

*Revue Electronique Internationale des
Sciences du Langage (REISL)*

REISL - VARIA

JANVIER 2026

ISSN: 1840-9148

*Copyright REISL, 2025
Université d'Abomey-Calavi*

Indexation: OCLC WorldCat, Stanford Libraries, Citefactor

Indexation de la Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage (REISL)

The image displays three screenshots illustrating the indexing process of the *Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage* (REISL) in various library catalogs.

WorldCat Screenshot: Shows the catalog entry for REISL. The title is "Revue électronique internationale des sciences du langage". The ISSN is 1708-2291. The journal is published by the University of Ottawa. The description includes the journal's focus on linguistic research and its online format.

SearchWorks Screenshot: Shows the catalog entry for REISL in the SearchWorks system. The title is "REISL : revue électronique internationale des sciences du langage". The journal is published by the University of Ottawa. The description includes the journal's focus on linguistic research and its online format.

CiteFactor Screenshot: Shows the journal entry for REISL in the CiteFactor system. The journal is titled "International Journal of Language Sciences". The description includes the journal's focus on linguistic research and its online format.



Université d'Abomey-Calavi
Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom)
© <https://revues-uac.org/reisl/>

Présentation

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays (Bénin, Cameroun, Allemagne, France, Sénégal, Canada, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Burkina-Faso, Algérie) et de différentes universités. Elle est une revue en ligne du Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin.

L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage. REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques.

L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

Directeur de publication

Professeur Dafon Aimé SEGLA (Bénin)

Secrétariat de rédaction

Dr Justine BASSABI SAMA C. (Bénin)

Dr Jonas YEZOUNME (Bénin)

Dr Paulin Kègnidè YAI (Bénin)

Comité international de sélection des articles

Professeur Michaël AKINPELU (Canada)

Professeur Tchaa PALI (Togo)

Professeur Bernard KABORE (Burkina Faso)

Professeur Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie)

Professeur Aimé Dafon SEGLA (Bénin)

Professeur Enoc Kouakou KRA (Côte d'Ivoire)

Professeur Dramé MAMADOU (Sénégal)

Professeur Dame NDAO (Sénégal)

Professeur Gratien Gualbert ATINDOGBE (Cameroun)

Professeur Djoko Luis Stéphane KOUADIO (Côte d'Ivoire)

Comités scientifique et de lecture

Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Paris), Blaise DJIHOUESSI (UAC, Bénin), Céline PEIGNE (INALCO, Paris), Christophe Hounkpati B. CAPO (UAC, Bénin), Dame NDAO (Sénégal), Flavien GBETO (UAC, Bénin), Florentine AGBOTON (UAC, Bénin), Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun), Guillaume CHOGOLOU (UAC, Bénin), Julien Koffi GBAGUIDI (UAC, Bénin), Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie), Kofi SAMBIENI (UAC, Bénin), Laré

KANTCHOA (Université de Kara, Togo), Maxime da CRUZ (UAC, Bénin), Nico NASSENSTEIN (Université de Cologne, Allemagne), Patricia KOLETA (Université de Turin, Italie), Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie), Michaël Akinpelu (Regina, Canada), Moussa DAFF (Sénégal), Mamadou Lam (Mauritanie), Kouessi Marius SOHOUE (Bénin), Tokponto WEKENON (Bénin).

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Un appel à contribution permanent est lancé une fois par an, en **octobre**, afin de permettre la diffusion du volume annuel. La thématique est précisée à chaque appel à contribution. L'envoi des contributions est gratuit. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**

Chaque proposition est évaluée par deux relecteurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions seront anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français ou en anglais, ainsi que 4 mots-clés en français ou en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page : Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Garamond 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Garamond 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple. Titre 1 : Police Garamond 14 points, sans couleurs, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Garamond 13 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 13 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Garamond 13 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Garamond 10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Garamond 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Sélection des contributions

Les contributions reçues font d'abord l'objet d'une validation par le responsable du numéro, qui vérifie l'inscription dans la thématique annoncée et le respect minimal des règles déontologiques, des attendus d'un article scientifique (données, sources, etc.) et des normes formelles d'écriture.

Les contributions sont ensuite données à évaluer à un comité de lecture constitué pour chaque numéro. Deux relecteurs évaluent chaque article de façon anonyme. Les évaluations sont adressées aux auteurs en préservant l'anonymat des relecteurs.

Les auteurs apportent les modifications demandées dans le cas d'avis favorables sous réserve de modifications. Le responsable du numéro s'assure de la prise en compte des modifications demandées aux auteurs.

Comme pour toute publication, les propos restent propriété intellectuelle des auteurs, et tout texte ou extrait de texte publié par REISL, une fois cité, sur quelque support que ce soit, doit faire référence aux auteurs et à la publication.

ISSN : 1840-9148

SOMMAIRE

L'ARGOT DES « GBÉVÚNVIWÓ » DANS LA PRATIQUE DU MINA A COME, Jean-Eudes MISSIKEY	3
MULTILINGUISME, PLURILINGUISME ET USAGES DES LANGUES EN MILIEUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES SENEGALAIS : ELEVES ET ETUDIANTS A L'EPREUVE DES LANGUES, Ngari DIOUF	13
DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE ET DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DES LANGUES AU BURKINA FASO. HERMENEUTIQUE DE LA CREATION DES SOUS-COMMISSIONS NATIONALES DE LANGUES NATIONALES, Awa 2ème Jumelle TIENDREBEOGO/SAWADOGO, Londjité PALE, Kodjo TETEKPOR	29
PROCEDES GRAMMATICaux DANS LA STRUCTURATION DES TYPES INTERROGATIFS DES LANGUES SARA, Emmanuel SIASTAN, Midebel DEKOULA, Doumpa MIAN-ASMBAYE	43
TRANSITIVITY ANALYSIS OF TWO NIGERIAN POEMS, Yémalo C. AMOUSSOU, Apoté ZEKPA	55
LANGUAGE AND SOCIAL RELATIONS: A CASE STUDY OF ADDRESS TERMS IN NGOZI ADICHIE'S PURPLE HIBISCUS, Jacqueline Siamba Gabrielle DIOMANDE-KEITA	68
PROBLEME DE L'UTILISATION DES ACCENTS GRAPHIQUES EN CLASSE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE, Orindu Sunny OPARA	77
LA DYNAMIQUE DE LA DESCOLARISATION DANS <i>LES FRASQUES D'EBINTO</i> D'AMADOU KONE ET <i>ALLAH N'EST PAS OBLIGE</i> D'AHMADOU KOUROUMA, Pierre Stéphane DOUI	86
DENONCIATION DES CONFLITS A TRAVERS DES ROMANS D'AHMADOU KOUROUMA ET FATOU FANNY-CISSE, Faith Idowu AKINNOLA, Rabiou IYANDA	102
LA SPIRITUALITÉ DANS <i>L'ÉTRANGER</i> D'ALBERT CAMUS, <i>LE BOUCHER DE KOUTA</i> DE M.M. DIABATÉ ET <i>L'OMBRE D'IMANA</i> DE VERONIQUE TADJO : PROBLÈMES ET SOLUTIONS, Alfa-Mustapha OLASUNKADE, Lawrence OLUWATOYIN, G. O. FASINU	116
DISCOURS DE CAMPAGNE (MAROUA, CAMEROUN) DE S. E. PAUL BIYA : L'ETHOS PRESIDENTIEL, STRATEGIES ENONCIATIVES ET ARGUMENTATIVES, Désiré NDOMBI, Germaine Bienvenue NOUKIO, TIRGA Albert	125
LA CYBERCRIMINALITE AU BENIN ENTRE TOLERANCE SOCIALE ET REPRESSION NUMERIQUE : ETUDE DE CAS A ABOMEY-CALAVI, Géraud AHOUANDJINO, Maurice A. B. SINHA	137
LANGUES NATIONALES ET COMMUNICATION NUMERIQUE CONTEXTUALISEE COMME LEVIERS D'INCLUSION DES PUBLICS ET DE	

**DEVELOPPEMENT DU E-COMMERCE AU BENIN, Patrick J-C AFFOGNON,
Kpédétyn Ange Hermann ADJADOGBEDJI 155**

L'ARGOT DES « GBÉVÚNVIWÓ¹ » DANS LA PRATIQUE DU MINA A COME

Jean-Eudes MISSIKEY

Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom)
jeaneudesmissikey2018@gmail.com

Résumé

Cet article examine l'argot utilisé par les jeunes délinquants de Comè. Au-delà des représentations sociales négatives qui stigmatisent cette couche juvénile, il met en lumière une dynamique de création linguistique innovante. Ces jeunes, exerçant notamment des activités de pousse-pousse d'engins motorisés de transport de marchandises ou d'autres petits métiers, développent une variété langagière propre à leur groupe. Ils s'approprient la langue véhiculaire locale, le mina, qu'ils modifient à leur convenance en y intégrant leurs marques identitaires qui révèlent leur appartenance sociale et communautaire. L'objectif de cette étude est de contribuer à la compréhension de ce phénomène des villes où les modifications lexicales et morphosémantiques induites par cet usage d'argot sont peu étudiées. La méthode de travail est axée sur l'observation *in situ*, des entretiens semi-directifs et directifs. Comme résultat, le travail de recherche montre que cette pratique linguistique émerge au sein d'un groupe de pairs fortement cohésif, uni par des liens de solidarité et d'exclusion symbolique vis-à-vis du reste de la société. L'argot étudié dans le cas "mina" se distingue par un lexique spécifique qui traduit la volonté d'autonomie linguistique du groupe. Il partage plusieurs traits formels et fonctionnels caractéristiques des parlers urbains observés en Afrique comme en Occident, dont le recours à des procédés de création lexicale tels que l'emprunt, la troncation, la verlanisation, la désémantisation et la resémantisation. L'argot mina étudié répond à un triple besoin : 1- identitaire en affirmant une appartenance collective distincte, 2- conniventiel, en favorisant la complicité et la cohésion interne du groupe et 3- cryptique en rendant le discours opaque pour les non-initiés. L'usage de cet argot donne aux jeunes délinquants de Comè un sentiment d'appartenance et de distinction, traduisant une stratégie sociolinguistique assumée de construction identitaire et de résistance symbolique aux normes linguistiques établies.

Mots-clés : argot, jeunes délinquants de Comè, fonction identitaire, pratiques cryptiques, connivences entre pairs.

Abstract

This article examines the slang used by young offenders in Comè. Beyond the negative social representations that stigmatize this youth group, it highlights a dynamic of innovative linguistic creation. These young people, who often work as rickshaw drivers, motorized goods transporters, or in other small-scale trades, develop a linguistic variety specific to their group. They appropriate the local lingua franca, mina, modifying it to suit their needs by incorporating markers of identity that reveal their social and community affiliations. The objective of this study is to contribute to the understanding of this urban phenomenon, where the lexical and morphosemantic changes induced by this use of slang are understudied. The research method is based on *in situ* observation and semi-structured and structured interviews. As a result, the research shows that this linguistic practice emerges within a highly cohesive peer group, united by bonds of solidarity and symbolic exclusion from the rest of society. The slang studied in the case of "mina" is distinguished by a specific lexicon that reflects the group's desire for linguistic autonomy. It shares several formal and functional features characteristic of urban dialects observed in both Africa and the West, including the use of lexical creation processes such as borrowing, truncation, verlanization,

¹ Terme signifiant jeunes délinquants en mina, la langue dominante de la zone d'enquête.

desemanticization, and resemanticization. The mina slang studied fulfills a threefold need : 1- identity, by affirming a distinct collective belonging ; 2- complicity, by fostering complicity and internal group cohesion; and 3- cryptic, by rendering the discourse opaque to outsiders. The use of this slang gives young delinquents in Comè a sense of belonging and distinction, reflecting a deliberate sociolinguistic strategy of identity construction and symbolic resistance to established linguistic norms.

Keywords: slang, young thugs in Comè, identity function, cryptic practices, connivance between peers,

Introduction

Dans la commune de Comè, ville située au sud-ouest du Bénin, il y a un groupe de jeunes appelé « gbévúnvívó », ce qui se traduit dans la langue locale, le mina, par /les enfants délinquants/. Ces jeunes, principalement des conducteurs de pousse-pousse, des déscolarisés et des sans-abris vivant dans les ghettos, sont souvent la cible de critiques négatives. Ils renvoient une image défavorable au sein de la population en raison, notamment de leur consommation de la drogue et de leur implication dans de petits vols. Au-delà de ces jugements négatifs, cette bande de jeunes développe une créativité linguistique. Ils se réapproprient le mina, langue véhiculaire locale, qu'ils transforment selon leurs besoins et y inscrivent leurs propres marques identitaires. La majorité d'entre eux se disent marginalisés parce qu'ils ne sont pas reconnus dans la société. De ce fait, ils créent leur espace social et linguistique en élaborant une langue qui leur est propre, à partir du mina dont ils cherchent à se distinguer, et les langues étrangères que sont : le français et l'anglais. De ce constat émergent des questionnements ci-après : quelles sont les caractéristiques linguistiques de l'argot utilisé par des jeunes délinquants de Comè ? Quelles fonctions ce parler remplit-il au sein de ce groupe ? Quelles représentations les locuteurs en ont-ils lorsqu'ils interagissent avec les services publics ? La recherche part de l'hypothèse que l'argot des jeunes délinquants de Comè a recours à des procédés lexico-sémantiques qui contribuent à le rendre opaque pour les non-initiés. Elle postule également que ce parler remplit des fonctions de connivance, identitaire et cryptique au sein du groupe. Ce travail de recherche vise à décrire et à analyser le fonctionnement interne et les usages sociaux de cet argot en mettant en exergue ses traits linguistiques saillants ainsi que ses fonctions. Pour la compréhension du texte, nous exposerons, dans un premier temps, la démarche méthodologique et ferons la restitution des données puis nous procéderons dans un second temps à l'analyse des données suivie de la discussion.

1. Démarche méthodologique et constitution du corpus

Cette section, structurée en deux parties, décrit la démarche méthodologique adoptée et présente le corpus constitué.

1.1 Démarche méthodologique

Les enquêtes sociolinguistiques ont été menées dans le marché de Comè et ses quartiers environnants. Ces lieux ont été choisis parce qu'ils sont des zones de travail et d'habitation des jeunes ciblés. La recherche a recouru à la technique de l'échantillonnage par choix « raisonné » couplée avec la technique de l'échantillonnage « boule de neige ». En effet, pour atteindre les informateurs recherchés, il a été demandé aux deux premiers rencontrés de nous orienter vers les jeunes qui utilisent l'argot étudié. Nous avons ensuite procédé, de proche en proche, pour la constitution de l'échantillon. La démarche méthodologique adoptée prend appui sur quatre approches : l'observation, l'enquête, les

matériaux non enregistrés et les récits de vie. Nous avons, avec les jeunes délinquants, réalisés des entretiens semi-directifs et directifs sous la forme de conversation avec un ou plusieurs sujets à la fois. Il a été constaté que les enquêtés se sentent à l'aise pour discuter lorsqu'ils sont en groupe. Les échanges ont principalement porté sur la manière de parler des jeunes, leurs représentations sur cette pratique langagière, leurs loisirs, etc. À l'issue de chaque entretien, nous avons demandé à chaque enquêté de nous raconter un événement qu'il a personnellement vécu. Nous avons également procédé à l'observation *in situ* des jeunes délinquants dans le marché de Comè puis dans les bars et les buvettes qu'ils fréquentent habituellement. Enfin, nous avons utilisé des matériaux non enregistrés, notamment des énoncés « saisis au vol », c'est-à-dire des termes argotiques écoutés rapidement au passage lors de la diffusion des émissions sur la radio Mono FM (une chaîne de radio de la ville de Comè), dans les rues et dans les conversations familières entre les jeunes délinquants. La diversité des sources des données s'explique par une volonté de varier les contextes d'interaction afin de procéder non seulement au recoupage des informations recueillies mais aussi toucher plusieurs domaines d'utilisation du parler concerné. Notons que deux jeunes délinquants, parlant couramment l'argot étudié, ont été sollicités pour la compréhension de quelques mots et expressions argotiques dont la signification est difficilement devinable. Au demeurant, une bonne partie des mots et expressions collectés ont été comprise grâce à leurs contextes d'utilisation. Les données recueillies ont été transcrites avec l'alphabet des langues nationales et traduites en français, ce qui a permis de constituer le corpus sur lequel se fonde l'analyse.

1.2 Constitution du corpus

L'analyse sera fondée sur un corpus constitué d'un ensemble d'unités linguistiques relevées des entretiens semi-directifs et directifs, des récits de vie, des conversations familières entre les personnes qui vont dans les bars et les buvettes que les jeunes délinquants fréquentent habituellement et des énoncés « saisis au vol » dans les rues, etc. Les unités linguistiques retenues ont été choisies parce que présentant des caractéristiques d'une pratique argotique. Elles sont regroupées en quatre catégories. La première catégorie présente les termes argotiques empruntés au français : *vieux père* (expression utilisée pour désigner une personne un peu âgée), *prégo* (président), *papi* (grand-père), *frère* (frère), *zon* (maison), *pim* (piment), *véri* (vérité), *sserlai* (laisser, abandonner), etc. La deuxième est constituée des termes argotiques empruntés à l'anglais : *housse* (chez soi), *nò bad* (ne plus être sérieux (se)), *mamy* (grand-mère). La troisième illustre des cas d'exemples empruntés à l'argot du fongbé : *npávi* (papa), *ymávi* (maman), *ʃɔji* (tromper, trahir), *ná àlàyé* (parler de qqch à qqn). La dernière catégorie concerne les termes argotiques issus d'une création lexicale : *nyámè* (marché), *àjá* (ami), *gánkè* (se comporter mal avec quelqu'un), *shívi* (copine), *jéx* (mentir), *kótu* (coudre).

Ainsi, le corpus présente un inventaire de termes argotiques empruntés à différentes langues (français, anglais, fñn), auxquels s'ajoutent des créations lexicales originales. Il met en lumière la richesse, la diversité et la créativité du parler argotique dans un contexte de contact de langues. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce corpus permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'argot utilisé par les jeunes délinquants de Comè ainsi que les fondements (socio) linguistiques qui orientent leurs pratiques langagières. Il s'agit d'un corpus original portant sur une situation sociolinguistique encore peu étudiée et présentant un réel intérêt scientifique en ce sens qu'il montre que les parlars argotiques peuvent se

développer à partir d'une langue véhiculaire, en l'occurrence le mina, dans la zone concernée par la recherche.

2. Analyse des particularités lexico-sémantiques et morphologiques de l'argot des « gbévúniwíwó » de Comé

Le parler argotique des jeunes délinquants de Comé s'est développé sur la base du mina, une langue véhiculaire bien maîtrisée par la cible enquêtée. Ce parler présente des traits spécifiques qui sont repérables dans le lexique. Parmi les procédés les plus productifs qu'on peut relever, il y a l'emprunt, la troncation, la verlanisation, désémantisation et la resémantisation.

2.1 Les emprunts

L'emprunt est un phénomène linguistique résultant du contact des langues, des cultures et des peuples. Il n'est possible que dans une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme. En effet, lorsqu'un groupe d'individus parlant une langue définie cohabite avec un autre groupe utilisant une langue différente, il arrive souvent que les éléments lexicaux, syntaxiques et phonétiques d'un parler glisse dans l'autre comme le dit si bien L. Deroy (1956) : « *Quand un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte, il arrive presque toujours que des mots, des éléments grammaticaux, des significations s'introduisent d'un parler dans l'autre* » (L. Deroy, 1956 : 18). L'emprunt peut être défini comme un « *procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue* » (C. Loubier, 2011 : 10). Le terme désigne également le produit dérivé du procédé comme l'explique bien C. Loubier (2011) : « *Unité ou trait linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue* » (C. Loubier, 2011 : 10). F. Gbéto (2000) élargit le champ définitoire du concept en proposant d'autres critères plus techniques permettant de saisir davantage le phénomène d'emprunt. Il écrit à propos :

Les emprunts sont introduits dans la langue réceptrice par les locuteurs bilingues. Il y a lieu de distinguer entre emprunts intégrés et emprunts non intégrés, ou adaptations, utilisés par les bilingues pendant une conversation ou au cours de l'importation des mots étrangers par des bilingues. Dès lors que ce mot emprunté est intégré dans le lexique de L1, de telle sorte que son signifié est connu d'un public beaucoup plus large (bilingue ou non), on parlera d'emprunt (F. Gbéto, 2000 : 14).

Transparaissent de cette définition de l'auteur, deux types d'emprunt lexical que sont : les emprunts intégrés et les emprunts non intégrés. Les emprunts lexicaux relevés du corpus constitué sont des emprunts intégrés étant donné que leurs significations sont connues de la plupart des utilisateurs de l'argot convoqué dans cette recherche. Dubois et al. (2012) propose également une autre typologie qui classe les emprunts lexicaux en deux catégories : les emprunts internes et les emprunts externes. On parle d'emprunts internes (Dubois et al., 2012 : 178) lorsque les emprunts sont réalisés de façon multidirectionnelle au sein d'un système linguistique donné. En d'autres termes, la langue emprunte à elle-même, c'est-à-dire à ses différentes variétés : dialectes, idiolectes, sociolectes, technoclectes, etc. Ce type d'emprunt n'est pas observé dans le lexique de l'argot étudié, du moins si on se réfère au corpus constitué. En revanche, les emprunts externes (*id.*) se réalisent entre deux langues. Ici, le transfert se fait entre une communauté linguistique A qui reçoit une forme d'expression d'une autre communauté B. Ce type d'emprunt est abondamment utilisé dans les parlers argotiques comme le souligne P. Guiraud (1956) : « *c'est un lieu commun*

que l'argot fait de nombreux emprunts aux langues » (P. Guiraud, 1956 : 87). Les exemples relevés des pratiques langagières des jeunes délinquants de Comè illustrent parfaitement cette constatation.

Les emprunts proviennent du français, de l'anglais et de l'argot du fongbè. Les emprunts au français (*vieux père*, « expression utilisée pour désigner une personne un peu âgée » ; *prego*, « président » ; *pim*, « piment » ; *papi*, « grand-père » ; *yfrère*, « frère » ; *zon* « maison » ; *véri* ; « vérité » ; *pa*, « parler » ; *comi*, « commissaire » ; *pan*, « pantalon » ; *chine*, « machine » ; *ven*, « vente »), montrent comment la langue française est adaptée dans un registre familier ou argotique. Certains mots sont tronqués ou déformés (*frère* pour *frère*, *prego* pour *président*, *comi* pour *commissaire*). D'autres traduisent une appropriation phonétique et sémantique (*zon* pour *maison*, *pan* pour *pantalon*). Enfin, quelques expressions comme *vieux père* ou *condre pan* révèlent des créations sémantico-culturelles : elles traduisent des réalités sociales propres au milieu où cet argot est utilisé. Ces emprunts montrent la vitalité du français populaire et son adaptation au contexte local. L'utilisation des mots comme *housse*, « chez soi » ; (*bad*), « ne plus être sérieux (se) » ; *mamy*, « grand-mère ») illustre la présence de l'anglais dans le parler argotique, probablement sous influence urbaine ou musicale (rap, hip-hop, etc.). Les emprunts à l'argot du fongbè (*ypàvì*, « papa » ; *ymàvì*, « maman » ; *fɔ̃vì*, « tromper, trahir » ; *ná àlàyé*, « parler de qqch à qqn ») montrent l'influence des langues locales et du parler des cybercriminels béninois dans la construction de l'argot.

Ces différents emprunts témoignent de la mondialisation linguistique et du brassage culturel dans les pratiques langagières des jeunes. Leur utilisation permet d'affirmer une appartenance communautaire tout en rendant le discours moins accessible aux non-initiés. L'emprunt n'est pas le seul procédé de création lexicale utilisé dans l'argot étudié. On y retrouve également le procédé de troncation. De toute évidence, elle est le deuxième procédé le plus utilisé.

2.2 Troncation

La troncation est un procédé de langage qui consiste à abrégé un mot en supprimant une ou plusieurs des syllabes au début (aphérèse) ou à la fin (apocope). D. Corbin (1987 : 341) le définit comme : « l'effacement d'un segment d'une base construite ou non construite dans un contexte dérivationnel, c'est-à-dire après un préfixe ou devant un suffixe ». L'aphérèse et l'apocope sont également utilisées dans l'argot des jeunes délinquants comme l'illustrent les exemples ci-après : *zon* pour « maison » ; *pim* pour « piment » ; *véri* pour « vérité » ; *pa* pour « parler » ; *comi* pour « commissaire » ; *pan* pour « pantalon » ; *ven* pour « vente » ; *chine* pour « machine ». Comme on peut le constater, l'apocope est le procédé de suppression le plus utilisé dans le parler argotique par comparaison à l'aphérèse qui est assez rare. Le seul cas d'aphérèse relevé est celui de *chine* pour « machine ».

L'utilisation de l'apocope et de l'aphérèse exprime un besoin d'expressivité rapide et laisse voir des aspects ludiques et conniventiels comme l'a souligné M. Sourdot et M. Adjeran (2002 : 36 ; 2017 : 49) qui précisent que l'apocope permet de dire vite, elle prend un aspect plus ludique, plus conniventiel pour les argots et les jargons. Dans l'argot étudié, les procédés de suppression remplissent à la fois une fonction conniventielle et une fonction cryptique. L'emploi de ces procédés vise à exclure tout tiers de la communication ; empêcher le non-initié de comprendre ce qui se dit. Les jeunes délinquants cherchent à se comprendre entre eux sans être compris des autres membres de la société. On peut dire ainsi que l'argot joue également une fonction identitaire, résultant de la fonction conniventielle. Il leur permet de se faire reconnaître par les membres du groupe et

d'affirmer leur appartenance à celui-ci. Cette fonction conniventielle est doublée d'une fonction cryptique. Les argotiers sont en effet animés d'une volonté d'opacifier leur discours en masquant le sens des messages transmis afin de limiter la communication au cercle des initiés. Cette attitude répond à un besoin bien spécifique qui est celui de garder le secret sur les activités illicites (la vente et la consommation des stupéfiants, le vol, le cambriolage, etc) menées afin d'éviter les poursuites judiciaires et policières.

L'argot étudié articule également l'adjonction de la troncation et de l'affixation. Il est observé que les mots tronqués reçoivent des affixes après la troncation. Les termes argotiques suffixés sont très productifs par comparaison à la préfixation qui est assez rare. Le seul préfixe relevé et utilisé fréquemment dans les mots argotiques étudiés est *ŋ-*. Ce préfixe est atypique parce qu'aucune des langues prêteuses (mina, fôngbè, français et anglais) ne l'utilise dans le processus d'affixation. Les exemples ci-après sont illustratifs du phénomène : *ŋpàví, ŋmàví* résultent respectivement de la troncation de *papa* et de *maman* puis de la préfixation de *pà* et de *mà*. M. Adjeran (2017 : 50) a étudié le même phénomène dans l'argot des étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a rapporté que le préfixe *n-* employé dans les termes argotiques étudiés n'existe pas dans le stock préfixal des langues prêteuses et a donné les exemples suivants : *ndà, nmà, nfo* résultant respectivement de la troncation de *dàda, maman* et *fofo* puis de la préfixation de *dà, mà* et *fo*. Ces mots argotiques signifient respectivement « sœur aînée », « mère » et « frère aîné » dans la majorité des langues des régions du sud et du centre du Bénin.

En revanche, la suffixation des termes tronqués s'opère à partir de plusieurs suffixes. Le suffixe *-ví* relevé dans les termes argotiques analysés est utilisé dans le processus d'affixation de la langue mina comme un diminutif. C'est le cas de *ŋpàví, ŋmàví* qui sont issus respectivement de la troncation de *papa* et de *maman* puis de la suffixation de *pà* et de *mà*. *Ŋpàví, ŋmàví* renvoient respectivement à « petit papa » et à « petite maman » par opposition à 'grand-père' et à 'grand-mère'. Les autres suffixes relevés (*-go, -i*) ne sont pas utilisés dans le processus d'affixation des langues prêteuses (mina, fôngbè, français et anglais). Les exemples ci-après sont illustratifs du phénomène : *prégo, papí* résultent respectivement de la troncation de *président* et de *papa* puis de la suffixation de *pré* et de *pap*. Ces termes argotiques signifient respectivement « président » et « grand-père ». En dehors de la troncation, un autre procédé est aussi utilisé pour l'opacification du discours. Il s'agit de la verlanisation.

2.3 Verlanisation

La création linguistique observée dans le parler argotique étudié laisse apparaître également un procédé de déformation des mots. Comme son nom l'indique, la verlanisation est un procédé qui « *consiste à inverser les syllabes d'un mot pour en masquer l'identité et en réserver l'usage aux locuteurs familiers du procédé* » (M. Sourdou, 1997 : 77). Le nom de ce procédé est issu du verlan qui est un système linguistique employé par les bandes de loubards des ghettos. V. Méla (1991) le définit comme « *la langue miroir dans laquelle se reflètent les multiples tensions de la société, la diversité des références des verlanisants* » (V. Méla, 1991 : 73). Le terme vient de l'inversion de l'envers. Les graphies 'vers-l'en' et 'verlen' sont également connues mais celle qui est fréquemment utilisée est 'verlan'. L'utilisation du verlan dans la société était réservée aux truands et aux malfaiteurs. Le verlan est devenu aujourd'hui un argot utilisé par des « *jeunes de situation sociale plus aisée, [...] les lycéens des beaux quartiers* » (L.-J. Calvet, 1999 : 64) et des « *étudiants dans les milieux universitaires* » (M. Adjeran, 2017 : 50). Selon V. Méla (1991 : 31-32), le verlan remplit diverses fonctions en fonction du locuteur.

L'emploi du verlan par les jeunes délinquants de Comè témoigne d'une volonté de se démarquer des autres membres de la société et de restreindre la communication au groupe des pairs, ce qui s'obtient, par exemple, grâce à la verlanisation. Ce procédé est moins employé dans l'argot étudié, ce qui justifie la faible occurrence des mots verlanisés dans le corps constitué. Le seul cas relevé concerne *sserlai* « laisser, abandonner » qui est un terme emprunté au français et qu'on retrouve aussi en argot du fõngbè. L'usage de la verlanisation remplit aussi une fonction conniventielle et cryptique tout comme la troncation.

2.4 Procédés de désémantisation et de resémantisation

Selon M. Adjeran (2021), la désémantisation consiste à l'altération du sémantisme d'un signe linguistique, généralement d'un mot qui subit une diminution partielle ou totale de son contenu sémantique. En revanche, la resémantisation désigne le processus par lequel un signe linguistique acquiert un sens nouveau en fonction de son contexte d'utilisation. Les deux procédés peuvent être observés dans l'argot convoqué. B. Turpin (2002) définit l'argot comme un « *parler propre à un groupe social, visant à exclure un tiers de la communication, et aussi parfois du genre humain (non-personne). Langage de connivence, mais dans un acte de communication sciemment limité* » (B. Turpin, 2002 : 53). De cette définition, on peut relever deux fonctions principales de l'argot : la fonction cryptique et la fonction conniventielle. Les utilisateurs des argots sont donc animés d'une intention de rendre le discours opaque et incompréhensible aux non-initiés et de limiter la communication à leurs congénères. Cette volonté se manifeste par la modification volontaire de la forme et du sens des termes argotiques. Ceci justifie le recours à divers procédés dont la désémantisation et la resémantisation. La remotivation des lexèmes se réalise par la superposition des signifiés, c'est-à-dire que le sens conniventiel s'ajoute au sens commun, ce qui crée une ambiguïté au niveau de la compréhension des lexèmes pour les non-initiés. Nous retenons pour ce qui est des emprunts à l'anglais, l'expression *wò bad* qui manifeste une alternance codique de type mina-anglais, c'est-à-dire /wò/ (faire en mina) et /bad/ (mauvais en anglais), ce qui signifie littéralement /faire mauvais/. Cette alternance codique traduit une volonté de restreindre l'accès au sens et donc de limiter uniquement sa compréhension au cercle des initiés. Le terme *bad* revêt une double connotation. Il signifie 'mauvais' en anglais (sens commun) et absence de sérieux (sens conniventiel). En ce qui concerne le français, les exemples suivants peuvent être cités : *coudre pan*, confectionner un pantalon (sens commun), acheter un tissu pantalon (sens conniventiel) ; *papi*, papa (sens commun), grand-père (sens conniventiel).

Il apparaît clairement que l'argot étudié se développe également sur la base des procédés de, utilisés pour crypter la communication. Le but ultime est d'entretenir une certaine opacité. Cette volonté se manifeste aussi par le choix des mots ou expressions opaques qui peuvent être analysés comme des créations lexicales argotiques.

2.5 Créations lexicales argotiques

Les jeunes délinquants parsèment leur argot de mots et d'expressions inconnus dont le sens est hermétique pour les non-initiés afin de se démarquer socialement des autres dans et par la langue. Les termes utilisés sont entre autres : *njàmè* pour « marché » ; *àjà* pour « ami » ; *gánkè* pour « se comporter mal avec quelqu'un » ; *shivi* pour « copine » ; *jéɛ* pour « mentir » ; *kotu* pour « coudre ». Ces termes relèvent d'une création lexicale autonome et témoignent d'une grande créativité linguistique. Ces néologismes permettent aux locuteurs d'exprimer leur réalité quotidienne avec des mots nouveaux. C'est une innovation lexicale

qui enrichit l'argot et lui confère une fonction de distinction. Il est clair qu'il y a une volonté d'employer un vocabulaire atypique dont la visée est grégaire et cryptique.

3. Discussion

L'argot des jeunes délinquants de Comè est un ensemble de pratiques qui se développe dans le cadre du mina, la langue maternelle de la plupart des argotiers. Cet argot possède des traits formels et fonctionnels attribués aux "parlers urbains" en Afrique et en Occident. Il a recours à des procédés formels et sémantiques tels que : l'emprunt, la troncation, la verlanisation, la désémantisation et la résémantisation. Il répond à un triple besoin : identitaire, conniventiel et cryptique. L'usage de l'argot donne aux jeunes délinquants le sentiment d'appartenir à une communauté qu'ils revendiquent en cherchant à se distinguer de la façon commune de parler. Ces observations font écho aux travaux de M. Adjéran (2017, 2021) sur les argots des étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi et des cybercriminels au Bénin. Dans son étude, l'auteur montre que ces argots visent à crypter le discours et à limiter la communication dans les groupes où ils sont employés, ce qui s'obtient grâce aux procédés susmentionnés qui permettent des « *raccourcis de connivences et d'implicités* » (M. Adjéran, 2017 : 53).

L'analyse de cet argot révèle également une portée sociolinguistique. Le Bénin, faut-il le rappeler, est un pays multilingue où les langues étrangères et les langues nationales cohabitent et assurent la transmission des échanges quotidiens entre les individus. Ce multilinguisme a d'influence sur les argots développés au Bénin. C'est le cas de l'argot étudié dans cette recherche. Son lexique est constitué des termes provenant aussi bien des langues étrangères (français et anglais) que des langues nationales (fongbè et mina). La présence des termes français et anglais dans ce parler argotique montre que les jeunes délinquants ont fréquenté l'école et ont une certaine maîtrise de ces langues, ce qui leur permet de les manier à des fins grégaires et cryptiques.

Il est également observé chez certains jeunes délinquants que l'argot étudié a pris le pas sur le mina standard au point de devenir leur principale langue. Ils ne peuvent converser avec une tierce personne sans utiliser des termes argotiques. La prégnance de l'argot peut être à l'origine des difficultés de communication lors des interactions comme le témoigne un jeune délinquant dans le récit de vie qu'il a raconté. Il a expliqué qu'une situation de vol l'a amené au commissariat et qu'il lui était difficile d'interagir avec le commissaire puisque celui-ci ne comprenait pas sa langue, sous-entendu l'argot étudié. Après lui avoir intimé maints fois l'ordre de parler "la vraie langue", c'est-à-dire le mina, il a fini par le relâcher parce que n'ayant pas gain de cause. Cette situation met en exergue un cas partant de violation de droits linguistiques. L'attitude du commissaire laisse penser que l'accès aux services sociaux de base est uniquement réservé aux usagers qui parlent la langue dite normale. L'incident révèle également l'absence d'un service chargé des questions linguistiques au sein des unités de police. Il est donc nécessaire de recruter des experts en (socio) linguistique dans les commissariats de police, ce qui permettra de résoudre non seulement le problème de violation des droits linguistiques mais aussi d'aider la police dans les enquêtes qui touchent les aspects argotiques.

Pour finir, les municipalités urbaines doivent œuvrer davantage à l'amélioration de la situation de ces jeunes délinquants qui vivent dans des conditions sociales précaires, marquées par un taux élevé du chômage. Ils n'ont pas d'emploi. Ils sont abandonnés à leur sort. Les réseaux de solidarité communautaire disparaissent, ce qui les pousse au banditisme, à l'alcoolisme, à la drogue, à l'abandon scolaire, aux fugues, à la criminalité, etc.

Ils sont cibles d'une discrimination généralisée, c'est-à-dire qu'ils sont méprisés ou rejetés à cause de leur vocabulaire argotique. Par exemple, lorsque l'un des jeunes a opéré un vol et s'est retrouvé au Commissariat de police, il est rejeté pour sa façon de parler. Ainsi, ces jeunes ne sont pas devenus délinquants et n'ont pas choisi de parler une langue argotique de leur propre gré. Ils sont victimes d'une mauvaise situation socio-économique.

Conclusion

Cette recherche s'est intéressée à l'argot des jeunes délinquants de Comè. Ce type d'argot étudié tire son origine du mina, la langue la plus parlée dans la zone d'étude. Son vocabulaire atypique est constitué des termes courants empruntés à plusieurs langues locales utilisées dans le milieu, le mina, le fõngbè, le français et l'anglais. Les termes de l'argot étudié subissent des distorsions formelles et sémantiques au moyen des procédés divers que sont : la troncation, l'ajout des affixes, la verlanisation, la désémantisation et la resémantisation. Il s'agit des procédés communs aux argots, qui donnent le sentiment au non-initié d'être en face d'une langue dont il reconnaît les termes sans pour autant comprendre le sens. Ces jeux morphosémantiques opérés visent le marquage de l'identité des jeunes délinquants dans la société mina et la restriction de la communication au groupe des pairs dont l'adhésion est conditionnée par des critères très restrictifs.

Références bibliographiques

- Adjeran, M. (2017). « Argot des jeunes dans la pratique du français en milieu universitaire au Bénin », *Argotica* 1(6) : 45-56.
- Adjeran, M. (2021). « Argot des cybercriminels au Bénin : fonctions cryptique et identitaire », in *Cultures, langues et développement en Afrique. Une sempiternelle équation*, 10-24, Abomey-Calavi.
- Calvet, L.-J. (1999). *L'Argot*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : M. Niemeyer.
- Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- Dubois, J. et al. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Gbéto, F. (2000). « Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin) : une étude de leur intégration phonético-phonologique ». Cologne : R. Köppe.
- Guiraud, P. (1956). *L'Argot*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- Méla, V. (1991). « Le verlan ou le langage du miroir ». *Langages*, (101) : 73-94.
- Sourdot, M. (2002). « L'argotologie : entre forme et fonction ». *La linguistique*, (Vol. 38) : 25-40. URL: <http://www.cairn.info/revue-la-linguistique>. DOI : 10.3917/ling.381.0025.
- Turpin, B. (2002). « Le Jargon, figure du multiple ». *La Linguistique*, 1 (Vol. 38) : 53-68.

Annexe

Source	Termes et expressions argotiques empruntées au français
Pratiques Langagières	vieux père : expression utilisée pour désigner une personne un peu âgée.
	prégo : président
	papi : grand-père
	fréro : frère
	zon : maison
	pim : piment
	véri : vérité
	sserlai : laisser, abandonner
	pa : parler, dire
	comi : commissaire
	pan : tissu pantalon
	ven : vente
	chine : machine
	coudre pan : acheter un tissu de pantalon
	vexe : se fâcher
	Termes et expressions argotiques empruntées à l'anglais
	house : chez soi
	wò bad : ne plus être sérieux (se)
	mamy : grand-mère
	Unités linguistiques empruntées à l'argot du fɔ̀ngbè
	ɲpàví : papa
	ɲmàví : maman
	fɔ̀ji : tromper, trahir
	ná àlàyé : parler de qqch à qqn.
	Termes argotiques issus d'une création lexicale
	ɲjàmè : marché
	àjà : ami
	gánk : se comporter mal avec quelqu'un
	shíví : copine
	jéz : mentir
kotu : coudre	

MULTILINGUISME, PLURILINGUISME ET USAGES DES LANGUES EN MILIEUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES SENEGALAIS : ELEVES ET ETUDIANTS A L'EPREUVE DES LANGUES

Ngari DIOUF

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ngari.diouf@ucad.edu.sn

Résumé

Comme beaucoup de pays du monde, le Sénégal se caractérise par une multitude de langues, cultures et religions. Ces trois paradigmes serviront pour nous de cadre d'étude, dans la mesure où ils interagissent sans cesse et influencent les pratiques des populations. D'où l'intérêt d'étudier toute pratique langagière en prenant en considération les langues, cultures et religions en contact. D'ailleurs, cette situation de *melting pot* ethnique et culturel se multiplie partout, même dans les États du monde réputés², jusqu'ici, relativement ou largement homogènes ethniquement, culturellement, linguistiquement, etc. Dans ce contexte sociolinguistique, nous ambitionnons d'explorer les pratiques linguistiques des élèves et étudiants du Sénégal dans des contextes de communication diversifiés, en mettant le *focus* sur les dynamiques en milieux scolaires et universitaires. Quelle(s) langue(s) est/sont choisie(s) et employée(s) par les jeunes à l'école et à l'université ? Quelle(s) forme(s) de langage se manifeste(nt) lors de leurs pratiques quotidiennes ? Le profil sociolinguistique du locuteur exerce-t-il une influence sur ses pratiques linguistiques ? Notre travail s'inscrit dans le cadre général et théorique du contact de langues en contexte multilingue et multiculturel, et dans le domaine plus spécifique des politiques linguistiques. Il prend appui sur les méthodes de l'observation directe (enregistrement de données langagières), de l'observation indirecte par *interview* et de l'observation *in situ* des élèves et étudiants du Sénégal (Dumont et Maurer, 1995). Il démontre que les milieux scolaires et universitaires laissent éclore les différentes langues des répertoires verbaux des acteurs avec une domination nette du français et du wolof, langues véhiculaires, et une pratique moins intense des autres langues locales.

Mots-clés : Pratiques langagières, élèves et étudiants, Sénégal, milieux scolaires et universitaires.

Abstract:

Like many countries around the world, Senegal is characterized by a multitude of languages, cultures and religions. These three paradigms will serve as a framework of study, to the extent that they constantly interact and influence the populations' practices. Hence the need for studying any language practice by taking into account the languages, cultures and religions which coexist. Besides, this situation of ethnic and cultural melting pot multiplies everywhere, even in the countries throughout the world as yet known³ as relatively or greatly ethnically, culturally, linguistically, etc. homogeneous. In this sociolinguistic context, my aim is to explore the Senegalese pupils' and students' linguistic practices in contexts of diverse communications, by focusing on the dynamics in school and university places. Which language(s) is/are chosen and used by the youth at school and university? Which kind(s) of speaking(s) appear(s) during their daily practices? Does the speaker's linguistic profile have some influence on their linguistic practices? My work falls within the general and theoretical framework of languages' contact in a multilingual and multicultural context, and more specifically in the domain of linguistic policies. It is based on the methods of direct observation (recording of language data), indirect observation through interviews, and *in situ* observation of Senegalese pupils and students (Dumont and Maurer, 1995). It demonstrates that educational and university settings foster the emergence of the various

² Nous faisons référence ici particulièrement au Rwanda et au Burundi.

³ Here I specially refer to Rwanda and Burundi.

languages within the speakers' verbal repertoires, with a marked predominance of French and Wolof as vehicular languages, while other local languages are employed with comparatively less intensity.

Keywords: Language practices, pupils and students, Senegal, school and university places.

Introduction

Dans les contextes scolaires et universitaires sénégalais marqués par le multilinguisme⁴ de groupe et le plurilinguisme des locuteurs, les pratiques d'élèves et d'étudiants manifestent des choix et usages linguistiques situés. Pendant les années 70, des études ont été menées sur le français parlé et écrit au Sénégal par des chercheurs du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar⁵ avec les différents numéros des revues telles que *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches* ; *L'enseignement du français au Sénégal* ; *L'enseignement du français en Afrique* ; *Réalités africaines et langue française* et *Sciences et Techniques du langage*. Les chercheurs de cette structure, à travers les différents numéros de chacune de ces revues, se sont intéressés à des sondages sociolinguistiques effectués en milieu lettré et illettré, au lexique du français du Sénégal et à ses particularités, entre autres (Jacques Blondé, 1975a, 1975b et 1975c ; Dominique Gontier, 1979 ; Jacques Blondé, Pierre Dumont et Dominique Gontier, 1979 ; Alioune Mbaye, 1988 ; etc.). Ces études ont montré que le français parlé et écrit au Sénégal à l'époque se caractérisait par un lexique influencé par les lexiques des langues maternelles des locuteurs. De même, des études ont été menées sur le français parlé et écrit au Sénégal pendant la décennie 1990 (Ndiassé Thiam, 1994 ; Moussa Daff, 1995⁶ ; Papa Alioune Ndao, 1996⁷). Depuis les années 1970 donc, les recherches sur le français parlé au Sénégal se multiplient et se développent avec une diversité des approches pour aborder plusieurs aspects de ce langage. Cette constatation témoigne de l'importance, de la pertinence mais aussi de l'actualité du sujet.

De ce fait, notre étude s'intéresse au langage des élèves et des étudiants du Sénégal, dans un contexte différent de ceux des années 70, 80 et 90. En effet, de nos jours, ce langage est employé dans un contexte où l'influence des *SMS* par téléphones portables ou *chat* sur *Facebook* se fait de plus en plus sentir lors de la lecture des copies d'élèves en classe, ainsi que d'étudiants et de candidats aux examens scolaires et universitaires. Elle se fait sentir également lors d'écoutes de discours de politiques sénégalais et, de façon plus globale, de communications de Sénégalais. De même, la manifestation identitaire des locuteurs sénégalais se fait de plus en plus par les langues et les ethnies sénégalaises, contrairement à la situation des années 1970, 1980 ou 1990 où la maîtrise du français était un facteur de

⁴ Certains auteurs emploient le terme *plurilinguisme* pour désigner une situation de « coexistence de langues et de pluralité de communautés linguistiques dans un espace donné » et entendent par *multilinguisme* « le maniement multiple de langues par un même individu » (Foued Laroussi, 1997). D'autres entendent par *multilinguisme* une situation de coexistence de langues dans un espace donné, et par *plurilinguisme*, le maniement multiple de langues par un locuteur. Allant dans le sens de cette dernière posture conceptuelle, Claude Caitucoli, qui étudiait la situation sociolinguistique d'un pays africain, parlait « du multilinguisme au Burkina Faso » où coexistent « environ une soixantaine de langues nationales inégalement réparties sur l'ensemble du territoire » (Caitucoli, 1990 : 163). Nous adoptons cette dernière conception en considérant qu'il y a *multilinguisme* lorsqu'une multitude de langues coexistent sur un espace donné, et nous parlerons de *plurilinguisme* lorsqu'un individu manie plusieurs langues.

⁵ Désormais C.L.A.D.

⁶ Moussa Daff, 1995, *Le Français mésolectal oral et écrit au Sénégal : approches sociolinguistique, linguistique et didactique*, Dakar, U.C.A.D. (Thèse de doctorat d'État de Linguistique française).

⁷ Papa Alioune Ndao, 1996, *Contact de langues au Sénégal. Étude du code-switching wolof-français en milieu urbain. Approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, Dakar, U.C.A.D. (Thèse de doctorat d'État de Sociolinguistique).

promotion sociale (Blondé, Dumont et Gontier, 1979 ; Ndao, 1990)⁸ et bénéficiait – et bénéficie toujours – d'un statut privilégié. Ce fait a donné naissance à des dynamiques sociales complexes avec des façons spécifiques d'employer le français, de nos jours, au Sénégal.

En outre, la baisse de niveau des élèves et étudiants du Sénégal est une réalité et impacte la pratique de cette langue par ces jeunes. Cela mérite que l'on s'attarde à la variation diastratique du français au Sénégal, laquelle variation serait liée à ce fait. Par ailleurs, les paysages scolaires et universitaires du Sénégal se caractérisent par le multilinguisme de groupe qui favorise le contact du français avec d'autres langues (les langues locales du Sénégal et quelques langues étrangères) avec une situation de diglossie dans les écoles et les universités.

De ce fait, nous ambitionnons d'explorer les pratiques linguistiques des élèves et étudiants sénégalais en mettant le *focus* sur les dynamiques en milieux scolaires et universitaires. Quelle(s) langue(s) est/sont choisie(s) et employée(s) par ces jeunes à l'école et à l'université ? Quelle(s) forme(s) de langage se manifeste(nt) lors de leurs pratiques quotidiennes ? Le profil sociolinguistique du locuteur exerce-t-il une influence sur ses pratiques linguistiques ? Nos analyses tentent de répondre à ces différentes questions.

1. Cadres théorique et méthodologique

Notre travail s'inscrit donc dans le cadre théorique du contact de langues en contexte multilingue et multiculturel, et dans le domaine des politiques linguistiques *in vivo*. Il s'intéresse à la posture des jeunes faces aux dynamiques linguistiques en milieux scolaires et universitaires en nous appuyant sur les méthodes de l'observation directe (enregistrement de données langagières), de l'observation indirecte par *interview* et de l'observation *in situ* des élèves et étudiants du Sénégal (Pierre Dumont et Bruno Maurer, 1995).

De même, nous avons toujours effectué des pré-enquêtes afin de tester et mesurer la rentabilité des questions, et éventuellement les modifier, les corriger avant de revenir à l'enquête définitive, comme le suggère Louis-Jean Calvet (1987 : 62). Par ailleurs, nous avons confié certains enregistrements de données langagières à des enquêtés ou à des informateurs afin d'éviter les effets négatifs du « paradoxe de l'observation » dont parlait Alain Trognon, sur les données obtenues. En effet, pour Trognon, les personnes concernées par une recherche savent le plus souvent qu'elles sont en situation d'observation et « (...) ne parlent ni ne se comportent comme elles le feraient d'habitude entre elles » (Trognon, 2000 : 9). De la sorte, le fait d'être sujet à l'observation n'est pas neutre et n'engendre pas toujours des communications naturelles, car le locuteur aura en tête d'une manière permanente un souci de correction du langage. Ainsi, notre présence aurait pu entraîner le biais de réponses à cause d'un désir de conformisme à l'idéologie et à la position du chercheur. À l'issue du travail de terrain, nous avons obtenu un corpus de cent quarante-six (146) pages dont cent quinze (115) pages de corpus conversationnel où des élèves et étudiants, en groupe de quatre (04), discutent de thèmes diversifiés tels que la grève des enseignants du moyen-secondaire, le comportement des filles à l'école et à l'université, le mariage précoce, le mariage forcé, etc., et trente et une (31) pages d'*interviews* lors desquelles l'enquêteur sollicite le discours épilinguistique des élèves et des étudiants.

⁸ Ce privilège est toujours accordé au français. L'on ne peut émarger au budget de l'Etat que si l'on est agent avec pour condition la maîtrise du français.

Évidemment, il n'existe pas de méthode type, idéale de recueil de données linguistiques, sur laquelle tous les chercheurs s'accordent pour en faire la méthode. Chacune des méthodes a des avantages, mais également présente des limites. Les méthodes de l'observation directe et de l'observation indirecte par *interview* par exemple présentent l'inconvénient de ne pas livrer un discours naturel, la pratique langagière quotidienne des locuteurs, mais plutôt un discours revu et corrigé, à cause de la présence de l'interviewer. Voilà pourquoi nous avons diversifié les méthodes de collecte de données.

2. Situation sociolinguistique du Sénégal

Au Sénégal, le français est encore⁹ langue de l'administration écrite, mais subit la rude concurrence de la langue wolof dès qu'il s'agit de la communication orale entre membres de l'administration. Le mobile de ce fait nous est indiqué par Khadimou Rassoul Thiam qui, observant les pratiques linguistiques des Sénégalais en milieux administratifs, conclut ce qui suit : « Dans l'administration sénégalaise, les administrateurs et les fonctionnaires n'utilisent le français que dans des cadres formels et protocolaires quand ils veulent notamment incarner une certaine autorité » (Thiam, 2016 : 198). Par ailleurs, dans les médias publics et privés (radios, télévision, presse), et surtout dans la « presse parlée », le wolof s'empare de la part du lion. Beaucoup d'émissions, de magazines, d'« Éditions Spéciales » etc. sont faits ou bien en langue nationale, ou bien en français et en langue nationale, le wolof étant la langue nationale la plus employée dans cette circonstance (cf. Diouf, 2019 et 2023).

Le Sénégal, comme beaucoup d'autres États africains à l'instar du Mali, se caractérise par une distorsion importante entre les statuts et les corpus du français et de la langue véhiculaire majoritaire, ici le wolof. Le français se caractérise par un statut très élevé et un corpus relativement faible : langue officielle, il n'était parlé que par environ 10% des locuteurs (Gontier D., 1979 : 6 ; Calvet, 2002 : 73), et est parlé aujourd'hui par 26% des Sénégalais, selon le Rapport 2018 de l'*Observatoire de la Langue Française*¹⁰. En revanche, le wolof est marqué par la situation inverse : un statut peu élevé et un corpus dynamique (plus de 90% des Sénégalais comprennent et parlent wolof (Ndao, 1996 ; Ly, 2008 ; Versluys, 2009 ; Diouf, 2011).

La situation linguistique du Sénégal est alors différente de celles des pays du Maghreb où, après l'indépendance, chaque État a tenté une *politique d'arabisation* qui a consisté à remplacer la langue française par la langue arabe, aussi bien au statut officiel que dans les usages linguistiques et les politiques linguistiques éducatives. Cette attitude linguistique à l'égard du français avait pour motivation « un souci de récupération d'une personnalité propre » (Gilbert Grandguillaume, 1983 : 9), laquelle personnalité serait perdue par l'adoption du français comme langue officielle, de l'administration, de l'enseignement, etc. L'idée fut d'exprimer la culture, la religion et l'identité des citoyens des pays du Maghreb par la langue arabe, autrement dit, après l'indépendance politique, d'accéder à une décolonisation et à une indépendance culturelle et identitaire. Car « La langue n'est pas seulement un outil pour communiquer, elle est aussi le lieu où l'homme repère son identité » (Grandguillaume G., 1983 : 23), qu'elle soit sociale, religieuse, culturelle ou autre. Ici, il s'agit de l'identité religieuse, car l'arabe est considéré comme la langue de l'Islam et du Coran, tandis que le français serait une langue du colonisateur et, partant, du

⁹ Dès l'accès du Sénégal à l'indépendance, le français fut la langue de promotion sociale, la langue des communications écrites et orales au sein de l'administration. Mais, de nos jours, cette situation a changé.

¹⁰ Source : "La langue française dans le monde 2022", <https://www.francophonie.org/senegal-984>

Christianisme. Ainsi, il y a derrière l'arabe un ensemble de représentations qui expliquent un rapport d'attachement fort à son égard. Par contre, les représentations nourries à l'encontre du français, langue du colonisateur et résidu de la domination coloniale avec tout ce que cela implique comme mauvais souvenirs, justifient le rapport de répulsion que les Maghrébins ont vis-à-vis de cette langue.

L'*environnement linguistique* du Sénégal manifeste également une situation de coexistence, de cohabitation et d'influence réciproque entre le français et les langues locales du Sénégal. Nous empruntons ici à Louis-Jean Calvet sa conception de ce terme. Pour Calvet en effet,

Lorsque l'on se promène dans les rues d'une ville, que l'on arrive dans un aéroport, que l'on allume un poste de télévision dans une chambre d'hôtel, on reçoit immédiatement un certain nombre d'informations sur la situation linguistique à travers les langues utilisées dans l'affichage, la publicité, les émissions de télévision, les chansons, etc. Mais en même temps, lorsque l'on étudie de près une situation sociolinguistique, que l'on connaît bien les langues et les variantes linguistiques en présence, on se rend compte que beaucoup d'entre elles n'apparaissent pas dans ces médias.

C'est cette présence ou cette absence des langues, sous leur forme orale ou écrite, dans la vie quotidienne que nous appelons environnement linguistique. (...) (Calvet L.-J., 1996b : 52).

Ainsi considéré, l'*environnement linguistique* du Sénégal offre une boîte à idées sur *la vie des langues* au Sénégal. Il joue un rôle déterminant dans le type de rapport entre les langues du Sénégal. Le français, le wolof – et dans une moindre mesure le pulaar et l'arabe – rythment le quotidien, à travers un choix linguistique et des pratiques discursives des locuteurs. Français et wolof, sous forme de bilinguisme, dominent les communications dans tous les secteurs de la vie active et à l'occasion de toutes les situations de communication. Le français domine à l'écrit, tandis que le wolof règne en maître à l'oral. En revanche, le pulaar et l'arabe s'accaparent certaines circonstances telles que des émissions quotidiennes à la radio et à la télévision (pulaar et arabe), les prêches religieux musulmans (arabe), etc. Le sereer, le joola, le soninké, le mandingue, le balant et le mancagne, quant à eux, occupent une faible parcelle des émissions radiophoniques et télévisuelles, mais aussi des prêches religieux musulmans (pulaar, mandingue, soninké, balant, sereer). En apparence, cet état de fait masque le conflit linguistique entre français et langues locales, même s'il est admis que le contact de langues entraîne un conflit linguistique (Dialo, 2008), s'il ne mène pas à la « guerre des langues » (Calvet Louis-Jean, 1999). Même s'ils sont partenaires (Abdou Diouf in Ndiaye Corréard G., 2006), français et langues locales du Sénégal se bousculent pour exprimer le quotidien sénégalais : la vie religieuse, la culture traditionnelle, la modernité, l'actualité politique, sociale, sanitaire, etc.

Cette situation, *in vivo*, est très riche d'enseignements. Elle manifeste un écart considérable entre les pratiques et les décisions politiques prises sur les langues en contact. Le wolof par exemple qui jouit d'un usage très dynamique et, donc, est accepté par les Sénégalais comme langue d'une grande utilité sociale, ne bénéficie pas d'un statut privilégié. Il ne bénéficie pas du statut plus favorable de langue officielle, alors qu'il est la seule langue locale du Sénégal qui apparaît sur les affiches publicitaires (le français y est présent certes, mais est langue seconde au Sénégal), les écriteaux sur les murs (ici avec l'arabe qui est langue étrangère) qui s'adressent à tous, Sénégalais comme Étrangers. Il est et demeure tout simplement langue nationale comme, du reste, le sereer, le joola, le pulaar, le soninké et le mandingue qui ne sont pas des langues véhiculaires.

Dès lors, la tendance dynamique du wolof observée au Sénégal depuis les années 1990 (Dumont et Maurer, 1995 : 55-56 ; Daff, 1998) ne cesse de croître, mais n'a pas encore abouti « ... à une revalorisation effective des langues nationales » (Daff, 1998) et singulièrement du wolof. Cet usage de plus en plus dynamique du wolof au détriment des autres langues sénégalaises, est la preuve manifeste de ses fonction et position de première langue véhiculaire du Sénégal. En effet, le wolof est utilisé par des Sénégalais « ... libérés de toute contrainte normative acceptant d'en pratiquer une forme abâtardie, aux yeux des puristes » (Dumont, 1990 : 24). Mieux, la wolofisation observée au Sénégal est une « wolofisation par le bas » au regard de la distinction faite par Smith (2003 et 2010) entre « wolofisation par le haut » et « wolofisation par le bas ». Pour Smith en effet, la « wolofisation par le haut » renvoie à une

Wolofisation consciente et délibérée, conduite par le pouvoir, qui serait une wolofisation formelle, comme il y eut eu, en d'autres temps, la « russification », la « francisation », l'« arabisation » ou la « turquification ». Cette wolofisation délibérée, tendant à favoriser un groupe ethnoculturel donné par l'imposition de sa langue écrite et/ou de ses références culturelles, entre dans le cadre des « nationalizing practices » analysées par Brubakers (1996). (Smith, 2003 et 2010).

La « wolofisation par le bas » quant à elle, est un « processus social largement involontaire et spontané, une wolofisation sociale et informelle, populaire, qui correspond aux progrès de la langue wolof orale et/ou du modèle culturel wolof au sein de la population sans qu'une quelconque institution ne l'impose. » (Smith, 2003 et 2010). Effectivement, la wolofisation observée au Sénégal n'est nullement planifiée par l'État ; elle émane des pratiques spontanées des locuteurs-citoyens sénégalais qui imposent et s'imposent le wolof dans leurs pratiques quotidiennes. Même à l'écrit où les langues locales sénégalaises sont presque absentes, le wolof s'incruste dans quelques rares domaines tels que la presse dont une observation a révélé et révèle encore un processus de « wolofisation » lente (Kébé, 2011 : 61) et les médias audiovisuels, surtout privés, où le wolof s'est imposé depuis la décennie 1990¹¹. Or, malgré ce dynamisme avéré du wolof et la revendication en sourdine de chercheurs linguistes (Diouf, 2019 et 2025), le décideur politique sénégalais n'a pas encore daigné promouvoir cette langue véhiculaire au statut de langue officielle.

3. Situation du français au Sénégal

3.1. Les usages linguistiques en milieux scolaires et universitaires

Une langue, en situation de contact, reçoit souvent des autres langues : elle a du mal à résister à l'apport des langues et cultures avec lesquelles elle se trouve en coprésence. C'est cela qui conduit aux phénomènes d'emprunts, d'interférences linguistiques, de mixtes linguistiques, etc. De ce fait, le français parlé au Sénégal alterne-t-il avec les – ou emprunte-t-il aux autres – langues avec lesquelles il est en contact ? Si alternances et/ou emprunts il y a, quelle en est la motivation ? S'agit-il d'une nécessité de la communication (afin de combler un manque terminologique, lexical, etc.) ou d'un luxe (pour émailler le discours) ?

¹¹ Dans sa thèse soutenue en 2011, Abou Bakry Kébé a suffisamment démontré comment, avec l'arrivée des radios privées au Sénégal à partir de 1994 avec Sud FM, les responsables de ces médias ont fait du wolof leur principale langue d'émission, de diffusion, du fait de leurs lignes éditoriales respectives et de leurs principales cibles ; leurs antennes régionales fonctionnant comme des radios communautaires à cible locale.

Les élèves et étudiants, bien que locuteurs non natifs pour l'essentiel, ont tout de même appris le français à l'école et par d'autres voies non formelles telles que la rue, la télévision, la radio, etc. Cela fait qu'ils ont appris les fondamentaux linguistiques qui permettent de parler le français. Or, une immersion linguistique dans leur groupe, nous a permis de formuler l'hypothèse selon laquelle leur langage est d'un niveau mésolectal¹², voire basilectal¹³.

Le français, jusqu'à une date très récente, a été le plus souvent considéré comme la propriété jalousement gardée des Français de l'Hexagone, et peut-être dans une moindre mesure de l'élite intellectuelle francophone sénégalaise. Il était – et est encore bien souvent – enseigné avec un respect rigoureux de ses normes scolaire et académique. Les travaux faits sur l'enseignement du français au Sénégal, surtout sur l'enseignement élémentaire, sont révélateurs d'un certain purisme de la langue souhaité par les politiques sur l'éducation. Cela instaurait une politique « protectionniste » de la langue française. Les conséquences d'un tel état d'esprit étaient que la langue se fermait aux influences extérieures, qu'elle avait du mal à se renouveler, bref qu'elle risquait de perdre les qualités qui font d'elle une langue vivante et adaptée aux besoins de la société sénégalaise qui doit ou désire l'utiliser (Blondé J., 1975b : 2). Or, selon Jean Pierre Makouta-Mboukou, cette situation sociolinguistique doit être révolue. Pour lui en effet : « Il ne faut pas que les négro-africains soient de purs et devins consommateurs de la langue française ; il faut qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser » (Makouta-Mboukou, 1973 : 165). Effectivement aujourd'hui, le français est accepté par les Sénégalais comme *leur* langue à un titre ou à un autre. *Seule* langue d'ouverture transnationale et *seule* langue officielle du Sénégal, il ne peut plus être cloisonné dans un purisme révélateur du trait de caractère d'une langue non vivante. Non seulement le français n'est plus seulement une propriété des Français de l'Hexagone, mais aussi il n'est plus la langue de l'élite intellectuelle sénégalaise. Il est *une langue de Sénégalais*¹⁴ qui en sont *copropriétaires*. De ce fait, il s'enrichit et se colore au contact des langues et cultures sénégalaises. Cela a donné naissance à un langage français du Sénégal influencé par les réalités et cultures locales. Et c'est ainsi – et ainsi seulement – qu'il parvient à répondre de façon efficiente aux besoins d'expression et de communication propres aux locuteurs sénégalais (Blondé J., 1975b : 3). De même, les langues premières des locuteurs, leurs professions, leurs milieux sociaux d'origine ou leurs milieux sociaux de vie, leurs niveaux d'instruction, conditionnent pour une large part la forme et le contenu des messages formulés et des idées avancées sur les pratiques langagières. Dans cette situation de coexistence de langues, le phénomène de mélange des langues sous les formes de l'alternance et de l'emprunt est fort dynamique. Les écoutes-observations auxquelles nous sommes livrés depuis près de deux décennies¹⁵ ont fait état d'un wolof fortement

¹² Selon Dubois et al. (2002 : 298), « Dans un continuum, le mésolecte est un système plus ou moins identifiable, distinct de l'acrolecte et du basilecte ».

¹³ Selon Dubois et al. (2002 : 63), « Le basilecte est la variété autochtone la plus éloignée de l'acrolecte. Aux Antilles françaises, c'est le "gros créole" ou "créole bitako" qui constitue le basilecte ».

De son côté, l'acrolecte est défini comme suit : « Dans les situations de continuum, l'acrolecte est une variété ou système linguistique considéré par les membres de la communauté comme le plus élevé et pouvant de ce fait se fondre souvent avec la norme ou même une surnorme. Dans le continuum créole martiniquais ou guadeloupéen, l'acrolecte est représenté par la forme locale la plus proche du français métropolitain. L'acrolecte s'oppose au basilecte et au mésolecte » (Dubois et al., 2002 : 13).

¹⁴ Selon le Rapport 2018 de l'*Observatoire de la Langue Française*, 0,6% des Sénégalais ont le français pour langue maternelle. Source : "La langue française dans le monde 2022", <https://www.francophonie.org/senegal-984>

¹⁵ Depuis 2005, nous nous livrons à des séances d'observations, d'enquêtes et de collectes de données auprès de jeunes Sénégalais en situation d'interactions langagières, pour les besoins de recherches de thèse de doctorat de 3^{ème} cycle (soutenue en 2011) et de doctorat unique (en phase de finition).

influencé par les autres langues en présence, surtout le français, l'anglais, l'arabe et le pulaar. Un énoncé récurrent dans des propos de jeunes en situation informelle de communication et que nous avons entendu chez un étudiant¹⁶, est le suivant : « boy / kaay ñu dem gallé waay ». Or, dans ce propos, trois langues surgissent : l'anglais (boy), le wolof (kaay ñu dem) et le pulaar (gallé). Les interactions quotidiennes de ces jeunes, en français ou en langues locales, donnent à voir alors des mixages linguistiques. Elèves et étudiants pratiquent des langages métissés, au point que l'alternance multi-codique est devenue chez eux une habitude langagière qui assume plusieurs fonctions parmi lesquelles l'expression de l'identité urbaine. Cet énoncé hybride, composite, caractéristique de l'urbanité, est formé ainsi de termes et expression anglais, pulaar et wolof, manifestant alors la compétence de l'énonciateur en ces trois langues. Cette constatation confirme le propos de Maurice Houis qui estime que

Quiconque a voyagé en Afrique est frappé par le fait que, dans les lieux de concentration démographique, traditionnels ou récents, nombreux sont les locuteurs à même de communiquer dans deux langues africaines, voire trois, ou plus, et éventuellement en français et en anglais. C'est un fait brut d'observation qui ne permet pas d'induire quoi que ce soit sur la compétence des locuteurs dans chacune des langues employées, mais seulement de constater l'aisance de leur adaptation à des situations pluriculturelles de contact (Houis, 1971 : 148).

Appelé alternance multi-codique, ce procédé communicatif réside dans le passage d'une langue à d'autres. Ce phénomène langagier est une réalité dans les conversations quotidiennes des élèves et étudiants sénégalais en milieu urbain, et même en milieu rural. En effet, caractéristique du langage urbain, et spécifiquement du langage urbain des jeunes, l'alternance multi-codique s'invite dans le discours des élèves et étudiants de milieux ruraux qui ont effectué un séjour en milieu urbain, une fois de retour au village¹⁷. Elle permet au locuteur de montrer qu'il a effectué un séjour en ville, qu'il est au diapason de la modernité, qu'il comprend et parle plusieurs langues. Dès lors, elle manifeste des compétences plurilingues, un art de la communication, mais aussi des faits sociologiques et sociolinguistiques tels que la mobilité des jeunes qui les met en contact avec d'autres langues et cultures, la scolarisation des locuteurs en français, en anglais et en toute autre langue alternée, la situation de diglossie dans laquelle se trouvent les langues alternées, le plurilinguisme des locuteurs en alternance, etc.

D'ailleurs, l'emploi d'un wolof pur serait rare et même difficile voire impossible chez les élèves et étudiants sénégalais. Mieux, les pratiques monolingues wolof seraient devenues recherchées. Chez les Sénégalais, « ... les allusions à la langue pure, idéale notent indéfiniment la référence diatopique à la langue de la ruralité, opposée à celle de l'espace urbain lieu de « déperdition » ou « d'abâtardissement linguistique » (Ndao, 1990) » (Ndao et Kébé, 2010 : 18). Une écoute attentive des pratiques de ces jeunes en langues premières, a révélé qu'ils ont recours parfois au lexique du français pour désigner des réalités étrangères à la civilisation africaine. Dans ce sens, nous avons entendu des unités lexématiques telles

¹⁶ Ce propos a été entendu et saisi au vol chez un étudiant de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en octobre 2024. Mais il n'a pas été enregistré et transcrit. Cet énoncé est aussi récurrent à d'autres circonstances de communication : oral d'étudiants, de jeunes pêcheurs, de jeunes élèves, etc.

¹⁷ Quelques observations de locuteurs en milieu rural (Nianing, village du département de Mbour dans la région de Thiès au Sénégal) pendant des périodes de grandes vacances, permettent de l'affirmer. Ces observations qui fonctionnent comme des pré-enquêtes puisque non systématisées (seulement faites à des occasions), permettent d'avoir une idée de cette réalité linguistique.

que « pain au lait », « pompi terre », « sarbette », « affaires », etc. employées lors d'interactions verbales en sérère ou en wolof (cf. Diouf, 2021). Lexies d'origine française, ces unités ont subi ou pas des déformations phonologiques ou morphosyntaxiques, afin de rendre compte de réalités importées d'Occident. La réalité dénommée par le lexème composé « pain au lait » par exemple, emprunté au français par une élève sénégalaise, est référencée hors de la culture sérère en général, et villageoise en particulier. En effet, le *pain au lait* est une réalité citadine au Sénégal. De surcroît, c'est un élément de la culture occidentale en général, et française en particulier. De sorte que cette élève sérère de l'école Sacré Cœur de Nianing¹⁸, vivant en milieu semi-rural, n'a pas, dans son vocabulaire, une lexie de la langue sérère qui désigne le *pain au lait*, et ne peut évoquer la réalité en question qu'en ayant recours à l'emprunt de mot. Il s'agit alors d'un *emprunt par nécessité* puisque, selon Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé,

Les langues locales ont donc naturellement fait appel aux termes français à chaque fois que référence est faite à des notions en rapport avec des réalités (étrangères au milieu) dans la mesure où ces langues n'étaient pas préparées à l'expression de celles-ci (Fishman, 1971 ; Ndao, 1990) (Ndao et Kébé, 2010 : 18).

De même, le français parlé de ces jeunes du Sénégal porte les empreintes de langues comme le wolof et l'anglais, et dans une moindre mesure l'arabe lorsqu'il s'agit d'évoquer des faits religieux musulmans. Dans le langage des Sénégalais en français, l'on note l'existence d'un fonds lexical ou affixal wolof. Ainsi, il fait état de « sénégalismes » qui se manifestent par des emprunts lexicaux, des calques sémantiques et syntaxiques, des interférences lexicales et stylistiques, entre autres. L'énoncé suivant tiré d'un propos d'étudiant illustre cet avis :

- « ... ce qui les ambitionne **moom** c'est avoir un boulot » (Corpus Étudiants¹⁹, Corpus Oral n°3, Locuteur L10, p. 10).

Dans ce propos où il est question des causes et conséquences de l'émigration clandestine de jeunes Sénégalais, l'étudiant L10 fait un emprunt à la langue wolof (**moom**) lors d'une communication en français.

L'emprunt (**moom**) est récurrent dans les pratiques du français par des Sénégalais. Étudiant le code-switching wolof-français en milieu urbain, Ndao (1996) relève ce vocable (ainsi que d'autres) qui sert d'élément switchant. Pour Ndao en effet,

... "man", "yow", "moom" viennent fréquemment renforcer le sujet énonciatif "je", "tu", dont la charge expressive est jugée insuffisante pour restituer l'effet d'emphase désiré.

Dans un contexte conversationnel, il s'agit pour le locuteur d'une forme particulière de l'insistance qui associe l'acte verbal au gestuel servant à s'auto-désigner (placer sa main sur sa poitrine vigoureusement) (Ndao, 1996 : 262).

Effectivement, les exemples donnés par Ndao et le geste qui les accompagne (décrit par Ndao sous la forme « placer sa main sur sa poitrine vigoureusement »), confirment la valeur expressive de ce vocable.

¹⁸ Nous avons transformé une situation ordinaire d'attente de nos enfants à la descente de l'école à 13h, en situation d'enquête et d'observation. L'école Sacré Cœur est une école élémentaire privée de Nianing, un village du département de Mbour, région de Thiès au centre-ouest du Sénégal.

¹⁹ Nous avons recueilli des conversations d'étudiants en *focus group* où ils discutaient de sujets variés tels que l'émigration clandestine, la grève des enseignants, le comportement des étudiants en classe, etc. Ce corpus, déjà validé par notre professeur encadrant Papa Alioune Ndao, est recueilli pour les besoins d'une thèse de doctorat unique en phase de finition.

Toutefois, dans la situation d'énonciation et la structure syntaxique où nous avons observé ce lexème wolof dans un propos en français, il fonctionne plutôt comme embrayeur du discours, dans la mesure où il accentue la fluidité discursive. Il a la valeur lexico-sémantique de *quand même, en fait, en réalité*. La position syntaxique du lexème (après le verbe) et l'absence d'auto-désignation du sujet parlant, laissent paraître le désir de fluidité du discours.

De même, l'énoncé suivant tiré d'un propos d'élève s'inscrit dans la même perspective d'emprunt :

- « ... y a certaines personnes qui se sert des réseaux sociaux pour être célèbres / des demandes d'amis j'accepte j'accepte comme ça je vais être célèbre / je vais avoir des vues / des likes » (Corpus Élèves²⁰, Corpus Oral n°25, Locuteur E54, p.100).

Ici également, comme du reste dans des propos de beaucoup d'étudiants et d'élèves en particulier et de jeunes en général, un mot d'origine anglaise s'invite lors d'une prise de parole en français. Ce mixage linguistique est récurrent dans les pratiques langagières des élèves sénégalais. Souvent emprunté à l'anglais par des locuteurs en communication en langues premières (wolof, sérère, diola, etc.), ce terme anglais connaît une fréquence élevée dans les discours en langues locales du Sénégal. De ce fait, une habitude langagière en langues premières est transférée en pratiques du français par le phénomène du/de l'(*ré ?*)*investissement lexical*. Cet emprunt constitue alors un emprunt aux langues locales des élèves plutôt qu'un emprunt à l'anglais. Ou du moins, il s'agit d'un *emprunt indirect* à l'anglais par l'intermédiaire des langues locales.

Enfin, si élèves et étudiants font des emprunts lexicaux lors de leurs communications en français, ils opèrent aussi des emprunts syntagmatiques. L'énoncé suivant tiré d'un propos d'étudiant le confirme :

- « ... vous voyez le directeur du COUD Cheikh Oumar Hann il prévoit dès samedi **incha allah** un concert avec Youssou Ndour à Ndoum » (Corpus Élèves, Corpus Oral n°18, Locuteur L43, p. 76)

Dans ce propos en français d'un étudiant, nous répertorions la lexie syntagmatique « incha allah » qui n'est pas d'origine française. Celle-là, fort récurrente dans les usages oraux d'étudiants mais aussi dans ceux de personnes plus âgées, crée un mixage linguistique par l'intrusion d'un syntagme arabe dans le français parlé du locuteur. En français, *incha allah* peut se traduire par *Plaise à Dieu*.

Ainsi donc, si cette lexie syntagmatique est du français, elle relève du français parlé en Afrique. D'origine arabe, elle est plutôt empruntée au wolof parlé du Sénégal. Certes, cet étudiant ainsi que beaucoup de Sénégalais qui emploient ce syntagme ne sont pas arabophones (il est vrai que nous n'avions pas prévu d'enquêter sur les langues comprises par les étudiants ; ce qui est une insuffisance de notre travail d'enquête). Mais, ils les entendent de façon très fréquente dans des propos en langue wolof de beaucoup de Sénégalais. Mieux, nos observations quotidiennes des communications sociales nous ont permis d'entendre très souvent ce syntagme de Sénégalais non arabophones, surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer des faits de culte musulman. L'emprunt syntagmatique relevé ici serait alors fait à la langue wolof, même si la lexie est d'origine arabe. Il s'agit dès lors d'un

²⁰ Nous avons recueilli des conversations d'élèves en *focus group* où ils discutaient de sujets variés tels que l'émigration clandestine, la grève des enseignants, le comportement des étudiants en classe, etc. Ce corpus, déjà validé par notre professeur encadrant Papa Alioune Ndao, est recueilli pour les besoins d'une thèse de doctorat unique en phase de finition.

emprunt indirect à l'arabe, le wolof étant simplement langue intermédiaire pourvoyeuse d'emprunt.

L'on constate en observant le lexique emprunté à l'arabe, qu'il relève surtout du domaine de la religion musulmane. Une lecture globale de notre corpus oral révèle qu'il s'agit essentiellement de termes et expressions qui évoquent des faits de cultes musulmans : école coranique, maître d'école coranique, élève d'école coranique, prières musulmanes, jeûne musulman, etc. Ayant appris toutes ces réalités en arabe, beaucoup de Sénégalais, même s'ils connaissent les équivalents en wolof et/ou en français, préfèrent emprunter à l'arabe pour dénommer des faits de cultes musulmans.

Ce comportement linguistique a pour motif de chercher à faire religieux, à procéder à une auto-identification arabisante et musulmane dans un contexte où l'identité musulmane est fortement valorisée²¹. En effet, l'islamisation achevée du Sénégal et le prestige social qu'offre une bonne maîtrise de l'arabe (qui fait musulman au Sénégal) expliquent la quête d'emprunts lexicaux et syntagmatiques à l'arabe auxquels s'adonnent des Sénégalais qui n'ont pourtant pas une maîtrise avérée de la langue arabe.

Le recours à des formes lexicales et langagières hybrides wolof-français s'explique par la place de ces deux langues dans la vie linguistique du Sénégal. En position de variété haute dans la diglossie 1 français-wolof, le français se trouve parfois dans des situations de devoir exprimer des réalités qui relèvent de domaines traditionnels et/ou purement sénégalais. Dans de pareils cas, il pourra faire convenablement cas desdites réalités en « se tropicalisant », en se colorant, en se sénégalisant. Un recours à l'emprunt aux langues sénégalaises, et particulièrement à la langue wolof, à l'alternance lexicale ou à l'alternance de langues, ou encore aux code-switching ou code-mixing, aidera à rendre compte de ces réalités locales.

De ce fait, le contact avec les langues africaines du Sénégal et les réalités socioculturelles locales a favorisé un enrichissement lexical et syntagmatique du français du Sénégal, à travers le phénomène de « tropicalisation », de « naturalisation »²² (Diouf Abdou, préface de Geneviève Ndiaye-Corréard (dir.), 2006 : 5) et d' « acclimatation »²³ (Calvet Louis-Jean, 2002 : 167) de ce langage.

La coexistence entre le français et les langues africaines du Sénégal a ainsi donné naissance à des langages hybrides, à travers des lexies et des structures linguistiques composites. Beaucoup de locuteurs sénégalais, lors de leurs communications en français ou en wolof par exemple, emploient des lexies et des structures qui appartiennent à deux ou plusieurs langues.

Si l'alternance (codique ou multi-codique) est fréquente dans le discours de ces jeunes en milieu urbain et, mieux, est partout observable (Papa Alioune Ndao, 1992), c'est que les jeunes Sénégalais sont plurilingues. Cela se comprend si l'on sait que le locuteur sénégalais qui vit en milieu rural ou semi-rural est plurilingue. Il a d'abord une première

²¹ Au Sénégal, l'Islam est la religion dominante et environ 95% de Sénégalais seraient musulmans.

²² Selon Abdou Diouf, le français du Sénégal porte « la marque de l'histoire nationale » avec par exemple l'empreinte des spécificités géographiques, botaniques, géologiques propres au Sénégal ou encore, à travers emprunts et calques aux langues sénégalaises. De ce fait, il est adapté par les Sénégalais de façon à exprimer leur univers, leur vision du monde et leurs réalités quotidiennes.

²³ Pour Louis-Jean Calvet, le français a subi en Afrique en général et au Sénégal en particulier une véritable adaptation voire une *acclimatation*. Il y aurait *acclimatement* « lorsqu'une espèce animale ou végétale déplacée survit dans son nouveau milieu, mais ne s'y reproduit pas » et *acclimation* « lorsqu'elle y survit et s'y reproduit ». Or, au Sénégal, l'usage de cette langue génère de nouveaux mots hybrides, soit à radical français et à désinence wolof, soit à radical wolof et à désinence française. De ce fait, une forme locale de cette langue apparaît lentement.

langue avant d'acquérir une deuxième langue à l'école par le biais de la scolarisation. Ce qui fait de lui un locuteur bilingue. Si ensuite il va en migration (en ville ou en un village plus étendu) pour une raison ou une autre et qu'il a une langue première différente de celle de son nouveau milieu de vie, il est obligé d'apprendre cette langue véhiculaire du milieu (le wolof ou une autre langue véhiculaire régionale) afin d'intégrer ce milieu (urbain ou semi-urbain). Ce qui lui donne une compétence en trois langues. Et si en plus de celles-ci, d'autres occasions (cohabitation, nécessité d'intégration sociale, etc.) le poussent à apprendre une ou d'autres langue(s), il devient plurilingue. Car en contexte urbain ou semi-urbain, le locuteur sénégalais est appelé, pour les besoins de ses communications quotidiennes, à employer tantôt sa langue maternelle tantôt celle de la communauté voisine. De ce fait, les voyages fréquents (à l'intérieur ou à l'extérieur du Sénégal) et la vie urbaine ou semi-urbaine favorisent le plurilinguisme du locuteur par nécessité. Et de retour en milieu rural, il peut faire des alternances afin de montrer ses compétences plurilingues, son urbanité à ses interlocuteurs (amis, voisins, etc.) restés au village et qui n'auraient pas ces compétences plurilingues. Ainsi, l'alternance est la conséquence de l'influence du milieu social dans lequel les individus vivent et entretiennent des relations (Pépin Faye, 2008).

Il résulte alors de la cohabitation des langues une interpénétration et une influence mutuelle des langues, surtout du français et du wolof. Néanmoins, la réciprocité des influences est déséquilibrée. Étant donné que le français est contrôlé et ses normes surveillées, alors que le wolof ne l'est pas (parmi tant d'autres causes), le premier influence considérablement le second.

3.2. Les choix linguistiques en milieux scolaires et universitaires

Si les pratiques langagières des élèves et étudiants du Sénégal sont dominées par le français et le wolof, leurs choix linguistiques en milieux scolaires et universitaires portent aussi le plus souvent sur ces deux langues. Le propos suivant tenu par un enseignant de l'UCAD²⁴, de groupe social joola, lors d'une *interview*, fait état de choix linguistiques en contexte universitaire portés sur ces deux langues et, dans une moindre mesure, sur sa première langue joola :

Alors le français je le parle que ce soit en classe / euh dans les cours dans les salles de classe // euh avec des collègues lors des rencontres / avec des collègues dans les discussions // le wolof je le parle euh dans la discuss- dans les discussions courantes / avec des amis avec certains parents / avec certaines des connaissances dans la rue // on parle plus wolof // et le diola je le parle à la maison / avec la famille avec les enfants pour pour leur apprendre cette langue-là // on le on le je le parle quand on a on reçoit un hôte à la maison qui vient du village / on le parle souvent aussi entre collègues qui viennent de Casamance pour un peu marquer notre identité // on le parle on parle diola pour juste montrer notre appartenance quoi (Interviews, Locuteur PU2, p. 142).

À la question portant sur les langues parlées et les circonstances d'emploi de chacune de ces langues, ce jeune universitaire dit parler plus souvent français et wolof en contexte universitaire, mais choisit parfois, bien que rarement, le joola à l'université. Cette langue (joola) est plutôt plébiscitée en contexte familial avec les enfants et les parents joola en séjour à la maison, et est moins parlée à l'université ou ailleurs, avec des collègues joola originaires du même terroir que lui. De ce fait, cette langue locale constitue un vecteur d'expression de son identité culturelle et linguistique.

²⁴ UCAD = Université Cheikh Anta Diop de Dakar

En fait, les choix linguistiques en contexte universitaire sont variés, en fonction de la cible de la communication et de l'interlocuteur. Les locuteurs mettent à profit leur plurilinguisme pour s'adresser à l'interlocuteur. Et la motivation qui préside à cette attitude linguistique est exprimée par Marie Louise Moreau et Ndiassé Thiam dans la conclusion d'une étude portant sur les stratégies de communication et les attitudes linguistiques des Manjak sénégalais. Pour Moreau et Thiam en effet,

La communication verbale étant une nécessité première pour l'insertion de tout individu, et de tout groupe, au sein d'une société, on comprend que la stratégie du multilinguisme soit largement développée au sein des groupes minorés : elle apparaît comme la plus apte à assurer à la personne une présence sociale à la fois autonome et non marquée, lui restituant une stature à l'image de celle qui est reconnue, sinon exigée, pour la plénitude de la personnalité dans une société donnée (Moreau et Thiam, 1999 : 104).

En insertion dans la communauté universitaire du Sénégal, des Sénégalais se livrent à un choix d'une des langues d'intégration sociale que sont le français et le wolof, qui sont les deux langues véhiculaires dans les milieux sociaux où évoluent notre population parente : à l'école et à l'université. Ces milieux se caractérisent par la complexité, car les dynamiques sociales se manifestent sous la forme de « ... rencontres entre individus aux pratiques langagières, aux histoires, aux savoirs et savoir-faire, aux visions sur le monde divers, agissant en partie grâce à la langue et sur la langue lors des interactions, dans des environnements toujours complexes, rarement monolingues » (Michelle Auzanneau, 2007 : 8)²⁵. Et dans la complexité ainsi décrite par Auzanneau, élèves et étudiants sont astreints à la gestion de la complexité des interactions sociales quotidiennes.

Par ailleurs, l'avis suivant d'un élève de Terminale, émis lors d'une *interview*, illustre l'idée de choix linguistique en contexte scolaire portés essentiellement sur le français et le wolof :

« **Enquêteur** : Bien / alors quand vous êtes à l'école vous parlez quelle(s) langue(s) ? / en classe / dans la cours de l'école ?

E15 : À l'école on parle couramment le français en classe / mais dans la rue / avec les copines on parle wolof.

Enquêteur : Donc quand vous êtes dans la cours de l'école vous ne parlez jamais français ?

E15 : Si // on parle français on parle plus souvent le wolof.

Enquêteur : Voilà merci Ndèye Amy Sow / merci. » (Corpus *Interview*, Élève Interviewée 5, p. 121).

Une analyse de cet échange entre cette élève et nous-même (enquêteur) révèle un aspect des dynamiques linguistiques en milieu scolaire sénégalais. Qu'il s'agisse d'un milieu urbain ou semi-urbain, deux langues dominant : le français (en classe) et le wolof (en classe et dans la cours de l'école). Du fait du multilinguisme en milieu scolaire, les élèves se livrent à une convergence vers le wolof, langue véhiculaire comprise et acceptée par tous comme langue de communication. Nos observations en milieux urbains (Dakar, Mbour, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, etc.) et semi-urbains (Nianing, Mballing, Tattaguine, Diouroup, Loul Sessène, Keur Madiabel, etc.)²⁶ corroborent cette idée d'une nette domination du wolof et du français en contexte scolaire sénégalais.

²⁵ Michelle Auzanneau (2007), Texte de présentation du 4^{ème} Colloque du Réseau Français de Sociolinguistique (RFS) intitulé "Faits de langues et de cultures dans la dynamique interactionnelle", p.7-14.

²⁶ Ces localités semi-rurales du Sénégal se situent dans trois régions : Thiès, Fatick et Kaolack.

Une analyse des choix linguistiques des élèves et étudiants en contextes scolaires et universitaires révèle que lesdits contextes sont complexifiés par « la dimension interculturelle des rencontres, la construction et l'expression de l'identité ou de l'altérité » (Auzanneau, 2007 : 8), mais aussi la volonté d'aller dans le sens de la dynamique de mondialisation d'une part, et le repli identitaire et le refus d'abandonner ses langues et cultures d'autre part. Cette complexité a conduit à la naissance et à la coconstruction d'une identité nouvelle : urbaine, moderne, neutre et valorisée par tous.

Les jeunes que nous avons ciblés présentent dès lors une situation sociolinguistique sous la forme d'un plurilinguisme. Chaque élève et/ou étudiant possède, dans son répertoire linguistique, plus de deux langues : sa langue maternelle (wolof, sérère, français, etc.), l'anglais appris comme *langue vivante 1*, *langue véhiculaire internationale*, *langue hypercentrale* (Louis-Jean Calvet, 2016 ; Caroline Narracci, 2019), et une langue vivante 2 (espagnol, arabe, portugais, etc.), langues dans lesquelles il possède telle ou telle autre niveau de compétence. Par exemple, les élèves et étudiants que nous avons interviewés disent parler trois langues (EI1²⁷ [sérère, français, anglais], EI3 [sérère, wolof, français], Et1²⁸ [wolof, manding, manjak], EtI2 [wolof, français, anglais], EtI4 [wolof, français, anglais]), quatre langues (EI2 [wolof, français, anglais, espagnol], EtI3 [sérère, wolof, français, espagnol], EtI6 [sérère, wolof, français, mankagne]), six langues (EtI5 [sérère, wolof, anglais, espagnol, poular, socé]). C'est dire que ces jeunes Sénégalais parlent trois ou quatre langues, et exceptionnellement moins de trois et plus de quatre langues.

Conclusion

Nous avons procédé à une étude empirique de la situation sociolinguistique observable en milieux scolaires et universitaires sénégalais en nous fondant sur des approches méthodologiques diversifiées et complémentaires qui ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

Les communications orales entre membres de l'administration sénégalaise (Thiam, 2016), les médias (Diouf, 2019 et 2023), le prêche religieux (étude en cours), l'environnement linguistique du Sénégal sont dominés par le français et le wolof. De même, une observation des milieux scolaires et universitaires révèle que le français et le wolof sont les langues les plus employées.

Toutefois, le français parlé des élèves et étudiants du Sénégal est un français métissé avec d'autres langues essentiellement le wolof, l'anglais et l'arabe. Par ailleurs, le wolof parlé par des élèves et des étudiants sénégalais porte les empreintes de langues en contact telles que le français, l'anglais, l'arabe. Leurs langages se caractérisent par des emprunts aux langues en coprésence et des alternances avec lesdites langues. Le principal mobile de cette situation des langues est que le profil sociolinguistique des locuteurs détermine leurs choix linguistiques et la forme de leur langage. Chaque locuteur choisit une langue qu'il comprend et dont la compréhension par l'interlocuteur est assurée. En outre, certains emprunts découlent d'une nécessité de la communauté : l'évocation de réalités étrangères à la civilisation africaine, lors d'une communication en langues locales, nécessite un recours à l'emprunt, si le terme n'existe pas en langues locales. Mais, d'autres emprunts et alternances ont pour motivation une expression de l'identité sociolinguistique du locuteur. Dès lors, le plurilinguisme est mis à contribution pour rendre compte du quotidien.

²⁷ EI1 = Élève interviewé 1 ; EI2 = Élève interviewé 2 ; etc. Au total, nous avons interviewé six élèves.

²⁸ EtI1 = Étudiant interviewé 1 ; EtI2 = Étudiant interviewé 2 ; etc. Au total, nous avons interviewé six étudiants.

Malgré cette position du wolof, la politique linguistique institutionnelle du Sénégal est favorable au français auquel elle attribue le statut de langue officielle – et seule langue officielle –, et défavorable au wolof et aux autres langues sénégalaises dont certaines ont le statut de langue nationale (22) tandis que d'autres n'ont aucun statut institutionnel (une vingtaine). Pourtant, les Sénégalais acceptent le wolof comme langue d'une grande utilité sociale et se le sont approprié à un titre ou à un autre.

Références bibliographiques et webographiques

- Auzanneau, M. (2007). Texte de présentation. *La mise en œuvre des langues dans l'interaction* : 7-14.
- Blondé, J. (1975a). *Analyse des résultats d'un premier essai de sondage sociolinguistique effectué en milieu lettré* = Collection *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 1*. Dakar : C.L.A.D.
- Blondé, J. (1975b). Première partie. Résultats d'un sondage sociolinguistique effectué en milieu analphabète. Collection *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 3*. Dakar : C.L.A.D.
- Blondé, J. (1975c). Deuxième partie. Résultats d'une série de tests linguistiques administrés au niveau du 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire. Collection *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 3*. Dakar : C.L.A.D.
- Blondé, J., Dumont, P. et Gontier, D. (1979). *Inventaire des particularités lexicales du français du Sénégal*, = Collection *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 5*. Dakar : C.L.A.D.
- Caitucoli, Cl. (1990). « Aspects du multilinguisme au Burkina Faso ». *Des Langues et des villes* : 163-177.
- Calvet, L.-J. (1987). *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Calvet, L.-J. (1996). *Les Politiques linguistiques* (Collection Que sais-je ?). Paris : P.U.F.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. (2016). *La Méditerranée : mer de nos langues*. Paris : CNRS Éd.
- Daff, M. (1995). *Le Français mésolectal oral et écrit au Sénégal : approches sociolinguistique, linguistique et didactique*. Dakar : U.C.A.D.
- Dialo, A. (2008). « Incidences orales et écrites du contact wolof-français au Sénégal ». *Sciences et Techniques du Langage 5* : 85-110.
- Diouf, Ng. (2019). « Problèmes linguistiques des états francophones et gestion du multilinguisme : le cas du Sénégal ». *Revue Algérienne des Sciences n°3, - B* : 61-69.
- Diouf, Ng. (2021). « L'intrusion du français dans le discours oral des Sénégalais en langues locales ». *Revue LIENS Nouvelle Série n°31 Volume 2* : 313-335.
- Diouf, Ng. (2023). « La Pandémie de Covid19 au Sénégal. Une occasion de manifestation des dynamiques sociolinguistiques dans les médias audiovisuels ». *Revue Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Série B : Sciences Humaines n°1-2 Tome LXI* : 247-269.
- Dumont, P. (1990). *Le Français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Dumont, P. et Maurer, B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris : Édicef/Aupelf.
- Gontier, D. (1979). *Contribution à une typologie des particularités lexicales du français au Sénégal* = revue *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 4*. Dakar : C.L.A.D.
- Grandguillaume, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Éditions Maisonneuve et Larose.

- Kébé, A. B. (2011). *Le Rôle des radios privées dans les dynamiques des langues en Afrique francophone (Sénégal). Interaction entre situation sociolinguistique et processus de création lexicale*. Rouen : Université de Rouen.
- Laroussi, F. (1997). « Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? ». *Plurilinguisme et identités au Maghreb* : 21-32.
- Mbaye, A. (1988). *L'enseignement de la grammaire française dans le second cycle des lycées* = revue *Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches* 6. Dakar : C.L.A.D.
- Narracci, C. (2016). « Louis-Jean Calvet. La Méditerranée : mer de nos langues ». *Notes de lectures. Langues, discours n°35*. Consultable à <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20250> (consulté le 28/11/2024) : 408-410.
- Ndao, P. A. (1990). « La question linguistique et le contexte sociopolitique ». *Langues et développement* : 437-447.
- Ndao, P. A. (1996). *Contact de langues au Sénégal. Étude du code-switching wolof-français en milieu urbain : approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Ndao, P. A. et Kébé, A. B. (2010). « Langues et médias au Sénégal. Une expérience de normalisation langagière par les journalistes des radios privées. Enjeux et limites ». *Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone Glottopol 14*. Consultable à <https://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté le 18 mars 2019) : 17-36.
- Ndiaye-Corréard, G. et al. (2006). *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*. Paris : Édition des archives contemporaines.
- Rapport (2018) de l'Observatoire de la Langue Française : "La langue française dans le monde 2022". Consultable à <https://www.francophonie.org/senegal-984> (consulté le 02 octobre 2025)
- Thiam, Kh. R. (2016). « Norme linguistique et altérité au Sénégal : d'une norme exclusive à une norme inclusive ». *Les Sciences sociales au Sénégal. Mise à l'épreuve et nouvelles perspectives* : 193-216.
- Trognon, A. (2000). « Le paradoxe de l'observation ». *Les Techniques d'enquêtes en sciences sociales* : 1-79.

DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE ET DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DES LANGUES AU BURKINA FASO : HERMENEUTIQUE DE LA CREATION DES SOUS-COMMISSIONS NATIONALES DE LANGUES NATIONALES

Awa 2ème Jumelle TIENDREBEOGO/SAWADOGO

Université Joseph KI-ZERBO

Londjité PALE

Université Joseph KI-ZERBO

Kodjo TETEKPOR

University of Health and Allied Sciences

Résumé

Le Burkina Faso a adopté une politique linguistique pluraliste qui prône la valorisation de toutes les langues nationales. C'est alors un travail gigantesque qui demande la participation de toutes et de tous. Pour mieux organiser la population dans "la bataille pour la valorisation des langues nationales", plusieurs actions ont été menées dont la création des sous-commissions nationales des langues nationales. Cependant, cette institution de langue, maillon important de la valorisation des langues nationales, rencontre d'énormes difficultés. C'est pourquoi l'on se demande quel est le mobile de la création des sous-commissions nationales de langues nationales dans la valorisation des langues nationales au Burkina Faso et si elles peuvent remplir efficacement le rôle qui leur est dévolu. C'est à ces questions que répond cette étude qualitative de politique linguistique in vitro, L.-J. Calvet (1996) à travers une étude documentaire et une observation participante. La recherche révèle que les sous-commissions nationales de langues nationales, malgré leur rôle important dans la valorisation des langues nationales, font face à des difficultés qui menacent leur efficacité, difficultés auxquelles nous proposons des solutions.

Mots-clés : Langue nationale, sous-commissions nationales des langues nationales, politique linguistique

Abstract

Burkina Faso has adopted a pluralistic language policy that promotes all national languages. This is a huge undertaking that requires the participation of everyone. To better organize the population in "the battle to promote national languages," several actions have been taken, including the creation of national subcommittees for national languages. However, this language institution, an important link in the valorization of national languages, faces enormous difficulties. This raises the question of what motivated the creation of national subcommittees for national languages in the valorization of national languages in Burkina Faso and whether they can effectively fulfill their assigned role. These questions are answered in this qualitative study of language policy in vitro, L. J. Calvet (1996) through documentary study and participant observation. The research reveals that the national subcommittees for national languages, despite their important role in promoting national languages, face difficulties that threaten their effectiveness, difficulties for which we propose solutions.

Keywords: National language, national subcommittees for national languages, language policy

Introduction

La gestion des langues pendant la colonisation a consisté en la valorisation de la langue française par les missionnaires et les colonisateurs. Selon N. Halaoui (2002 : 350) : «La France a toujours appliqué une politique linguistique dure qui poursuivait

l'implantation de la seule langue française dans ses colonies et y interdisait toute action en faveur d'une autre langue ». En effet, par les conseils de P. Foncin (1990) et de A. Sarraut (1923), le colonisateur a privé les colonisés de leurs langues et cultures et ce dans tous les domaines. Cette politique linguistique monolingue était aussi une politique d'homogénéisation qui faisait croire au pouvoir unificateur de la langue française.

Plus tard, des initiatives ont été prises tant au niveau international que sous-régional dans l'optique de promouvoir les langues autochtones. Ces initiatives se sont traduites par l'adoption de textes juridiques qui engagent les Etats dans la valorisation des langues de leurs pays.

Sur le plan international, l'UNESCO prône la protection des langues maternelles et des langues minoritaires, par des politiques linguistiques nationales explicites, afin de prévenir les conflits linguistiques et la disparition de ces langues.

Sur le plan africain, on note la prise en compte des langues africaines dans les instances de l'OUA depuis 1963 « les langues de travail de l'Organisation et de toutes ses institutions sont, si possible, des langues africaines, ainsi que l'anglais et le français » (Charte de l'OUA, 1963, article 29). La Charte de la Renaissance Culturelle Africaine adoptée à Khartoum au Soudan le 24 janvier 2006 lors de la sixième Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) dispose, en son article 18 que « les Etats africains reconnaissent la nécessité de développer les langues africaines, afin d'assurer leur valorisation culturelle et accélérer leur développement économique et social. (...) s'attacheront à élaborer et mettre en œuvre des politiques linguistiques nationales appropriées ». Dans cette logique, la Conférence a adopté les statuts de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), institution spécialisée de l'Union Africaine chargée notamment de rendre opérationnel le Plan d'action linguistique de l'UA.

Au Burkina Faso, il a fallu attendre 1969 pour voir des actions concrètes en faveur des langues nationales comme la création de la commission nationale des langues voltaïques (CNLV) et 1978, la mention dans la constitution du statut de Langues Nationales (LN) conféré aux langues du Burkina dans son article 35.

Cet engagement s'est accentué ces dernières années par l'adoption de la Loi N°033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. L'engagement sera aussi marqué par l'écriture de la politique linguistique 2021-2030 du Burkina Faso, une politique linguistique pluraliste qui prône la valorisation de toutes les langues nationales, ce qui requiert l'adhésion et la participation de tous les Burkinabè d'où la création des sous-commissions nationales de langues nationales qui rencontrent d'énormes difficultés qui peuvent entacher l'efficacité de la réforme.

Il en découle les questions suivantes : Quelles sont les motivations de la mise en place des sous-commissions ? Leur statut leur permet-il de jouer pleinement leur rôle ? A partir de ces questions, nous émettons les hypothèses ci-après : la création des sous-commissions nationales de langues nationales s'est imposée du fait de la politique linguistique pluraliste promue par le pays mais leur statut limité ne leur permet pas d'être efficaces. Cet article vise à déterminer le mobile de la création des sous-commissions nationales de langues nationales et de mettre en exergue les difficultés de fonctionnement de ces institutions.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Cette étude relève de la politique linguistique que N. Nikiéma (2006 :26) définit en ces termes : « Nous prenons la politique linguistique, dans un contexte multilingue comme celui du Burkina, comme consistant à décider, explicitement ou non du statut à assigner et des fonctions à faire assumer à telle(s) ou telle(s) langue(s), et à prendre des mesures d'accompagnement à cette fin ».

C'est ainsi la politique linguistique *in vitro* que L.- J. Calvet (1996) définit comme la gestion des langues par l'Etat, qu'il distingue, de l'action *in vivo* qui concerne des pratiques sociales spontanées car nous nous intéressons à la politique linguistique *in vitro* mise en œuvre par le gouvernement actuel pour la valorisation des langues nationales.

L'analyse proposée prend appui sur (i) la théorie de la planification linguistique de E. Haugen (1966), (ii) la théorie de la gouvernance locale de B. Spolsky (2004) et de P. G. Djite (2008) et (iii) la théorie de l'aménagement linguistique participatif de L.-J. Calvet (2002).

- La théorie de la planification linguistique de Einar Haugen (1966)

Cette théorie s'intéresse à trois dimensions dans la planification linguistique dont la planification du corpus (élaboration des alphabets, grammaires, dictionnaires, etc.) et la planification de l'acquisition (mise en œuvre de l'enseignement, alphabétisation, formation).

Chaque sous-commission intervient dans la planification du corpus de la langue dont elle se charge et aussi de la valorisation de l'enseignement, l'alphabétisation et de la formation dans cette langue.

- La théorie de la gouvernance locale de Bernard Spolsky (2004) et de Paulin Gouthon Djite (2008)

Elle énumère les conditions de réussite d'une politique linguistique qui dépend de la clarté des rôles institutionnels (Etat, société civile, experts), de la coordination entre acteurs et de la légitimité sociale des organes mis en place. Cette théorie va nous permettre d'analyser les difficultés institutionnelles, juridiques et financières des sous-commissions.

- La théorie de l'aménagement linguistique participatif de Louis-Jean Calvet (2002).

Elle valorise l'implication des communautés linguistiques, la reconnaissance des savoirs locaux et l'appropriation des politiques par les usagers. Cela nous permet de souligner l'implication des communautés linguistiques dans la redynamisation des sous-commissions et leur appropriation de la politique de valorisation des langues nationales au Burkina Faso.

1.2. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes basés sur une analyse documentaire et une observation participante. En tant qu'acteurs du Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales (SP-PLN), nous avons pu suivre le processus de redynamisation des sous-commissions nationales des langues nationales, de la prise de

l'Arrêté n°2024-203/MENAPLN/CAB/SP-PLN portant modalités de création et de fonctionnement des sous-commissions nationales des langues nationales, à la mise en place des bureaux, etc. Cela nous a permis d'avoir des informations nécessaires sur ces structures de valorisation des langues nationales au Burkina qui nous serviront à faire une analyse.

2. Présentation des données

2.1. Les données issues de l'analyse documentaire

Nous avons analysé plusieurs documents traitant de ce sujet dont principalement la politique linguistique du Burkina Faso 2021-2030, la stratégie nationale de la promotion des langues nationales 2021-2025, le décret portant création de la CNLN et l'arrêté portant création des sous-commissions. Cela nous a permis de faire l'historique de la création et du fonctionnement de ces sous-commissions.

2.1.1. Historique de la création des sous-commissions nationales des langues nationales

La Commission nationale des Langues voltaïques (CNLV) a été créée par le décret N° 69-012/PRES du 17 janvier 1969 avec pour mission la promotion et la valorisation des langues nationales pour en faire des outils de développement.

En 1984, la Commission nationale des Langues voltaïques devient la Commission nationale des Langues Burkinabè (CNLB). En 2023, on parle de Commission nationale des Langues nationales (CNLN), créée par le décret N°2023 - 0581/du 12 mai 2023.

Ces changements de noms s'expliquent par le fait que la CNLV a été créée quand l'actuel Burkina Faso s'appelait la Haute Volta et au moment où les langues du pays n'avaient pas ce statut de Langues nationales (LN). Le changement du nom du pays, intervenu en 1984, a impacté la CNLV qui devint Commission Nationale des Langues Burkinabè (CNLB). La CNLB devient CNLN en 2023 suite à la création de cette institution car désormais on ne parlera plus de langues voltaïques ou burkinabè mais plutôt de langues nationales. En effet, la Loi 033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales accorde le statut de langues nationales à toutes les langues ethniques du Burkina Faso en son article 10, en ces termes : « Toutes les langues parlées par les groupes ethniques du Burkina Faso sont des langues nationales ».

Cette loi évoque une autre condition, en plus, pour avoir ce statut en son article 4 qui est que cette langue doit être propre à une communauté et fixée sur le territoire.

La commission Nationale des langues nationales a été créée par le décret N°2023-0581/PRES-TRANS/PM /MENAPLN/ MEFP/MESRI/MCCAT du 12 mai 2023. Elle est définie par son article 2 en ces termes :

La Commission nationale des Langues nationales est une instance de concertation des acteurs et partenaires des domaines impliquant les langues nationales, notamment ceux de l'éducation, de la culture et de la vulgarisation des résultats scientifiques, de formation et de coordination des activités de valorisation et de valorisation des langues nationales.

Elle est placée sous l'autorité du Ministre chargé de la promotion des langues nationales et ses frais de fonctionnement sont à la charge du budget de l'Etat. La CNLN comprend le Conseil d'orientation, le Comité scientifique et le Secrétariat exécutif.

Le Conseil d'orientation est l'instance suprême de la commission. Il définit les grandes orientations, adopte les programmes et apprécie l'état d'exécution des missions de la Commission nationale des Langues nationales. Les membres de ce conseil sont indiqués à l'article 9 du décret.

Le Comité scientifique est un organe consultatif en matière de langues nationales. Il est chargé de donner un avis technique sur les travaux de la Commission nationale des Langues nationales et d'apporter un soutien aux différentes sous-commissions des Langues nationales. Les membres qui le composent sont énumérés à l'article 12.

Le Secrétariat exécutif, assuré par le SP-PLN, est chargé entre autres de suivre la mise en œuvre de la politique linguistique du Burkina Faso ; de coordonner les activités de la CNLN ; de proposer un programme d'activités ; de veiller à l'application des orientations et des décisions du Conseil d'orientation et de proposer une stratégie de promotion des langues nationales.

A sa création, la CNLV était placée sous la tutelle administrative du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation. Elle a été ensuite transférée en 1978 au Ministère de la Recherche scientifique et rattaché à l'Institut de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (IRSSH) du Centre National de Recherches Scientifiques et Technologiques (CNRST). A travers le décret n°2019-0139/PRES du 8 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement, le volet "promotion des langues nationales" a été attribué au Ministère de l'Éducation nationale. Alors la CNLB fait son retour dans ce ministère pour devenir CNLN en 2023.

La Commission nationale des Langues nationales et les sous-commissions des langues nationales sont des institutions de la langue que N. Halaoui (2011) définit comme étant des institutions mises en place pour entreprendre des actions sur la langue en vue de l'utilisation normée de celle-ci. En tant que telles, elles sont des institutions capitales dans la valorisation des langues nationales.

La CNLN a pour rôle, entre autres, de : standardiser les orthographes et terminologies des langues nationales ; veiller à une synergie de travail entre les sous-commissions nationales de langues ; valider les textes officiels écrits en langues nationales ; valider les textes officiels portant sur l'orthographe et la terminologie des langues nationales qui lui sont soumis ; contribuer à la diffusion, en langues nationales, des résultats de la recherche ; contribuer à la mise en œuvre de la politique linguistique du Burkina Faso ; développer toute autre action pouvant contribuer à l'essor des langues nationales.

La CNLB (actuelle CNLN) a accompli un travail remarquable dont la codification de l'Alphabet National Voltaïque adopté par le décret n° 79/055/PRES/ESRS du 2 février 1979 ; l'enregistrement sur bande magnétique et sur cassettes de l'Alphabet National en mars 1980, cassettes distribuées gratuitement à toutes les Sous-Commissions existantes ; l'organisation de réunion de linguistes afin de créer un pont entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée avant 1982 ; la supervision de la traduction et de la mise en musique du Ditanyè en quatorze (14) langues nationales sous la révolution ; la traduction de la constitution dans treize (13) langues nationales ; la traduction du code électoral dans trois (03) langues nationales.

La création de la CNLV a suscité un besoin, celui de la création des sous-commissions nationales des langues nationales. A sa modification le 16 décembre 1975 par le Décret N°75-488/PRES portant modification du décret N° 69-012/PRES du 17 janvier 1969 portant création de la CNLV, l'article 3 disait que : « Pour l'étude de chaque langue voltaïque, il sera créé une Sous-Commission Nationale par arrêté du Ministre de l'éducation

nationale ». Cette disposition est maintenue à la création de la CNLN en son article 6 : « Pour la valorisation de chaque langue nationale, il est mis en place une sous-commission nationale »

Quand on observe les attributions de la CNLN, on se rend compte qu'elle fait un travail de coordination dans la valorisation des langues nationales. Le gros travail nous semble revenir aux sous-commissions. Malheureusement, l'arrêté qui devait permettre aux sous-commissions de bien fonctionner, depuis la création de la CNLV en 1969, s'est fait attendre pendant longtemps. Malgré tout, plusieurs sous-commissions se sont créées sans l'attendre. Ce sont :

- Moore : Arrêté n°08/EN/JS du 23.01.1970;
- Gulmancema : Arrêté n°37/ENC/CNU du 26.06.1973;
- *Jula, Décision n° 367 EN.C.CNU. du 27.07.1973* ;
- Bwamu : Arrêté n°70/ENC/CNU du 02.10.1974;
- Fulfulde : Arrêté n°03/ENC/CNU du 25.01.1975;
- Dagara : Arrêté n°12/ENC/CNU du 10.03.1975;
- Kasim : Arrêté n°13/ENC/CNU du 10.03.1975;
- Bissa : Arrêté n°53/ENC/ONEPAFS du 22.11.1976;
- Bobo : Arrêté n°09/ENC/ONEPAFS du 22.03.1976;
- Lobiri : Arrêté n°13/ENC/ONEPAFS du 15.04.1976;
- Lyele : Arrêté n°55/ENC/ONEPAFS du 09.12.1976;
- San : Arrêté n°24/ENC/ONEPAFS du 08.06.1976;
- Nuni : Arrêté n°09/ENC/ONEPAFS du 01.02.1978;
- Cerma : Arrêté n°40/ESRS/CAB du 01.10.1981;
- Senufo : Raabo n° AN IV-028/CNR/ESRS/CNRST du 07.04.1987;
- Sonrai : Raabo n°AN VII-045/FP/MESRS/SG/CNRST du 22.01.1990;
- Tamesheq : Raabo n°AN VIII-069/FP/MESRS/SG/CNRST du 18.04.1991;
- Ninkare : Arrêté n° 2004-089/MESSRS/SG/CNRST/INSS/CNLB du 31.05.2004;
- Koronfe : Arrêté n° 2004-090/MESSRS/SG/CNRST/INSS/CNLB du 31.05.2004.

Mais, faute de ce décret qui devait définir les modalités de création et de fonctionnement de cette institution de langues, chacune fonctionnait à sa guise et cela ne permettait pas un bon encadrement de leurs actions pour une réelle valorisation des langues nationales.

2.1.2. Historique du fonctionnement des sous-commissions

Le document de la stratégie nationale de promotion des langues nationales décrit à sa page 11 le fonctionnement des sous-commissions. D'institutions dynamiques au début, elles ont connu une longue période de léthargie à cause d'un manque de volonté politique et des limites du volontariat.

- Dynamiques au début

« Ces institutions ont été très actives à leur création et se sont investies pour que les langues nationales aient un alphabet et soient dotées de systèmes orthographiques. Cela a permis l'utilisation des langues ainsi équipées pour l'alphabétisation des adultes », Politique linguistique du Burkina Faso (2022 : 11).

- Léthargie des sous-commissions

Du diagnostic ayant prévalu à la rédaction de la politique linguistique, on relève une certaine mort des sous-commissions qui n'existaient que sur papier. La valorisation des langues nationales étant reléguée aux discours politique pré- ou pendant la campagne électorale par quelques partis politiques disposant au moins d'un projet de société comme l'ont relevé KABORE et SAWADOGO (2020), ni la CNLN, ni les Sous-Commissions Nationales des Langues Nationales ne montraient une once de vitalité. D'ailleurs, le document de la politique linguistique l'affirme en ces termes : « Mais ces dernières années c'est la léthargie due à un désengagement tacite de l'Etat. La structure mère qu'est la commission nationale des langues ne fait pas preuve de beaucoup de vie », (*Ibid.*).

- Fonctionnement par volontariat des sous-commissions

L'Etat n'a pas octroyé de financement aux sous-commissions créées pour leurs activités dont il, à travers la CNLN, était la tutelle institutionnelle. Créées sous-forme d'associations techniques, elles avaient la lourde tâche de promouvoir, de revitaliser, de documenter les langues sans accompagnement. C'est ce qui ressort du rapport diagnostique de la politique linguistique : « Pour ce qui est des sous-commissions, leur dynamisme a toujours été tributaire de l'engagement personnel, volontaire et désintéressé de locuteurs soucieux de la valorisation de leurs langues », (*Ibid.*).

Cependant, le volontariat s'est avéré très limitatif du fait de la rareté des ressources et paradoxalement de la nécessité d'un travail linguistique de terrain. C'est pourquoi le document de politique linguistique affirme : « le volontariat a des limites et ce qui devait arriver est bien arrivé : dans la plupart des cas, les pionniers n'ont pas eu de relève (...) ; les membres de bureaux de sous-commission sont introuvables, à quelques exceptions près. Beaucoup de sous-commissions semblent être passées d'une période de sommeil après l'activité à un état de coma profond », (*Ibid.*).

- Le manque de volonté politique

La politique linguistique d'alors, taxée de contournement, d'accommodation et même d'expectative par SAWADOGO (2024) analysant la gestion des langues de la Haute Volta indépendante au Burkina Faso, ne permettait pas la prise au sérieux des institutions de langues quand la politique linguistique implicite et démagogique en faisait royalement fi. En cela, le rapport fait remarquer que : « Tout cela trahit bien le fait que, malgré les apparences et le discours, la mise en place et de la structure mère, la commission nationale de langues et des sous-commissions ne découlait pas d'un plan d'aménagement des langues nationales soutenu par une volonté politique d'utilisation et de valorisation desdites langues », (*Ibid.*).

Cette description permet d'observer que ces structures de valorisation des langues nationales ont été dynamiques au début mais ont connu une léthargie due au fait qu'elles fonctionnaient par volontariat. Ce fonctionnement par volontariat lève le voile sur le manque d'une réelle volonté politique, les autorités demeurant dans des discours vains.

2.2. Données issues de l'observation participante

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique linguistique à travers la stratégie nationale de la promotion des langues nationales 2021-2025, le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la promotion des Langues Nationales (MEBAPLN) a entrepris de redynamiser ces sous-commissions qui était en léthargie. Nous avons participé aux activités de bout en bout. Il fallait d'abord prendre un arrêté encadrant cette décision et ensuite, accompagner les sous-commissions dans la mise en place des bureaux et pour l'obtention des récépissés de reconnaissance.

2.2.1. La mise en place des bureaux

Par la note du MEBAPLN de 2024, les différentes communautés linguistiques ont été invitées pour certaines, à renouveler le bureau de la sous-commission de leurs langues, pour d'autres à mettre en place ce bureau qui n'existait pas.

Le SP-PLN dépêchait des missionnaires qui assistaient aux Assemblées Générales (AG) afin d'établir un rapport, qui prouve la légalité du bureau nouvellement élu. Les objectifs spécifiques de ces missions d'appui à la mise en place de ces bureaux, selon les termes de référence, étaient nobles. Il s'agissait de faire des communications afin d'amener les communautés linguistiques à s'approprier les principales notions de la politique linguistique du Burkina Faso ; les principales notions de la Stratégie nationale de promotion des langues nationales du Burkina Faso ; les contenus des textes règlementaires sur la Commission nationale des langues nationales et les sous-commissions nationales de langues nationales. Ces activités ont été de réelles messes des langues nationales au regard de l'enthousiasme des communautés. Les différents rapports de mission ont relevé cet état de fait. Cependant, nous relevons que dans la plupart des cas, les gens sont convoqués selon des zones, les religions, etc. afin d'avoir une certaine représentativité. Cette mise en place du bureau est différente de celles des autres associations où l'adhésion est plus libre. C'est pourquoi plusieurs participants ont réclamé du carburant aux organisateurs car ils ont été convoqués. Certaines dates de mise en place de bureaux ont été repoussées pour manque de carburant pour les participants éloignés. Certains anciens présidents de sous-commissions ont relevé que de par le passé, ils donnaient le carburant aux participants de leurs propres poches. Quand ils n'en donnaient plus, il n'y avait de plus participation.

Au-delà de toutes ces difficultés qui ont émaillent la mise en place de ces bureaux, une autre difficulté est apparue avec des conséquences dramatiques. En effet, le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Valorisation des Langues nationales (MEBAPLN) a délibérément arrêté la supervision du SP-PLN lors de ces mises en place, laissant libre cours à un désordre organisationnel. Pour rappel, le SP-PLN est la structure chargée de la coordination et du suivi des activités de promotion des langues nationales au Burkina Faso. Sa présence lors de la mise en place des bureaux de sous-commission est capitale. C'est une fierté pour les communautés d'avoir à leurs côtés des agents du SP-PLN à cette occasion. Ces agents apportent le soutien technique nécessaire, sensibilise et encouragent les communautés. L'arrêt de la supervision a créé un hiatus grave puisque tout bureau mise en place sans le SP-PLN est illégal. Malheureusement certains bureaux ont été mis en place sans cette supervision. A cause de cela, des dialectes ont mis en place leur bureau de sous-commission pendant que cela est réservé à des langues nationales uniquement.

2.2.2. La délivrance des récépissés aux bureaux

Après l'élection du bureau, il doit constituer son dossier de reconnaissance qui doit être accompagné d'un quitus offert par le MEBAPLN à travers le SP-PLN. Il fallait transmettre au SP-PLN ce dossier comportant le rapport de l'assemblée générale contenant les noms des membres du bureau et des différents comités spécialisés. Le dossier, accompagné du quitus du SP-PLN, est ensuite déposé aux Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM) pour traitement. Cette étape a fait face à de nombreuses difficultés.

D'abord, certaines sous-commissions se sont plaintes car la délivrance du quitus a pris du temps. Ensuite, les dossiers semblent être bloqués au MATM et les sous-commissions s'impatientent. C'est à l'atelier de mise en place des membres de la CNLN qu'un agent du MATM a donné l'information selon laquelle il y a un certain délai à observer pour l'octroi du récépissé aux associations et c'est ce qui explique le temps que cela met.

Mais il dit s'être rendu compte alors que les sous-commissions ne sont pas des associations au même titre que les autres. C'est pourquoi il avait promis rendre compte à qui de droit pour qu'un traitement particulier soit réservé à ces dossiers.

Dans le groupe WhatsApp des sous-commissions créé par le SP-PLN, les débats sont souvent houleux sur les difficultés d'obtention du récépissé de reconnaissance. Certaines personnes disaient dans leurs plaintes ne pas comprendre pourquoi il faut se référer au SP-PLN pour des papiers pendant qu'elles sont des associations. D'autres ont réagi en ces termes : *C'est le SP qui est interpellé, car (...) ce ne sont pas des associations de type société civile. Du reste, ce statut est pour moi ambigu car la commission nationale est l'arsenal administratif. Les sous-commissions en sont une émanation.*

Un autre membre du groupe pense que c'est le SP-PLN qui doit poursuivre les dossiers à la MATM et que dans le cas contraire, les sous-commissions nationales de langues ne devraient plus être sous-tutelle de cette structure.

3. Analyse des données

3.1. Raisons de la création des sous-commissions

L'article 6 de la CNLN dit clairement que « pour la valorisation de chaque langue nationale, il est mis en place une sous-commission nationale ». La plupart des documents que nous avons actuellement sur nos langues nationales sont l'œuvre de ces sous-commissions qui ont toujours travaillé dans le bénévolat. Ce rôle à elles confié relève alors de l'aménagement linguistique participatif de L.- J. CALVET (2002) et aussi de la gouvernance locale de B. SPOLSKY (2004) car elles ont un rôle indéniable et sont obligatoires pour la réussite de la politique linguistique pluraliste du Burkina Faso.

Elles n'ont pas existé d'elles-mêmes. Elles sont créées pour assurer un service public qui est la valorisation des langues nationales. Elles ont été annoncées depuis 1969 et tout récemment par l'article 6 de la CNLN ci-dessus cité. Elles sont actuellement régies par l'Arrêté n°2024-203/MENAPLN/CAB/SP-PLN portant modalités de création et de fonctionnement des sous-commissions nationales des langues nationales.

3.2. Incongruité du mode de création des sous-commissions

Selon l'Arrêté n°2024-203/MENAPLN du 15 juillet 2024, les sous-commissions des langues nationales sont créées sous forme associative. Leur création, organisation et fonctionnement sont conformes aux textes régissant les associations. Elles sont placées sous la tutelle technique de la Commission nationale des Langues nationales (CNLN).

Chacune d'elle est tenue de se faire enregistrer auprès de cette Commission à travers son Secrétariat technique.

Chaque sous-commission nationale de langue nationale doit disposer de trois comités spécialisés. Il s'agit du comité scientifique chargé de la recherche linguistique, de l'élaboration du système orthographique, de la production de lexiques, de grammaires et de dictionnaires (1), du comité chargé de la valorisation des valeurs culturelles et artistiques (2) et du comité chargé de l'alphabétisation, de la traduction et validation des documents de la langue (3).

On observe à partir de l'analyse ci-dessus que les sous-commissions nationales des langues nationales ont été créées dans le cadre de la CNLN qui est un organe étatique en charge du pilotage de la politique linguistique nationale. Cependant ces sous-commissions sont réées sous-forme d'associations. De par ce mode de création, elles sont censées avoir un statut réservé aux initiatives privées ou communautaires.

On se retrouve alors avec un organe censé exécuter une mission publique nationale avec un statut privé. Cela pose le problème de sa légitimité, sa place dans la hiérarchie administrative et de l'accès aux ressources publiques, donc une contradiction entre statut juridique et mission publique.

Une association a des obligations différentes de celles d'un organe public. Elle peut définir ses propres objectifs, ses modes de fonctionnement, etc. Ce qui n'est pas exactement le cas de ces institutions qui se sont vues imposées par exemples trois comités spécialisés. Elle n'est pas soumise au même contrôle de l'Etat qu'un organe public.

Tout cela constitue un décalage qui crée une incohérence dans la chaîne de commandement entre la CNLN (publique) et les sous-commissions (privées) avec un risque de désalignement des priorités, une faible redevabilité et un désengagement de l'Etat comme cela a été observé dans le passé et relevé dans la présentation des données ci-dessus.

3.3. Difficultés de fonctionnement des sous-commissions

Créées sous-forme d'associations, les sous-commissions peuvent rencontrer plusieurs difficultés de fonctionnement. Pour nous, certaines de leurs attributions leur sont difficiles à assumer et le problème de financement se pose avec acuité.

Dans la plupart des cas, les sous-commissions nationales des langues nationales sont les seules expertes de leurs langues. Des structures comme le SP-PLN peuvent être incapables de faire une contre-expertise. Cependant, il leur manquerait du personnel technique formé pour l'exécution de certaines tâches. Ce sont :

- favoriser une meilleure connaissance de la langue grâce à son étude scientifique sous tous les aspects (linguistique, culturel, historique, artistique etc.) ;

L'étude scientifique d'une langue demande des compétences diverses dont celui de linguiste. L'on pourrait se demander combien de linguistes pouvant faire une étude scientifique de langue les sous-commissions disposent-elles. En plus, l'étude scientifique d'une langue demande des moyens financiers. Cependant, même s'il ressort dans l'article 10 de l'arrêté créant ces structures qu'elles peuvent bénéficier d'une subvention de l'Etat, cela n'est pas inscrit comme une obligation. Par ailleurs, les conditions de cette possibilité de subvention étatique sont dites être définies par un arrêté interministériel des ministres compétents à ce sujet qui n'existe pas encore.

Les observations ainsi formulées qui mettent en exergue le problème de ressources humaines et financières nécessaires au bon fonctionnement de ces institutions sont aussi valables pour les attributions suivantes :

- codifier les systèmes de transcription et la grammaire de la langue
- harmoniser, standardiser et vulgariser l'orthographe de la langue ;
- harmoniser, standardiser et vulgariser les terminologies spécialisées de la langue en collaboration avec les structures compétentes
- conseiller techniquement la Commission nationale des Langues nationales pour tout ce qui concerne l'étude et la valorisation de la langue
- valider les documents dans la langue.

Une autre attribution qui soulève une préoccupation différente de celles-ci-dessus indiquées est celle intitulée :

- contrôler l'application par tous les usagers des principes, conventions et décisions orthographiques.

Quels sont les moyens de contrôle dont dispose les sous-commissions pour cela. Il n'en demeure pas moins que nous croisons couramment des textes en langues nationales truffés de fautes sans que personne ne bronche. Par exemple, lors du match historique opposant l'Égypte et le Burkina Faso, dans le cadre des éliminatoires pour la coupe du monde 2025, qui s'est joué au stade du 4 août (en ouverture après plusieurs années de fermeture pour des travaux de réhabilitation), le mardi 9 septembre 2025, nous avons relevé une écriture erronée en deux langues nationales du Burkina Faso : mooré et le dioula. On retrouve ces erreurs dans la citation suivante de Wakat Séra :

Après ce passage à Ouagadougou, la caravane d'Orange Burkina poursuivra son itinéraire dans d'autres régions du pays pour toucher un plus grand nombre de clients et leur faire découvrir les avantages de la nouvelle signature « **Orange est là** ». Pour symboliser cette initiative, la marque a déjà décliné son slogan en deux des langues les plus parlées au Burkina Faso : « **Orange béemin** » en mooré et « **Orange béyi** » en dioula, afin de toucher un public plus large. [https : www.wakatsera.com](https://www.wakatsera.com). A la une, consulté le 16/09/2025.

Ces écritures sont erronées sémantiquement et orthographiquement. Sémantiquement, traduire « Orange est là » par « Orange béemin » et « Orange béyi », revient à dire que « Orange existe ». Ce qui n'est pas le sens exact. Les bonnes transcriptions sémantico-orthographiques devraient être « orāanz bee ka » en mooré et « Oranzi be yan » en dioula.

Nous ne pensons pas que les sous-commissions du mooré et du dioula aient interpellé Orange Burkina pour ces affiches dommageables pour ces langues en aussi grande occasion internationale.

En plus de ces difficultés à assumer certaines attributions, il ressort dans le rapport diagnostic de la politique linguistique du Burkina Faso que les sous-commissions sont entrées en léthargie car l'Etat s'en est désengagé. Le budget qui était alloué à ces sous-commissions n'a plus existé et les difficultés de fonctionnement se sont présentées.

Ces difficultés financières persistent toujours malgré les lourdes attributions de ces sous-commissions. Il ressort dans la présentation des données deux cas de difficultés : la réclamation de prises en charge pour les participants venus de loin et le paiement des frais de carburant lors des autres réunions aux membres de bureaux par les présidents de sous-commissions. Ainsi donc certaines dates de mise en place de bureaux ont été repoussées pour manque de carburants et les réunions de bureau n'ont pas marché quand les responsables de sous-commissions n'étaient plus à mesure de donner du carburant.

Dans ces conditions, l'Etat peine à jouer son rôle régalien vis-à-vis des sous-commissions qui connaîtraient des dysfonctionnements sans une réelle implication et un

soutien conséquent des institutions de tutelle de celles-ci. Alors, comment assurer un aménagement linguistique participatif et efficace à travers les sous-commissions au Burkina Faso ? C'est en cela que résident nos propositions glottopolitiques et administratives.

4. Perspectives

Pour juguler les problèmes liés à la création et au fonctionnement des sous-commissions nationales de langues nationales afin d'accroître leur efficacité dans le cadre de la mise en œuvre de la politique linguistique pluraliste du Burkina Faso, plusieurs actions doivent être menées et à plusieurs niveaux.

4.1. Statut juridique et ancrage administratif

Il faut revoir le statut juridique des sous-commissions en les transformant en organes déconcentrés ou décentralisés de l'Etat qui sont rattachés à la CNLN ou une direction ministérielle. L'Etat doit s'approprier les sous-commissions si toutefois il entend réussir la mise en œuvre des grandes décisions de politiques linguistiques annoncées comme l'officialisation des langues nationales, la généralisation de l'enseignement bilingue, etc. L'ancrage administratif permet à l'Etat de jouer son rôle régalien et souverain qu'est la promotion de son patrimoine linguistique. Tout comme la santé et l'éducation sont des secteurs clés de développement, la langue et à travers elle la culture, constitue le levier historique au développement endogène.

4.2. Renforcement des capacités humaines et techniques

L'Etat doit définir le profil des membres de bureaux des sous-commissions de même que celui des membres des différents comités spécialisés. Ces membres de bureaux et de comités spécialisés doivent être formés en linguistique appliquée, en gestion de projets linguistiques et en élaboration de documents normatifs que sont les alphabets, les grammaires, les guides de transcription orthographique, etc. L'Etat se doit aussi, en plus des membres de bureaux et de comités spécialisés, de recruter du personnel qualifié (linguistes, pédagogues, traducteurs, etc.) à mettre à la disposition de chaque sous-commission.

4.3. Financement des sous-commissions

Tout comme la CNLN, les sous-commissions doivent fonctionner sur la base du financement du budget de l'Etat. Cela pourrait être gage d'un financement stable et transparent de ces institutions. En plus, il faudrait mettre en place des mécanismes de financement participatifs afin de bénéficier de l'accompagnement des collectivités, des bailleurs, de la diaspora, etc. Il ne serait pas superflu de veiller à la rentabilité de ces financements en mettant en application l'article 11 de l'Arrêté portant création des sous-commissions qui stipule que chaque sous-commission bénéficiaire de la subvention de l'Etat est tenue de déposer à la CNLN un programme et un rapport d'activités à la fin de chaque année budgétaire.

4.4. Valorisation des productions linguistiques

Pour renforcer les capacités des sous-commissions, nous pensons que l'Etat devrait les accompagner dans la production et la reproduction des documents (manuels, dictionnaires, documents administratifs, etc.). Dans ce sens, la création d'une imprimerie nationale des langues nationales (INLN) et d'une revue scientifique en langues nationales

s'impose. Il faut aussi encourager et renforcer la présence des langues nationales dans les médias, les TIC, les écoles, l'administration, etc.

4.5. Ancrage institutionnel du secrétariat permanent de la promotion des langues nationales (SP-PLN)

Le SP-PLN, chargé du suivi et de la coordination des activités de promotion des langues au Burkina Faso devrait avoir en son sein un service chargé de la question des sous-commissions. Ce service devra comprendre un ou des spécialistes de haut niveau pour chaque langue nationale pour des besoins de coordination des activités, de validation des documents en langues nationales, etc. Si nous nous en tenons aux 59 langues nationales du Burkina Faso selon G. Kedrebeogo et Z. Yago (1983), ce service devrait comprendre au moins 59 membres soit un responsable par langue. Ce nombre double déjà tout l'effectif actuel de la structure de mission du MEBAPLN qu'est le SP-PLN. Cela semble impossible alors d'y loger un tel service. C'est pourquoi nous pensons que le SP-PLN étant une structure transversale, devrait être détaché de tout ministère ou constituer un ministère délégué, de sorte qu'il soit fourni en personnels adéquats et qu'il ait une très grande marge de manœuvre.

Conclusion

Le Burkina Faso affiche un engagement sans précédent dans la valorisation de ses langues nationales longtemps marginalisées par la politique linguistique glottocide héritée de la colonisation. Parmi les nombreux actes posés dans ce sens, on note l'écriture de la politique linguistique 2021-2030. Au regard de cette politique linguistique pluraliste en cours au Burkina Faso, l'existence des sous-commissions nationales de langues nationales est nécessaire voire obligatoire. Cependant, leur mode de création actuel, sous forme associative (selon la loi 064 qui régit les associations), est incongrue. Il apparaît alors une contradiction entre ce statut juridique et leur mission publique qu'elles doivent assumer. Ce statut crée également une ambiguïté institutionnelle et des conflits de compétences latents en découleront. En plus du problème de statut, certaines attributions confiées aux sous-commissions leur sont difficiles à assumer du fait de manque de ressources humaines qualifiées et de financement conséquent.

Le contexte actuel d'engagement politique en faveur de la valorisation des langues nationales est une opportunité à saisir pour une refondation solide et durable de cette institution de langue que constitue les sous-commissions nationales des langues nationales.

Références bibliographiques

- Burkina Faso. (1969). Décret n° 69-012/PRES du 17 janvier 1969 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale des Langues voltaïques.
- Burkina Faso. (2019). Décret n°2019-0139/PRES du 8 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement.
- Burkina Faso. (2019). Loi N° 033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso.
- Burkina Faso. (2022). Politique linguistique du Burkina Faso 2021-2030.
- Burkina Faso. (2022). Stratégie nationale de la promotion des langues nationales 2021-2025
- Burkina Faso. (2023). Décret N°2023-0581/PRES-TRANS/PM/MENAPLN/MEFP/MESRI/MCCAT portant création,

- attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale des Langues Nationales.
- Burkina Faso. (2024). Arrêté n°2024-203/MENAPLN/CAB/SP-PLN portant modalités de création et de fonctionnement des sous-commissions nationales des langues nationales.
- Calvet, L.-J. (2002). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Djite, P. G. (2008). *Sociolinguistics of Development in Africa*. Clevedon, Uk: Multilingual Matters.
- Foncin, P. (1990). *L'œuvre de la France : conseils sur la colonisation*. Paris : L'harmattan.
- Halaoui, N. (2002). La langue de la justice et les constitutions africaines. *Droit et société* (51/52-2002) : 345-367.
- Halaoui, N. (2011). *Politique linguistique : faits et théorie*. Paris: Ecriture.
- Haugen, E. (1966). *Language conflict and language planning: the case of modern Norwegian*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Kaboré, B. et Sawadogo, A. (2020). « Les partis politiques et la question des langues nationales au Burkina Faso ». *SociD*, 5 : 14-23.
- Kedrebeogo G. et Yago Z. (1983). *Langues et groupes ethniques de Haute-Volta*. Ouagadougou : CNRST.
- Nikiema, N. (2006). « Situation sociolinguistique et politique linguistique postcoloniale du Burkina Faso dans l'espace francophone ouest-africain ». *QVR/Quo Vadis, Romania* ? 27 : 24-37.
- OUA. (1963). *Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine*, adoptée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, Ethiopie.
- Sarraut, A. (1923). *La mise en valeur des colonies françaises*. Paris: Payot.
- Sawadogo, A. J. (2024). « Assesement of the management of the linguistic heritage from the independent Upper Volta to Burkina Faso in 2021 : lessons to be learned for the revitalization of national languages », *Revue scientifique des arts, communication, lettres, sciences humaines et sociales Djiboul*, 8(1) : 179-197.
- Spolsky, B. (2004). *Language Policy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- UA. (2006). *La Charte de la Renaissance Culturelle Africaine*, adoptée à Khartoum au Soudan le 24 janvier 2006 lors de la sixième Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA).

PROCÉDÉS GRAMMATICaux DANS LA STRUCTURATION DES TYPES INTERROGATIFS DES LANGUES SARA

Emmanuel SIASTAN

Midebel DEKOULA

Doumpa MIAN-ASMBAYE

Université de N'Djamena

doumpamianasmbye@gmail.com

Résumé

Le sara regroupe plus d'une vingtaine de langues dont la majorité est parlée sur le territoire tchadien. Dans le processus de la normalisation et de la standardisation des langues sara, les travaux de grammaire descriptive et normative après la détermination des graphèmes sont d'une importance incontournable. Dans une approche comparatiste et générative, ce travail se donne de recenser les caractéristiques interrogatives, d'en décrire et d'en proposer des règles génératives. Selon les intentions communicatives, la structuration des types interrogatifs connaît de nuances dans les sous-groupes *Sara gĩ*, *sara jé*, *sara gé*. Sur le plan morphosyntaxique, les reformulations à partir d'un corpus syntaxique, ont permis de confirmer la distinction entre les pronoms interrogatifs simples et les pronoms complexes. Cette différenciation s'accompagne de contraintes de positionnement régulières : les formes simples occupent la position finale, tandis que les formes complexes apparaissent qu'en position initiale. Les types interrogatifs à pronom sont dits interrogations partielles alors que le type interrogatif dit total se distingue par son type déclaratif ou interrogatif à adverbes ou à déictiques postposés. Ce dernier révèle par ailleurs un dispositif interrogatif spécifique fondé sur l'articulation étroite entre marqueurs segmentaux et intonation montante. La courbe prosodique montante sur le morphème en final, sur l'adverbe ou le déictique en final prépare à une interprétation interrogative de l'énoncé.

Mots-clés : morphosyntaxe, interrogation, adverbe, pronom, Sara, Tchad.

Abstract

Sara constitutes a group of more than twenty languages, the majority of which are spoken in Chad. Within the process of normalization and standardization of the Sara languages spoken in the southern regions of Chad, research combining descriptive and normative grammar, following the determination of graphemes, is of crucial importance. Adopting a comparative and generative approach, this study aims to inventory interrogative features, provide their description, and propose orthographic rules. Depending on communicative intentions, the structuring of interrogative types exhibits nuanced variations across the *Sara gĩ*, *sara jé*, *sara gé* subgroups. From a morphosyntactic perspective, reformulations based on a syntactic corpus have made it possible to confirm the fundamental distinction between simple interrogative pronouns and complex interrogative pronouns. This distinction is accompanied by regular positional constraints: simple forms predominantly occur in clause-final position, whereas complex forms are attested exclusively in clause-initial position. Interrogative constructions involving pronouns in Sara are therefore classified as partial (content) questions. Furthermore, the analysis of total interrogatives referred to as declarative-type questions or questions involving postposed adverbs or deictics reveals a specific interrogative mechanism grounded in the close interaction between segmental markers and rising intonation. The rising prosodic contour on the clause-final morpheme, adverb, or deictic serves as a key cue guiding the interrogative interpretation of the utterance.

Keywords : morphosyntax, interrogation, adverb, pronoun, Sara, Chad.

Introduction

Issues du phylum Nilo-saharien, les langues sara appartiennent à la branche Charinil dont le groupe sara-bongo. Composées de plus d'une vingtaine de langues, les langues sara sont subdivisées en trois sous-groupes qui sont les langues sara-gĩ, les langues sara-jé et les langues sara-gē (Djarangar 1989 : 23). Les locuteurs habitent dans tout le Sud du Tchad, le Nord de la République Centrafricaine, l'Ouest du Soudan du Sud et le Sud-Est du Cameroun. De culture presque identique, le peuple sara, en dehors des divergences lexicales et morphologiques, se caractérise linguistiquement par de segments et un système interne très analogues. Dans le processus de normalisation et de standardisation du code graphique des langues à tradition orale, la structuration des types interrogatifs est l'un des aspects essentiels dont les structures syntaxiques et morphologiques sont spécifiques. Cette recherche part des questions suivantes : quels sont les procédés ou éléments morphosyntaxiques qui entrent en jeu dans la construction de différentes formes interrogatives ? Quelles règles pour l'harmonisation des formes interrogatifs ? La présente recherche se donne de proposer des règles pouvant régir la formalisation des énoncés interrogatifs dans les langues sara. Cette recherche, en s'appuyant d'une part de l'approche générative, part des énoncés du corpus pour déterminer dans la mesure du possible les fonctions assurées par chaque élément qui forment les structures de base formées autour du système minimal de la langue. Ces éléments constituent les clés à travers lesquelles découlent les règles de base, les règles phonologiques, les règles de transformation et d'interprétation de sens. D'autre part, l'approche comparative, s'évertuera à présenter les différenciations morpho-phonologiques entre les sous-groupes sara. Tout en suivant un cheminement scientifique, la recherche élucidera le type de corpus et la méthode de travail avant de présenter, les caractéristiques morphologiques des énoncés interrogatifs sara et les possibles types interrogatifs.

1. Présentation du corpus et de la méthode de travail

Cette recherche part d'un corpus syntaxique composé essentiellement de 250 constructions interrogatives dont une cinquantaine d'interrogations totales. Les types interrogatifs partiels qui constituent la grande partie du corpus, prennent en compte les formes simples de même que les formes complexes. Les travaux de traduction ou de recherche d'équivalences sont faits dans les langues ngam, ngambaye et kaba-démé appartenant respectivement aux sous-groupes sara gĩ, sara jé, sara gē. La comparaison entre les formes canoniques et la détermination des fonctions de chaque de la structure a permis d'établir des règles de combinaison morphosyntaxiques.

2. Caractéristiques morphologiques des interrogatifs

Les types syntaxiques sont l'une des caractéristiques universelles de classification des langues. Dans les échanges, toutes les langues naturelles sont dotées de systèmes internes pouvant permettre de réaliser plusieurs énoncés aux intentions différentes. Lorsqu'une communication a pour but de se renseigner sur un sujet qui fait appel à la réponse d'un auditoire, cet énoncé est dit de type interrogatif. Pour Dubois J. et al., l'interrogation est le mode ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite. (2012 : 255)

Le fonctionnement des langues sara intègre des formes interrogatives aussi particulières syntaxiquement que morphologiquement. Les formes interrogatives sont des types déclaratifs simples où à l'oral, l'intonation finale est généralement montante. Elles sont aussi formées des types déclaratifs auquel il est adjoit un pronom interrogatif, un adverbe ou un déictique.

2.1. Interrogatifs à pronoms interrogatifs

Les constructions à pronoms interrogatifs sont celles qui impliquent l'insertion d'un morphème essentiel dit pronom interrogatif. La suppression ou l'adjonction de celui-ci apporte un changement sémantique de l'énoncé. Ainsi, nous parlerons d'un énoncé déclaratif.

Exemple 1 :

ngam	bìrāsì āw ḏá ?	bìrā / sì / āw ḏá ?
ngambaye	bṵṵsī āw rá ?	bṵw / sī / āw / rá ?
kaba-démé	bīyēsè àbì rābà ?	Bīyē / sé / àbì / rābà ?
Glose	père / génitif / partir +acc. / où ?	
	Votre père est parti où ?	
	Où est parti votre père ?	

Exemple 2 :

ngam	ḏí-n ḏāā yāā bṵòlā ?	ḏí n / ḏāā / yāā / bṵòlā ?
ngambaye	rì ba raa nēc bógónē ?	rì ba / raa / nēc / bógónē ?
kaba-démé	ḏībà nā nāā kájà-n ?	ḏībà / nā / nāā / kájà-n ?
Glose	Qu'est-ce que / faire (+acc.) / quelque chose / aujourd'hui ?	
	Qu'est-ce qui s'est fait aujourd'hui ?	
	Qu'est-ce qui s'est passé aujourd'hui ?	

Morphologiquement, le système pronominal des langues sara distingue les pronoms interrogatifs de simples des pronoms interrogatifs complexes.

2.1.1. Pronoms interrogatifs

Morphologiquement, les langues sara identifient deux (02) types de pronoms : les pronoms interrogatifs de forme simple et de forme complexe.

◆ Pronoms interrogatifs de forme simple

Dans les constructions en ngambay |**nā rēē sey ne**?| et |**sé nabā ree sey ne**?| respectivement « qui t'a amené ? » et « qui est-ce qui t'a amené ? », le pronom **nā** composé d'un morphème non-discontinu est dit pronom interrogatif simple.

Tableau 1 : Pronoms interrogatifs de formes simples

Ngam	ngambaye	kaba-démé	glose
nā	nā	nābā	« qui »
ḏí	rí	ḏí	« quoi » / « que »
ḏá	rá	rābā	« où »
ḏíngā	... gārā	... ngērā	« quand »
bāy	bān	nēc	« comment »
bāy	kāndā	néré	« combien »

Les interrogatifs simples sont des formes autonomes composées de morphèmes non-discontinus.

Exemple 3 :

Na-n ndāā kūjī ndó ?	« Qui a construit cette maison ? »
I gēē kàdì-m̄ dāā dī ?	« Que veux-tu que je fasse ? »
I gēē dī ?	« Tu veux quoi ? »

Règle 1 : notation des pronoms interrogatifs de forme simple

Pro. interr. simple \iff # ... #

Morphologiquement, les pronoms interrogatifs sont des items de formes autonomes simples, non-composées séparées par deux blancs.

♦ **Partialité morphologique du pronom interrogatif « quand »**

Le pronom interrogatif temporel ne connaît pas une forme stable dans les langues sara. Si en ngam, **dīngā** « quand » est une forme autonome et vague. Dans certaines langues, il est une locution interrogative. Les morphèmes **gārā** en ngambay et **ngērā** en kaba-démé signifiant « **lequel** » sont généralement postposés à adverbe de temps.

Exemple 4 :

ngam	glose
i dēe dīngā ?	« quand es-tu venu ? »
ngon aw dīngā ?	« quand l'enfant est-il parti ? »

Les pronoms interrogatifs de temps dans certaines langues sara n'ont pas de formes simples. En dehors de la forme “*vague*” **dīngā** « quand » du ngam, la plupart des langues sara font usage des locutions interrogatives dans les constructions temporelles. Ces formes, très précises, sont composées des déictiques temporels (heure, jour, mois, année, etc.) suivis du pronom **quel**.

Exemple 5 :

(1) I ree ndōō gārā dō ? (<i>jour</i>)	« Tu es venu quel jour ? »
(2) yé ndi ngērā bā ? (<i>jour</i>)	
(1) Ngon aw me_kar gārā dō ? (<i>heure</i>)	« À quelle heure l'enfant est parti ? »
(2) Mono abī dana kaja ngērā bā ? (<i>heure</i>)	

Règle 2 : notation du pronom « quand » sara.

« quand » \iff	$\left\{ \begin{array}{l} \#... \# \text{ (forme simple)} \quad (\textit{ngam et sar}) \\ \# \text{ déic. temps } \# + \# \text{ lequel } \# \quad (\textit{autres langues}) \end{array} \right.$

L'usage de la forme autonome **dīngā** en ngam (**ringay-ti** en sar) n'exclut guère les locutions temporelles dérivées sur les déictiques : **kum kadi** « heure », **ndōō** « jour » **naā** « mois », **bal** « année » où il est postposé le pronom **kida** « quel ».

◆ Pronoms interrogatifs de forme complexe

Les formes interrogatives complexes dans les langues sara sont composées des pronoms et locutions interrogatifs. Les pronoms complexes sont nés des compositions agglutinées (**tām.dī** / **mbā.rī** / **hà.rī** « pour.quoi » d'où **tām**, **mbā** et **hà** isolément signifient « pour, problème, à cause de » et **dī**, **rī** et **rī** renvoient au pronom « **quoi** ») et des locutions interrogatives constituées de formes à signifiant discontinus. Les pronoms interrogatifs sont subdivisés en pronom de forme contractée⁽¹⁾ et pronom de forme décomposée⁽²⁾ (**|ī nā₍₁₎ / ké ī nā₍₂₎ | ; |tó nā₍₁₎ / sé tó nā₍₂₎ |** et **|nāb₍₁₎ / yé nāb₍₂₎ |** « qui est-ce qui ? »)

Tableau 2 : compositions et locutions interrogatives

Ngam	ngambaye	kaba-démé	glose
tāmdī ?	mbārī ?	hārī ?	« pourquoi »
kidā ? / ní kīdā ?	gōrā / e.gōrā ?	ngérā ? / gérábá ?	« lequel »
ké ī nā ?	sé tó nā ?	yé nā ? / yé nā bā ?	« qui est-ce qui »
ké ī dī ?	sé tó rī ?	yé dī bā ?	« qu'est-ce que »
ké ī dā ?	sé tó rá ?	yé rā ? yé rā bā ?	« où est-ce »
ké ī dīngā tī ?	sé tó gōrā dō ?	yé ... gé rā ?	« quand est-ce »
ké ī bāy ?	sé tó bāp ?	yé néré ?	« comment / combien »
ké ī tāmdī ?	sé tó mbārī ?	yé hārī ?	« pourquoi »

Règle 3 : pronoms interrogatifs composés

Forme composée de pronom interrogatif	⇒	$\left\{ \begin{array}{l} \text{—ké ī / ī + interro. simp} \quad (ngam) \\ \text{—sé tó / tó + interro. simp.} \quad (ngambaye) \\ \text{—yé + interro. simp} \quad (kaba-démé) \end{array} \right.$
---------------------------------------	---	--

Qu'il s'agisse des langues du sous-groupe sara-gī (ngam), du sous-groupe sara-jé (ngambay) et les langues du sous-groupe sara-gé (kaba démé), la formation des interrogatifs composés ne se fait ni par agglutination, ni par insertion (voyelle d'épenthèse ou signe topographique). Les morphèmes relationnels (ké, sé), la copule (ī, tō, yé) et le pronom simple, tous éléments constitutifs de la forme complexe du pronom interrogatif sont isolés.

2.2. Interrogatifs à adverbes ou déictiques

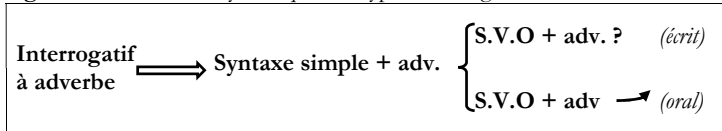
Les langues sara se démarquent par de constructions interrogatives qui font fi des pronoms interrogatifs. Les énoncés en kaba-démé **|mono sɔɔ nā|**, en ngambay **|ngon usa ne|** et en ngam **|ngon saa ya|** « l'enfant a mangé » initialement de types déclaratifs, sont analysés comme des énoncés interrogatifs lorsqu'il est postposé respectivement **|wó|**, **|ngá|** et **|kó|** « déjà » suivi d'une intonation montante.

Exemple 6 :

Ngam	◆ bisi ndo woji tɔ ?	_cette chienne a-t-elle <i>encore</i> mis bas ?
	◆ kinja yay tī kɔ ?	_Ton coq est-il <i>déjà</i> perdu ?
kaba-démé	◆ Nonjo ma yee wɔ ?	_Mon frère est-il <i>déjà</i> venu ?
	◆ njabi megé tī ba ?	_Iras-tu <i>quand-même</i> au champ ?
ngambaye	◆ usa je neɛ nga ?	_Avez-vous <i>déjà</i> mangé ?
	◆ i ger ngon-ɪ ya ?	_Connais-tu <i>quand-même</i> ton enfant ?

À l'oral, la postposition des morphèmes |wó|, |ngá| et |kó| « déjà », aux finales syntaxiques ne marquent des intentions interrogatives. Seule la qualité acoustique de ces énoncés à travers une intonation ascendante est pertinente pour les constructions interrogatives. Par contre, lorsque l'intonation est descendante, le même énoncé de type déclaratif.

Règle 4 : combinaison syntaxique des types interrogatifs à adverbes



À l'oral, les énoncés interrogatifs à adverbe en final se distinguent des structures déclaratives par l'intonation montante que porte l'adverbe.

3. Types interrogatifs

Les langues sara distinguent deux types d'interrogation prédéfinis par les formes et éléments constitutifs de la combinaison. Dans la construction assertive |bisi yam aw| « mon chien est parti », nous pouvons générer deux types interrogatifs par l'adjonction d'un pronom interrogatif ou d'un adverbe.

Ainsi, les constructions |bisi yam aw ɗa ?| et |bisi yay aw kó ?| respectivement « où est parti mon chien ? » et « ton chien est-il parti ? » se démarquent des constructions assertives non seulement par leurs structures, mais aussi par l'intention interrogative qu'elles traduisent. Bien que les deux (02) combinaisons présentent des intentions similaires, il est évident qu'elles ne présentent pas une structure profonde similaire. Pour se renseigner les langues sara, comme toutes les langues, font usage de deux (02) formes interrogatives dites partielle ou totale.

3.1. Interrogation partielle

Le fonctionnement des constructions syntaxiques de type interrogatif de la langue ngam intègre en son sein deux types d'interrogation partielle basée sur des différenciations morphosyntaxiques ou syntaxico-pronominales :

- ⇒ interrogation partielle à pronom interrogatif postposé ;
- ⇒ interrogation partielle à pronom interrogatif antéposé.

3.1.1. Interrogation partielle à pronom postposé

Une interrogation est dite partielle lorsqu'elle porte seulement sur un des éléments de la structure. À partir du procès, la question est orientée sur :

- **Pidentité** du sujet ou de l'objet :

tārà ndō i yā nā?

(tārà / ndō / i / yā / nā)

(chaussure / démons. / copule / pour / qui)

« À qui appartient cette chaussure ? » (ngam)

- **la circonstance temporelle :**

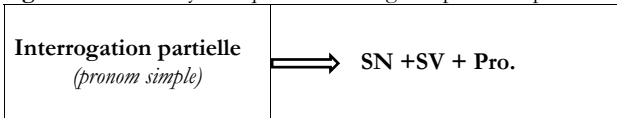
í rēē ndòò górá dǎ ?

(i / rēē / ndòò / górá / dǎ)

(tu / venir +pass. / jour / lequel / rel.).

- « Quand es-tu venu ? » (*ngambay*) ;
- **la circonstance géographique :**
mōnōmā ābì rābà ?
(mōnō / mā / ābì / rābà)
(enfant / moi.génitif / partir + pass. / où)
 « Où est parti mon enfant ? » (*kaba-démé*) ;
 - **la circonstance causale :**
í ūsá nēḗ él mbārì ?
(í / ūsá / nēḗ / él / mbārì)
(toi / manger + pass. / générique . chose / nég. / pourquoi)
 « pourquoi n’as-tu pas mangé ? » (*ngambay*) ;
 - **la circonstance de manière :**
ngàn gī dēē-n bāy ?
(ngàn / gī / dēē / n / bāy)
(enfant / plu. nominal / venir + pass. / plu. verbal / comment)
 « comment les enfants sont-ils venus ? » (*ngam*) ;
 - **la circonstance numérale :**
rāāmāyí éé néré ?
(rāāmā / yí / éé / néré)
(habit / toi.génitif / cop. / combien)
 « tu as combien d’habits ? » (*kaba-démé*) ;

Règle 5 : structure syntaxique des interrogatifs partiels à pronoms simples



Dans les formes interrogatives partielles des langues sara, le pronom interrogatif est toujours postposé au prédicat. Ce pronom est dans certains cas suivi d’un adverbe ou d’ictique assurant la fonction complétive.

3.1.2. Interrogation partielle à pronom antéposé

Tous les pronoms interrogatifs ne peuvent être antéposés dans les énoncés. Certains n’apparaissent qu’en final syntaxique. Les travaux entrepris ont montré que les pronoms interrogatifs de forme complexe, bien qu’ils apparaissent aussi que dans les constructions interrogatives de type partiel, se diffèrent des formes simples non seulement par leur morphologie mais aussi par leur positionnement dans la structure syntaxique.

Exemple 7 :

- (*ngam*)

1. dī-n dāā tàkùjī ndō?

(dī / n̄ / dāā / tàkùjī / ndō)

(quoi / morph. pro. / faire + pass. / porte / démons.)

« Qu’est-ce qui est arrivé à cette porte ? »

2. nā-n̄ tōō dàbì yām ?

(nā / n̄ / tōō / dàbì / yām)

(qui / morph. pro. / casser + pass. / génitif)

« Qui est-ce qui a cassé mon hangar ? »

○ (*ngambay*)

1. *nābá rēé sēy lōō gā nēè dá*

(*nā / bá / rēé / sē / y / lōō / gā / nēè / dá*)

(*qui / morph. pro. / venir +pass. / avec / te / lieu / rel. / adv. ici / loc.*)

« Qui t'a amené en ces lieux ? »

2. *ribá í ā kúsá bēṛè ?*

(*ri / bá / í / ā / kúsá / bēṛè*)

(*quoi / morph. pro. / tu / morph. futur / manger / demain*)

« tu mangeras quoi demain ? »

Règle 6 : pronom interrogatif en initial syntaxique

Interrogation partielle <i>(pronom complexe)</i>	\Rightarrow Pro (<i>interro.</i>) + SV
--	--

Lorsque le pronom interrogatif est antéposé dans un énoncé, l'agent nominal du verbe n'apparaît pas et la structure est notée : **Pronom + Prédicat + Objet**. Enfin, dans les constructions interrogatives sara, les pronoms interrogatifs complexes n'apparaissent qu'en position initiale.

3.2. Interrogation totale

Hormis les formes interrogatives à pronoms interrogatifs, en ngam, les formes assertives simples permettent aussi de formuler des constructions interrogatives. Par exemples les formes |**Jim aw ndorɔ**| « *Jim est parti au champ* » et |**nan-m dīle dɔɔkuj kɔ**| « *mon oncle a déjà mis la paille sur le toit de la case* » peuvent avoir une première interprétation assertive mais aussi dans certaines conditions une autre interprétation interrogative. Ces conditions de différenciation sont soit à l'oral soit à l'écrit.

3.2.1. Interrogation totale à intonation montante

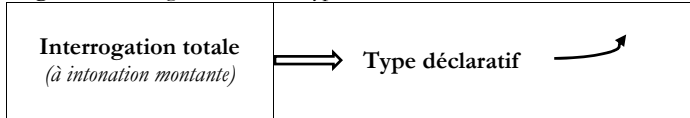
Dans les langues sara, l'interrogation totale peut être réalisée sans aucun marqueur morphologique, uniquement grâce à l'intonation. La structure syntaxique reste strictement identique à celle d'un énoncé déclaratif ; seule la courbe prosodique montante produit la valeur interrogative.

Exemple 8 :

Ngam	ḡēti ya nān-m ngé dōó	Le singe de mon oncle est blessé \rightarrow
		Le singe de mon oncle est-il blessé ? \curvearrowright
Ngambaye	I áw wālā sé ngān jé láy	Tu es parti au champ avec tous les enfants. \rightarrow
		Es-tu parti au champ avec tous les enfants ? \curvearrowright
Kaba – démé	Nonjo ma yéé tīndín	Mon frère est venu hier. \rightarrow
		Mon frère est-il venu hier ? \curvearrowright

Ce mécanisme repose donc sur un principe fondamental. En l'absence de morphèmes spécifiques, la prosodie porte la fonction grammaticale interrogative dans les langues sara. Ainsi, ces formes interrogatives sont identifiables à travers une structure syntaxique identique à la phrase déclarative, l'absence d'un pronom interrogatif, l'absence d'un adverbe interrogatif ou d'un déictique, une intonation finale obligatoirement montante et une élévation tonale sur la dernière syllabe ou l'allongement de la voyelle en finale syntaxique.

Règle 7 : interrogation totale à type déclaratif



Le type interrogatif total à intonation montante est une transformation purement prosodique d'un énoncé déclaratif, conférant à la prosodie un rôle fonctionnel majeur dans la grammaire sara. À l'écrit, sa pertinence est marquée par le signe interrogatif (?).

3.2.2. Interrogation totale à déictique postposé

Un second type d'interrogation totale en sara repose sur la **postposition d'un adverbe spécialisé** ou **des déictiques** (temporel et spatial) généralement :

Tableau 3 : Quelques adverbes et déictiques en sara (ngam, ngambaye et kaba-démé)

langues	adverbes	déictiques
ngam	kōdāy, bāsí, kó, mboŋg, déjì-déjì, ...	nú, là, dó, kādì, bōólā, lōtí
ngambaye	láy, kalang, ngá, mbádè, gīnó, ...	nú, nè, tár, kār, bōgènè, tågènè, ...
kaba-démé	dér, gér, wó, ...	tí, tà, tár, kàjā, kàjān, tándín, ...

Exemple 9 :

- ngam :

í ndól-n kō ↗ ?

(í / ndól / -n / kō)

(vous / réveiller - +passé / morph. +plu. / adv. ?)

« Êtes-vous déjà réveillés ? »

ngōkōj wòy yāā yàn gī bōólā ↗ ?

(ngōkōj / í / wòy / yāā / yàn / gī / bōólā)

(frère / génitif / ramasser +plu. / chose / génitif / plu. / déict. ?)

« Ton frère a-t-il ramassé ses effets aujourd'hui ? »

- ngambaye :

kūnjá jé dúsā nēc ngá ↗ ?

(kūnjá / jé / d / úsā / nēc / ngá ?)

(poule / morph. +plu. / morph. pro. plu. / manger +passé / chose / déjà)

« Les poules ont-elles déjà mangé ? »

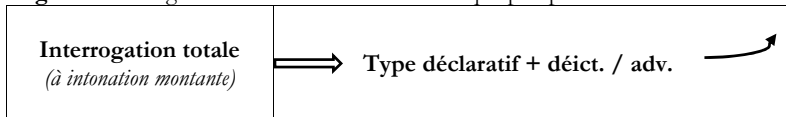
dā tōgò kūbū jé dúndā́dā́ ↗ ?
 (d / ā / tōgò / kūbū / jé / dúndā́dā́ ?)
 (pro. plu. / morph. inacc. / laver / habit / morph. +plu. / nuit /)
 « Laveront-ils les habits la nuit ? »

○ kaba-démé :
 kadja gū̀ ndèr nā́ nqò́ ↗ ?
 (kadja / gū̀ / ndèr / nā́ / nqò́ ?)
 (patro. / savoir +acc. / cuisiner / chose (com. Obl.) / adv. ?)
 Kadja sait-elle bien cuisiner ?
 ātā̀ kādāmà̀ rāmà̀ himà̀ bṑdṑlṑ ↗ ?
 (ātā̀ / kādā̀ / m̀ / rāmà̀ / himà̀ / bṑdṑlṑ)
 (morph. futur / donner / me / habit / génif / l'aube ?)
 Me donneras-tu mon habit à l'aube ?

Les adverbes et déictiques, en finale syntaxique, acquièrent dans ce contexte une fonction grammaticale interrogative. Leur présence en fin d'énoncé transforme une structure assertive en interrogation, à condition d'être accompagnée d'une intonation montante.

Les caractéristiques essentielles des formes interrogatives à final adverbiale ou déictiques sont traduites par une syntaxe déclarative à laquelle un adverbe ou un déictique est obligatoirement postposé et une intonation montante à l'oral ou un point d'interrogation à l'écrit.

Règle 8 : interrogation totale à adverbe ou déictique postposé



Le type interrogatif à adverbe postposé combine une marque segmentale (l'adverbe ou le déictique en final) et une marque suprasegmentale (intonation). L'un ne fonctionne pas sans l'autre : l'adverbe prépare l'interrogation, l'intonation la valide.

4. Discussion

L'analyse des procédés morphologiques et prosodiques à l'œuvre dans la formation des interrogatifs en langues sara (ngam, ngambaye, kaba-démé) confirme et approfondit des tendances déjà observées dans la littérature comparée sur les langues d'Afrique centrale. Comme le rappelle Boyeldieu, « la prosodie est un opérateur grammatical majeur dans plusieurs langues de la zone » (Boyeldieu (2006 : 7). Cette observation, reprise et utilisée comme point de départ dans l'étude présente, se retrouve dans les données empiriques : **l'interrogation totale sans marque segmentale** repose exclusivement sur une modification prosodique (intonation montante), sans altération morphosyntaxique de la phrase déclarative.

La recherche met toutefois en lumière que la prosodie n'agit pas seule : elle opère dans un **réseau combinatoire** où interviennent également des éléments segmentaux — pronoms interrogatifs simples ou complexes, et adverbes postposés. Heine & Nurse notent la diversité des stratégies interrogatives en Afrique intérieure et l'importance fréquente de l'intonation ; l'ouvrage illustre que « beaucoup de langues de l'Afrique intérieure utilisent principalement l'intonation pour coder les interrogatives totales » (Heine et Nurse, 2000 : 302). Les résultats de terrain présentés ici confirment ce constat tout en précisant la conditionnalité : dans les langues sara étudiées, l'intonation suffit pour conférer la valeur [+Interr] **uniquement** en l'absence d'un marqueur final — sinon c'est la combinaison adverbe + intonation qui produit l'effet interrogatif.

Autre apport central : la **distribution positionnelle** des pronoms interrogatifs. L'étude formalise un principe structurel fortement récurrent : les **pronoms simples** se trouvent préférentiellement en position **finale** (postposés au prédicat), tandis que les **formes complexes** (morphèmes relationnels + copule + pronom) n'apparaissent qu'en **position initiale**. Cette hiérarchisation — *initial = complexité morphologique / final = forme simple* — précise des observations fragmentaires antérieures et permet d'expliquer des alternances de surface entre interrogation partielle et totale (cf. règles 5 et 3 de l'étude). Ces distributions sont documentées avec exemples contrastifs (p. ex. constructions antéposées vs postposées).

L'étude consacre enfin une section substantielle aux **adverbes postposés** (kó, ngá, wó, etc.) et montre qu'ils fonctionnent comme **préparateurs segmentaux** de l'interrogation : l'adverbe, présent en finale, « prépare » la lecture interrogative tandis que l'intonation « valide » cette lecture. Cette double condition (marque segmentale + prosodie) complète des remarques antérieures (p. ex. Keegan) sur l'effet modulateur de certains adverbes ; elle s'inscrit aussi dans une perspective typologique plus large où l'absence de marque morphologique ne signifie pas l'absence de tout indice segmental (Dryer signale la fréquence des interrogatives totales sans morphème, mais l'analyse sara montre mieux la palette mixte segmental / suprasegmental).

En synthèse, la contribution principale de cette étude est triple :

- elle confirme le rôle massif de la prosodie dans l'interrogation totale (cf. Boyeldieu, 2006 : 7) ; Nougayrol (1993 : 22) ;
- elle formalise la fonction interrogative des adverbes postposés comme activateurs segmentaux nécessitant la co-présence d'une intonation montante (Maikoubou, 2019 : 128) pour la description lexicale de ngá/kó ; Keegan (2003 et 2018) pour des observations comparables) ;
- elle propose une règle générative claire de positionnement pronominal (formes simples finales vs formes complexes initiales), utile pour la normalisation et la codification des variétés sara.

Conclusion

L'analyse des procédés morphologiques, syntaxiques et prosodiques convoqués dans la formation des interrogatifs des langues sara (ngam, ngambaye et kaba-démé) met en évidence un système interrogatif d'une remarquable cohérence interne. Malgré des divergences lexicales ou formelles propres à chaque sous-groupe, les langues étudiées se caractérisent par une organisation stable des marqueurs interrogatifs et par une hiérarchisation fonctionnelle des éléments segmentaux et suprasegmentaux.

Sur le plan morphosyntaxique, l'étude confirme la distinction fondamentale entre pronoms interrogatifs simples et les pronoms complexes s'accompagnent de contraintes de positionnement régulières. Les formes simples occupent majoritairement la position finale, tandis que les formes complexes apparaissent qu'en position initiale. Cette distribution, observée de manière systématique dans les trois langues, constitue un mécanisme structurant de l'interrogation partielle et contribue à définir le profil typologique du continuum sara-bongo.

L'analyse des interrogatifs à adverbess postposés révèle par ailleurs un dispositif interrogatif spécifique, fondé sur l'articulation étroite entre marqueurs segmentaux et intonation montante. L'adverbe en position finale prépare l'interprétation interrogative, mais celle-ci n'est actualisée qu'à travers la courbe prosodique. Ce fonctionnement confirme le rôle grammatical majeur de la prosodie, déjà identifié dans les langues tonales africaines, et en précise les modalités au sein des langues sara.

Ces résultats permettent ainsi d'identifier les principes généraux qui gouvernent l'interrogation en sara et offrent une base descriptive utile pour les travaux de codification et d'enseignement. Ils ouvrent également des perspectives pour l'étude de la variation dialectale et de la grammaticalisation des formes interrogatives dans le groupe sara-bongo.

Références bibliographiques

- Boyeldieu, P. (2006). Les langues du groupe sara-bongo-baguirmien (Afrique centrale) : Notes de synthèse. Paris : CNRS/LLACAN.
- Dasnan Naimbay, Y. (2006). Traduction en Ngambay, cas de la RNT, mémoire de DEA, Université de N'djaména.
- Djarangar, D. I. (1998). « Les langues Sara : intercompréhension dialectale et choix des langues d'alphabétisation », *Travaux de Linguistique Tchadienne*, (2) : 5 – 27), Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Université de N'Djaména – Tchad.
- Kode, K. (2008). Esquisse phonologique de la langue sarā kābā nā de kjabé (Moyen-Chari / Tchad), mémoire de maîtrise en linguistique, Université de N'Djaména–Tchad.
- Kosta, N.A. (2016). Éléments pour une codification du sar, langue Sara du Tchad, mémoire de master recherche, Université de N'Djaména – Tchad.
- Palayer, P. (1970). Éléments de grammaire sar (Tchad), *Études linguistiques*, (02) : Lyon, Afrique et Langage.
- NDiguembayel, R. U. et Mian-asmbaye, D. (2021). « Quelle (s) langue(s) nationale (s) didactisée(s) pour un vivre-ensemble harmonieux au Tchad ? » *Akofena*, 4(1).
- Siastan, E. (2016). Etude comparative des parlers ngam et choix de la variante de référence pour l'alphabétisation, mémoire de master, Université de N'Djaména (Directeur : Pr DJARANGAR DJITA ISSA).
- Siastan, E. (2023). Codification du ngam : langue sara parlée du sud du Tchad, thèse de doctorat PhD, Université de N'Djaména.

TRANSITIVITY ANALYSIS OF TWO NIGERIAN POEMS

Yémalo C. AMOUSSOU

Université d'Abomey-Calavi

cayemal@yahoo.fr

Apoté ZEKPA

Docteurant, Université d'Abomey-Calavi

phipo2007@gmail.com

Abstract

This paper analyses the Transitivity patterns in two Nigerian poems, *The Beginning* by Wole Soyinka and *Traditional* by an unknown author. The aim of this paper is twofold. First, it seeks to show the importance of context in the identification of process-types and in the interpretation of literary discourse. Second, it aims to show the way the results from the analysis contribute to the deeper understanding of the poems under study. Following the analysis of process types, it is evident that both poems are characterized predominantly by concrete actions and, to a significant extent, by relational attributes. These features are centrally associated with the divine figure of Ògún, the Yorùbá deity who serves as the protagonist in both works.

Keywords: Transitivity, literary discourse, processes, participants, Nigerian poems.

Résumé

Cet article étudie les modes de transitivité dans deux poèmes Nigériens, l'un étant *The Beginning* par Wole Soyinka et l'autre *Traditional* par un auteur inconnu. Il vise deux buts principaux. Le premier est de montrer l'importance du contexte linguistique au travers de l'identification des types de procès et dans l'interprétation du discours littéraire ; tandis que le deuxième est de faire montre de la façon dont les résultats de l'analyse vont contribuer à l'approfondissement de la compréhension des deux poèmes. L'analyse donc a démontré que les deux poèmes sont chargés de façon majoritaire d'actions tangibles et de façon intermédiaire d'attributs relationnels, tous attribués à Ògún, un dieu du panthéon Yorùbá qui se trouve être le protagoniste dans les deux poèmes.

Mot-clés : Transitivité, discours littéraire, procès, compléments, poèmes nigériens.

Introduction

Language is an area of interest for many scholars and researchers around the world with the view of understanding it and finding out how it functions. To contribute to this understanding, this study analyzes two Nigerian poems – *The Beginning* by Wole Soyinka and *Traditional* by an unknown author – for analysis. This analysis draws on the theory of Systemic Functional Linguistics expounded by scholars like Halliday (1994), Eggins (1994), and Halliday & Matthiessen (2004) to explore the meaning about the inner and outer world (of participants) expressed through both poems. This study aims to address the way the experiential meaning of both poems is realised and how their analysis advances the interpretation of literary discourse—thus the better understanding of the two poems under study. The paper is structured in three main sections: the theoretical framework, the practical analysis and the discussion of findings. The interpretation, rather than lying in a whole section, is partially carried out at each level of the analysis.

1. A Brief Overview of the Grammar of Transitivity

Transitivity is the system for construing realities about the world. Halliday explains it as:

[a] fundamental property of language is that it enables human beings to build a mental picture of reality, to make sense of their experience of what goes on around them and inside them. ... Our most powerful conception of reality is that it consists of 'goings-on': of doing, happening, being. These goings-on are sorted out in the semantic system of language and expressed through the grammar of the clause (1985:101).

As Eggins (1994:99) simply sees it as 'the description of the clause as a representation of experience', it can therefore be understood that one of the functions of a clause is to represent experience i.e. to describe events and states of the real and unreal world. This helps to answer the question: **who does what to whom under which circumstance?** Then, carrying out a successful transitivity analysis consists in describing process types, participants (in the processes) and circumstances that are realized in the clause.

Furthermore, Schleppegrell in Gee and Handford (2012, p. 22) proposes another way of explicating the role of Transitivity. For her, the system of transitivity 'offers a range of options for ideational meaning that is comprehensive of the ways language varies in presenting experience: as *doing, sensing, saying, or being*'.

The various processes that a character can perform are of six broad types: (1) material processes, that is, non-verbal physical actions and movements, (2) mental processes, *i.e.*, verbs of perception, affection and cognition; (3) behavioural processes, *i.e.*, verbs denoting physiological and psychological actions or reactions), (4) verbal processes, and (5) existential being processes, and (6) relational processes which can be attributive/identifying, intensive, circumstantial or possessive (Halliday and Matthiessen, 2004.)

2. Practical Analysis of Transitivity Patterns in the Two Poems

2.1. Quantitative Analysis : Process-Type Identification and Quantification

For the purpose of this analysis, the researcher's methodology consisted of breaking both poems down into clauses. Second, the identification, categorization and then counting of all the processes in both poems have been carried out. The labelling of each process type is adapted from Amoussou's (2014) taxonomy. All these considered, the following statistic table summarizes the counts of the process-type identification exercise.

Table 1: Process type statistic of both poems

Process types	Poem 1: Number & %	Poem 2: Number & %
TMP	34 [= 52.31%]	20 [= 30.77%]
IMP	10 [= 15.38%]	25 [= 38.46%]
BeP	03 [= 04.62%]	01 [= 01.54%]
MeP	05 [= 07.69%]	02 [= 03.08%]
EP	00 [= 00%]	01 [= 01.54%]
RP	09 [= 13.85%]	09 [= 13.85%]
VP	04 [= 06.15%]	07 [= 10.77%]
CP	01 [= 01.54%]	00 [= 00%]
Total	65 [= 100%]	65 [= 100%]

The data in Table 1 have been graphically represented on the distribution histogram just below for a clearer readability of the transitivity features of the poems.

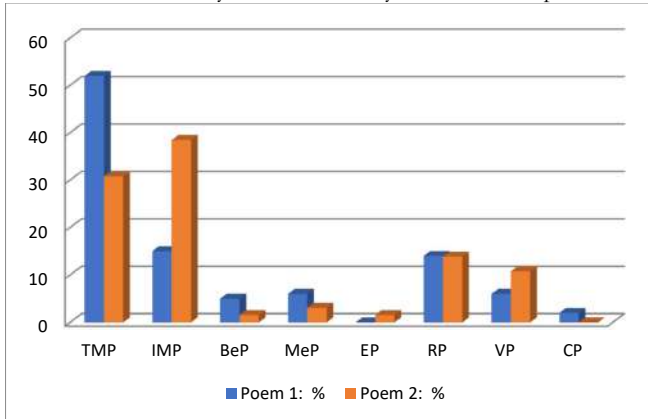


Figure 1: Distribution Histogram of Process Types across both poems

From both the table and the histogram, it is evident that material processes dominate in the two poems: **44/65** [67.69%] in *The Beginning* (hereafter Poem 1) and **45/65** [69.23%] in *Traditional* (hereafter Poem 2). The breaking down of material processes gives Poem 1 **34/65** [52.31%] in terms of transitive material processes and **10/65** [15.38%] as intransitive material processes and then endowed poem 2 with transitive material process ranking **20/65** [30.77%] and intransitive material process ranking **25/65** [38.46%]. This lets readers to be aware that both poems are action-based. Although Poem 2 may look more active than Poem 1, the latter takes the lead over the former with **34** against **20** in terms of strictly tangible actions (transitive material processes). The analysis also revealed a less significant proportion of relational processes. It has been recorded **09/65** [13.85%] of them in Poem 1 and surprisingly the same amount in Poem 2. Mental processes in Poem 1 are **04/65** [6.15%] whereas in Poem 2 it is half less important **02/65** [3.08%]. As for verbal processes, Poem 2 takes the lead over Poem 1 with **07** verbiages against **04** respectively.

This brief quantitative analysis shows that the two poems are predominantly about material and relational processes first and then verbal ones in a much lesser way. However, a comparative qualitative analysis is required in order to appraise the reality and effectuality of these types of actions in both poems. To do this, each process-type is considered in turn.

2.2. Qualitative Transitivity Analysis of the Poems

2.2.1. Transitive Material Processes Analysis

Tables 2a and 2b recapitulate the transitive material processes in both poems.

Table 2a: TMPs in poem 1

Actors	Process N°	Total/actor
<i>The sun</i>	01	01
<i>Orisa-nla, Orunmila, Esu, Ifa</i>	04	01
<i>His fingers (Ògún 's)</i>	09	01
<i>He (Ògún)</i>	12; 13; 14; 19; 30	05
<i>I (Ògún)</i>	17 (projected)	01
<i>His task (Ògún 's)</i>	18	01
<i>Ire</i>	21	01
<i>they</i>	24	01
<i>who</i>	26; 55; 37; 38; 39; 41; 28	07
<i>Heaven</i>	29 (causative)	01
<i>Earth</i>	32 (passive)	01
<i>The children of Ògún</i>	33	01
<i>My God (Ògún)</i>	36	01
<i>Three air-sealed in polished bronze</i>	42	01
<i>Your shield (Ògún 's)</i>	46	01
<i>His primal task (Ògún 's)</i>	48	01
<i>Idanre's granites</i>	49	01
<i>The Emissaries</i>	52 (requesting through imperative)	01
<i>The farmer</i>	59; 60; 61	03
<i>We</i>	62; 63; 65	03

Table 2b: TMPs in poem 2

Actors	Process N°	Total/actor
<i>He (The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town)</i>	03; 33; 49	03
<i>The pigeon's head</i>	21 (passive)	01
<i>The ship</i>	25 (passive)	01
<i>The male dog</i>	29 (passive)	01
<i>Ògún (sometimes replaced by 'he')</i>	30 (active, imperative); 31 (active, imperative); 53; 54; 55; 56; 59	07
<i>He (Ejitola Ireni, son of Ògún , The blacksmith)</i>	40; 41; 42; 44; 46	05
<i>Ceremony</i>	62 (passive)	01
<i>I (Son of Akinamide)</i>	65	01

As the character around whom the two poems under study revolve is Ògún, the analysis will focus on him and then on the other characters. It is noticed that only **01** (n° 17) of the **07** processes in which Ògún is involved is projected/unachieved and the other **06** (n° 12, 13, 14, 19, 30, 36) are active. This indicates that Ògún is an active character, a kind of hero, whose actions are intended to fulfil a given task. This is also confirmed when a close look is taken at the **04** processes in which Ògún's fingers (n° 09), shield (n° 24), tasks (n° 18 and 48), children (n° 33) are involved. All of them are active. There is no

passivity in Ògún's character. Process n° 07 depicts a projected action by participant 'P' (referring to Ògún) which he gave as a pledge. That action is 'clearing a path to man'. Processes n° 18 and 48 all confirm that task has been fulfilled. All the processes Ògún is involved in (n° 12, 13, 14, 17, 19, 30, 36) are anyhow meant for the fulfilment of that task. The goals of processes n° 12, 13, 14 are respectively 'a mesh of elements', 'an anvil of peaks' and 'red clay'. These can be taken as the elements Ògún has made use of – for a ritual of some sort – in order to be able to clear a path to man. This proves once more that not only Ògún is an active being and that whatever he does is concrete and achievable actions but also, he does as he pledges. In other words, he is a word keeper. *The sun*, *'Orisha-ndá*, *'Orunmila*, *'Esú*, *'Ifá*, *'Iré*, *'they* (*they* referring to *the Elders of Iré*), *'heaven*, *'earth*, *'the children of Ògún*, *'three air-sealed in polished bronze*, *'Idanre's granite*, *'the emissaries* all perform the function of actor through only **01** action each. This features them as minor participants/contributors to the actions depicted in the poem. Among these minor characters are *'the farmer* and *'we* who, unlike the others, perform **03** actions each respectively n° 59, 60, 61 and n° 62, 63, 65. The participant who performs as much actions as Ògún is *'who*. *'Who* in this context is to be considered as the impersonal phrase *'be who*. Considered as such, the one being referred to as *'be who* is a virtual actor and that the actions they perform are virtual as well, not real actions. They are purely speculative.

It must be noticed that all the actions (n° 30, 31, 53, 54, 55, 56, and 59) authored by Ògún in Poem 2 are active which signals the activity of Ògún here as well. This makes the poem all about the deeds of Ògún. The actor *'He* (referring to *'The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town*) fathers **03** actions (n° 03, 33 and 49) which are also all active. What emerges as a salient feature however is that all **03** actions are performed on the performer. They are reflexive. Ògún is portrayed as the doer of the processes n° 21 *'was torn*, 25 *'was slaughtered*, 29 *'was beheaded* – which are structurally passive – on minor actors respectively *'the pigeon's head*, *'the ship*, *'the male dog*. This enables readers to understand how violent Ògún can seem to be. This confirms Maduakor's (1986) statement about Ògún: "the energies within the god, Ògún, are said to be as violent as volcanic eruptions" (60). *'He* (referring to *'Ejitola Ireni, son of Ògún, the blacksmith*) just like *'Ògún* is also a performer of concrete and real actions. His doings (n° 40, 41, 42, 44, 46) respectively have *'his hammer*, *'an iron implement*, *'it*, *'the hollow bamboo pole* as goals and depicts him in his blacksmith activity.

2.2.2. Intransitive Material Processes Analysis

Tables 3a and 3b below gives details about the participants involved in intransitive material processes across both poems.

Table 3a: IMPs in Poem 1

Actors	Process N°	Total/actor
<i>Flames in fever fits</i>	02	01
<i>It (earth-core)</i>	10	01
<i>The elders of Iré</i>	22	01
<i>He (ògún)</i>	23 ; 27 ; 44 ; 47	04
<i>Vultures</i>	31	01
<i>The other gods</i>	45 (unachieved)	01
<i>The Emissaries</i>	51	01

Table 3b: IMPs in Poem 2

Actors	Process N°	Total/actor
<i>He (The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town)</i>	03; 04; 34; 50;	04
<i>A butterfly</i>	05; 06; 35; 36	04
<i>Ògún</i>	07; 08; 13; 14; 18; 19; 22; 23; 26; 27;	10
<i>You (Ògún)</i>	11; 20; 24; 28;	04
<i>He (Ògún)</i>	60	01
<i>Son of Ògún</i>	43	01
<i>I (Son of Akivamide)</i>	64	01

It comes out from Table 3a that Ògún performs only **04** (n° 23, 27, 44, 47) movements here. None of these movements are speculative or projected; they are all real and have effectively been achieved. This suggests that Ògún is definitely the most mobile participant here. The dominance of achieved movements confirms the agility of Ògún. The goal of these movements, as it seems, is that Ògún is on a journey of some sort. While Ògún is depicted as a mobile god who moves about anywhere, it is not the case of 'other gods' whose movement (n° 45) is unachieved and therefore limited at some point. This pictures Ògún as a brave being 'who goes fore where other gods have turned'. Maduakor (1986), drawing on Eustache Palmer, discerns: "Of all these gods, it is Ògún alone who mustered the courage to descend to earth to do battle with the immense chaotic growth which had sealed off reunion with man" (68). The other real movements are carried out by 'flames in fever fits', 'it' (referring to 'earth-core'), 'the elders of Ire', 'vultures' and 'the emissaries'. Not only is the involvement of these actions very less in the poem but their aim also does not go in line with the experience or the task that Ògún is to accomplish in the poem. They are therefore of no significant change.

In Poem 2, quantitatively-speaking, Ògún performs a significant proportion of intransitive material processes (**15/25**) as well but a very close look at these processes reveals that they do not really express movements. **09** of the processes (n° 07; 08; 11; 13; 14; 18; 26; 27; 28) in which Ògún is involved express requests towards him worded in imperative as follows: "Ògún, don't play" and "Ògún, don't fight". This somewhat reflects Ògún's position as someone who is very dangerous. Ògún is depicted here as a passive actor following a request that urges him not to act; for fear of eventually hurting people. The other intransitive material processes in which Ògún finds himself (n° 16, 20, 24) – except n° 60 – are actually enunciative clauses to the consequences that might ensue when he (Ògún) does what is requested of him not to do. They are therefore not movements as such but warnings. Other participants are 'The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town' who authors **04** processes of which n° 04 and 50 denote movements while the other **02** (n° 03 and 34) denote a state; 'a butterfly' whose processes n° 06 and 36 clearly show movements while its other two processes n° 05 and 35 are not; 'Son of Ògún' and 'Son of Akivamide' who both fathers only one process each (respectively n° 43 and 64) share a similarity. In fact, the former's and latter's processes both denote physical activity (respectively 'dances' and 'performs'). They are deemed minor characters due to the triviality and feeble number of processes they perform.

2.2.3. Behavioural Processes Analysis

As the data are not sufficiently great, the researcher finds it unnecessary to display them in a chart. It has been recorded in Poem 1 that *'gods'*, *'their pity'*, and *'the rodent'* are the only behaviors and they author each only **01** behaviour; respectively n° 56, 57, and 58. Ògún is not involved in any single physiological or psychology-related actions. This indicates that *'gods'*, unlike Ògún, drowse in boredom. Boredom in this context is the consequence of no physical activity but of drowsing i.e. dozing. As Ògún is much more of a doer than a behavior, it is not mentioned anywhere throughout the poem that he drowns. In addition, the gods, depicted here, have no important duty like Ògún. This further explains their passiveness as behaviour. They focus their psychological attention and reaction on unproductive things like *the rodent nibbling their jam*. This definitely connotes passivity in their being and actions.

However, in Poem 2 there still is no record of Ògún participating in any behavioural action. The only behavior here is *'son of Ògún'* who performs only **01** behaviour (n° 45) which actually constitutes a drop of water in the sea of processes in this second poem.

2.2.4. Mental Processes Analysis

There are two (02) sensors in total in Poem 1. Except the narrator's only thus minor contribution to mental processes (n° 54), Ògún (here referred to as *'he'* and *'Ògún the lone one'*) is the most frequent sensor. He quite monopolises the performance of MePs (n° 05, 06, 07, 20). Process n° 07 *'saw'* has got *'it all'* as goal. This only information is enough to understand that Ògún is in a very serious mental activity about the task he is to accomplish. This can additionally be explained by the fact that Ògún perceives and identifies that for which he *'descended'*. The goal *'it all'* refers to the *'plague of finite chaos'* which he is to solve. It is this mental activity that has prompted him to descend on earth to fulfil the task. All the other participants do not find themselves in this mental role because they are not in the same vein of action as Ògún.

In Poem 2, the sensor is *'I'* who is the only performer of the **02** verbal processes recorded here. This, undoubtedly, is the narrator. Here, the author/narrator achieves process n° 12 and 17 as a sort of monologue. In this monologue, s/he claims that s/he perceives (*'saw'*) the consequence of what can ensue if Ògún is not asked to refrain from playing as mentioned above. This moreover means that the author/narrator is an eyewitness of Ògún's brutality and dangerousness.

2.2.5. Verbal Processes Analysis

Poem 1 contains **04** sayers in total. Ògún performs only one verbal process (n° 16). The impersonal pronoun *'he who'* performs two verbal actions (n° 25 and 53). He is flanked by process n° 64 by participant *'we'*. As said above in the quantitative analysis, very little verbalisation is taking place here. Facts in the poem are not much verbally expressed.

Unlike Poem 1, the second one has more than four sayers. The latter are represented in the following chart.

Table 4: VPs in Poem 2

Sayers	Process N°	Total/sayer
<i>I</i>	01; 47	02
<i>You (referring to Ògún)</i>	10; 15	02
<i>He (Ejítola Ireni, son of Ògún, The blacksmith)</i>	39	01
<i>Some people</i>	51; 57	02

A total of **07** verbal processes are materialised by four different sayers, among whom Ògún is not. This means that more verbiage is going on and this verbiage is being addressed to Ògún. It must be revealed at this stage that *Traditional* is purely oral since its introductory process (n° 01 = '**will chant**') is also verbal and proves it all.

2.2.6. Existential Processes Analysis

In Poem 1, there is no existential processes but in Poem 2, it has been found only one existential process. The existent in question is '*sixteen chiefs*'. This revelation of the existence of these chiefs was inevitable as the author seeks to show the clan where Ejitola Ireni, the son of Ògún, belongs.

2.2.7. Relational Process Analysis

Tables 5a and 5b are to show us the participants involved in relational processes in the two poems.

Table 5a: RPs in Poem 1

Token	Process N°	Value	Function
<i>Hill surfaces</i>	03	<i>aglow with earth transparency</i>	attributive
<i>Sango's spent thunderbolt</i>	08	<i>a hammer-head</i>	possessive
<i>A mere plague of finite chaos</i>	11	<i>between the gods an man</i>	circumstantial
<i>The weapon</i>	15	<i>in his hands</i>	circumstantial
<i>rain</i>	34	<i>children's reeds</i>	identifying
<i>The sky</i>	35	<i>a bird-pond</i>	identifying
<i>Ògún</i>	40	<i>the lascivious god</i>	identifying
<i>His home (Ògún 's)</i>	43	<i>terraced hill self-surmounting to the skies</i>	identifying
<i>He (Ògún)</i>	50	<i>There</i>	circumstantial

Table 5b: RPs in Poem 2

Token	Process N°	Value	Function
<i>O Belligerent One, you (referring to Ògún)</i>	02; 32; 48	<i>not cruel</i> <i>gentle</i>	attributive attributive
<i>Ògún (request towards him)</i>	09	<i>a giver of good luck</i>	identifying
<i>Ejítola</i>	38	<i>the paramount chief</i>	identifying
<i>Ògún</i>	52; 58	<i>a failure as a hunter</i>	identifying
<i>the sword</i>	61	<i>a plant</i>	identifying
<i>It</i>	63	<i>I, son of Akiwamde</i>	identifying

As can be seen in Table 5a, **01** of the relational processes is **attributive**, **01** is **possessive**, **03** are **circumstantial**, and **04** are **identifying**. The dominance in identifying and circumstantial processes discloses the fact that the identity of some of the participants is being exposed and that their location is also being revealed, sometimes with the use of metaphor i.e. they are given descriptions they are literally not. For example, ‘rain’ = ‘children’s reeds’ or ‘the sky’ = ‘a bird-pond’ and the third is defining Ògún as a ‘*lascivious god*’, which is not metaphoric. Only **01** possessive process is recorded. This rather in-existent possession is strengthened by the presence of circumstantial processes. The circumstantial processes show that some locations/positions are being unveiled. As an example, the poem shows that ‘*a mere plague of finite chaos*’ stood ‘*between the gods and man*’ not between some husband and his wife. The little presence of an **attributive** process denotes the very less qualification of participants.

From Table 5b, **02** relational processes are **attributive** and the other **05** are all **identifying**. This means that all the participants mainly Ògún – as he scores 05 descriptions over the 09 available – are being defined or identified. They are defined in their actual state unlike the metaphorical description participants are subject to in Poem 1. For example, Ògún is defined as ‘*not cruel*’ (n° 02, 32) and ‘*gentle*’ (n° 48). Furthermore, processes n° 52 and 58 are filling us in about Ògún being a ‘*failure*’ as a hunter. All these descriptions of Ògún in Poem 2 quite contrast with the figure he seems to have in Poem 1: that of a ‘*path-clearer*’ for man. He is depicted here as a gentle being but Maduakor (1986) says otherwise. “Ògún is a thirsty elephant with a giant proboscis eager to suck dry the wells of human life.” (69).

3. Recapitulation and Discussion of Findings

The transitivity analysis reveals that the distinct experiential meanings of the two poems converge to construct a complex, paradoxical portrait of the deity Ògún. He emerges not as a monolithic figure, but as a dual-natured power: the heroic, active bridge-builder in The Beginning and the potent, dangerous force that must be ritually managed in Traditional. This duality is systematically articulated through contrasts in material, relational, and verbal processes.

Contrasting Agencies: Heroic Action versus Supplicated Passivity

The primary contrast lies in the construal of agency. The *Beginning* is fundamentally action-based, a characteristic driven by its narrative core. As Maduakor (1986) contextualizes, the poem is set at a primordial crisis where chaos severs the bond between gods and humanity. The preponderance of transitive material processes (34 instances, 52.31%) directly encodes Ògún's heroic response. He is the primary Actor in clauses where he “made,” “kneaded,” “cleared,” and “descended,” performing concrete, achieved actions that fulfil the specific task of establishing a bridge to humanity. His agency is decisive and effective. Conversely, *Traditional* constructs a radically different relationship with action. While material processes are frequent, the qualitative analysis reveals their nature as speculative and unachieved. They are invoked not as accomplishments, but as fearful examples in a litany of supplications: “don't fight,” “don't play.” Here, the imperative mood and the evocation of past brutalities (e.g., “the pigeon's head was torn”) serve to petition Ògún against acting. Thus, Poem 2 frames him not as an autonomous hero, but as a volatile power whose agency the community seeks to restrain through verbal appeal.

Defining Duality: Relational Processes and the Paradoxical Self

The relational processes, though proportionally similar in both poems (13.85%), serve the crucial function of defining Ògún's contradictory essence. In *The Beginning*, identifying and circumstantial processes align with his heroic role, locating him (e.g., “there he dwelt”) or labeling him (e.g., “the lascivious god”) within the mythological narrative. *Traditional*, however, uses attributive processes for a performative, rhetorical purpose. The insistent repetitions of “**You are not cruel!**” and “**You are gentle!**” function less as description and more as incantation—an attempt to coax and constrain Ògún's nature by verbally affirming a benign aspect. This constructed gentleness exists in direct tension with the violent potential displayed in the material processes cited. This duality is confirmed by Maduakor's (1986, p. 69) observation of Ògún as a “thirsty elephant... eager to suck dry the wells of human life”. The transitivity patterns thus formalize this contradiction: Ògún is simultaneously the “**giver of good luck!**” and the latent source of terror, his identity fractured between the path-clearer and the force begged to remain passive.

Interiority and Form: Mental Preparation and Oral Supplication

The sparse use of other process types further delineates the poems' perspectives. Mental processes are minimal overall, underscoring a worldview centered on action and external relation over introspection. However, in *The Beginning*, the few mental processes attributed to Ògún (“**saw,**” “**sought!**”) are pivotal. They reveal his conscious perception of the chaos and his deliberate quest for knowledge, linking his subsequent heroic actions to a preparatory mental state. This shows a concerned deity consciously undertaking a mission. The verbal processes establish a key generic distinction. *Traditional* is marked by a higher frequency of verbiage, and crucially, its very first process is verbal (“**will chant!**”). This frames the entire text as a **public, oral performance**, a chant of reverence and supplication. In contrast, the lower incidence of verbal processes in *The Beginning* aligns with its nature as a third-person narrative of solitary action. The mode of address itself—supplication versus narration—reinforces the core contrast in Ògún's portrayed agency.

Ultimately, the transitivity analysis does more than quantify verbs; it uncovers the grammatical architecture of a divine paradox. *The Beginning* employs material action and purposeful mentality to construct Ògún as the heroic, world-shaping bridge-builder.

Traditional utilizes supplicatory imperatives, defensive attribution, and oral form to manage the dangerous power inherent in that same heroism. Together, they reveal Ògún as a fundamentally controversial and many-faced god, whose necessary strength forges the connection between realms but also necessitates ritualized control, a duality masterfully encoded in the experiential grammar of each poem.

Conclusion

The central aim of this paper is to demonstrate how a Systemic Functional Linguistic analysis of transitivity patterns provides a pathway to a deeper understanding of the experiential reality depicted in *The Beginning* and *Traditional*. After the exercise of counting and classification of all the process types, it is noticed a high rate of material processes in both poems, which makes them very rich in terms of concrete actions. These actions account for Ògún's accomplishing a special task: that of clearing a path between man and gods. It is the fulfilment of the task that makes poem 1 action-heavy. However, the actions depicted in Poem 2 are enumerated actions that had happened before and are being used in a chant to evidence Ògún's dangerousness and brutality. This latter fact is corroborated by an important rate of relational processes in both poems which have actually helped describe the nature of Ògún. He is a two-faced god. He is kind, gentle and brave and can also be cruel as well. These kindness, gentleness and bravery of his give him away as he descended to help other gods enter into contact with man. As for his cruelty, the chanter supplicates him not to play or fight with them as they know blood, decapitation and worse will be involved if he ever proceeds to do so. This study thus provides a definitive answer to the experiential question of "*who does what to whom under what circumstances?*" (Eggs 1994, p. 221) The circumstances in Poem 1 are a state of divine alienation, which Ògún courageously rectifies through direct action. In Poem 2, the circumstance is the community's perilous proximity to his power, leading them to use ritual language to supplicate and restrain their otherwise heroic god.

References

- Amoussou, C. Y. (2014). Transitivity Analysis of Two Stretches of Narrated Mental Discourse from Ngugi's *Wizard of the Crow*. *Revue du CAMES / Lettres, Langues et linguistique*, 2, 121-137.
- Eggs, S. (1994). *An Introduction to Systemic Functional Linguistics*. London: Pinter Publisher Ltd.
- Halliday, M.A.K. (1970). *Language Structure and Language Function*. Ed. Lyons, J. *New Horizons in Linguistics*. Harmondsworth: Penguin.
- Halliday, M.A.K. (1985). *An Introduction to Functional Grammar*. London: Arnold.
- Halliday, M.A.K. (1994). *Introduction to Functional Grammar*. 2nd Ed. London: Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K., & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.
- Halliday, M.A.K., & Matthiessen, C. M. I. M. (2004). *Introduction to Functional Grammar*. 3rd Ed. London: Edward Arnold.
- Maduakor, O. (1986). *Wole Soyinka: An Introduction to His Writing*. Ibadan: Heinemann Educational Books Nigeria PLC.
- Schleppegrell, M. J. (2012). Systemic Functional Linguistics. Eds. Gee, J.P. & Handford, M. *Routledge Handbook in Applied Linguistics*. London: Routledge.

Soyinka, W. (1975). *Poems of Black Africa*. London: Heinemann International Literature & Textbooks.

Appendix

Poem 1: *The Beginning*

⁰¹[Low beneath rockshields, home of the Iron One, the sun **had built** ^(TMP 1) a fire within Earth's heartstone.] ⁰²[Flames in fever fits **ran** ^(IMP 1) in rock fissures,] ⁰³[and hill surfaces **were** ^(RP 1) all aglow with earth's transparency] ⁰⁴[Orisa-nla, Orunmila Esu, Ifa **were** all **assembled, defeated** ^(TMP 2) in the quest to fraternize with man] ⁰⁵[Wordlessly he **rose** ^(MeP 1)] ⁰⁶[**sought** ^(MeP 2) knowledge in the hills] ⁰⁷[**Ògún** the lone one **saw** ^(MeP 3) it all, the secret veins of matter, and the circling lodes] ⁰⁸[Sango's spent thunderbolt **servd** ^(RP 2) him a hammer-head] ⁰⁹[His fingers **touched** ^(TMP 3) earth-core,] ¹⁰[and it **yielded** ^(IMP 2)] ¹¹[To think, a mere plague of finite chaos **stood** ^(RP 3) between the gods and man] ¹²[He **made** ^(TMP 4) a mesh of elements, from stone of fire in earthfruit, the womb of energies] ¹³[He **made** ^(TMP 5) an anvil of peaks] ¹⁴[and **kneaded** ^(TMP 6) red clay for his mould.] ¹⁵[In his hand the Weapon **gleamed** ^(RP 4), born of the primal mechanic] ¹⁶[And this pledge he **gave** ^(VP 1) the heavens] ¹⁷[I **will clear** ^(TMP 7) a path to man] ¹⁸[His task **was ended** ^(TMP 8),] ¹⁹[he **declined** ^(TMP 9) the crown of deities,] ²⁰[**sought** ^(MeP 4) retreat in heights.] ²¹[But Ire **laid** ^(TMP 10) skilled siege to divine withdrawal.] ²²[Alas. For diplomatic arts, the Elders of Ire **prevailed** ^(IMP 3);] ²³[He **descended** ^(IMP 4),] ²⁴[and they **crowned** ^(TMP 11) him king] ²⁵[Who **speaks** ^(VP 2) to me in chance recesses] ²⁶[Who **guides** ^(TMP 12) the finger's eye] ²⁷[Now he **climbs** ^(IMP 5) in reparation,] ²⁸[who **anointed** ^(TMP 13) Godhead in carnage,] ²⁹[O **let** ^(CP 1) heaven **loose** ^(TMP 14) the bolts of last season's dam] ³⁰[for him to **lave** ^(TMP 15) his fingers merely,] ³¹[and in the heady line of blood vultures **(are) drown** ^(IMP 6): Merely,] ³²[And in the lungstreams of depleted pastures earth **is flattened** ^(TMP 16).] ³³[O the children of **Ògún reaped** ^(TMP 17) red earth that harvest,] ³⁴[Rain **is** ^(RP 5) children's reeds] ³⁵[and the sky **(is)** ^(RP 6) a bird-pond] ³⁶[Until my God **has bathed** ^(TMP 18) his hands] ³⁷[Who **brings** ^(TMP 19) a god to supper,] ³⁸[**guard** ^(TMP 20) him well] ³⁹[And **set** ^(TMP 21) his place with a long bamboo pole] ⁴⁰[**Ògún is** ^(RP 7) the lascivious god] ⁴¹[who **takes** ^(TMP 22) seven gourdlets to war. One for gunpowder, One for charms, two for a palm wine] ⁴²[and three air-sealed in polished bronze **make** ^(TMP 23) storage for his sperms] ⁴³[My god **Ògún** , orphan's Shield, his home **is** ^(RP 8) terraced hills self-surmounting to the skies] ⁴⁴[**Ògún** , path-maker, he who **goes** ^(IMP 7) fore] ⁴⁵[where other gods **have turned** ^(IMP 8).] ⁴⁶[Shield of orphans, **was** your shield **in-spiked** ^(TMP 24) that day on sheltering lives?] ⁴⁷[Yet **had he fled** ^(IMP 9)] ⁴⁸[when his primal task **was done** ^(TMP 25) fugitive from man and god, ever seeking hills and rock bounds.] ⁴⁹[Idanre's granite **offered** ^(TMP 26) peace] ⁵⁰[And there he **dwelt** ^(RP 9)] ⁵¹[until the emissaries **came** ^(IMP 10) –] ⁵²[**Lead** ^(TMP 27) us king, and warlord.] ⁵³[Who **speaks** ^(VP 3) to me] ⁵⁴[I **cannot tell** ^(MeP 5)] ⁵⁵[Who **guides** ^(TMP 28) the hammer's flight] ⁵⁶[Gods **drowse** ^(BeP 1) in boredom,] ⁵⁷[and their pity **is easy roused** ^(BeP 2) with lush obsequious rites] ⁵⁸[Because the rodent **nibbled** ^(BeP 3) somewhat at his yam,] ⁵⁹[The farmer **hired** ^(TMP 29) a hunter,] ⁶⁰[**filled** ^(TMP 30) him with wine] ⁶¹[And **thrust** ^(TMP 31) a firebrand in his hand] ⁶²[We **do not burn** ^(TMP 32) the woods] ⁶³[to **trap** ^(TMP 33) a squirrel;] ⁶⁴[We **do not ask** ^(VP 4) the mountain's aid,] ⁶⁵[to **crack** ^(TMP 34) a walnut.] (p.53 – 55)

Poem 2: *Traditional*

⁰¹[Now I **will chant** ^(VP1) a salute to my Ògún] ⁰²[O Belligerent One, you **are** ^(RP1) not cruel.] ⁰³[The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town, He who smartly **accoutres** ^(TMP 1) himself] ⁰⁴[and **goes** ^(IMP 1) to the fight.] ⁰⁵[A butterfly **chances** ^(IMP 2) upon a civet-cat's excrement] ⁰⁶[and **flies** ^(IMP 3) high up into the air.] ⁰⁷[Ògún , **don't fight** ^(IMP 4) against me.] ⁰⁸[**Don't play** ^(IMP 5) with me.] ⁰⁹[Just **be** ^(RP 2) to me a giver of good luck.] ¹⁰[You **said** ^(VP 2)] ¹¹[You **were playing** ^(IMP 6) with a child.] ¹²[I **saw** ^(MeP 1) much blood flowing from the girl's private parts.] ¹³[Ògún , **don't fight** ^(IMP 7) against me.] ¹⁴[**Don't play** ^(IMP 8) with me.] ¹⁵[You **said** ^(VP 3)] ¹⁶[You **were playing** ^(IMP 9) with a boy.] ¹⁷[I **saw** ^(MeP 2) much blood flowing from the boy's private parts.] ¹⁸[Ògún , **don't fight** ^(IMP 10) against me.] ¹⁹[**Don't play** ^(IMP 11) with me.] ²⁰[You **were playing** ^(IMP 12) with a pigeon.] ²¹[The pigeon's head **was torn** ^(TMP 2) from its neck.] ²²[Ògún , **don't fight** ^(IMP 13) against me.] ²³[**Don't play** ^(IMP 14) with me] ²⁴[You **were playing** ^(IMP 15) with a sheep.] ²⁵[The sheep **was slaughtered** ^(TMP 3) with a knife.] ²⁶[Ògún , **don't fight** ^(IMP 16) against me.] ²⁷[**Don't play** ^(IMP 17) with me.] ²⁸[You **were playing** ^(IMP 18) with a male dog.] ²⁹[The male dog **was beheaded** ^(TMP 4).] ³⁰[Ògún , **don't fight** against me.] ³¹[**Don't play** with me.] ³²[O Belligerent One, you **are** not cruel.] ³³[The Ejemu, foremost chief of Iwonran Town, He who smartly **accoutres** ^(TMP 7) himself] ³⁴[and **goes** ^(IMP 19) to the fight.] ³⁵[A butterfly **chances** ^(IMP 20) upon a civet-cat's excrement] ³⁶[and **flies** ^(IMP 21) high up into the air.] ³⁷[There **were** ^(EP 1) initially sixteen chiefs.] ³⁸[In the town called Ilagbede, of these the paramount chief **was** ^(RP 4) Ejitola,] ³⁹[Ejitola Ireni, son of Ògún , The blacksmith who, as he **speaks** ^(VP 4),] ⁴⁰[lightly **strikes** ^(TMP 8) his hammer upon his anvil repeatedly.] ⁴¹[Son of He who **smashes up** ^(TMP 9) an iron implement] ⁴²[and **forges** ^(TMP 10) it afresh into new form.] ⁴³[Son of He who **dances** ^(IMP 22), as if to the emele drum music,] ⁴⁴[while (he **is**) **holding** ^(TMP 11) the hollow bamboo poles used for blowing air upon the coal embers fire in his smithy.] ⁴⁵[He who **swells out** ^(BeP 1) like a toad] ⁴⁶[as he **operates** ^(TMP 12) the smithy's bellows.] ⁴⁷[I **will chant** ^(VP 5) a salute to my Ògún .] ⁴⁸[O Belligerent One, you **are** ^(RP 5) gentle.] ⁴⁹[the Ejemu, foremost chief of Iwonran Town, He who smartly **accoutres** ^(TMP 13) himself] ⁵⁰[and **goes** ^(IMP 23) to the fight.] ⁵¹[Some people **said** ^(VP 6)] ⁵²[Ògún **was** ^(RP 6) a failure as a hunter.] ⁵³[Ògún therefore **killed** ^(TMP 14) a man] ⁵⁴[and **packed** ^(TMP 15) the corpse into a domestic fire.] ⁵⁵[Then he **killed** ^(TMP 16) the man's wife] ⁵⁶[and **packed** ^(TMP 17) the corpse behind the fireplace.] ⁵⁷[When some people still **said** ^(VP 7)] ⁵⁸[that Ògún **was** ^(RP 7) a failure as a hunter,] ⁵⁹[The sword which Ògún **was holding** ^(TMP 18) in his hand,] ⁶⁰[He **stuck** ^(IMP 24) into the ground on a river bank.] ⁶¹[The sword **became** ^(RP 8) a plant, the plant now called "labelabe?"] ⁶²[Hence the saying "No ceremony in honour of Ògún **can be performed** ^(TMP 19) at the river-side without Labelabe's getting to know of it?"] ⁶³[It **is** ^(RP 9) I, a son of Akiwamde,] ⁶⁴[who **am performing** ^(IMP 25).] ⁶⁵[I **do** ^(TMP 20) good turns for people of decent appearance.] (p.55 – 57)

LANGUAGE AND SOCIAL RELATIONS: A CASE STUDY OF ADDRESS TERMS IN NGOZI ADICHIE'S PURPLE HIBISCUS

Jacqueline Siamba Gabrielle DIOMANDE-KEITA

Université Alassane Ouattara

jgdkeita@gmail.com

Abstract

This paper is concerned with address terms as social relation type markers. Building on the Theory of Enunciative Operations and the sociolinguistic Theory of Power and Solidarity, the paper examines some address terms in the English language and accounts for their uses. The second-person pronoun *you* and the *first name* are identified as traces of a direct reference to the co-utterer. Indeed, the second-person pronoun *you*, as address term, is deictic and implies who the utterer is speaking to; the *first name*, as address term, refers to the person that bears the name in context, that is, the co-utterer. Nominal address forms such as *Sir*, *Madam*, *Father* indicate a property the utterer attributes to the co-utterer. The paper shows that address terms are socially oriented and their usage is usually driven by questions of power and solidarity. Indeed, they may not be used reciprocally; where there is equality, there is reciprocal usage.

Keywords: address term, co-utterer, power, solidarity, utterer.

Résumé

Cet article s'intéresse aux termes d'adresse en tant que marqueurs du type de relation sociale. Se fondant sur la Théorie des Opérations Énonciatives et la Théorie sociolinguistique du Pouvoir et de la Solidarité, l'article examine quelques termes d'adresse de l'anglais et rend compte de leur usage. Le pronom de la deuxième personne *you*, le *prénom*, sont identifiés comme des traces de renvoi direct au co-énonciateur. En effet, le pronom de la deuxième personne *you*, en tant que terme d'adresse, a une valeur déictique et implique celui auquel l'énonciateur parle; le *prénom*, en tant que terme d'adresse, renvoie à celui qui porte le nom en contexte, c'est à dire, le co-énonciateur. Les formes nominales d'adresse telles que *Monsieur*, *Madame*, *Père*, indiquent une propriété attribuée au co-énonciateur par l'énonciateur. L'article montre que, les termes d'adresse sont socialement orientés et leur usage est en général gouverné par des questions de pouvoir et de solidarité. En effet, ils peuvent ne pas être employés de manière réciproque; lorsqu'il y a égalité, il y a emploi réciproque.

Mots clés: terme d'adresse, co-énonciateur, pouvoir, solidarité, énonciateur.

Introduction

Language and society are so deeply related that a shift in one of these entities is reflected in the other. Indeed, language is not simply a means of communicating, it is also a means of establishing and maintaining relationships with other people. Maintaining social relations requires from people who live in the same area to interact every single day. Their living together helps develop with them a sense of permanent contact which is noticeable in their ways to address one another, with a particular focus on 'calling people the right thing'.

The objective of this paper is to highlight address terms in the English language as social relation type markers. Indeed, the paper tends to demonstrate that an address term used is the representation of the social relation type a speaker develops with his/her addressee. To achieve this objective, two theories are exploited: R. Brown and A. Gilman (1960)'s sociolinguistic Theory of Power and Solidarity, and A. Culioli's Theory of Enunciative Operations. The Theory of Power and Solidarity assumes that, power in social interactions involves a vertical, asymmetrical form of relationship, creating a distance among social actors, while solidarity indicates symmetrical relationships characterised by a shared number of commonalities. The Theory of Enunciative Operations, on the other hand, stipulates that linguistic forms are traces that work like signals that give information about the utterer and his co-utterer. Some questions are: What are the linguistic forms involved in a given address term? What do they imply in terms of reference? In what way does an address term indicate the social relation type among a speaker and an addressee?

From data collected in Ngozi Achibie's *Purple Hibiscus*, the paper provides answers to these questions into three points. The first point gives a general description of address terms, the second identifies some categories of address terms and the third analyses the identified address terms in an enunciative and sociolinguistic perspective.

1. Address terms: some definitions

Address terms have received important attention in terms of clearly framing out what they stand for in sociolinguistics. Aful (2006), as cited in E. O. Mensah (2021: 679), defines address terms as “the linguistic resources by which a speaker designates an interlocutor in a face encounter “. P. Trudgill (2000 : 9) considers address terms as “words and phrases used to address other people in conversation, meeting, letters, etc...” According to S. O. Oyetade (1995: 515), address terms are “words or expressions used in interactive, dyadic and face-to-face situations to designate the person being talked to”. I perceive an address term as defined by Leech (1999: 107), that is, “an important formulaic verbal behaviour, well recognized in the sociolinguistic literature as they signal transactional, interpersonal and deictic ramifications in human relationships”.

One of the most influential studies on address terms is Brown and Gilman (1960). Indeed, Brown and Gilman (1960) demonstrates the link between address terms and social relationships through the use of pronouns of address. The study suggests two uses of pronouns of address in European languages, based on parameters of power and solidarity. Power is defined as an asymmetrical, nonreciprocal relationship between at least two persons. Solidarity is described as a symmetrical relationship and involves closeness, intimacy among social actors. Brown and Gilman argue that in a conversation, a speaker and an addressee “cannot have power in the same area of behaviour. The power semantic is similarly nonreciprocal; the superior says T and receives V” (Brown and Gilman, 1960: 255). L. Bauer (2012) identifies a number of European languages with T/V form differentiation when addressing a single person. She presents it in the following way below:

Language	T-form	V-form
Danish	du	de
Dutch	je	U
French	tu	vous
German	du	Sie
Italian	tu	Lei
Spanish	tu	Usted

In these utterances, the second-person pronoun *you* is identified as a pronominal address term. In declaratives, the pronoun *you* is overtly used as subject; in imperatives clauses, it is not.

Address terms can be identified as nominal²⁹. Let's consider the following utterances.

(7) “**Papa-Nnukwu**, are you well? How is your body?” Jaja said.

“I am well my son. (...) If I had meat in my soap,” Papa-Nnukwu said, “I would offer it to you”.

“It's all right, **Papa-Nnukwu**”, Jaja said. p. 72-73

(8) “I'm sorry your figurines broke, **Mama**”. She nodded quickly, then she shook her head to show that the figurines did not matter. They did though. p.18

(9) “**Mum**, biko, give me the neck”, Amaka said. p. 128

(10) Chima came into the room. “The toilet here is so nice, **Mummy**.”

“I hope you didn't break anything,”Aunty Ifeoma said. p. 101

(11) Aunty Ifeoma came the next day. “Welcome, **Aunty**, nno” I said outside. p.80

(12) “They have taken him!” she said, between throaty sobs.

“**Yewande**, **Yewande**” Papa said, his voice much lower than hers.

“What will I do, **sir**? I have three children. How will I raise them alone?”

“**Yewande**, don't talk that way, Ade will be fine” p.45

(13) “How are you, **Beatrice**? (...) You don't look well” Father Benedict asked, raising his voice so Mama would hear.

“I'm fine, **Father**”

“**Kambili** and **Jaja**, did you enjoy Mass, then?”

“Yes, **Father**.” Jaja and I spoke at the same time. p.39

(14) “**Eugene**,” Aunty Ifeoma called out. “I was saying that Jaja and Kambili should spend some time with me and the children tomorrow”. Every time Aunty Ifeoma spoke to Papa, my heart stopped (...). She did not seem to recognise that it was Papa, that he was different, special.

“Where do you want to take them?” Papa asked. p. 85

(15) “Kevin, drive carefully. Do you understand?” Papa asked as we got in the car.

“Yes, **sir**.” p. 117

(16) “Bring two bottles of the drink they brought from the factory”.

“Yes, **Madam**” p.20

(17) The sisters, members of Our Lady of the Miraculous Modal prayer group soon arrived (...) the women would gently chastise Mama. “**Sister Beatrice**, what is it? Why have you done this?” p. 29

(18) We always dropped in to visit Father Benedict after Mass. “**Brother Eugene**”

Father Benedict said. His pale face broke into a smile when he saw Papa. p.38

In these utterances, names, appellatives, relational terms are identified as nominal forms of address.

3. Referential values of the identified address terms

Let's consider example (1). In (1), the second-person pronoun *you* is used as an address term. The second person pronoun *you*, indeed, in its general use, can be interpreted as deictic or generic. R. Huddleston (1984 : 282; 288) clarifies the notions of 'deictic' and 'generic' uses in the following lines:

²⁹ The paper is based on Kerbat-Orecchioni (1992)'s classification of nominal address terms.

we say an expression is used deictically when its interpretation is determined in relation to certain features of the utterance-act: the identity of those participating as speaker and addressee together with the time and place at which it occurs. (...) Among the most obvious deictic elements are the personal pronouns I, we, you and their reflexive and possessive counterparts.

(...) and in the 'generic' use of 'you' as in 'you need extraordinarily high qualifications to get admitted to Dunbar College', it is doubtful whether we should say there is reference to a group containing the addressee(s). 'You' is here a stylistically less formal variant of non-deictic one and could be used with a male addressee even if Dunbar College admitted only females.

Example (1), indeed, is a part of a conversation between husband and wife, both using the informal second-person pronoun *you* as address term, but in different ways. The wife's utterance, '*Let me stay in the car*', is an imperative clause and reveals the second-person pronoun *you* is not overtly used. The imperative clause with 'let', in '*Let me stay in the car*', indicates the idea of constraint on the utterer. This utterance says, it is the choice of the co-utterer which is being expressed; the utterance would be glossed as 'Tell me to me to do or not to do *stay in the car*'. Similarly in (2), '*Let me pour your tea*', the utterer (here the wife) puts herself at the disposal of the person she is speaking to (here the husband), so that he can tell to do or not to do '*Pour your tea*'.

The husband's utterance '*Are you sure you want to stay in the car?*', by contrast, is an interrogative clause with an overt use of the pronoun *you*. In this utterance, the pronoun *you* is deictic and refers directly to the co-utterer, here the wife. Thus, 'You' implies 'who I am showing, who I am speaking to' and cannot represent the whole class 'you' as in some occurrences. It is purely deictic and refers to one specific person in the situation, I mean, the wife.

The difference in the use of the pronoun *you*, from each participant in conversation, indicates the power relations husband and wife develop. Indeed, the wife, by avoiding an overt use of the pronoun *you* and choosing to use the imperative clause with 'let' indicates it is the choice of the co-utterer (here the husband) which is being expressed, thus conveys indirectness and shows she does not feel herself to be on an equal footing with the co-utterer. By contrast, the husband, by overtly using of the pronoun *you* in his utterance shows he directly refers to the co-utterer which reveals that, in the power relationships they maintain, he is not subordinate. With an overt use of the pronoun *you*, the husband directly refers to the co-utterer, while the wife does not. Differences of power between an authoritative and traditionalist husband and his wife, cause the informal pronoun *you* to occur clearly in one direction of address and not in the other.

Let's now examine examples (3) and (4). Examples (3) and (4) are parts of a conversation between an authoritative father and his child. One may notice the use of the informal second-person pronoun *you* in one direction and a kinship term in the other. In (3), in the father's utterance '*Why do you think I work so hard to give you...*', one may notice a repeated use of the pronoun *you*. The pronoun *you*, in this utterance, is used deictically as in (1). Its possessive counterpart *your*, in (4) '*Your mother will...*', also has a deictic value and signals the explicit presence of the co-utterer. 'Your mother' implies 'the mother of whom I am speaking to', here the children.

To the father's informal pronoun *you* as in '*So why did you let her come first? "Why do you think..."*', the children would reply with '*Yes, Papa*'; they do not return the informal pronoun *you*. Utterances like (6), '*Thank you, Papa*' are exceptional use of the pronoun *you* to the

father from the children; *Thank you*, indeed, is a set of expression. To the father's informal pronoun *you*, the children would return 'Papa', a kinship term of address which functions here as a reminder. Regarding kinship terms, Gusnawaty et al. (2022) in their analysis of the Bugis people language point out that "one way for Bugis to show power, solidarity, and politeness is through the use of a kinship term. (...) The kinship term is also aimed to achieve goals, to recognize strata and to promote harmony between speakers."

The use of the informal pronoun *you* on one side, the total avoidance of the pronoun *you* and the use of a kinship term on the other, reveals the unequal power relationship father and children develop. In these utterances, though the situation is informal, the children avoid using the pronoun *you*; the socio-cultural context, guided by a full respect of an authoritative and traditionalist father may justify the choice of a kinship address term rather. Indeed, the pronoun *you* is deictic, specifically person deictic, and thus points directly to the addressee. The nominal form of address 'Papa' is deictic, but social deictic, that is, 'it captures a social relationship' (J. Culpepper & G. Schauer, 2009 : 205). Indeed, by saying 'you', the utterer just indicates the co-utterer, the person he is speaking to. By saying 'Papa', the utterer not only indicates the co-utterer as a partner in conversation, but also recalls the kinship relations they maintain. Consequently, avoiding to use the pronoun *you* but choosing to use the kinship address term 'Papa', renders the utterer (here the children)'s address polite and preserve social relations in a purely traditional Nigerian context.

Let's consider example (5). Example (5) is a part of a conversation between mother and child, both exchanging the informal pronoun *you* as address term. Utterances '*Careful, Mama*' and '*Come and help me*' in (5) are imperative clauses, they have no subject; the second-person pronoun 'you' is the 'understood' subject. In (5), both the speaker and the addressee are issuing directives. The gloss for (5) would be 'choose to do *be careful*', 'choose to do *come and help me*.' There is a reciprocal usage of the pronoun *you*, there is equality thus solidarity; each partner in conversation, through the same syntactic structure, is making a claim to be counted as a member of the same group.

Let us take now example (7). Example (7) is a part of conversation between grandchildren and grandfather. In (7), there is a reciprocal exchange of the informal pronoun *you*; the grandchildren's utterance also shows an addition of the *first name* (noted FN) to the kinship term 'Papa' (*Papa-Nnukwu*) which, indeed, signals intimacy. Besides, in utterances (8), (9), (10) and (11), speakers use diminutives of the kinship terms 'mother' (*Mama, Mum, Mali*) and 'aunt' (*Aunty*). As address terms, the words 'Mama', 'Mum', 'Mummy', and 'Aunty' indicate here a direct address to the person the utterer is referring to as mother or as aunt. The gloss for (9), for instance, would be, 'the person that I am addressing, that I designate as Mum'.

Let's examine examples (12), (13) and (14); consider first the *first name* use in these utterances. In (12), (13) and (14), the first names as proper nouns occur with the zero article Ø³⁰. In Ø Yewande, Ø Beatrice, Ø Kambili, Ø Jaja, Ø Eugene, the reference constructed by the nouns 'Yewande', 'Beatrice', 'Kambili', 'Jaja', 'Eugene' to which the zero article Ø is associated is specific. For instance, Ø Eugene in (14) refers to the person that bears the name in context, that is, the co-utterer (here Mr Eugene). Many people surely bear the name 'Eugene', but it can be assumed that only one specific will be noticeable in this context. The gloss for (14) would be, 'Eugene' the person named so, I am speaking to'.

³⁰ Bouscaren et al. (1992) identifies the zero article Ø as an indeterminacy marker. According to the context, the value of the noun will be interpreted as having general or specific reference.

Thus, with the *first name*, the utterer directly refers to the co-utterer. Compared to the second-person pronoun *you*, the *first name* inherently conveys familiarity and informality. With the second-person pronoun *you*, whether the speaker is being familiar or not, it has to be inferred from the specifics of context.

As address term, it appears that, the *first name* is not reciprocally used in these examples. Let's first take example (14). Example (14) is a part of a conversation between brother and sister. It is noticeable that one side uses the *first name*, and the other makes use of the informal pronoun *you* which, indeed, implies a sharing between the participants in conversation. In (12) and (13), however, to the *first name*, the addressees would not reply with *first name*, nor with *you*. Indeed, the speakers ('Mr Eugene' and 'Father Benedict') use the *first name* to their addressees because they are in a power position. In (12), 'Mr Eugene', a very important person is speaking to 'Yewande', his employee's wife; in (13), 'Father Benedict', a high member of the clergy priest of a church is speaking to 'Beatrice' Kambili' and 'Jaja', churchgoers. Consequently, to the *first name* address term, the addressees ('Yewande', 'Beatrice', Kambili' and 'Jaja') would not return a *first name*, but appellatives as in 'What would I do, *sir*? 'Yes, *Father*', 'I'm fine, *Father*'.

In (12) and (13), the words 'sir' and 'father' occur with the zero article Ø. By saying 'What will I do, *sir*?', the utterer (here Yewande) identifies the co-utterer (here Mr Eugene) to that which is 'sir' as opposed to that which is not, 'sir'. With 'Ø sir', the utterer refers to a concrete person she asserts to have all the characteristics 'be-sir'. Similarly, the utterer in (15) uses the nominal form 'Ø sir' in addressing his employer. Indeed, by saying, 'Ø *sir*', the utterer attributes the property 'be-sir' to the co-utterer (here Mr Eugene). In (16), the utterer being in domestic servant returns 'Ø Madam' to the co-utterer (here the employer). With 'Ø Madam' the utterer attributes the property 'be-madam' (that is 'be a concrete woman that is respected and honoured'), to the co-utterer. 'Ø sir', 'Ø Madam' indicate a characteristic the utterer assumes the co-utterer to have. Besides, they are traces of the power relationships the utterer maintains with the co-utterer. The unequal power relationships existing between an employee's wife and an employer in (12), an employee and an employer (in 16), compels one side to reply with appellatives as 'sir', 'madam' instead.

In (13), in the addressees' utterances 'Yes, *Father*', 'I'm fine, *Father*', the nominal form 'Ø Father' refers to a concrete person, here, Father Benedict. By saying, 'Father' the utterer indicates the person he is addressing has all the characteristics 'be-Father'. With 'Ø Father', the utterer recalls the co-utterer's social status as a high religious figure. Addressing the co-utterer with 'Ø Father' makes the address very polite and marks social distance.

In utterances (17) and (18), there is an adjunction of the *first name* to an occupation (a religious belonging), which, indeed, reduces social distance. For instance, utterance (17) 'Brother Eugene' would be glossed: 'Eugene, the person being so called, I am addressing and that belongs to the religious congregation I belong too'. The utterer in (17), (here 'Father Benedict'), as he says 'Brother Eugene' would probably not expect a reverential address term as 'Father' in return but rather 'Father+*first name*' from the co-utterer, here 'Mr Eugene'. 'Mr Eugene' is a very important person and is also highly involved in church. They are 'peers', doing slightly the same religious task in their congregation. Similarly in (18), the utterer saying "Sister Beatrice, what is it?" would probably not expect a very respectful address term as 'Mother' from the co-utterer (here 'Beatrice'); they both belong to the same prayer group. Thus, returning address terms as 'Father' or 'Mother', in this context, would be perceived as a lack of intimacy.

Conclusion

This paper has highlighted address terms in English as social relation type markers. According to the address term used, one may perceive the social relation type the speaker and the addressee develop.

Imbedded in R. Brown and A. Gilman (1960)'s sociolinguistic Theory of Power and Solidarity, and A. Culioli's Theory of Enunciative Operations, the paper has examined some address terms in the English language and identified their referential values. The paper has revealed that, the pronominal address term *you*, is purely deictic and points directly to the co-utterer; 'you', that is 'who I utter'. Nominal address terms may involve the use of the *first name*, kinship terms, appellatives like *Sir, Madam, Father*. The *first name*, as a term of address, implies a direct reference to the co-utterer that is, the person that bears the name in context. Nominal forms as *Sir, Madam, Father*, indicate a property the utterer assumes the co-utterer to have. The paper has shown that address terms are socially oriented and their usage is usually guided by questions of power and solidarity. They indicate to what distance the utterer stands towards the co-utterer.

References

- Adichie, C. N. (2006). *Purple Hibiscus*. Lagos: Kachifo Limited.
- Bauer, L. (2012). *Beginning Linguistics*. New York : Palgrave Macmillan.
- Bouscaren, J., Chuquet, J. and Danon-Boileau, L. (1992). *Introduction to Linguistic Grammar of English. An utterer-centered Approach*. Translated by Flintham, R. and Bouscaren, J. Paris: Orphrys.
- Brown, R. Gilman A. (1960). « The pronouns of power and solidarity » . Sebeok, T. A. (ed.). *Style in Language*. MIT Press : 253-276.
- Culioli, A. (2018). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 4. Limoges : Lambert-Lucas.
- Culpepper, J. Schauer, G. (2009). « English structure: Pragmatics. English Language: Description Variation and Context ». Lancaster University: Palgrave Macmillan: 202-220.
- Gusnawaty, G., Lukman, L. and Nurwati, A. (2022). « Strategy of kinship terms as a politeness model in maintaining social interaction: local values towards global harmony ». *Research Article*, 8(9).
- Harris, H., McCready, V. and Herr, D. (1999). « Address forms and their implications in communication sciences and disorders university programs ». *Contemporary Issues in Communication Science and Disorder*, 26 : 82-93.
- Huddleston, R. (1984). *Introduction to the Grammar of English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kerbat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Kubayi, S. J. (2013). Address forms in Xitsonga : A sociopragmatic perspective. (PhD dissertation, University of South Africa).
- Leech, G. N. (1999). « The distribution and functions of vocatives in American and English Conversations ». Hasselgard, H. and S. Oksefjell (eds.). *Studies in honour of Stig Johansson*. Amsterdam : John benjamins : 107-118.
- Mensah, E. O. (2021). « A sociolinguistic study of address terms in a Nigerian university's Staff club ». *Posnan Studies in Contemporary Linguistics* 57 (4) : 677-707.
- Ozcan, F. H. (2016). Choice of AddressTerms in Conversational Setting. *Journal of Human Sciences* 13 (1) : 982-1002.

- Oyetade, S. O. (1995). « A sociolinguistic analysis of address forms in Yoruba ». *Language in Society* 24 : 515-535.
- Spolsky, B. (1998). *Sociolinguistics*. Oxford : Oxford University Press.
- Trudgill, P. (2000). *Sociolinguistics : An Introduction to Language and Society*. USA : Penguin Books.

PROBLEME DE L'UTILISATION DES ACCENTS GRAPHIQUES EN CLASSE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

Orindu Sunny OPARA
Village Français du Nigeria
glorisun@yahoo.com

Résumé

Cet article examine l'usage des accents graphiques français par les apprenants anglophones. Il s'interroge sur les pratiques pédagogiques qui peuvent conduire à maîtriser leur usage. Le présent travail de recherche apporte de précisions aux enseignants sur la manière efficace d'enseigner les accents aux apprenants pour les amener à bien les placer sur les mots. Ils découvriront aussi leur importance en français. Ainsi, ~~is~~ ces apprenants auront la maîtrise de l'usage des accents pour éviter à l'écrit des erreurs orthographiques. La présente recherche vise à fournir un cadrage théorique des propositions pratiques à l'enseignement des accents. Par ailleurs, les études sur ces accents ne font pas souvent l'objet de pratiques en classe de FLE. Ceci explique pourquoi ce travail a été entrepris pour combler le vide observé. Il est recommandé que l'enseignement des accents graphiques soit pris au sérieux et que leur usage fasse, désormais, l'objet de pratiques en classe de langue surtout à travers la lecture des textes et la pratique régulière de l'écriture.

Mots-clés : Accents graphiques, apprenants, apprentissage efficace, lecture, orthographe lexicale.

Abstract

This article examines the usage of French graphic accents by Anglophone learners. This study reflects, therefore, on pedagogical practices that can lead to the mastering of their usage. This present work provides precisions to teachers on how to teach efficiently accents to learners so that they can place them correctly on words. They will also discover their importance in French language. Thus, they will have the mastering of the accents to be able to avoid some spelling mistakes. The aim of this study is to supply a theoretical frame and practical propositions to the teaching of French graphic accents. Furthermore, practice on French accents are not frequent in class of French foreign language (FFL). This explains why this work was done to fill the observed gap. The article recommends that the teaching of graphic accents should be taken seriously and that their usage should, from now on, be practiced in class mainly through the reading of texts and regular practice of writing.

Keywords: Graphic accents, learners, efficient learning, reading, lexical spelling.

Introduction

La langue française fait partie des langues du monde qui utilisent les accents. Dans le système graphique du français, les accents jouent un rôle important. Les accents graphiques permettent de distinguer les homophones, de marquer la fin d'une syllabe, de renseigner sur la prononciation, etc. Selon Dufour (2021), il existe en français trois principaux accents que sont : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe. Il y a aussi les accents ou des signes auxiliaires tels que la cédille, le tréma et l'apostrophe. Chaque accent a une fonction bien définie. C'est à cause de la volonté de simplifier la graphie complexe de la langue française que les accents ont été introduits. La grande réforme de 1990 par l'Académie française a permis la révision du système d'accentuation jugé complexe et illogique (Valke, 2021). Par ailleurs, au Village Français Nigéria (VFN) où l'auteur enseigne la production écrite, la majorité des apprenants n'ont pas encore la maîtrise de l'usage des accents. Pendant que certains écrivent des textes sans faire usage

des accents car ils n'ont aucune connaissance sur leur usage, d'autres, par contre, font un mauvais usage de ces signes. Peut-être est-il que les apprenants ne jouissent pas d'une grande facilité d'usage des accents. Il semble que leur difficulté est non seulement due à la complexité du système d'accentuation mais aussi son enseignement est souvent négligé ou mal assuré par les enseignants. Sans doute les erreurs sur les trois accents, aigu, grave et circonflexe occupent pourtant une part non négligeable du paysage orthographique français (Catach, 1995). Savoir écrire en français implique nécessairement aussi la connaissance de son système d'accentuation. En classe du FLE, l'utilisation des accents graphiques sur les mots pose énormément de difficultés aux apprenants car il s'agit d'un système d'accentuation opaque et fragile. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'ils commettent beaucoup d'erreurs orthographiques. Il s'avère nécessaire de repenser l'enseignement des accents graphiques en introduisant les accents en relation avec la syllabe graphique et également en adoptant un enseignement implicite et explicite. La mise en œuvre de cette pratique pédagogique pourrait permettre de rendre plus pertinente la présentation de ces accents afin que les apprenants comprennent comment en faire un bon usage lorsqu'ils seront en situation de produire un texte écrit.

Face à cette situation, il est nécessaire de s'interroger sur les pratiques pédagogiques à mettre en œuvre pour favoriser l'usage correcte des accents auprès des apprenants non natifs. Les questions Pourquoi les apprenants ont -il des difficultés à accentuer correctement les mots en français ? Quel est l'impact des accents sur le sens des mots ? Quelles méthodes pédagogiques adoptées pour un enseignement efficace et efficient de l'accentuation des mots ?

1. Qu'est-ce qu'un accent graphique ?

Selon Orsenna (2007), les accents sont des signes graphiques qui sont placés sur certaines voyelles ou certaines consonnes pour en indiquer la prononciation exacte. Sans accent, tous « e » sembleraient tomber du cul de la poule, alors qu'il y a des « é », des « è », des « ê ». Les accents sont donc des éléments constitutifs de la langue française. Les principales formes d'accent sont l'accent aigu (é), l'accent grave (è) et l'accent circonflexe (ê). Ces accents se placent sur les voyelles a, o, e, u. Ainsi, nous pouvons avoir par exemple : à, â, ô, é, è, ù. Ceci montre que l'accent aigu est représenté graphiquement par « ´ », l'accent grave par « ` » et l'accent circonflexe par « ^ » et ces accents ont chacun une fonction particulière. Aucun accent n'est placé sur la semi-voyelle « y ». L'accent circonflexe était appelé « chapeau » par Perrault, tandis que Boyer le nommait « chapiteau » (Makassikis, 2024). Pour sa part, Cartach (1998) cité par Valke (2021 : 3) définit le système d'accentuation du français comme : « Un magnifique instrument, lentement élaboré par les grammairiens et les imprimeurs du français du XVIe au XIXe siècle (...), qui, du moins pour l'accent aigu et grave, ne pose plus guère de problèmes, et il a fallu beaucoup d'acharnements (...) pour créer quelques-uns ». A côté de ces accents, les linguistes ont ajouté d'autres signes diacritiques tels que le tréma (¨), la cédille (ç). Le tréma se place sur les voyelles tandis que la cédille se place sous la consonne « c ». C'est pourquoi on l'appelle « c cédille » et est représenté par « ç ». La modification de la prononciation des graphèmes est réalisée par les accents qui sont placés sur ou sous eux. Les accents sont donc des signes auxiliaires dont le nom cache leur importance dans la langue écrite française. Ils sont auxiliaires parce que seuls ils ne possèdent aucune valeur. Les trois accents graphiques, aigu, grave et circonflexe occupent une part non négligeable du paysage orthographique français (Catach, 1995). Ceci indique que les apprenants sont régulièrement confrontés aux accents

lors de leur apprentissage en expression écrite. C'est pourquoi les accents orthographiques sont des éléments d'étude qui illustrent toute la richesse et l'opacité de la langue française. Par ailleurs, les accents graphiques ont été introduits dans le dictionnaire par l'Académie au XVIII^e siècle plus précisément en 1740 en relation avec la suppression des consonnes diacritiques. Ainsi, les accents graphiques remplacent les consonnes muettes et doubles. C'est le cas du « s » muet après « e », remplacé par l'accent aigu (eschole devient école), par l'accent grave (deuxiesme devient deuxième) et par l'accent circonflexe (restre devient être), (Makassikis & Pellat, 2024).

2. Pourquoi les apprenants éprouvent-ils des difficultés à accentuer les mots français en écrit ?

Si beaucoup d'apprenants du français langue étrangère n'arrivent pas à accentuer correctement les mots de cette langue, cela est surtout dû au fait que l'utilisation des accents en français leur pose des problèmes. En effet, la maîtrise des accents représente un apprentissage qui peut être complexe, surtout pour les débutants ou ceux dont la langue officielle ne possède pas des accents. Le premier problème que ces apprenants anglophones font face à l'apprentissage des accents graphiques est ce que certains linguistes considèrent comme « l'assimilation inconsciente de l'accent graphique à une marque prosodique », (Makassikis et Pellat, 2024). En français un mot peut posséder jusqu'à trois accents graphiques qui n'ont pas de valeur prosodique, par exemple, *préfér^é*, *léger^é*, *dégénérescence*. Ainsi, les apprenants anglophones ont généralement une représentation mentale qui les entrave. Ils pensent qu'un mot a seulement un seul accent et ils sont aussi influencé par le fonctionnement de leur langue maternelle, (Makassikis et Pellat, 2024).

Un autre problème auquel sont confrontés les apprenants est la négligence de l'enseignement des accents graphiques par les enseignants et le peu de temps alloué à l'apprentissage de l'orthographe française. A cet effet, Cartach (1995) citée par Valke (2021 : 2) affirme : « (...) elle (l'orthographe française) est enseignée dans de mauvaises conditions, ou mal enseignée. Peut-être, mais surtout parce qu'elle est mal conçue, de la base au sommet, de façon élitiste, maximaliste et dogmatique ». En outre, le temps insuffisant alloué à l'apprentissage des accents dans certaines classes de langue ne permet pas souvent aux apprenants de comprendre la raison d'être des accents et leur utilisation. En effet, ils pensent que les trois accents (aigu, grave et circonflexe) servent à noter trois prononciations différentes qu'ils ne peuvent pas percevoir, mais seuls les Français entendent et distinguent très bien (Makassikis, 2017 : 236). Il est donc indispensable de penser à l'enseignement de ces trois accents pour une mise au point sur l'enseignement de leur importance en classe de langue pour permettre aux apprenants non natifs de savoir l'usage de ces accents tels qu'ils se prononcent.

Par ailleurs, selon Jaffré & Fayol cités par Volke (2022 : 7), les accents orthographiques constituent une « zone de fragilité » du système de la langue écrite. En effet, dans le système actuel, les fonctions des accents aigu et grave sont mal réparties et non définies clairement. Ces deux accents ont une valeur phonique puisqu'ils transcrivent les sons [e] et [ɛ]. Mais la syllabe phonique ne correspond pas toujours à la syllabe graphique. Cette situation peut créer la confusion pour l'apprenant qui peut le conduire à commettre beaucoup d'erreurs orthographiques.

Beaucoup d'apprenants ignorent que l'accent grave possède également un rôle distinctif. Il permet de distinguer les homophones. Par exemple, entre la préposition « à » et le verbe avoir à la troisième personne du singulier « a », entre « la » article défini et « là »

adverbe de lieu, entre « ou » conjonction de coordination et « où » pronom relatif. Cette ignorance provoque aussi un grand nombre d'erreurs orthographiques chez les apprenants. Ils peuvent écrire, par exemple : *Je vais a l'école. Le professeur est la. Ou est mon ami ?*

S'agissant de l'accent circonflexe, les apprenants en classe de FLE, ont beaucoup de difficultés à maîtriser ses quatre fonctions qui sont :

- emploi étymologique : il est le signe d'une contraction à cause de la disparition d'une lettre, par exemple la lettre « s » : hospital devient hôpital.
- emploi phonétique : il peut indiquer « e » long et ouvert (rêve, même), « o » long et fermé (côte), ou un « a » long et postérieur [ɑ] comme dans pâte, mâle.
- emploi distinctif : utiliser pour distinguer les monosyllabes ou des mots courts homophones, par exemple : *du* de *dû*, *sur* de *sûr*.
- emploi analogique : l'accent circonflexe est utilisé dans certaines séries nominales (mots d'une même famille ou d'origine grecque) et verbales (marque des 4^{ème} et 5^{ème} personnes au passé simple et la 3^{ème} personne au subjonctif), (Valke, 2022 : 8). Selon Catach (1995), l'accent circonflexe pose le plus de problème par le grand nombre de valeurs distinctives qu'il peut revêtir et par de nombreuses exceptions aux règles de son utilisation. Il crée ainsi un nombre important d'erreurs d'orthographe de 10 à 28% selon certains sondages.

Par ailleurs, Valke estime aussi que l'incohérence des accents aigu et grave peut constituer un obstacle à leur apprentissage. En effet, le son [ɛ] peut ne pas être transcrit par un « e » avec un accent grave. En l'absence d'accent, « e » se prononce [ɛ] en syllabe fermée et [ə] en syllabe ouverte. Ainsi, le son [ɛ] peut se transcrire de deux façons avec un « è » en syllabe graphique ouverte (fève) et par « e » en syllabe graphique fermée (terminer). Une autre difficulté est que les exceptions à leurs règles d'usage sont beaucoup. Par exemple, quand la lettre « e » est dans une syllabe suivie par [ə], on la note « é » avec un accent aigu tandis que sa prononciation est proche de [ɛ], par exemple : médecin [mɛdsɛ̃], crémerie [kʁemʁi].

En outre, un autre facteur qui explique la difficulté des apprenants est aussi l'absence de la prise en compte des liens qui unissent accents graphiques et syllabes graphiques. Ceci conduit à une complexification des règles qui régissent l'utilisation des accents (Dufour, 2021). Cette observation a conduit l'auteur à parler de quelques biais cognitifs dans l'enseignement des accents graphiques en FLE. En effet, il a examiné comment ces accents étaient présentés et enseignés dans quatre méthodes de FLE (*Alter Ego*-, *Latitude*, *Édito* et *Objectif Expreste*). Dufour (2021) trouve que toutes ces méthodes font une introduction des accents confuse et trop succincte. Les auteurs de ces méthodes ne se préoccupent que de la langue cible. Ce faisant, les apprenants ne sont pas invités à s'interroger sur leur répertoire langagier pour anticiper les transferts négatifs de traits propres à leurs langues maternelles ou secondes. En outre, il trouve aussi que la catégorisation des accents qui a été faite dans ces méthodes est trompeuse. Ces méthodes présentent les règles complexifiées et favorisent une approche phonographique (une approche qui part du son vers la graphie) qui, selon lui, ne permet pas de mettre en évidence la fonction des accents. Dufour estime que la complexification des règles qui régissent l'utilisation des accents est due au fait qu'il y ait dans ces méthodes une absence de prise en compte des relations qui unissent les accents graphiques et syllabes graphiques.

Un autre facteur négatif observé dans ces méthodes et signalé par Dufour (2021) est le fait que leur point commun est de croire que « e » accent aigu, « e » accent grave et « e » accent circonflexe transcrivent rigoureusement les sons [e] pour l'accent aigu et [ɛ] pour les deux autres accents sur « e » dans tous les cas. Cette croyance est contraire à la description phonologique du français contemporain qui montre que la timbre des voyelles en syllabes non finales de mots est « *variable et souvent difficile à déterminer avec précision* » (Lyche, 2003 : 351). Ainsi, la façon de présenter les accents dans ces méthodes, selon Dufour, constitue un obstacle majeur à la maîtrise de leur usage.

3. Quelles sont les règles régissant l'utilisation des accents sur les mots ?

Dans cette partie, il est question de faire découvrir les règles qui régissent l'usage des accents graphiques pour aider les apprenants à savoir les placer convenablement sur les mots. Il n'est pas toujours facile de savoir le faire. Les règles sur l'utilisation seront surtout celles qui concernent les trois accents graphiques :

- L'accent aigu (´)

Cet accent diacritique se place sur la voyelle « e » pour différencier le phonème [e] du phonème [ɐ]. Il est placé parfois sur « e » ouvert [ɛ] dans les verbes à sujet inversé (aimes-tu), dans quelques formes verbales (je protégerai) et dans certains mots tels que : allègement, événement prononcés allègement, évènement, (Babatunde et Garba, 123).

En outre, si « e » est la dernière lettre du mot, voyelle prononcée, il prend un accent aigu comme « abonné », « liberté ». L'accent aigu est utilisé aussi à la fin des participes passés de verbes en -er comme « danser », « manger » ou lorsque la syllabe suivante est ouverte comme dans « génération ». L'accent aigu est utilisé également au début du mot comme « éditeur », « échevin », « échosondeur ». Exceptions : L'accent aigu n'est pas placé sur le « e » devant un « x » ou une consonne double : « examen », « exercice », « existence », « étiquette », « appellatif ».

- L'accent grave (˘)

Il est placé sur les voyelles « e », « a », « u » pour permettre de distinguer différentes significations ou intonation. On accentue le « e » avec l'accent grave si le « e » est suivi d'une syllabe comportant un « e » muet comme « problème= problè-me », « élève= èlè-ve » la deuxième syllabe dans le mot élève est *lè* comportant une voyelle prononcée, donc il faut un accent grave. Lorsque le « e » n'est pas prononcé (e muet), il n'est pas accentué. Exceptions : Dans les mots comme « crème »

- L'accent circonflexe (ˆ)

Il peut être placé sur toutes les voyelles sauf la voyelle « y ». Il peut indiquer une transformation orthographique issue de l'évolution historique. L'accent circonflexe est aussi utilisé comme discriminant orthographique, par exemple le « dû » du travailleur. Par ailleurs, la réforme de 1990 a recommandé que l'accent circonflexe soit désormais supprimé sur les lettres « i », « u » sauf au cas d'homonyme. Cependant, cette suppression n'affecte pas les terminaisons du passé simple, du subjonctif imparfait et du plus-que-parfait.

4. Quel est l'effet des accents sur le sens des mots ?

Les accents jouent un rôle important dans la langue française. C'est pourquoi cette importance doit mériter une attention particulière. En effet, ils influencent la prononciation des mots et modifient aussi leur sens. Cette influence a des conséquences importantes sur la communication, l'apprentissage des langues et certaines technologies.

Les accents permettent d'éviter les confusions possibles en oral ou en écrit. Par exemple, les formes « résumé » et « resume ». Le « résumé » indique un texte dont la longueur a été réduite, alors que « resume » sans accent est un mot anglais. Ainsi, la présence de l'accent permet une bonne prononciation du mot mais également d'éviter la confusion avec le mot « resume » qui signifie autre chose en anglais. Un autre exemple récurrent : confondre « exposé » en français avec « expose » en anglais peut entraîner des erreurs de compréhension.

Outre cela, la maîtrise de l'utilisation des accents permet à l'apprenant de réussir l'orthographe des mots lors de la production écrite. Il évite, ainsi, de commettre des erreurs liées à l'utilisation des accents et les mots utilisés seront bien accentués. De même, les accents jouent un rôle important en lecture. Cela permet à la bonne prononciation des mots français. Il existe aussi des enjeux culturels qui sont liés aux accents. En effet, ils peuvent constituer un puissant marqueur social en milieu professionnel. Selon Marjorie (2025), une prononciation ou une écriture incorrecte peut être mal perçue et même donner lieu à des jugements sur les compétences linguistiques dans certains milieux professionnels tels que l'enseignement, la traduction, la communication, etc. Certains recruteurs incluent même la maîtrise des accents comme critère d'évaluation. Dans beaucoup de métiers, les accents occupent une place importante. En plaçant bien les accents sur les mots, cela est aussi une manière de prouver son savoir du système d'accentuation et son savoir grammatical.

Par ailleurs, sur le plan technologique, il y a une évolution des technologies qui continue à progresser concernant l'utilisation des accents. C'est ainsi que les assistants vocaux et systèmes de correction différencient correctement les mots semblables.

Il est nécessaire de signaler que les accents, dans les SMS ou les e-mails, sont de moins en moins utilisés. Cette situation est due à la conception des claviers de téléphone et d'ordinateur. A cet effet Valke (12) affirme : « Leur emploi dans la communication privée comme les SMS ou les e-mails recule, notamment en raison de la conception des claviers de téléphone et d'ordinateur. Les caractères y sont organisés d'une telle façon qu'il n'est pas aisé d'avoir recours aux accents ». Catach (1995) a dénoncé, à cet effet, les excès de certains professionnels de l'informatique qui pensent qu'un ordinateur ne peut pas accepter les complications des accents français.

Par ailleurs, il faudrait ajouter que, de nos jours, l'utilité de certains accents est encore discutée. En effet, l'accent circonflexe est un accent dont l'utilité est remise en question par certains linguistes français. Selon Catach (1995) citée par Valke (12) l'accent circonflexe est un accent « *gênant, lourd à gérer et peu utile dans bien de cas* ». L'auteur estime que cet accent pourrait être facilement remplacé par l'accent grave sur la lettre « e » et que ses fonctions analogiques et étymologiques ne sont pas pertinentes. Cette déclaration prouve qu'il existe vraiment une vive tension qui est cristallisée par la « querelle du circonflexe » entre les linguistes français.

5. Quelles sont les propositions pédagogiques pour un enseignement efficace des accents graphiques ?

Il s'agit de trouver des pratiques pédagogiques pour aider les apprenants à maîtriser le système de l'accentuation français en classe du FLE. Pour y arriver, l'enseignant doit adopter une pédagogie des accents graphiques dont le but sera de permettre aux apprenants d'acquérir un savoir et un savoir-faire des accents. Ainsi, il doit repenser l'enseignement des accents pour permettre aux apprenants d'avoir une idée claire de la façon d'utiliser les accents diacritiques en français. Il est donc nécessaire de compléter les approches

phonétiques et phonographiques d'une approche qui prenne en compte le fonctionnement orthographique de la langue française, pour redonner du sens aux accents diacritiques (Duffour, 2021).

Pour permettre aux apprenants du FLE d'accentuer correctement les mots, il s'avère nécessaire de leur donner la possibilité d'être exposés à l'orthographe des mots pour les amener à découvrir que les accents apparaissent quasi systématiquement en syllabe ouverte. Ceci implique aussi un apprentissage du découpage syllabique de l'écrit tout en portant une attention particulière au « e » muet ou « e » « fantôme ». Cette approche permet à l'apprenant de savoir qu'une lettre comme la voyelle « e » en français ne transcrit pas nécessairement un son, elle peut remplir d'autres fonctions notamment distinctives. La meilleure façon d'exposer les apprenants à l'orthographe des mots se fait par la lecture qui permet une forme d'auto-apprentissage. Selon Chaves (2019), la mémorisation de l'orthographe des mots se réalise en exposant l'apprenant plusieurs fois aux mots à travers la lecture à haute voix ou en silence en contexte ou de manière isolée.

Outre cela, l'écriture joue un rôle important dans le processus de l'acquisition de l'orthographe des mots. En effet, dans l'idéal, l'objet graphique devrait toujours, en classe, être intimement lié à la pratique réelle, quotidienne de l'écriture (Catach, 1995).

L'approche morphographique est celle qui privilégie la démarche de la graphie vers le son. Son avantage est qu'elle permet de présenter les différentes graphies comme des marques morphologiques permettant de discriminer l'infinitif, de l'adjectif ou du participe passé (masculin ou féminin) ou de la deuxième personne du pluriel de la majorité des verbes à l'indicatif présent (Duffour, 2021).

S'agissant de l'approche lexicographique des accents, elle permet d'établir des rapprochements entre les mots d'une même famille de langues. Cette approche aborde le problème des accents graphiques dans une démarche comparative des langues pour amener les apprenants à puiser dans les ressources de leur propre répertoire et faciliter la compréhension du fonctionnement de la langue étrangère.

Par ailleurs, l'enseignant doit accorder assez du temps pour la pratique des accents en classe afin de permettre aux apprenants de bien assimiler les règles et maîtriser leur utilisation sur les mots. Ainsi, les activités pédagogiques sur les accents peuvent se dérouler sur des séances pédagogiques. Lors de la première séance, l'enseignant décide d'enseigner de façon explicite les règles générales sur l'utilisation de « é » et « è ». Au cours de cette séance, il est prévu aussi une reformulation orale par apprenant volontaire de la règle. Selon Castany-Owhad & Dumais (2020), la reformulation orale est un phénomène langagier complexe qui met en valeur la dynamique des apprentissages et la construction des savoirs. Elle permet, ainsi, de se faire une idée de l'état des connaissances et des représentations du moment chez les différents acteurs impliqués dans la relation didactique/pédagogique. Pour sa part, Garcia-Debanco (2015) estime que la reformulation orale laisse des traces des savoirs qui ont été intégrés ou qui sont en cours d'intégration.

Lors de la séance 2, l'enseignant peut décider de se focaliser sur les règles des cas particuliers de non accentuation. Il y a encore la reformulation orale par un autre apprenant après un enseignement explicite de l'enseignant pour permettre à d'autres apprenants de confronter, comparer leur compréhension de la règle. L'apprenant qui a compris et qui arrive à expliquer aux autres se sent valorisé. En cas de discordance, un échange fructueux s'ouvre. Les apprenants s'engagent aussi dans des exercices d'accentuation des mots isolés et dans la correction collective.

La séance 3 est celle des révisions. L'enseignant propose un entraînement sur des phrases en demandant aux apprenants d'accentuer les phrases d'un texte. Après, il peut y avoir aussi des activités ludiques.

Conclusion

Tout au long de ce travail de recherche, la focalisation était sur l'utilisation des accents graphiques en classe du FLE. Notre objectif était de proposer un cadrage théorique et des propositions pédagogiques à l'enseignement/apprentissage des accents graphiques qui méritent d'être considérés comme des marqueurs significatifs de contenu et de nuance. Les formes d'apprentissage implicites et explicites doivent être associées à leur enseignement pour que les apprenants soient en mesure de produire avec des accents. En effet, les règles de l'usage des accents doivent être explicitées et manipulées par les apprenants et elles doivent être retravaillées de façon implicite par la lecture, la dictée et l'écriture. C'est clairement cette approche mixte ou combinée qui les conduiront vers une meilleure compréhension de leur usage car les apprenants du FLE ont besoin d'une connaissance approfondie des usages orthographiques dont les accents graphiques font partie.

Références bibliographiques

- Alberdi, U. (2004). « Système phonologique et norme orthographique. Phonétique, lexicque, grammaire et enseignement/apprentissage du FLE ». *Granada : Método* : 107-145.
- Babatunde, S. O. & Garba, M. (2020). « Le défi dans l'emploi des accents chez les francisants « Tasuediens » et « Ago-Iwoyens » ». *Journal of Applied Linguistics and Integration Studies (JALIS)*. Tome 2 : 112-129.
- Baromi, A. (2007). La lente naissance des accents orthographiques en français. Thèse de doctorat de l'université de Padoue, Faculté de Lettres et de Philosophie, Département de Romanistique. Padoue, Italie.
- Brissaud, C. (2011). « Didactique de l'orthographe : avancées ou piétinements ? » *Pratique*, 149-150 : 207-226.
- Castany-Owhadi, H. & Dumais C. (2020). *La reformulation orale : un phénomène langagier au service de l'enseignement/apprentissage. Vivre le primaire*. <https://hal.science/hal-0963860>.
- Catach, N. (1991). *L'orthographe en débat. Dossier pour un changement*. Paris : Nathan.
- Catach, N. (1995). *L'orthographe Française*. Paris : Edition Nathan.
- Catach, N. (1998). *L'orthographe*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chaves N. (2019). « L'apprentissage de l'orthographe par la lecture-écriture : combien d'occurrence pour favoriser l'acquisition ? ». *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, Volume 21, (2) : 113-135.
- Dufour, M. (2021). « De quelques biais cognitifs dans l'enseignement des accents diacritiques en FLE ». *Revue de linguistique et de didactique des langues*. <https://doi.org/10.4000/lidil.8589> Consulté le 13 novembre 2025.
- Garcia-Debanco, C. (2015). « La reformulation : usages et contextes ». *Corela (Cognition, représentation, langage)*, HS-18. <http://journals.openedition.org/coela/4032> Consulté le 13 novembre 2025.
- Lyche, C. (2003). « La loi de position et le français de Grenoble ». *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Presse universitaire du Mirail : 349-371.

- Makassikis, M. & Pellat, J.-C. (2024). « Enseigner les accents graphiques en FLE. *Didactique du FLE* ». <https://www.ouvoir.fr/dfles/index.php?id=1188> Consulté le 13 novembre 2025.
- Marjorie (2025). « Les accents et leur impact sur le sens des mots : une approche innovante ». *Le français*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Accent_tonique Consulté le 13 novembre 2025.
- Orsenna E. (2007). *La révolte des accents*. Paris : Editions Stock.
- Paveau, M.-A. (2008). « Chronique « linguistique ». Les accents : fonction linguistique ou passion orthographique ? » *Le français aujourd'hui*, 160(1) : 103-110.
- Valke, I. (2021). L'enseignement des accents orthographiques en fin de cycle 2. Mémoire de Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, Académie de Grenoble.

LA DYNAMIQUE DE LA DESCOLARISATION DANS *LES FRASQUES D'EBINTO* D'AMADOU KONE ET *ALLAH N'EST PAS OBLIGE* D'AHMADOU KOUROUMA

Pierre Stéphane DOUI

Université de Bangui

dpeirrestephane@yahoo.fr / stephane205sam@gmail.com

Résumé

L'éducation est le pilier essentiel du développement du capital humain et économique. C'est la seule richesse au monde qu'on ne peut voler à autrui. Or, à en croire certains écrivains francophones postcoloniaux, l'éducation est mise en mal au profit de la déscolarisation, révélant ainsi les défis systémiques, structurels entravant l'accès à l'éducation. L'Afrique francophone subsaharienne reste la région la plus touchée par la déscolarisation. *Les frasques d'Ebinto* d'Amadou Koné (1980) et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma (2000) en offrent des illustrations poignantes. Le présent article, en s'appuyant sur le comparatisme tel qu'élaboré par les théoriciens se préoccupe d'interroger la déscolarisation en analysant les facteurs déterminants chez les enfants et en identifiant les pistes de solutions à ce sujet préoccupant. A l'issue de l'étude, nous serons amenés à comprendre que les deux auteurs décrivent cette réalité pour éveiller les consciences et appeler à l'action. Nous insisterons sur la nécessité d'un engagement collectif qui impliquerait familles, éducateurs, gouvernements et institutions pour enrayer le phénomène. Cela devrait passer par la création d'écoles accessibles, le renforcement de la responsabilité parentale et la mise en place des politiques éducatives inclusives et efficaces. De là, la littérature est le miroir d'un drame contemporain, un levier de transformation sociale. En lisant cette contribution, le lecteur sera invité à réfléchir et à agir pour que chaque enfant africain ait droit à une éducation digne et complète.

Mots-clés : Déscolarisation, facteurs, dynamique, conséquences, comparatisme, auteurs francophones.

Abstract:

Education is the essential pillar of human and economic capital development. It is the only wealth in the world that cannot be stolen from others. Yet, according to some postcolonial Francophone writers, education is being undermined by school dropout, thus revealing the systemic and structural challenges hindering access to education. Francophone sub-Saharan Africa remains the region most affected by school dropout. Amadou Koné's *Ebinto* (1980) and Ahmadou Kourouma's *Allah Is Not Obligated* (2000) offer poignant illustrations of this. This article, drawing on comparative analysis as developed by theorists, seeks to examine school dropout by analyzing the determining factors among children and identifying potential solutions to this pressing issue. At the end of this study, we will understand that the two authors describe this reality to raise awareness and call for action. We will emphasize the need for a collective commitment involving families, educators, governments, and institutions to curb this phenomenon. This should involve creating accessible schools, strengthening parental responsibility, and implementing inclusive and effective educational policies. Thus, literature reflects a contemporary tragedy and serves as a catalyst for social transformation. By reading this contribution, the reader will be invited to reflect and act so that every African child has the right to a dignified and comprehensive education.

Envoyer des commentaires

Keywords: School dropout, factors, dynamics, consequences, comparative studies, Francophone authors.

Introduction

Les réalités socioculturelles et éducatives sont mises en vogue dans la littérature francophone postcoloniale. Entre autres réalités, la déscolarisation y figure au premier rang. Pourtant, l'éducation est l'institution qui forme le capital humain capable de générer les activités économiques pour l'épanouissement social. En effet, l'un des rapports de l'UNESCO sur le suivi de l'éducation déclare que « *chaque année d'éducation supplémentaire peut augmenter les revenus d'un individu de 10 % en moyenne* » (UNESCO, 2003). Or, selon certains écrivains africains francophones, l'Afrique subsaharienne reste la région la plus touchée par la déscolarisation. Amadou Koné dans *Les frasques d'Ebinto* (1980) et Ahmadou Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* (2000) en offrent des images pathétiques. En effet, **Ebinto**, personnage de Koné a abandonné l'école à cause d'une grossesse non désirée. Ce faux pas lui a été fatal : « *Il avait tout pour réussir, mais un seul faux pas a suffi à briser son avenir* » (A. Koné, 1980 : 88). De même, dans *Allah n'est pas obligé*, Ahmadou Kourouma décrit avec brutalité l'incorporation des enfants dans les groupes armés avec comme conséquence extrême la déscolarisation. C'est pour dire que les enfants qui naissent pendant les moments de troubles ou de violence sont prédisposés à sécher l'école. La déscolarisation est donc une thématique d'actualité dans certaines productions littéraires africaines dont *Les frasques d'Ebinto* et *Allah n'est pas obligé*. Pourtant, Cheikh Hamidou Kane, dans *L'Aventure ambiguë* (1961), avait déjà souligné la nécessité d'une école adaptée aux réalités africaines : « *L'école nous apprend à savoir ce que nous ignorons. Mais elle nous désapprend ce que nous savons, et cela n'est pas nécessairement un bien* » (Ch. H. Kane, 1961 : 198). Cette critique est d'actualité car l'éducation, de nos jours, souffre d'un manque de contextualisation et d'infrastructures adaptées. La déscolarisation est une problématique majeure en Afrique. Les œuvres littéraires que nous avons choisies comme support d'analyse offrent des perspectives critiques sur ce fléau, en mettant en lumière ses causes (guerres, pauvreté, traditions, les pesanteurs sociales) et ses conséquences (violence, chômage, exclusion, perte du capital humain, vieillissement de l'élite dirigeante, etc.). Mais dans quel contexte peut-on explorer la thématique de la déscolarisation dans ces romans ?

1. Cadre conceptuel du sujet

Étymologiquement le terme "déscolarisation" est dérivé du verbe "déscolariser", composé du préfixe "dé-" indiquant une inversion ou une suppression, et de "scolariser", qui provient du latin "scholaris" relatif à l'école. Le suffixe "-ation" indique l'action ou le processus. La déscolarisation fait donc référence à l'acte de retirer un enfant du système scolaire traditionnel. Parfois, c'est l'enfant qui abandonne les bancs de l'école faute de soutien parental. Au fil du temps, le concept a évolué pour inclure des mouvements prônant la libération des individus des contraintes imposées par les structures institutionnelles par l'intermédiaire du système éducatif. Par exemple, Ivan Illich, dans son ouvrage intitulé : *Une société sans école* (1971), plaide pour une déscolarisation de la société afin de favoriser une éducation plus autonome et moins institutionnalisée.

La déscolarisation désigne donc l'abandon ou l'exclusion d'un enfant ou adolescent du système éducatif formel, volontairement ou involontairement. C'est un processus par lequel un enfant cesse de fréquenter l'école, souvent à cause de facteurs sociaux, économiques ou culturels. Cette définition rejoint celle proposée par l'UNESCO qui déclare : « *la déscolarisation se réfère à la rupture du parcours scolaire d'un enfant, généralement causée par des contraintes économiques, conflits armés ou normes sociales défavorables* » (UNESCO, *Op Cit*).

Il va sans dire que la déscolarisation empêche l'épanouissement intellectuel de l'enfant. Ce point de vue est partagé par de nombreux spécialistes de l'éducation, entre autres Jean Piaget, Amartya Sen, Ivan Illich, etc., qui mettent en lumière les effets économiques et sociaux de la privation éducative sur les enfants en considérant que cela constitue une entrave à la construction du capital humain. Dans le contexte du présent article, la déscolarisation est une thématique majeure qui a fait couler beaucoup d'encre chez certains écrivains francophones au sud du Sahara.

Certaines productions littéraires, bien que ne se focalisant pas spécifiquement sur les œuvres mentionnées, fournissent un contexte pertinent pour comprendre les facteurs et les conséquences du phénomène de la déscolarisation qui met en mal la possibilité du développement du continent. Ainsi, le présent article propose une analyse de cette problématique à travers deux romans africains contemporains : *Les frasques d'Ebinto* d'Amadou Koné et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. Ces deux œuvres, bien que différentes par leur style et leur contexte, abordent de manière profonde et réaliste la condition de l'enfant africain confronté à la déscolarisation. Mais quel est le réel problème que pose la déscolarisation dans les œuvres d'Amadou Koné et d'Ahmadou Kourouma ?

2. Problématique

La déscolarisation constitue une problématique majeure en Afrique francophone subsaharienne postcoloniale. *Les frasques d'Ebinto* et *Allah n'est pas obligé* montrent des exemples palpables sur ce phénomène qui prend de l'ampleur au jour le jour, en mettant en lumière ses causes et ses conséquences. En effet, la déscolarisation des enfants africains francophones postcoloniaux est un phénomène complexe qui revêt des dimensions sociales, économiques et culturelles. Dans *Les frasques d'Ebinto* d'Amadou Koné et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, ce thème est exploré à travers des trajectoires individuelles qui reflètent les réalités de nombreuses sociétés africaines.

Tandis qu'**Ebinto**, le personnage principal d'Amadou Koné, abandonne l'école sous la contrainte des pesanteurs sociales et d'une grossesse non désirée, **Birahima**, dans *Allah n'est pas obligé*, est contraint de quitter l'école pour devenir enfant-soldat. Ce dernier subit un sort tragique dicté par des conflits armés, des pesanteurs sociales et des inégalités structurelles. Ces récits soulèvent des questions sur les déterminants profonds, les conséquences et les solutions possibles à la déscolarisation, tout en interrogeant le rôle de la société et des institutions dans ce phénomène. De ce point de vue, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *La Reproduction* (1970), soulignent le rôle des inégalités sociales dans l'échec scolaire, tandis que Basil Bernstein dans *Class, Codes and Control* (1971), met en avant l'impact du langage et des codes culturels sur la réussite éducative.

Dès lors, il convient d'interroger les causes de la déscolarisation et ses implications à travers ces œuvres littéraires. Au regard de cette importance nous nous posons un certain nombre de questions pour orienter notre analyse : Quelles sont les facteurs déterminants de la déscolarisation dans ces deux œuvres ? Comment les personnages principaux vivent-ils les impacts de la déscolarisation ? Quelles critiques sociales et politiques les auteurs formulent-ils en abordant cette thématique ? Peut-on établir des parallèles entre les réalités décrites dans ces romans et les contextes africains contemporains ? Ces différents questionnements auront des réponses appropriées dans le contenu de l'analyse. Néanmoins, en choisissant de nous préoccuper de cette thématique, nous visons un certain nombre d'objectifs.

3. Objectifs

Dans *Les frasques d'Ebinto*, on décrypte un jeune garçon brillant, contraint d'abandonner l'école à la suite d'un amour contrarié et d'une grossesse non désirée. *Allah n'est pas obligé*, en revanche, dépeint le parcours d'un enfant-soldat, Birahima, arraché à l'école et plongé dans l'horreur de la guerre en Afrique de l'Ouest. Ces deux récits mettent en lumière les multiples facteurs déterminants et les conséquences de la déscolarisation, tout en projetant un regard critique sur la société. Ce qui nous amène à formuler les objectifs suivants :

- Identifier et analyser les facteurs déterminants de la déscolarisation tels que présentés dans *Les frasques d'Ebinto* et *Allah n'est pas obligé* ;
- Mettre en lumière les critiques sociales et politiques véhiculées par Amadou Koné et Ahmadou Kourouma en abordant cette problématique ;
- Établir un lien entre le problème soulevé dans les romans et les réalités socio-économiques contemporaines en Afrique ;
- Proposer des perspectives pour la lutte contre la dynamique de la déscolarisation. Mais pour évaluer ces objectifs, il faudrait une grille d'analyse adéquate.

4. Postulat méthodologique

La grille d'analyse appropriée à cette réflexion est le comparatisme qui permet de déconstruire et reconstruire les textes, afin de déterminer avec une attention les causes de la déscolarisation, les trajectoires des personnages et les messages sous-jacents véhiculés par les auteurs. Le but ultime du comparatisme est de mettre en lumière les similitudes et les différences dans les traitements de cette thématique et de réfléchir à la pertinence de ces œuvres pour aborder les enjeux actuels de l'éducation en Afrique.

En littérature, le comparatisme analyse les influences, les intertextes et les convergences entre plusieurs œuvres ou traditions littéraires. Son approche repose sur une analyse rigoureuse et une vision critique des relations entre les textes et les contextes. De ce point de vue, Paul Van Tieghem déclare : « *Le comparatiste est celui qui, dépassant l'étude isolée des littératures nationales, cherche à établir les rapports, les influences et les correspondances entre les productions littéraires de différentes aires culturelles* » (P.-V. Tieghem, 1931 : 23).

De même, Yves Chevrel affirme que : « *La littérature comparée, pratiquée par le comparatiste, est une discipline qui étudie les relations entre différentes littératures, dans leur dimension historique, esthétique et thématique, en tenant compte des influences réciproques* » (Y. Chevrel, 1988 : 5).

Ces différents points de vue montrent à suffisance l'importance du comparatisme en tant que théorie d'analyse des textes littéraires lorsqu'on choisit deux ou plusieurs œuvres pour étudier les liens qui les unissent. Ainsi, le comparatisme est l'approche la mieux adaptée au sujet de réflexion abordé.

Au regard de cette importance, nous analyserons tour à tour les facteurs déterminant la dynamique de la déscolarisation, les conséquences de la déscolarisation, en interrogeant la vision du monde des auteurs sur cette question d'actualité qui fait reculer le développement du capital humain africain francophone.

5. Les facteurs déterminant la dynamique de la déscolarisation

En décryptant ces œuvres dans leurs contextes sociopolitiques respectifs et en consultant certaines contributions théoriques similaires, on identifie plusieurs facteurs qui poussent l'enfant à quitter les bancs de l'école. Trois grands facteurs déterminent la dynamique de la déscolarisation dans les œuvres de ces deux auteurs africains francophones subsahariens. Il s'agit notamment des facteurs sociaux, économiques et politiques.

5.1 Les facteurs sociaux

Les facteurs sociaux sont l'ensemble des éléments liés à la structure familiale, aux traditions, et aux conditions de vie qui influencent négativement la scolarisation des enfants. En Afrique, ces facteurs sont souvent responsables du taux élevé d'abandon scolaire. La perte des parents géniteurs constitue un facteur très important dans le phénomène de la déscolarisation.

En effet, **Ebinto**, bien que bénéficiant d'un cadre familial stable, perd progressivement ses repères après avoir mis enceinte **Monique**. Rejeté socialement, il se retrouve sans soutien et abandonne ses ambitions scolaires : « *Moi, Ebinto, le brillant élève de Bassam, moi dont les professeurs parlaient et à qui ils prévoyaient un avenir assuré, je n'en revenais pas d'en être réduit à ce stade par un caprice du destin. Une nuit, une seule nuit d'un Bonheur de jeunes gens innocents et toute une vie d'enfer* » (A. Koné, 1980 : 74-75).

Lorsqu'un enfant est privé de ses ressources familiales (perte de parent géniteur), il est plus vulnérable à la déscolarisation. Ici, sur le plan social, **Ebinto** est peu ou presque informé sur l'activité sexuelle qui peut être un obstacle au processus de socialisation d'un individu lorsque celui-ci n'est pas averti au préalable.

En outre, **Birahima**, le protagoniste du roman de Kourouma, est également un enfant victime de la perte de ses parents. Orphelin de père dès le bas âge puis de sa mère qui vient de décéder, et sa tante marginalisée, n'a pas les moyens de le suivre dans son parcours scolaire. Et **Birahima**, à l'instar d'autres enfants dans le roman, abandonne l'école à cause de l'impossibilité de payer les frais scolaires comme il le témoigne : « *Avant de débarquer au Liberia j'étais un enfant sans peur ni reproche. Je dormais partout, chapardais partout pour manger. Grand-mère me cherchait des jours et des jours : c'est ce qu'on appelle un enfant de la rue. J'étais un enfant de la rue. Avant d'être un enfant de la rue j'étais à l'école* » (Ah. Kourouma, 2000 : 10-11).

L'absence des parents géniteurs ou de l'un d'entre eux est une catastrophe quant à ce qui concerne l'éducation de l'enfant. Ce facteur peut être accentué lorsque le ou la scolarisé (e) se trouve dans une situation de déshérité. Or, priver un enfant de l'héritage familial entraîne souvent une précarité économique pouvant le pousser à abandonner l'école pour aller grossir le rang des enfants de la rue.

Si **Ebinto**, après la mort de son père, sa mère et ses oncles ont tenté de lui apporter un appui modeste à la hauteur de leur moyen pour aller à l'école jusqu'au jour où il était aveuglé par le sentiment, **Birahima**, en revanche, après la mort de sa mère, se retrouve livré à lui-même, ballotté entre différents tuteurs qui ne lui assurent aucune stabilité scolaire. Il finit enrôlé comme enfant-soldat, abandonnant toute forme d'éducation classique.

Ici, les auteurs nous amènent à nous interroger sur l'encadrement des parents aux orphelins. Le manque de soutien familial et parental est aussi la cause de l'échec scolaire. Les parents doivent apprendre à dialoguer avec les enfants fussent-ils orphelins ou non, surtout sur les comportements à risques et chercher à modifier ces comportements que ceux-ci ne deviennent sexuellement actifs, ou s'abstiennent et poursuivent l'école, la seule clé de voûte d'une ascension sociale.

Il faudrait donc, si l'on veut protéger la jeunesse, accepter de débattre des comportements sexuels différents et se refuser à étouffer l'information au nom de réaction de sensibilité ou de la tradition. Car la déscolarisation n'est pas un problème idéologique, c'est au contraire un problème public voire libéral.

Dans les deux œuvres, l'absence ou l'insuffisance du soutien familial est un facteur crucial dans la déscolarisation des enfants. **Ebinto**, par exemple, vit dans une famille où l'éducation n'est pas la priorité. Les parents sont plus préoccupés par leur survie que par l'éducation de leurs enfants. Ce cas de figure se décrypte dans le dialogue entre Ebinto et sa mère :

- *Maman, tu ne comprends pas que ma vie sera brisée ? Comment continuer mes études avec une femme et un enfant ? Tu te tues à t'occuper de moi mais pourrais-tu t'occuper aussi de ma famille ?*
- *Ne sois pas trop ambitieux, Ebinto, je me fais Vieille et il faut maintenant que tu m'aides à ton tour. Sors de l'école, organise ta vie. Tu pourras alors t'occuper de ton petit-frère et ta petite-sœur. Tu les enverras à l'école (A. Koné, 1980 : 70-71).*

Les traditions et la pression sociale, comme le mariage forcé ou l'attente de l'enfant comme main-d'œuvre domestique, jouent également un rôle important, comme le confirme dans ce dialogue. Ebinto, tout comme d'autres enfants dans le roman, se voit contraint de renoncer à l'école pour satisfaire les exigences sociales et familiales.

Le rôle des parents, qu'ils soient adoptifs ou biologiques, dans l'information, la sensibilisation et la prévention des effets de la déscolarisation est primordial. Les sources d'information sont multiples. Aux renseignements reçus par les mass média s'ajoute une information plus complète que peut se procurer auprès des différentes associations de lutte contre la déperdition scolaire.

L'intervention des parents auprès de leurs enfants dans la lutte contre la déscolarisation est très importante dans la mesure où la meilleure manière d'éduquer sur les méfaits de la déscolarisation est encore et reste toujours l'information sur la sexualité, la contraception et la reproduction. Il n'est pas facile et surtout en Afrique de parler de sexe avec ses propres enfants.

Cependant, chacun peut y parvenir à sa manière. En dépassant les tabous et en parlant en termes clairs qui ne prêtent pas à confusion, on peut facilement faire passer le message car l'éducation est la chose de tous les jours et toutes les occasions. Autrement dit, l'éducation est sociable.

En Afrique de l'époque coloniale jusqu'à une période récente, lorsque les parents meurent, les autres membres de la famille s'organisaient pour encadrer sans hypocrisie aucune les orphelins, les veuves ; pour gérer selon les normes, dans les meilleurs des possibles les biens laissés par les disparus. Et la scolarisation des orphelins étaient privilégiées. On ne faisait pas de distinction entre un orphelin et son propre enfant. Mais pourquoi la perte de cette culture de nos jours avec comme conséquence la montée exponentielle du taux de la déscolarisation ? Nous croyons comprendre que cette perte regrettable trouve ses raisons dans la misère sociale, la pauvreté exponentielle, l'individualisme et la recherche d'intérêts personnels, sans oublier les réseaux de mafieux qui s'intéressent aux dirigeants africains rien que pour piller les richesses.

Les adolescents éprouvent des difficultés à parler du sexe avec leurs parents, du fait qu'ils n'abordent que des sujets neutres comme le travail ou l'école. Par-dessus tout, les jeunes veulent vivre avec l'espoir, et non avec angoisse et la peur. Les parents ne doivent pas dicter aux enfants ce qu'ils doivent faire (Koné, 1980). Car, l'éducation de l'enfant est

liée à l'engagement des parents. L'absence de ce soutien familial, comme le montrent les deux romans, peut être dévastatrice pour l'avenir scolaire d'un enfant. Ces facteurs sociaux doublés de ses ramifications sont accentués par les facteurs économiques.

5.2 Les problèmes économiques

La situation économique précaire des personnages de ces romans est l'un des moteurs principaux de la déscolarisation. Ebinto, dont la famille lutte contre la pauvreté, est contraint d'abandonner l'école à cause des difficultés financières de ses parents. La pauvreté engendre l'absence de ressources nécessaires pour financer les études. De ce point de vue, l'éducation est souvent perçue comme un luxe inaccessible. À plusieurs reprises, l'auteur dépeint les sacrifices que les parents font pour tenter de scolariser leurs enfants, mais la pauvreté reste un obstacle majeur.

Kourouma, dans son roman, évoque comment la pauvreté peut priver un enfant de son droit à l'éducation. Le facteur économique se révèle être l'une des causes principales de l'abandon scolaire, car il oblige les enfants à chercher des alternatives pour survivre, comme le travail informel ou la mendicité. Ainsi, comme l'analyse Pierre Bourdieu (1979), la classe sociale influence l'accès à l'éducation. Les enfants issus de milieux défavorisés n'ont pas toujours accès à un système éducatif équitable, ce qui les pousse à abandonner l'école pour répondre aux besoins immédiats de survie.

Lorsque les parents peinent à satisfaire les besoins fondamentaux, l'éducation devient une charge secondaire. La déscolarisation de l'enfant est souvent liée à des facteurs sociaux-économiques ; les difficultés financières des familles peuvent les contraindre à retirer leurs enfants de l'école pour travailler et subvenir aux besoins du foyer. C'est le cas d'Ebinto quand sa mère lui a demandé de quitter le banc de l'école. Tandis que dans *Allab n'est pas obligé*, Birahima évoque la misère qui l'a contraint à devenir un enfant-soldat.

Dans certaines sociétés africaines, l'éducation des filles est perçue comme inutile ou secondaire par rapport aux tâches domestiques ou au mariage. C'est ce que nous montre Amadou Koné à travers **Ebinto** et **Monique**. En effet, **Monique** incarne cette réalité : lorsqu'elle tombe enceinte, elle subit les jugements de la société et doit renoncer à son avenir scolaire, contrairement à Ebinto qui, malgré la même faute, bénéficie d'une plus grande indulgence sociale.

De même, la marginalisation des jeunes filles sur le plan scolaire est criante car elles sont considérées comme des charges. La vendeuse de bananes, par exemple, est une jeune fille obligée de travailler au lieu d'aller à l'école (Ah. Kourouma, 2000 : 89). Cette attitude pousse l'anthropologue Jack Goody, dans *La famille et la parenté en Afrique* (1982), à expliquer que les sociétés africaines sont régies par des normes qui favorisent la transmission des rôles traditionnels, souvent au détriment de l'éducation des filles.

Le sociologue Anthony Giddens, dans *Sociologie* (2009), évoque dans ce contexte, comment les normes culturelles et les structures sociales peuvent entraver l'accès des enfants à l'éducation, notamment dans les contextes de la pauvreté.

La manière de penser et les comportements de l'enfant sont influencés par leurs familles, leurs amis et d'autres personnes avec qui ils sont en contact. Leur environnement est aussi grandement affecté par les normes culturelles et religieuses. Les efforts pour réduire les risques impliquent également des initiatives de limitation de la dépendance économique des jeunes filles à l'égard des hommes plus âgés.

5.3 Les facteurs politiques

Les facteurs politiques jouent un rôle clé dans la déscolarisation des enfants, notamment à travers les choix éducatifs, l'état des infrastructures scolaires, l'orientation académique et les conflits armés. Dans plusieurs pays africains, l'inadéquation des politiques publiques et l'instabilité politique aggravent la déscolarisation.

Les politiques éducatives inefficaces ou mal adaptées aux réalités locales constituent une cause majeure d'abandon scolaire. A en croire Amadou Koné et Ahmadou Kourouma, dans plusieurs pays africains, le système éducatif reste hérité de la colonisation, avec peu d'adaptations aux besoins socio-économiques actuels. L'un met en avant l'inefficacité des structures éducatives. **Birahima**, qui quitte l'école très tôt, illustre l'échec du système éducatif à retenir les enfants les plus vulnérables.

L'autre évoque les réalités sociales des jeunes, mal adaptées au système scolaire. C'est le cas d'Ebinto qui bénéficie d'un semblant de système éducatif, mais loin de prendre en compte les préoccupations sociales des jeunes, comme les grossesses précoces ou les difficultés familiales. Ce qui pousse **Monique** et **Ebinto** à l'abandon (A. Koné, 1980 : 90). Jean-Claude Forquin, dans *École et culture* (1997), montre, de ce point de vue que l'école est souvent inadaptée aux réalités locales et ne permet pas toujours aux jeunes d'acquérir des compétences directement utiles dans leur société. Ainsi, l'école ne doit pas enseigner seulement le savoir académique ou institutionnel, mais aussi des compétences essentielles comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la maîtrise de soi, etc.

En effet, si la plupart des systèmes éducatifs de l'Afrique ont généralement montré leurs limites sur la question de la formation psychologique des apprenants, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils fournissent des ressources intellectuelles qui forgent la pensée critique de l'apprenant. Nous en voulons pour preuves, les travaux des philosophes africains de la première génération tels que Paulin Hountondji, Njo Mouele, et de nos jours, Achille Mbembe, sans oublier les productions romanesques d'Yves Valentin Mudimbé, d'Olympe Bhély Kenum, de Sony Labou Tansi, d'Emmanuel Dongola, etc., qui ont édifié et continuent encore d'édifier les consciences africaines. Sans ces compétences, il est difficile pour un enfant de s'adapter dans un monde qui valorise de plus en plus l'éducation. Ajoutée à ce facteur de la mauvaise politique éducative, la vétusté des structures.

En effet, les infrastructures scolaires, vieillissantes, inadaptées voire délabrées, le manque d'écoles en zones rurales et l'insuffisance du matériel pédagogique découragent la scolarisation des enfants. Elles sont des obstacles majeurs à l'éducation, non seulement en raison de leur dégradation matérielle mais aussi de l'impact psychologique qu'elles ont sur les élèves et les enseignants. De ce point de vue, Emile Durkheim, dans *L'éducation et la sociologie* (1922), souligne que l'environnement scolaire joue un rôle crucial dans la motivation des élèves et leur engagement dans l'apprentissage.

Dans *Allah n'est pas obligé*, la précarité des structures éducatives se reflète à travers les témoignages des personnages. **Birahima**, le protagoniste, fait allusion à l'insuffisance des ressources éducatives dès son jeune âge, ce qui l'amène à abandonner l'école. Cette absence de continuité dans l'enseignement est un effet direct de l'insuffisance et de la vétusté des infrastructures scolaires.

Les écoles sont souvent mal équipées : manque de supports didactiques, et la qualité des bâtiments laisse à désirer. La dégradation des infrastructures contribue à décourager les élèves, en particulier dans un contexte où les parents n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées ou mieux équipées. Ce phénomène est également visible à travers le vécu des personnages comme **Tête Brûlée** et la vendeuse de bananes, qui sont

tous deux des exemples d'enfants qui se retrouvent déscolarisés non seulement en raison de facteurs économiques mais aussi de la mauvaise qualité du système éducatif dans lequel ils émergent.

Dans *Les frasques d'Ebinto*, les personnages se retrouvent eux aussi confrontés à une école défaillante, où les conditions matérielles sont loin d'être idéales. **Ebinto**, en particulier, est une illustration de ce que la vétusté des structures éducatives peut provoquer sur l'avenir des enfants.

Ces enfants, souvent issus de familles démunies, voient dans l'école une institution déconnectée de leur réalité sociale et économique. Dans des structures délabrées, les enfants sont rarement motivés, et la qualité de l'enseignement en pâtit.

La vétusté des structures éducatives n'est pas seulement matérielle, elle est aussi sociale. En effet, une école mal équipée et peu structurée ne transmet pas de bonnes images ni un cadre propice à l'épanouissement des élèves. Elle devient une reproduction des inégalités sociales et des défaillances de l'État. La disparition de l'engouement des enfants pour l'école est, en grande partie, liée à ces facteurs. Lorsque les enfants voient leurs enseignants désabusés par un manque de moyens, l'école perd sa fonction émancipatrice et devient, pour eux, une corvée.

La perspective d'un avenir dans des bâtiments délabrés, mal éclairés, et mal entretenus décourage les enfants et leurs familles. En conséquence, les enfants, notamment ceux issus des milieux pauvres, préfèrent abandonner l'école pour se consacrer à des activités génératrices de revenus, ou bien pour survivre dans des environnements de plus en plus hostiles. Ce facteur est renforcé par une mauvaise politique d'orientation.

En effet, l'orientation scolaire et professionnelle est essentielle pour guider les élèves vers des parcours adaptés à leurs compétences et aspirations. L'absence d'un système efficace d'orientation peut conduire à l'abandon scolaire. Ce cas de figure se décrypte chez **Ebinto**, élève brillant qui aurait pu bénéficier d'une meilleure orientation, mais il se retrouve pris au piège des pressions sociales et des erreurs de jeunesse sans accompagnement éducatif.

A cet effet, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *Les Héritiers* (1964), disent que l'orientation scolaire est souvent biaisée en faveur des classes privilégiées, laissant les élèves issus de milieux modestes sans soutien adéquat. Mais cette inadéquation structurelle trouve son apogée dans les crises militaro-politiques, les guerres interethniques ou civiles.

Les conflits armés et les crises politiques ont des conséquences désastreuses sur l'éducation. Les guerres civiles, les coups d'État et les rebellions interminables perturbent le système éducatif et poussent de nombreux enfants hors de l'école. Les deux romans exposent comment les instabilités politiques peuvent avoir un impact direct sur la scolarisation des enfants.

C'est avec un grincement des dents que l'on entend le cri du cœur de **Birahima** sur la guerre civile et les tensions politiques au Liberia qui ont un impact dévastateur sur sa scolarité et tant bien d'autres enfants : « *Quand on dit qu'il y a guère tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays* » (Ah. Kourouma, 2000 : 49).

Il devient enfant-soldat après la mort de sa mère, illustrant comment les conflits politiques détruisent l'avenir des jeunes. Les écoles sont détruites, et la guerre oblige les enfants à se joindre aux groupes armés. Cette instabilité crée un environnement où l'éducation devient une priorité secondaire par rapport à la survie. Les conflits tribaux et la guerre civile frappent la région, poussant les enfants à abandonner l'école pour se protéger ou s'engager dans des activités comme le travail forcé ou la lutte pour leur survie. De ce

point de vue, Amadou Koné et Ahmadou Kourouma évoquent l'incapacité des systèmes éducatifs à répondre aux besoins des enfants, en particulier dans les zones rurales où la crise perdure.

En définitive, l'analyse croisée des deux œuvres montre que la déscolarisation est un phénomène complexe, alimenté par une interaction entre des facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels. Dans les deux romans, la pauvreté, le manque de soutien familial, les pesanteurs sociales, l'instabilité politique et la dégradation du système éducatif sont des facteurs clés contribuant à l'abandon scolaire.

Ces thématiques, qui traversent les réalités africaines dépeintes par ces auteurs, trouvent un écho dans les théories sociologiques et éducatives qui lient étroitement l'éducation à la stabilité économique et politique d'un pays.

Les facteurs politiques sont déterminants dans la déscolarisation des enfants en Afrique. Une politique éducative inefficace, des infrastructures délabrées, un manque d'orientation et des crises politiques contribuent à éloigner des millions d'enfants de l'école. Les œuvres du corpus illustrent ces réalités, et les recherches sociologiques et économiques confirment que des réformes éducatives profondes sont nécessaires pour inverser cette tendance. Mais quelles sont les conséquences à court et à long termes de la déscolarisation ?

6. Les conséquences de la déscolarisation

6.1 Les conséquences à court terme

La déscolarisation a des répercussions directes sur l'avenir des enfants concernés. Dès qu'ils quittent le système scolaire, ils sont exposés à divers dangers qui compromettent leur développement personnel et social. Ces conséquences immédiates se manifestent principalement à travers l'abandon des bancs de l'école, l'augmentation du chômage, la délinquance juvénile, la transformation en enfant de la rue puis enfant-soldat, l'exode rural, etc.

6.1.1 L'abandon des bancs de l'école

L'une des premières conséquences de la déscolarisation est l'arrêt brutal des études. De nombreux enfants quittent l'école pour diverses raisons : pauvreté, manque de suivi parental, guerres ou encore grossesses précoces. Une fois sortis du cadre scolaire, il devient difficile, voire impossible pour eux, de réintégrer le système éducatif.

Ebinto brillant élève a abandonné l'école suite à sa relation avec **Monique** et de rupture d'appui de sa mère : « *Ne sois pas trop ambitieux, Ebinto. Je me fais vieille... Sors de l'école, organise ta vie [...] - Je ferai ce que tu voudras, maman, dis-je tristement. J'épousais Monique et dis adieu à l'école* » A. Koné, 1980 : 70-71).

Cet extrait illustre comment la pression sociale et familiale peut pousser un élève brillant à abandonner ses études. De même, dans *Allah n'est pas obligé*, Birahima évoque son parcours scolaire interrompu. L'abandon scolaire entraîne une rupture avec le savoir, limitant ainsi les opportunités futures de l'enfant.

6.1.2 L'augmentation du taux de chômage

Les enfants déscolarisés deviennent, pour la plupart, des adultes sans qualification. Sans diplôme ni formation professionnelle. Ils sont exclus du marché du travail formel et doivent se contenter d'emplois précaires ou du secteur informel.

Selon Jean Piaget (1972), le développement de l'enfant passe par des étapes d'apprentissage essentielles qui influencent son adaptation sociale. En interrompant ce

processus, la déscolarisation limite l'accès aux compétences nécessaires pour s'intégrer dans la vie active. Les enfants déscolarisés ont des opportunités professionnelles limitées. Sans éducation formelle, ils sont prêts à se lancer dans des emplois précaires, mal rémunérés ou ce qui va les pousser vers des activités informelles et illégales pour survivre.

Dans les œuvres littéraires, cette réalité est perceptible. Les enfants-soldats n'ont d'autre choix que de survivre dans un environnement fait de violence : « *Avec les kalachnikovs, les enfants-soldats avaient tout et tout. Ils avaient de l'argent, même des dollars américains* » (Ah. Kourouma, 2000 : 41). Cela illustre combien l'absence de formation les pousse à intégrer des milieux illégaux pour subvenir à leurs besoins.

6.1.3 La montée inquiétante de la délinquance

La déscolarisation favorise la délinquance, car les enfants livrés à eux-mêmes cherchent des moyens de subsistance, souvent en dehors du cadre légal. Le vol, la drogue, la violence et les gangs deviennent des alternatives pour ces jeunes en rupture avec la société. Dans *Allah n'est pas obligé*, **Birahima** décrit son passé de l'enfant de la rue avant de devenir enfant-soldat : « *Avant de débarquer au Liberia, j'étais un enfant sans peur ni reproche. Je dormais partout, chapardais tout et partout pour manger. Grand-mère me cherchait des jours et des jours : c'est ce qu'on appelle un enfant de la rue. J'étais un enfant de la rue* » (Ah. Kourouma, 2000 : 11).

Dans *Les frasques d'Ebinto*, bien que la délinquance ne soit pas directement évoquée, l'abandon scolaire d'**Ebinto** l'amène à un comportement destructeur : « *Oui, j'étais devenu un autre homme ou plutôt j'avais acquis ma vraie nature. J'étais devenu amer, vulgaire, méchant et cynique* » (A. Koné, 1980 : 82).

6.2 Les conséquences à long terme

Si les conséquences immédiates de la déscolarisation sont visibles et souvent dramatiques, ses effets à long terme sont encore plus pernicieux. Ils compromettent non seulement l'avenir des enfants concernés, mais aussi celui de la nation tout entière. Ces conséquences prennent forme à travers des phénomènes tels que l'incivisme, la violence, l'enrôlement dans des groupes armés, et le maintien dans un cycle perpétuel de pauvreté et d'instabilité.

6.2.1 L'incivisme

Dans *Les frasques d'Ebinto*, l'exclusion du système scolaire pousse le jeune Ebinto à adopter une attitude de repli et de désengagement. Ce retrait de la vie scolaire débouche sur une absence de conscience citoyenne. **Ebinto** devient indifférent aux règles sociales qu'il transgresse sans réelle culpabilité. Dans *Allah n'est pas obligé*, en revanche, **Birahima** et les autres enfants-soldats perdent tout sens moral. La violence devient un mode de vie, la loi n'a plus de sens pour eux : « *Dans toutes les guerres tribales et au Liberia les enfants-soldats, les Small Soldiers ne sont pas payés. Ils tuent les habitants et emportent tout ce qui est bon à prendre* » (Ah. Kourouma, 2000 : 49-50).

L'incivisme est aujourd'hui amplifié dans de nombreux pays africains en situation de crise, parce qu'il y a un taux élevé de l'abandon scolaire, surtout en milieu rural. De nombreux jeunes, désœuvrés, se désintéressent du bien commun et participent à des actes de vandalisme, de dégradation des biens publics ou de vol, souvent sous l'emprise de drogues ou des stupéfiants à profusion.

6.2.2 La haine et la violence

La déscolarisation nourrit un sentiment d'exclusion et de frustration, qui peut se transformer en haine. Dans *Allah n'est pas obligé*, les enfants, privés d'éducation, deviennent des agents de violence : Kid, l'enfant-soldat, tué dans l'indifférence générale, n'avait connu que la guerre. Birahima lui-même, bien que narrateur, utilise un langage brutal, révélateur d'un cœur endurci. Il ne voit plus la guerre comme un mal mais comme un quotidien banal. Un enfant déscolarisé peut avoir facilement un problème de la santé mentale tel que le stress et se plonge dans les drogues.

De nombreux enfants ont été enrôlés dans des groupes armés par haine de vengeance. Ils expriment leur mal-être à travers des actes violents ou se laissent instrumentaliser par des chefs de guerre.

6.2.3 L'enrôlement dans les groupes armés

L'un des effets les plus alarmants de la déscolarisation est l'enrôlement dans des groupes armés. Si dans *Les frasques d'Ebinto*, on ne retrouve pas l'enrôlement militaire, le jeune homme, par son isolement, devient vulnérable à toutes formes de dérives. Tandis que dans *Allah n'est pas obligé*, **Birahima** devient enfant-soldat non pas par choix, mais par fatalité : l'absence d'école, de famille et de protection l'y pousse : « *Quand on n'a plus personne... que fait-on ? Bien sûr on devient enfant-soldat* » (Ah. Kourouma, 2000 : 49). Les armes remplacent les cahiers, les chefs rebelles remplacent les enseignants, et la violence devient l'apprentissage.

6.2.4 L'absence des cadres supérieurs

Les deux auteurs montrent que l'abandon scolaire appauvrit la société. L'absence d'élites formées compromet le développement. Dans *Les frasques d'Ebinto*, **Ebinto** aurait pu devenir un brillant ingénieur. Mais ses ambitions sont stoppées par des circonstances sociales : « *Il rêvait d'un avenir brillant. Mais tout s'est écroulé avec cette grossesse* » (A. Koné, 1980 : 100). Dans *Allah n'est pas obligé*, le rêve de devenir "quelqu'un" est vite anéanti. Cette situation est dramatique dans des pays africains postcoloniaux aux prises avec les conflits armés, où les fuites de cerveaux, ajoutées à l'analphabétisme de masse, compromettent la mise en place de politiques viables et durables de développement.

6.2.5 L'absence de compétitivité sur l'échiquier mondial

À travers le destin brisé de leurs personnages, les auteurs soulignent que l'Afrique perd sa place dans la compétition mondiale. Le continent ne peut prétendre au développement si ses enfants abandonnent l'école ou se transforment en soldats. **Birahima** devient un bourreau alors qu'il aurait pu être un citoyen actif. **Ebinto** devient un fuyard alors qu'il portait en lui de grandes espérances.

Ce constat prend de l'ampleur dans les Etats en proie aux crises, où les guerres répétées et la déscolarisation massive ont empêché la formation d'une jeunesse productive, compétente et engagée dans le progrès.

De nombreux enfants déscolarisés deviennent des enfants de la rue, errant sans but précis et vivant de la mendicité ou du vol. Dans *Allah n'est pas obligé*, l'un des personnages est obligé de voler pour survivre : « *Un matin, un petit voyou, un enfant de la rue, faucha une main de bananes et s'enfuit à toutes jambes. Sarah courut après le petit voyou sans l'attraper* » (Ah. Kourouma, 2000 : 89).

À travers *Les frasques d'Ebinto* et *Allah n'est pas obligé*, on observe que la déscolarisation ouvre la voie à un exode tragique hors du monde scolaire. Elle engendre un profond mal-être, l'incapacité à s'insérer socialement, et dans les cas extrêmes, l'intégration dans la dynamique de guerre. C'est une tragédie silencieuse qui transforme les enfants en fantômes sociaux ou en armes vivantes, et qui hypothèque l'avenir d'un pays ou d'un continent.

En définitive, la déscolarisation a des conséquences négatives à court terme sur les enfants déscolarisés et à long terme sur le développement d'un pays. Ce sont entre autres la délinquance, l'incivisme, la haine, la violence, la consommation des drogues, les activités avilissantes, etc., qui représentent des peines quotidiennes de l'enfant déscolarisé. Et en fin de compte il y aura un vieillissement de l'élite et un manque criant du capital humain capable de réfléchir sur les questions qui touchent le développement. Quelle est alors la vision du monde des auteurs sur la question de la déscolarisation ?

7. Discussion

Amadou Koné et Ahmadou Kourouma ont questionné le phénomène de la déscolarisation en mettant en avant quelques facteurs déterminants. Les plus pertinents qui méritent une réflexion approfondie ont retenu notre attention tout au long de cette analyse.

- Le manque d'éducation sur la sexualité : L'une des principales causes de la grossesse précoce de Monique est l'absence d'une éducation sexuelle adéquate. Dans de nombreuses sociétés africaines même postcoloniales, les discussions sur la sexualité sont souvent taboues, laissant les jeunes filles et garçons mal informés sur les risques et les moyens de contraception.

Monique, comme beaucoup d'autres jeunes, est mal préparée pour faire face aux réalités de la sexualité, ce qui la rend vulnérable à une grossesse non désirée, poussant à abandonner les bancs de l'école. Ce cas de figure n'apparaît pas clairement dans *Allah n'est pas obligé*.

- L'influence des relations amoureuses : **Monique** est impliquée dans une relation amoureuse avec **Ebinto**, où l'amour et l'affection peuvent pousser les jeunes à prendre des décisions impulsives, sans mesurer les conséquences. La pression de maintenir une relation, combinée à l'absence de moyens contraceptifs ou d'une bonne compréhension des risques, conduit à une grossesse non désirée, une entrave à la scolarisation des jeunes. **Tête Brulée** et **Sarah**, dans *Allah n'est pas obligé* sont des exemples qui sous-tendent cet argument.

- La pression sociale et le manque de soutien : Dans certains cas, la pression de la société pour se conformer aux attentes, comme être dans une relation ou se marier jeune, peut pousser les jeunes filles ou les jeunes garçons à prendre des risques. Le manque de soutien de la part de la famille et de la communauté pour aborder les difficultés scolaires contribue également à la déscolarisation. **Monique**, **Sarah** et **Birahima** incarnent ce cas de figure. Ainsi, il est temps de transcender certaines considérations d'ordre social qui dévastent la scolarisation de l'enfant.

- L'impact de la pauvreté : L'enfant qui grandit dans un environnement malsain, accentué par la pauvreté économique et matérielle ne pourrait prétendre poursuivre les études jusqu'aux termes. Dans le cas de **Monique**, elle se retrouve confrontée à un avenir incertain, où la possibilité de terminer son étude et de réaliser ses ambitions devient plus difficile. Car les modestes moyens de son père ne permettent pas de soutenir ses études et de prendre en même temps la charge de sa grossesse. De même, **Birahima**, ayant perdu ses parents géniteurs vit dans une précarité économique à tel point qu'il ne peut trouver

son salut dans l'enrôlement. Ici, l'abandon des études résulte du manque de ressources, ce qui limite les opportunités professionnelles et économiques à long terme.

- La stigmatisation sociale : **Monique** est également confrontée à la stigmatisation et aux jugements de la société, qui tendent à blâmer les jeunes filles tombées précocement enceinte, tout en ignorant souvent le rôle des partenaires masculins.

Tout comme **Birahima** qui subit faussement la stigmatisation de la société qui accuse sa mère de sorcière. Cette stigmatisation peut entraîner un isolement social, une perte de respect dans la communauté et des difficultés à se marier ou à se réintégrer dans la société.

- Les responsabilités prématurées : Une grossesse précoce oblige la jeune fille ou le jeune garçon à assumer des responsabilités d'adulte bien avant d'y être préparé. **Monique** doit faire face aux défis de la maternité, y compris la prise en charge d'un enfant, souvent sans le soutien nécessaire. **Ebinto** doit assumer ses responsabilités en tant que futur jeune papa, tout cela dans une inexpérience totale.

- Les répercussions des guerres et autres troubles : L'instabilité politique, les guerres interethniques, civiles, les rebellions ne favorisent pas l'épanouissement scolaire de l'enfant. Ces différents troubles ne peuvent que déstabiliser l'enfant qui ne trouvera autre solution que d'abandonner l'école. Le stress psychologique lié aux coups de feu, aux bombardements peuvent avoir des effets durables sur l'enfant.

Le parcours des personnages de Koné et ceux de Kourouma met en lumière les nombreuses dimensions et conséquences d'une déscolarisation qui ne profite pas aux déscolarisés mais aux seigneurs de guerre et politiciens, artisans de ce phénomène. Les deux romans étudiés critiquent les failles institutionnelles, idéologiques, structurelles qui compliquent la scolarisation de la jeunesse. La déscolarisation, selon Amadou Koné et Ahmadou Kourouma a des causes plus complexes et profondes.

Les personnages incarnent ainsi un aspect tragique de la jeunesse, où les erreurs et le manque d'information peuvent avoir des répercussions durables et profondes. Lorsque le taux de la déscolarisation est très élevé, c'est le pays qui voit sa jeunesse déscolarisée en masse, qui en souffrira à court et long termes.

Conclusion

Tout au long de cette réflexion, il apparaît clairement que la déscolarisation constitue un enjeu majeur en Afrique. *Les Frasques d'Ebinto* et *Allah n'est pas obligé* ont montré comment des facteurs sociaux, économiques et politiques contribuent à priver les enfants de leurs droits fondamentaux à l'éducation. Ces enfants déscolarisés deviennent alors des proies faciles de la misère, de la guerre et de la marginalisation. Pourtant, comme l'avait évoqué le feu président, Nelson Mandela, l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. Priver l'enfant de l'éducation, c'est conduire le monde dans le labyrinthe.

Le vieux Cheng avait confié à l'empereur de son époque que si quelqu'un veut détruire son pays, inutile d'acheter les tanks, les bottes, les grenades pour faire la guerre sanglante qui pourrait durer des décennies et coûter cher en vies humaines. Il suffisait de détruire le système éducatif et attendre vingt ans pour voir le pays ne constitué que d'ignorants et dirigé par des voleurs. Cette confession est si présente dans les romans étudiés, et au-delà, dans bon nombres de pays africains francophones subsahariens.

Les deux auteurs décrivent cette réalité, non seulement pour éveiller les consciences, mais aussi pour appeler à l'action. Ils insistent sur la nécessité d'un engagement collectif : familles, éducateurs, gouvernements et institutions doivent conjuguer leurs efforts pour

enrayer le phénomène. Cela passe par la création d'écoles accessibles, le renforcement de la responsabilité parentale et la mise en place des politiques éducatives inclusives et efficaces.

La littérature se fait ainsi le miroir d'un drame contemporain, mais aussi un levier de transformation sociale. En lisant ces œuvres et en les étudiant, nous sommes invités à réfléchir et à agir pour que chaque enfant africain ait droit à une éducation digne et complète.

L'écart différentiel entre les deux auteurs est que dans *Les frasques d'Ebinto*, la déscolarisation prend la forme d'un abandon progressif, dû à l'absence d'encadrement familial, à la pesanteur des traditions et à un système éducatif peu attentif aux réalités vécues par les élèves. **Ebinto**, jeune élève brillant, voit son avenir compromettre par une grossesse non désirée et un manque de soutien institutionnel. L'auteur met ici en cause une société où l'école existe, mais où elle ne joue pas pleinement son rôle d'encadrement, de protection et d'orientation.

À l'inverse, dans *Allah n'est pas obligé*, la déscolarisation est brutale, imposée par les conflits armés. Le jeune **Birahima** est propulsé du banc de l'école au champ de bataille, sans transition. Ahmadou Kourouma dépeint une Afrique dévastée par les guerres civiles, où l'enfance est volée et la scolarité anéantie. Les enfants sont enrôlés, transformés en soldats, et leur avenir est sacrifié au profit d'ambitions politiques et ethniques destructrices.

Ces deux récits, bien que distincts dans leur trame narrative, révèlent des réalités similaires : l'école africaine est en crise. Les enfants déscolarisés sont nombreux, et leurs histoires se retrouvent malheureusement dans la réalité quotidienne de plusieurs pays.

L'analyse de cette thématique a aussi révélé les conséquences graves de cette déscolarisation : augmentation du chômage, recrudescence de la délinquance juvénile, enrôlement des enfants dans les milices, prostitution des jeunes filles, exode rural et perte de repères sociaux. Ces fléaux menacent non seulement la stabilité du continent, mais aussi sa capacité à former une élite capable de relever les défis du développement.

Face à ce tableau sombre, les auteurs des deux œuvres étudiées n'adoptent pas une posture fataliste. Leurs romans sont porteurs d'espoir et de propositions implicites : responsabilisation parentale, création d'écoles de proximité, orientation scolaire, valorisation de la formation professionnelle, éducation adaptée aux réalités locales. Ces recommandations rejoignent les priorités de nombreux programmes éducatifs soutenus par les partenaires au développement. Ainsi, cette réflexion plaide pour une scolarisation centrée sur l'enfant, capable de comprendre ses besoins, ses rêves, ses faiblesses. Elle appelle à une mobilisation collective : famille, État, communauté doivent se mobiliser pour faire de l'éducation un droit effectif et non un privilège.

Références bibliographiques

- Bernstein, B. (1971). *Class, Codes and Control* : British Copyridge.
 Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1964). *Les Héritiers*, Paris : La Découverte.
 Chevrel, Y. (1988). *Précis de littérature comparée : de l'analyse au commentaire*, Paris : PUF.
Dictionnaire des concepts sociologiques, (2019). Paris : PUF.
 Doui, P.-S. (2019). *Amadou Koné, écrivain ivoirien. Etude de Les frasques d'Ebinto*, Paris : Editions Universitaires Européennes.
 Doui, P.-S. (2023). *De l'enfant déshérité à l'enfant-soldat : une analyse croisée de quelques romans francophones*, Moldavie : Generis Publisher.

- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris : le Seuil.
- Durkheim, E. (1922). *L'éducation et la sociologie*, Paris : PUF.
- Forquin, J.-C. (1997). *École et culture*, Paris : Gallimard.
- Goody, J. (1982). *La famille et la parenté en Afrique*, Paris : PUF.
- Illich, I. (1971). *Une société sans école*, Paris : PUF.
- Kakou, G. (2002). *L'enfant africain face à l'éducation moderne*, Paris : Présence Africaine.
- Kane, H.-K. (1961). *L'aventure ambiguë*, Paris : Julliard, « 10/18 ».
- Koné, A. (1980). *Les Frasques d'Ebinto*, Paris : Hatier.
- Kourouma, Ah. (2000). *Allah n'est pas obligé*, Paris : le Seuil.
- Milaret, G. (1997). *Sociologie de l'éducation*, Paris : PUF.
- Piaget, J. (1964). *La psychologie de l'éducation*, Paris : PUF.
- Van Tieghem, P. (1931). *Introduction à la littérature comparée*, Paris : Cahier de Littérature comparée.

DENONCIATION DES CONFLITS A TRAVERS DES ROMANS D'AHMADOU KOUROUMA ET FATOU FANNY-CISSE

Faith Idowu AKINNOLA

Université d'Ilesa

faith_akinnola@unilesa.edu.ng

&

Rabiu IYANDA

College of Humanities and Culture, Ikire campus

Résumé

Cet article examine la question omniprésente du conflit en Afrique francophone, abordant spécifiquement le consensus académique établi selon lequel la mauvaise gouvernance est un facteur principal d'instabilité et de violence dans la région. Bien que la littérature existante explore en profondeur les causes multiformes des conflits africains, il subsiste un besoin d'analyse qualitative plus approfondies sur les expériences vécues et les coûts humains de la mauvaise gestion tels que dépeints dans les expressions artistiques critiques. Cette étude vise à combler cette lacune en analysant la relation complexe entre les diverses facettes de la mauvaise gouvernance, y compris la corruption, la dictature, la manipulation ethnique et la mauvaise gestion économique et l'escalade des troubles sociaux en conflit violent. S'appuyant sur la défaillance de l'État, des griefs et la malédiction des ressources, cet article utilise les cadres théoriques de la théorie postcoloniale et du concept de violence structural une analyse qualitative du contenu de romans sélectionnés de deux écrivains africains francophones éminents, Amadou Kourouma et Fatou Fanny-Cissé. Par une analyse littéraire approfondie, la méthodologie s'appuie sur l'identification et l'interprétation des éléments narratifs qui illustrent les liens de causalité entre la défaillance de l'État et l'effondrement de la société. La justification de cette étude réside dans sa capacité à éclairer les profondes conséquences humaines de la mauvaise gouvernance sous une perspective souvent négligée – celle des récits littéraires, offrant une compréhension viscérale et empathique des dynamiques sociopolitiques complexes. Cette recherche est significative car elle renforce non seulement les arguments académiques existants sur les racines du conflit, mais elle contribue également à la connaissance en démontrant le pouvoir unique de la littérature africaine à servir de référentiel critique du commentaire social et de la mémoire historique, offrant des aperçus nuancés sur les origines et la perpétuation des conflits dans les contextes postcoloniaux.

Mots-clés : Mauvaise gouvernance, Conflit, Corruption, Dictature, Manipulation ethnique

Abstract

This paper examines the pervasive issue of conflict in French-speaking Africa, specifically addressing the established academic consensus that poor governance is a major driver of instability and violence in the region. While the existing literature extensively explores the multifaceted causes of African conflict, there is still a need for further qualitative analysis of lived experiences and human costs from poor management as portrayed in critical artistic expressions. This study aims to bridge that gap by analyzing the complex relationship between various facets of bad governance, including corruption, dictatorship, ethnic manipulation, and economic mismanagement /and escalation of social unrest into violent conflict. Drawing on, the failure of the state, grievances and resource curse, this paper uses the theoretical frameworks of post-colonial theory and concept of structural violence to provide a qualitative analysis of the content of selected novels by two prominent Francophone African writers, Amadou Kourouma and Fatou Fanny-Cisse. Through rigorous literary analysis, the methodology relies on identification and interpretation of narrative elements that illustrate causal links between state failure and societal collapse. The rationale for

this study lies in its ability to shed light on the profound human consequences of bad governance from an often overlooked perspective of literary narratives, providing a visceral and empathic understanding of complex socio-political dynamics. This research is significant because not only does it strengthen existing academic arguments about the roots of the conflict, but it also contributes to knowledge by demonstrating the unique power of African literature to serve as a critical repository for social commentary and historical memory, offering insights into the origins and perpetuation of conflict in post-colonial settings.

Keywords: Bad governance, conflict, corruption, dictatorship, ethnic manipulation.

Introduction

Selon Francis (2008), le conflit se définit comme la poursuite d'intérêts et d'objectifs incompatibles par différents groupes et se manifeste à travers des actes tels que les émeutes, les grèves, les manifestations, le terrorisme, le pillage et les guerres (p. 15). Le conflit peut ainsi être compris comme une mésentente ou une contestation opposant des États ou des groupes sociaux distincts, prenant des formes variées telles que la guerre tribale ou la revendication sociale.

Routier (2008) identifie plusieurs facteurs fondamentaux à l'origine des conflits, notamment le réflexe identitaire et religieux, la monopolisation du pouvoir, le manque de justice sociale et la domination économique (p. 65). Dans cette perspective, la revendication apparaît comme une action collective visant à réclamer l'amélioration d'une situation sociale ou des conditions de travail. Toute situation conflictuelle découle de causes précises et engendre inévitablement des conséquences.

La plupart des conflits sont également liés à une mauvaise gouvernance. Lorsque l'État échoue à répondre aux attentes des populations, il en résulte souvent des formes d'agitation sociale telles que les protestations et les manifestations. À ce sujet, le Bureau international du Travail (BIT, 2010) souligne que l'histoire de l'Afrique est marquée par des conflits et des guerres remontant aux périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale (p. 6). De nos jours, ces conflits, qu'ils soient armés, politiques ou sociaux, trouvent leurs origines dans la mauvaise gouvernance politique et économique, la corruption, le déficit démocratique, l'injustice, la persistance des inégalités, les violations des droits humains, l'intolérance, l'impunité et les élections frauduleuses.

Dans cette optique, les œuvres du corpus étudié — *Allah n'est pas obligé* et *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma, ainsi que *Madame la Présidente* et *Les nuages du passé* de Fatou Fanny-Cissé — illustrent différentes formes de conflits propres aux sociétés postcoloniales africaines.

1. Cadre théorique

La recherche s'inscrit dans le champ de la théorie postcoloniale et du concept de violence structurelle. La théorie postcoloniale examine les effets durables du colonialisme et de l'impérialisme sur les sociétés, les cultures et les individus, en particulier dans les nations anciennement colonisées. Elle explore comment les dynamiques de pouvoir, la formation identitaire, la représentation et la résistance continuent de façonner les réalités postindépendances. Les préoccupations clés incluent l'influence continue des structures coloniales, la négociation des identités hybrides, la critique des récits eurocentriques et la lutte pour l'autodétermination et l'authenticité culturelle. La théorie postcoloniale offre une lentille idéale pour analyser comment les héritages du colonialisme (par exemple, les structures étatiques héritées, les frontières artificielles, les dépendances économiques) continuent d'influencer les formes contemporaines de mauvaise gouvernance dans leurs

mondes fictifs. Elle aide à comprendre comment les élites politiques internes reproduisent ou perpétuent souvent des systèmes oppressifs originaires de l'ère coloniale, conduisant à de nouvelles formes d'exploitation et de conflit. Plus précisément, elle permet d'analyser l'État "néocolonial", c'est-à-dire comment les gouvernements fictifs, malgré l'indépendance politique, présentent-ils des caractéristiques de domination externe ou de mimétisme interne des structures de pouvoir coloniales. En même temps, elle fait une exploration de la résistance pour montrer comment les personnages, en particulier les marginalisés, résistent-ils ou succombent-ils aux forces de la mauvaise gouvernance, et qu'est-ce que cela révèle sur les possibilités et les limites dans un contexte postcolonial.

À la lumière de la théorie postcoloniale, il est possible d'observer une déconstruction des récits de pouvoir, permettant d'analyser la manière dont Ahmadou Kourouma et Fatou Fanny-Cissé remettent en cause les discours dominants du progrès et du développement dans l'Afrique post-indépendance. Leurs œuvres mettent en évidence les luttes de pouvoir sous-jacentes et les dérives violentes qui en résultent. Elles interrogent également les politiques identitaires, en montrant comment les manipulations ethniques et régionales héritées des divisions coloniales sont instrumentalisées par des dirigeants corrompus afin de consolider leur autorité et d'alimenter les conflits.

La théorie de violence structurelle proposée par le sociologue norvégien Johan Galtung (1973) fait référence à une forme de violence où les structures ou institutions sociales causent du tort aux individus en les empêchant de satisfaire leurs besoins fondamentaux ou de réaliser pleinement leur potentiel (p.25). Contrairement à la violence directe (par exemple, l'agression physique, la guerre), la violence structurelle est souvent subtile, intégrée dans le tissu social, et ne possède pas d'auteur clair et identifiable. Les exemples incluent la pauvreté systémique, la discrimination, l'accès inégal à l'éducation ou aux soins de santé, la répression politique et l'injustice institutionnalisée. Ces conditions créent des inégalités et des griefs qui peuvent conduire à des troubles sociaux et, finalement, à des conflits directs.

La violence structurelle fournit un cadre puissant pour analyser comment les défaillances systémiques de la mauvaise gouvernance dans les romans conduisent à la souffrance et au conflit, avant même l'éclatement d'une guerre ouverte. Elle nous permet de démêler les préjugés "invisibles" de la mauvaise gouvernance. Comment la corruption, la mauvaise gestion économique et la dictature, tels que décrits par Kourouma et Fanny-Cissé, créent-ils des conditions de pauvreté, de manque d'opportunités et de déni de droits qui constituent une violence structurelle. Elle nous permet aussi de relier les problèmes systémiques aux conflits : comment les inégalités et les injustices chroniques, résultant de la violence structurelle, accumulent-elles des griefs qui finissent par exploser en conflit direct (comme le montre la représentation des guerres civiles par Kourouma) ou en déclin social généralisé (comme le souligne Fanny-Cissé) ?

On voit aussi comment les institutions étatiques fictives, par leur conception ou leurs malversations, contribuent activement ou passivement à la perpétuation de la violence structurelle, sapant ainsi la paix. La théorie aide aussi à explorer le coût humain au-delà des champs de bataille : cette théorie aide à souligner comment les vies des citoyens ordinaires sont continuellement affectées par les réalités quotidiennes de la mauvaise gouvernance, même lorsqu'ils ne sont pas directement impliqués dans des combats armés. Le recrutement d'enfants soldats (Kourouma) ou les luttes des étudiants dont les droits sont bafoués (Fanny-Cissé) peuvent être considérés comme des conséquences directes de la violence structurelle.

En combinant la théorie postcoloniale et la violence structurelle, notre analyse va démontrer efficacement comment les héritages historiques et les défaillances systémiques continues de la gouvernance en Afrique francophone, tels que dépeints de manière vivante dans les œuvres de Kourouma et Cissé, créent des conditions propices à la fois à des préjugés subtils et insidieux et à des conflits ouverts et dévastateurs.

Pour comprendre le lien entre la mauvaise gouvernance et les conflits en Afrique francophone à travers la littérature, il est essentiel de se pencher brièvement sur les parcours et les thèmes récurrents d'Amadou Kourouma et de Fatou Fanny-Cissé. Leurs œuvres ne sont pas de simples fictions ; ce sont des miroirs de réalités politiques et sociales complexes.

Amadou Kourouma est né en 1927 mais il est mort en 2003. On le voit comme le critique féroce des dictatures et des guerres civiles. Amadou Kourouma, écrivain ivoirien, est une figure majeure de la littérature africaine postcoloniale, reconnu pour son style incisif et souvent satirique. Ses romans sont des radiographies acerbes des régimes autoritaires et des conflits qui ont déchiré l'Afrique de l'Ouest. Kourouma se distingue par sa capacité à dépeindre les conséquences brutales de la mauvaise gouvernance sur les individus, en particulier les plus vulnérables. Kourouma lie directement la mauvaise gouvernance au déclenchement et à la perpétuation des conflits. Dans ses œuvres comme *Allah n'est pas obligé*, il montre comment l'absence d'un État fonctionnel, la corruption des élites et la manipulation ethnique par des chefs de guerre assoiffés de pouvoir transforment des enfants en soldats et plongent des nations entières dans le chaos. Le roman *En attendant les votes des bêtes sauvages* offre une critique cinglante des dictatures africaines, révélant comment l'accaparement du pouvoir, la répression sanglante et le pillage des ressources par des régimes non démocratiques créent un terreau fertile pour les violences structurelles et, à terme, les conflits ouverts. Pour Kourouma, la violence n'est pas un accident mais la conséquence logique d'un système de gouvernance où la justice, la légitimité et le bien-être citoyen sont bafoués.

Écrivaine ivoirienne née en 1971, Fatou Fanny-Cissé s'impose comme une voix représentative dans l'éclairage des conséquences humaines et des dimensions socio-politiques de la mauvaise gouvernance. Son œuvre offre ainsi une perspective à la fois complémentaire et essentielle pour la compréhension des dynamiques de pouvoir et de leurs effets sur les sociétés postcoloniales africaines.

Ses œuvres sont souvent plus intimes, se concentrant sur les impacts quotidiens et souvent invisibles de la mauvaise gouvernance sur les vies ordinaires, en particulier celles des femmes et des populations marginalisées. Elle ne se limite pas aux champs de bataille, mais explore comment la corruption et les dysfonctionnements institutionnels rongent le tissu social, créant des vulnérabilités profondes. Cissé éclaire comment la mauvaise gouvernance, même en l'absence de guerre ouverte, crée des conditions propices aux conflits en générant de profondes injustices et inégalités. Ses romans, bien que moins axés sur la guerre que ceux de Kourouma, illustrent les effets insidieux de la corruption sur l'accès aux services, à l'éducation et aux opportunités économiques. Ce faisant, elle met en lumière la violence structurelle où l'État, par son inefficacité ou sa corruption, prive les citoyens de leurs droits fondamentaux, créant un sentiment de désespoir et d'injustice qui peut être exploité en période de crise. Elle démontre que la marginalisation des citoyens et leur vulnérabilité sont des conséquences directes d'une gouvernance défaillante, rendant ces groupes particulièrement exposés lors des conflits qui découlent de ces défaillances. En somme, Kourouma et Fanny-Cissé, chacun à leur manière, offrent des récits puissants qui confirment que la mauvaise gouvernance est un accélérateur de conflits. Tandis que

Kourouma dépeint la genèse violente des guerres nées de la dictature et de la cupidité, Fanny-Cissé révèle comment la corruption et les inégalités minent le contrat social et préparent le terrain pour des crises humanitaires et des affrontements quand l'État faillit à son rôle protecteur. Leurs œuvres combinées offrent une compréhension riche et multifacette de ce phénomène complexe.

2. Analyse littéraire

D'abord, dans *Madame la Présidente* de Fatou Fanny-Cissé, on remarque quelques agitations du côté des étudiants et des gouvernés. Premièrement, le décret pris par le gouvernement de la présidente Fitina qui avait autorisé la restriction de l'accès aux réseaux sociaux avait conduit à l'agitation. À travers cette action, le pouvoir avait ouvert une brèche et les étudiants s'y engouffraient avec joie.

Le feu de violence engendré se propageait à une vitesse exponentielle qu'on avait du mal à éteindre. Le pouvoir était convaincu que derrière les étudiants se cachaient sûrement des politiciens aux sombres qui voulaient déstabiliser le pouvoir de la présidente Fitina. C'était un décret et le pouvoir ne pouvait pas revenir sur sa décision. Après deux semaines d'agitation, le Syndicat des Étudiants Révoltés (le SER) avait décidé de durcir le ton de l'agitation.

Les choses dégénérent rapidement. Étudiants et policiers couraient dans tous les sens, les derniers poursuivant les premiers. « Ceux qui se faisaient rattraper recevaient de sévères coups de matraque dans les côtés et sur le dos. (...) Les policiers les y poursuivaient et gazaient tous ceux qui s'y trouvaient... Les policiers investissaient les cités universitaires; et les étudiants sur lesquels ils avaient pu mettre la main étaient incarcérés ».

Pour les étudiants frondeurs, c'était insupportable de voir leurs camarades dans les filets de la police, c'était pour cela qu'ils se déportèrent sur les lieux de cours avec des pierres à la main et s'en prirent aux infrastructures universitaires. Les policiers étaient arrivés sur le campus, armés de gourdins, frappant dans le tas d'étudiants au passage et les étudiants répliquèrent avec des pierres. Kandji, la figure principale de toute cette agitation faisait partie de ceux qui étaient arrêtés par les policiers.

Le discours de Fatou Fanny-Cissé met en lumière les causes profondes de la manifestation estudiantine, en les rattachant directement aux défaillances structurelles de l'institution. Son discours explique la raison d'être de la manifestation estudiantine :

L'université manquait d'infrastructures : on courait se chercher une place chaque matin pour acquérir le savoir, les amphithéâtres étaient bondés. Les étudiants s'empilaient les uns sur les autres, comme des sardines, pour prendre les cours. Prévus pour accueillir trois milles têtes, les amphithéâtres en accueillait maintenant treize milles. La grogne était là depuis longtemps, présente, enfouie et cette histoire d'internet avait été l'occasion d'exprimer la colère contenue dans les cœurs depuis belle lurette, (Fanny-Cissé, 2016, pp. 118–119)

Les explications de Kandji qui était à la tête de toutes ces revendications dévoilèrent l'échec du pouvoir de mettre en place les infrastructures nécessaires pour l'apprentissage à l'université. En plus, l'idée de supprimer des instruments de communication aussi importants dans la vie des étudiants était considérée comme un abus de pouvoir. On se demande si le pouvoir n'a pas de comptes à rendre à la population.

Dans le roman de Fatou Fanny-Cissé, la corruption se présente comme un instrument stratégique de gouvernance autoritaire, permettant au pouvoir politique de neutraliser la contestation sans recourir frontalement à la répression. En parvenant à

corrompre Kandji — qualifiée comme ayant reçu « le fruit de la corruption de sa conscience » — la présidente transforme une figure potentielle de résistance en relais du pouvoir. Cette cooptation marque un tournant décisif dans le rapport de force opposant l'État au Syndicat des Étudiants Révoltés, désormais privé de sa capacité de nuisance institutionnelle (Fanny-Cissé, 2016).

La trajectoire de Kandji illustre ainsi un mécanisme classique des régimes corrompus : l'absorption des élites contestataires par le système qu'elles étaient censées combattre. Sa nouvelle position de pouvoir ne repose ni sur une légitimité démocratique ni sur une adhésion aux revendications étudiantes, mais sur une loyauté opportuniste envers la présidente. Dès lors, l'université cesse d'être un espace de formation critique et de débat public pour devenir un lieu de contrôle idéologique, où la contestation est désamorcée de l'intérieur. La pacification apparente du campus masque en réalité une violence politique diffuse, exercée à travers la corruption morale et la fragmentation des solidarités collectives.

Cette représentation romanesque entre en résonance avec l'œuvre d'Ahmadou Kourouma, notamment *En attendant le vote des bêtes sauvages*, où le pouvoir se maintient moins par la force brute que par la manipulation, la cooptation et la distribution clientéliste des privilèges. Chez les deux auteurs, la corruption apparaît comme un héritage structurel de l'ordre postcolonial, prolongeant les logiques coloniales de gouvernement indirect, fondées sur l'instrumentalisation d'intermédiaires locaux. Dans cette perspective, Fatou Fanny-Cissé met en évidence la manière dont la crise universitaire s'inscrit dans une crise plus large de la gouvernance postcoloniale, caractérisée par la confiscation du pouvoir, l'érosion de l'éthique publique et la répression indirecte des voix dissidentes.

Ainsi, à travers le personnage de Kandji, l'auteure propose une critique sévère de la trahison des idéaux collectifs et démontre comment la corruption de la conscience individuelle devient un outil central de stabilisation autoritaire. Loin de résoudre les causes structurelles du malaise étudiant, le pouvoir choisit d'en neutraliser les effets visibles, révélant une gouvernance fondée sur l'illusion de l'ordre et la perpétuation des inégalités.

Elle était devenue le bras séculier de Fitina, alors les membres du syndicat décidaient de mettre fin à ses activités. Les membres du syndicat repèrent la chambre universitaire de Kandji et après l'avoir maîtrisée par quatre puissants jeunes hommes, un autre brandit alors une jambe de Kandji en plusieurs endroits. Il fallait qu'on l'ampute des jambes. À l'ordre de la présidente, il avait une descente militaire à la cité universitaire. Les étudiants étaient bien punis, certaines filles étaient violées, certaines étaient copieusement bastonnées et tous enrôlés dans l'armée. Lorsque certains politiques du gouvernement font éclater des manifestations de la part des étudiants, il fallait une négociation ou bien un dialogue entre les deux parties concernées mais dans la plupart du temps, le gouvernement emploie la force militaire contre les étudiants qui n'ont pas d'armes. Les étudiants, ne font-ils pas partie de la population ? La population n'a-t-elle pas le droit de s'exprimer lorsque des élus ne gèrent pas bien le gouvernement ? De plus, Fatou Fanny-Cissé jette un regard sur la violence en milieu scolaire dans *Les nuages du passé* où à travers l'association (mouvement syndicat des étudiants), les activités du syndicat se déroulent de temps en temps. Les étudiants n'ont pas passé que deux semaines d'une année académique que des rumeurs inquiétantes se firent entendre dans le pays. Il s'agit de grève à l'université. Les journalistes énoncent des raisons :

...d'insuffisances d'infrastructures et de matériels didactiques à l'Université. Ils disaient également que l'université était devenue trop exigüe pour le nombre d'étudiants qui arrivait chaque année et que les cités universitaires étaient devenues vétustes et insuffisantes. (Fanny-Cissé, 2016, p. 37)

L'UNESCO recommande que chaque pays consacre au moins 4 % à 6 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, ou au moins 15 % à 20 % de ses dépenses publiques totales à ce secteur. Ces deux indicateurs visent à assurer un financement suffisant pour garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous, conformément à l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4).

Il existe quelques exemples concrets de pays africains qui respectent ou non les recommandations budgétaires de l'UNESCO en matière d'éducation. Le Botswana alloue environ 7,1 % de son PIB et 22,2 % de son budget national à l'éducation, dépassant ainsi les seuils recommandés. Depuis 2009, La République du Bénin consacre plus de 4 % de son PIB à l'éducation, atteignant 4,4 % en 2015. En 2021, Afrique du Sud a dépensé 6,55 % de son PIB pour l'éducation, se classant au premier rang parmi les pays du G20. Le Burkina Faso consacre environ 5,28 % de son PIB à l'éducation (World Bank). Le Bénin respecte les deux critères recommandés par l'UNESCO pour le budget de l'éducation (UNESCO). Le Niger dépense plus de 4,5 % de son PIB dans l'éducation (UNESCO).

Au contraire, entre 2016 et 2021, le Nigeria a consacré en moyenne moins de 10 % de son budget national à l'éducation, bien en deçà des 15 % recommandés par l'UNESCO. Les dépenses en éducation au Sénégal restent en dessous des critères recommandés par l'UNICEF (UNICEF, Sénégal). L'Égypte fait face à des défis dans le financement de l'éducation, avec des dépenses publiques inférieures aux objectifs constitutionnels, entraînant des problèmes tels que des classes surchargées et des enseignants sous-payés.

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024 de l'UNESCO, sur 171 pays analysés 34 pays respectent à la fois les seuils de 4 % du PIB et de 15 % des dépenses publiques pour l'éducation. 59 pays ne respectent aucun des deux critères. Et alors, des chiffres ci-dessus expliquent pourquoi la protestation et d'autres manières de l'activisme étudiant ne vont pas cesser chez les étudiants.

Dans cette perspective, Les nuages du passé s'inscrit comme une œuvre de dénonciation littéraire des effets humains et sociaux de la mauvaise gouvernance éducative. En articulant fiction et réalité socio-économique, Fatou Fanny-Cissé met en évidence le lien étroit entre sous-investissement public, précarisation des institutions universitaires et montée de la violence étudiante, faisant de l'université un espace emblématique des tensions postcoloniales contemporaines.

Les élèves du collège et du lycée ne feraient pas partie de l'activisme étudiant au début, mais au fur et à mesure que le temps passait, les élèves de ce niveau étaient impliqués afin que la voix de l'association soit bien entendue par les autorités. Le dialogue suivant dévoile la raison d'être de revendication chez les étudiants :

- Je comprends que vous souhaitiez revendiquer et faire entendre la voix de l'association. Mais est-il nécessaire de recourir à la violence pour se faire entendre ? Pourquoi perturber les cours ? demanda-t-il innocemment.
- C'est le moyen de lutte le plus efficace que nous avons trouvé. Il est vrai que ce n'est pas le moyen idéal mais on ne peut faire d'omelettes sans casser des œufs. (Fanny-Cissé, 2016, p. 62-63).

Il est loisible de noter que la plupart du temps, le gouvernement ne répond pas aux plaintes des étudiants jusqu'à ce que ces derniers aient choisi de lancer le mot d'ordre de grève. Parfois, la façon dont les autorités réagissent aux activismes des étudiants empirent la situation. Prenez par exemple la revendication étudiante dans *Madame la Présidente*, on note que :

Dans un premier temps, le pouvoir choisit de rester sourd aux intimidations de ces « petits morveux » comme il appelait désormais les éléments du SER. Ce n'était tout de même pas des bambins qui allaient venir faire trembler le pouvoir ! Un décret avait été pris, tout le monde devait s'y conformer, un point, un trait. (Fanny-Cissé, 2016, p. 112).

L'une des raisons du conflit entre le pouvoir et la population était la décision de la présidente Fitina de modifier la constitution de la République de Louma pour qu'elle puisse concrétiser son rêve de rester au pouvoir. Elle allait changer l'article de la constitution qui stipulait que le mandat présidentiel était huit ans, non renouvelable. La population n'avait pas bien réagi à cette annonce.

Changer la constitution pour permettre à la présidente Fitina de rempiler ? Pour continuer d'être sous la coupe destructrice de cette dictatrice ? « Mais il n'en était pas question ! » Hurlaient ceux qui n'en pouvaient plus de ce règne chaotique :

Nous sommes dans une République, jusqu' à preuve du contraire, et une République a des règles auxquelles tout gouvernant doit se conformer quand il arrive au pouvoir. Non mais ! Quelle est donc cette nouvelle lubie de modifier la constitution même si c'est la présidente ? Les dispositions de la constitution ne lui permettent pas de présenter sa candidature une nouvelle fois », protestait une autre partie de la population. (Fanny-Cissé, 2016 : 175).

Il était évident que la politique du gouvernement de Fitina qui n'avait pas plu à la population avait commencé à engendrer le conflit au fur et à mesure. D'abord, on activait les réseaux clandestins pour la résistance au projet présidentiel. Des tracts appelant au renversement de la présidente étaient jetés dans les rues. Puis, on avait rétabli les réseaux sociaux sur internet frauduleusement. On partageait des informations avec l'extérieur. Même les journalistes sortaient de leur enclos. Ils désertaient leurs domiciles pour aller se cacher quelque part afin qu'ils puissent être libres de parler et d'écrire. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase était la protestation organisée par le parti d'opposition. Il avait organisé des enfants et des vieillards. Ils marchaient dans les rues à pas d'escargot ou de tortue en chantant des chansons révolutionnaires. Ils faisaient un appel à la présidente de respecter la constitution. La police était présente sous prétexte d'encadrer la marche pacifique, mais elle cherchait une occasion pour punir les marcheurs. Une petite erreur de la part d'un vieillard étincèle la réaction violente :

Les collègues du policier, hésitants au début, balayèrent leurs hésitations, suivirent le mouvement et tous se mirent à battre les pauvres enfants et les malheureux vieillards avec une rare violence. (...)on assista à une bousculade indescriptible qui conduisit à de nombreux blessés mais aussi à des morts. (Fanny-Cissé, 2016 : 178).

La marche était pacifique au début, mais à la fin, elle était devenue fatale parce que la présidente ne voulait pas qu'on la critique. Quelle démocratie ! La source de ce conflit étant liée à la politique antidémocratique de la présidente.

Le conflit en tant que conséquence de la mauvaise gouvernance s'était bien démontrée dans la République du Golfe. Pour fêter le trentième anniversaire du régime de Koyaga, on avait vidé la caisse d'État. On avait raclé les derniers fonds pour financer les manifestations. À la fin du mois, quand des soldes devaient être payés, les directeurs financiers leur annoncèrent que les caisses sont vides. Comme le suggère le passage ci-dessous :

Les responsables syndicaux se fâchent et directement montent à la Présidente. Le président de la République les reçoit au cours de l'audience publique de 4 heures du matin, les écoute et convoque sur-le-champ le président-directeur général de la caisse de stabilisation des produits agricoles. (Kourouma. p. 343)

Il n'y avait plus d'argent dans le trésorier pour gérer les affaires du pays alors, la République serait obligée de signer le programme d'ajustement structurel (PAS) avec le fonds monétaire international (FMI). Cela veut dire que le FMI désormais aurait le contrôle total sur l'économie du pays. C'était une crise économique qui avait donné naissance à la réduction du budget. Au fil de ces récits, l'implication des élèves du collège et du lycée dans l'activisme étudiant illustre l'élargissement progressif des mobilisations sociales. Alors que ces élèves n'étaient pas initialement partie prenante, leur participation croissante vise à renforcer la voix de l'association auprès des autorités. La motivation de cette contestation est explicitée par le dialogue suivant :

– Je comprends que vous souhaitiez revendiquer et faire entendre la voix de l'association. Mais est-il nécessaire de recourir à la violence pour se faire entendre ? Pourquoi perturber les cours ? demanda-t-il innocemment.

– C'est le moyen de lutte le plus efficace que nous avons trouvé. Il est vrai que ce n'est pas le moyen idéal mais on ne peut faire d'omelettes sans casser des œufs. (Fanny-Cissé, 2016 : 62–63)

Il est clair que ces affrontements sont des conséquences de mauvaise gestion de l'économie et chaque fois que le gouvernement fait des lois qui sont nuisibles aux droits fondamentaux des citoyens, les effets indésirables seraient les résultats. Donc, le conflit est toujours engendré par la dictature et la corruption. Et lorsque la patience des gens est à bout, ils sont capables d'aller jusqu'au bout pour démontrer leur mécontentement. Il y avait une augmentation du taux des manifestants. Au fil du récit, l'implication des élèves du collège et du lycée dans l'activisme étudiant illustre l'élargissement progressif des mobilisations sociales. Alors que ces élèves n'étaient pas initialement partie prenante, leur participation croissante vise à renforcer la voix de l'association auprès des autorités. Les députés avaient été chassés de leurs luxueuses villas et privés de leurs biens. Leurs habitations avaient été saccagées, brûlées et les matériaux vendus pièce par pièce. Ils n'avaient en définitive eu la vie sauve qu'en se réfugiant au camp militaire ou à la présidence. Cette stratégie de revendication souligne les limites d'un gouvernement handicapé par la conjoncture économique et la mauvaise gestion des fonds publics. Les conditions imposées par le Fonds Monétaire International (FMI) ont eu des conséquences directes et dramatiques sur la population : perte d'emplois, infrastructures sanitaires déficientes, pénurie de personnel qualifié, absence de routes praticables, manque d'eau potable et augmentation du taux de déscolarisation. Ces difficultés ont favorisé la montée de l'insécurité dans les espaces publics, allant des marchés aux transports en commun.

Dans En attendant le vote des bêtes sauvages, Kourouma illustre les effets cumulés de cette mauvaise gouvernance sur la population et les mécanismes de mobilisation politique. Dans la mesure, les diplomates demandaient à Koyaga de faire arrêter les massacres et d'engager le dialogue avec les manifestants et l'opposition. Pour la première fois, l'accord est obtenu sur la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'une conférence nationale.

Dans Les nuages du passé, Fanny-Cissé observe la violence et les tensions en milieu scolaire et universitaire, en particulier à travers l'implication croissante des élèves du collège et du lycée dans l'activisme étudiant. Ces derniers ne participaient pas initialement aux mobilisations, mais leur engagement progressif vise à renforcer la voix de l'association auprès des autorités. Comme l'illustre le dialogue suivant, la violence devient un moyen de revendication. Les tensions étudiantes reflètent des défaillances structurelles liées à la mauvaise gouvernance et à la conjoncture économique défavorable, aggravée par les conditions imposées par le Fonds Monétaire International (FMI). La population subit directement les conséquences : perte d'emplois, infrastructures sanitaires médiocres, pénurie de personnel qualifié, routes impraticables, manque d'eau potable et augmentation du taux de déscolarisation (UNESCO, 2015; UNICEF, 2020). Ces conditions créent un climat de mécontentement propice à la mobilisation sociale.

Dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, c'est l'histoire de la guerre tribale au Libéria. Une guerre est un conflit à un échelon supérieur. Dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Kourouma illustre les effets cumulés de cette mauvaise gouvernance sur la population et les mécanismes de mobilisation politique.

Quand les premiers vents de la démocratie soufflèrent, ils quittèrent leur activité habituelle pour se jeter dans la révolution et hâter la chute de la dictature, l'avènement de la démocratie.

Quand les tracts sortirent de l'inconnu et jonchèrent les trottoirs, quand les murs se couvrirent de graffiti, se produisirent des collisions entre les déscolarisés et les forces de l'ordre. Nos rues et marchés devinrent des shows permanents d'escarmouches et échauffourées. (Kourouma, 1998 : 348)

Les répercussions des politiques de restructuration imposées par le FMI sont également visibles dans les mouvements de grève des cheminots, qui constituent le premier groupe affecté. Les déscolarisés se joignent aux grévistes, transformant les protestations en affrontements violents avec les forces de l'ordre :

La confusion est générale. Les déscolarisés lancent des pierres, pillent, incendient, détruisent. Les forces de l'ordre interviennent d'abord en tirant en l'air, mais des gendarmes sont blessés et tués. Pour se dégager, les forces de l'ordre usent de balles réelles. L'après-midi, la gare et des bureaux sont en flammes, des nuages de fumées âcres couvrent la ville. Il y a vingt et un morts : trois policiers, un gendarme, dix cheminots et sept déscolarisés. (Kourouma, 1998 : 353).

Ces passages montrent que la population devient la victime directe de la mauvaise gouvernance, mais aussi un instrument involontaire du conflit, pris dans un système où les mesures économiques imposées par les institutions internationales exacerbent les tensions sociales et politiques. Les œuvres de Fanny-Cissé et Kourouma mettent ainsi en lumière la relation étroite entre mauvaise gestion publique, contestation sociale et violence, soulignant le rôle central de la population dans les dynamiques conflictuelles postcoloniales. L'auteur fait la peinture du conflit politique en ces termes :

Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagés le pays. Ils se sont partagés la richesse ; ils se sont partagés le territoire ; ils se sont partagés les hommes. Ils se sont partagés tout et tout et le monde entier les laisse faire. Tout le monde les laisse tuer librement les innocents, les enfants et les femmes. Et ce n'est pas tout ! Le plus marrant, chacun défend avec l'énergie du désespoir son gain et en même temps, chacun veut agrandir son domaine, (Kourouma, 2000 : 51).

Kourouma a identifié quatre bandits de grand chemin à savoir Samuel Doe, Charles Taylor, Prince Johnson et El Hadji Koroma. Ces quatre hommes étaient les chefs de guerre. Chacun d'eux a ses intérêts à lui. Ils étaient intéressés à devenir le leader du pays afin d'être capable de gérer toutes les ressources du pays. Ainsi, la guerre du Libéria était une lutte de pouvoir. Dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Kourouma illustre la radicalisation des mouvements de contestation en contexte postcolonial. La population devient un instrument involontaire du conflit, victime de la mauvaise gestion gouvernementale et des politiques de restructuration imposées.

Le conflit armé au Libéria avait commencé avec la révolte des autochtones contre les Afro-Américains colonialistes et arrogants à la tête du pays. Deux natifs : Samuel Doe, un Krahn et Thomas Quionkpa, un Gyo montèrent un complot, fusillèrent tous les Afro-Américains colonialistes et massacrèrent aussi leurs femmes et leurs enfants. Cette révolte avait engendré parce que les natifs étaient relégués au bas de l'échelle sociale et la situation était devenue insupportable et les deux officiers de l'armée libérienne Doe et Quionkpa avaient réagi contre la situation en montant un complot qui avait bien réussi et Samuel Doe était nommé le chef d'Etat. Toutefois, Samuel Doe cherchait le moyen d'éliminer son partenaire. Il ne voulait pas partager le pouvoir avec quelqu'un. Il avait commencé à manigancer un plan. D'abord, il avait renoncé à son statut d'officier militaire pour devenir un civil. En trois semaines, il s'est fait rédiger une constitution. Après, il était devenu un président civil. Son intention était de limoger Quionkpa mais ce dernier avait rétorqué avec un complot qui avait échoué.

Alors là, Samuel Doe a réagi mal. Il avait des preuves, une occasion qu'il cherchait depuis longtemps. Il tortura affreusement Thomas Quionkpa avant de le fusiller. Sa garde prétorienne se répandit dans la ville et assassina presque tous les cadres gyos de la République de Libéria. Leurs femmes et leurs enfants. (Kourouma, 2000 : 103).

Samuel Doe ayant bien réalisé son rêve de faire de la République du Liberia un Etat Krahn était entouré des seuls cadres de son ethnie krahn. Malheureusement pour lui, une trentaine de cadres gyos qui avaient échappé à leurs assassins s'étaient enfuis en Côte-d'Ivoire. Houphouët Boigny les avait envoyés au dictateur de Libye, Kadhafi qui les avait formés pendant deux années. Ils se cachèrent dans les villages de la frontière de Côte-d'Ivoire d'où ils semaient la terreur dans le pays. Voici le commencement de guerre tribale au Liberia.

Charles Taylor était un fonctionnaire averse de richesse. Après avoir détourné le fonds public, il s'était enfui aux Etats – Unis. On l'avait arrêté et emprisonné, mais il s'était évadé de la prison. Il avait collaboré avec des ennemis jurés du président Libérien (Samuel Doe) à savoir Kadhafi le dictateur de Libye, celui-ci cherchait depuis longtemps à déstabiliser Doe). Puis, Kadhafi la refila à Compaoré ; le dictateur du Burkina Faso qui l'a recommandé à Houphouët-Boigny le dictateur de la Côte d'Ivoire (ce dernier aussi cherchant l'occasion de venger la mort de son beau-fils que Samuel Doe avait tué. Kourouma (2000 : 68) se demande.

Comparé à Taylor, Compaoré le dictateur du Burkina, Houphouët-Boigny le dictateur de la Côte-d'Ivoire et Kadhafi, le dictateur de Libye sont des gens bien, des gens apparemment bien. Pourquoi apportent-ils des aides importantes à un fieffé voleur, à un bandit de grand chemin comme Taylor pour que Taylor devienne le chef d'un Etat ? Pourquoi ? Pourquoi ? De deux choses l'une : ou ils sont malhonnêtes comme Taylor, ou c'est ce qu'on appelle la grande politique dans l'Afrique des dictateurs barbares et libéricide des pères des nations. (Kourouma 2000 : 68).

Chacun de ces hommes était égoïste et ils étaient prêts à réaliser leur but coûte que coûte. La Mansion House, la résidence présidentielle libérienne, c'est le but de Taylor et de temps en temps il montait des opérations meurtrières. Il avait aussi pris en otage tout le Liberia.

Et une fois par terre, des souliers, des poings, dans une bouffée délirante de rire (...) il s'acharna sur Samuel Doe en hurlant : « C'est toi le président du Liberia qui fait la guerre pour rester président, toi un homme du démon ! Un homme guidé par le démon. Tu veux par les armes rester président. Président de la République, le président de tous les Libériens. Mon seigneur Jésus ! » Il le prit par l'oreille, le fit asseoir. Il lui coupa les oreilles, l'oreille droite après l'oreille gauche : « Tu veux discuter avec moi. Voilà comme je discute avec un homme du démon. » Plus le sang coulait, plus Johnson riait aux éclats, plus il délirait. Le Prince Johnson commanda qu'on coupe les doigts de Samuel Doe, l'un après l'autre et, le supplicie hurlant comme un veau, il lui fit couper la langue. Dans un flot de sang. Johnson s'acharnait sur les bras, l'un après l'autre. Lorsqu'il voulut couper la jambe gauche, le supplicie avait son compte : il rendit l'âme. (Rendre l'âme, c'est crever.) (Kourouma, 200 : 138).

En ce qui concerne Prince Johnson, il était avec Taylor, mais il s'est libéré, recrutant les meilleurs officiers de Taylor pour former sa bande. Selon lui, sa mission était de protéger le pays contre les autres chefs de guerre qui voulaient diriger le pays. On doute la vérité de sa soi-disant mission parce que sa tromperie était dévoilée plus tard. La façon dont il avait tué Samuel Doe montre qu'il était avide du pouvoir.

Fatou Fanny-Cissé et d'Ahmadou Kourouma mettent en lumière les liens étroits entre mauvaise gouvernance, corruption et violences sociales en Afrique postcoloniale. À travers leurs romans, les auteures et auteurs déconstruisent les récits dominants du progrès et exposent les luttes de pouvoir sous-jacentes, souvent exacerbées par les politiques identitaires et les divisions coloniales instrumentalisées par les dirigeants pour consolider leur autorité (Mbembe, 2003).

Conclusion

L'exploration des œuvres d'Ahmadou Kourouma et de Fanny-Cissé, à travers le prisme de la théorie postcoloniale et du concept de violence structurelle, révèle de manière saisissante la corrélation indissociable entre la mauvaise gouvernance et l'émergence des conflits en Afrique francophone. Cette analyse littéraire a démontré que les romans ne sont pas de simples fictions, mais des témoignages poignants et des analyses profondes des dynamiques sociopolitiques qui mènent à l'instabilité et à la violence.

Ahmadou Kourouma, avec des œuvres telles que *Allah n'est pas obligé* et *En attendant les votes des bêtes sauvages*, dépeint avec une brutalité réaliste et une satire mordante les conséquences directes de l'autoritarisme, de la corruption endémique et de la soif du pouvoir d'Etat. Dans *Allah n'est pas obligé*, le destin tragique de Birahima, enfant-soldat ballotté par les guerres civiles libérienne et sierra-léonaise, illustre comment l'effondrement de l'État, l'impunité des seigneurs de guerre et la manipulation des identités ethniques transforment les sociétés en théâtres de massacres. Le roman met en lumière une violence directe, où la défaillance de la gouvernance se manifeste par la destruction physique et morale. De même, il dissèque le mécanisme des dictatures africaines, montrant comment la concentration du pouvoir, la répression systématique et le détournement des ressources nationales créent des tensions insoutenables, une violence structurelle latente qui,

inévitablement, débouche sur des explosions de violence ou maintient les populations dans un état de peur et de privation. Kourouma expose ainsi la violence comme le corollaire logique d'un État déliquéscent et prédateur.

Fanny-Cissé, quant à elle, avec *Les Nuages du Passé* et *Madame la Présidente*, offre une perspective complémentaire, mettant en lumière les manifestations plus insidieuses de la mauvaise gouvernance et ses impacts sur le tissu social, en particulier sur les femmes. *Les Nuages du Passé* explore les cicatrices laissées par les conflits et la difficulté de la reconstruction dans un environnement où la corruption et l'injustice persistent, soulignant comment la violence structurelle continue d'affecter les vies longtemps après la fin des combats armés. *Madame la Présidente* peut être interprété comme une exploration des défis complexes de la gouvernance, même lorsque des figures féminines accèdent au pouvoir, confrontées aux réalités de la corruption et des systèmes établis. Ces romans illustrent comment la mauvaise gouvernance se traduit par des inégalités d'accès, la marginalisation et la vulnérabilité des populations, des formes de violence structurelle qui érodent la confiance sociale et préparent le terrain pour de futures crises. Fanny-Cissé met en exergue la résilience des individus face à un État qui a échoué à ses devoirs, mais aussi les effets néfastes de cette défaillance.

En conjuguant leurs voix, Kourouma et Fanny-Cissé démontrent que la mauvaise gouvernance n'est pas une abstraction politique, mais une réalité vécue qui génère souffrance et conflit. Leurs œuvres, ancrées dans la réalité postcoloniale, révèlent comment les héritages coloniaux (analysés par la théorie postcoloniale) se manifestent dans les pratiques de gouvernance contemporaines, perpétuant des systèmes d'injustice qui se traduisent par une violence structurelle omniprésente. Cette violence, qu'elle soit directe et spectaculaire comme chez Kourouma, ou insidieuse et quotidienne comme chez Fanny-Cissé, est le terreau des conflits.

En définitive, ces romans ne sont pas seulement des œuvres d'art ; ils sont des cris d'alarme et des appels à la réflexion. Ils rappellent aux universitaires et aux décideurs politiques que toute stratégie de consolidation de la paix en Afrique doit impérativement s'attaquer aux racines de la mauvaise gouvernance. La promotion de la transparence, de la responsabilité, de l'inclusion et de la justice n'est pas seulement un idéal démocratique, mais une condition sine qua non pour désamorcer les conflits et construire des sociétés résilientes et pacifiques dans le contexte postcolonial africain.

Les romans d'Ahmadou Kourouma (*Allah n'est pas obligé*, *En attendant le vote des bêtes sauvages*) et de Fatou Fanny-Cissé (*Madame la Présidente*, *Les nuages du passé*) offrent une lecture critique des dynamiques de pouvoir postcoloniales en Afrique. À travers la corruption, la mauvaise gouvernance et la manipulation des élites, ces œuvres mettent en lumière les conséquences humaines et sociales des politiques autoritaires et des crises économiques imposées par les institutions internationales. L'activisme étudiant et la contestation populaire apparaissent comme des réponses aux défaillances institutionnelles, mais sont souvent réprimés, transformant la population en instrument involontaire du conflit.

L'analyse postcoloniale permet de comprendre comment les récits littéraires déconstruisent les discours dominants sur le progrès et le développement, tout en exposant les luttes de pouvoir et les violences sous-jacentes. Les indicateurs de financement éducatif et les rapports des institutions internationales montrent que le sous-investissement dans l'éducation exacerbe les tensions sociales, contribuant à la vulnérabilité de la population face aux crises. Ces études de cas littéraires et socio-économiques confirment que la

mauvaise gouvernance, la corruption et la précarité structurelle sont des facteurs centraux des conflits et des violences en Afrique postcoloniale.

Références bibliographiques

- Bureau International du Travail. (2010). Prévention et résolution des conflits violents et armés. Genève, Suisse : Organisation Internationale du Travail.
- Fanny-Cissé, F. (2015). *Madame la Présidente*. Abidjan, Côte d'Ivoire : NEI-CEDA.
- Fanny-Cissé, F. (2016). *Les nuages du passé*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Cercle Média.
- Francis, D. J. (2008). *Peace and conflict in Africa*. London, UK : Zed Books.
<https://www.bloomsbury.com/uk/peace-and-conflict-in-africa-9781842779545/Bloomsbury Publishing>
- Galtung, J. (1973). *Theories of conflict: Definitions, dimensions, negotiations, formations*. Hawai'i, USA : University of Hawai'i.
- Kourouma, A. (1998). *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Kourouma, A. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris, France : Éditions La Découverte.
- Mbembe, A. (2003). « Necropolitics. *Public Culture* », 15(1) : 11–40.
- Routier, T. (2008). *Mieux comprendre les conflits pour mieux les prévenir*. Paris, France : Irénée.net.
 Consulté le 26 juin 2025.
- Ashcroft, B., Griffiths, G., & Tiffin, H. (1989). *The Empire Writes Back: Theory and practice in post-colonial literatures* (2e éd.). London, UK : Routledge.
<https://www.routledge.com/The-Empire-Writes-Back-Theory-and-Practice-in-Post-Colonial-Literatures/Ashcroft-Griffiths-Tiffin/p/book/9780415280198>
 Routledge +1
- UNESCO. (2019). Niger education budget factsheet. Global Education Monitoring Report.
https://gem-report-2019.unesco.org/wp-content/uploads/2019/01/Niger-2019_factsheet.pdf
- UNESCO. (2020). Benin education budget factsheet. Global Education Monitoring Report.
https://gem-report-2020.unesco.org/wp-content/uploads/2019/01/Benin-2019_factsheet.pdf
- UNESCO. (2021). UNESCO member states unite to increase investment in education.
<https://www.unesco.org/en/articles/unesco-member-states-unite-increase-investment-education>
- UNICEF Sénégal. (2020). Analyse du budget national – investissements en faveur des enfants.
<https://www.unicef.org/senegal/media/4121/file/Budget%20Brief%20Analyse%20du%20Budget.pdf>
- World Bank. (2022). Burkina Faso – Public spending on education, total (% of GDP).
<https://tradingeconomics.com/burkina-faso/public-spending-on-education-total-percent-of-gdp-wb-data.htm>

LA SPIRITUALITÉ DANS *L'ÉTRANGER* D'ALBERT CAMUS, *LE BOUCHER DE KOUTA* DE M.M. DIABATÉ ET *L'OMBRE D'IMANA* DE VERONIQUE TADJO : PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Alfa-Mustapha OLASUNKADE

alfamustapholasunkade@gmail.com

Lawrence OLUWATOYIN

debbielaw4real@gmail.com

&

G. O. FASINU

faseg2001@gmail.com

Résumé

La littérature africaine regorge de réflexions sur la spiritualité, reflet de la tension entre traditions ancestrales, religions importées et réalités postcoloniales. Cette étude examine les manifestations spirituelles dans trois œuvres: *Le Boucher de Kouta* de Massa Makan Diabaté, *L'Étranger* d'Albert Camus et *L'Ombre d'Imana* de Véronique Tadjo. Elle analyse les problèmes spirituels soulevés par ces textes: conflits interreligieux, crise de foi, instrumentalisation religieuse et nihilisme existentiel. Elle explore aussi les solutions narratives proposées comme le syncrétisme, l'autonomie spirituelle, les rites de mémoire et la réconciliation. En tenant compte des contextes culturels, historiques et philosophiques propres à chaque œuvre, cette étude met en lumière la fonction essentielle de la spiritualité dans la résilience individuelle et collective.

Mots-clés : spiritualité africaine, syncrétisme religieux, nihilisme, prière, mémoire rituelle.

Introduction

La spiritualité est une quête intérieure qui vise à trouver un sens à la vie et à se connecter à son être profond, aux autres et à l'univers. Elle peut se manifester indépendamment de toute religion, à travers des pratiques comme la méditation, la contemplation ou simplement en reconnaissant le caractère sacré de liens intimes avec des personnes ou des choses.

Outre cela, la spiritualité dans la littérature africaine ne se limite pas à la religion. Elle englobe les croyances, les pratiques rituelles et la quête de sens. Dans un contexte de transformations sociales et historiques majeures, colonisation, indépendances, conflits armés, elle devient un espace de confrontation, d'adaptation et de reconstruction.

De nombreux écrivains africains ont ainsi mis en scène des personnages déchirés entre les héritages ancestraux et les injonctions modernes.

En analysant *Le Boucher de Kouta* (1980) de Massa Makan Diabaté, *L'Étranger* (1942) d'Albert Camus (dans un contexte africain), et *L'Ombre d'Imana* (2000) de Véronique Tadjo, nous mettons en évidence différentes conceptions de la spiritualité, les problèmes qu'elles posent et les solutions qu'elles suggèrent, dans des cadres culturels variés.

1. Le Boucher de Kouta de Massa Makan Diabaté

Biographie de l'auteur

Massa Makan Diabaté était un écrivain, dramaturge et historien malien. Il est né en 1938 à Kita. Issu d'une famille de griots, il a traduit des épopées malinkés en français avant

de devenir romancier ; il a interrompu sa formation de griot pour étudier en Guinée et en France, où il a préparé son baccalauréat de philosophie à Vennes.

Après ses études, il a travaillé pour des organisations internationales comme l'UNICEF et l'UNESCO avant de retourner au Mali et d'occuper un poste administratif à Bamako. Il a commencé par traduire des épopées et contes malinkés en français. Son roman *Janjou* a obtenu le Grand prix littéraire d'Afrique noire en 1971. Sa trilogie romanesque *Le Lieutenant de Kouta*, *Le Coiffeur de Kouta* et *Le Boucher de Kouta* a été récompensée par le Grand prix international de la Fondation Léopold Sédar Senghor en 1987. Massa Makan Diabaté est décédé en 1988 à Bamako. Le gouvernement malien a nommé des lycées à son nom, notamment à Bamako et à Kayes.

Résumé de *Le Boucher de Kouta*

Le Boucher de Kouta est un roman humoristique de Massa Makan Diabaté. L'œuvre explore les secrets d'un boucher prospère, Namori, à Kouta. Le boucher Namori, autrefois méprisé pour son métier, est devenu une figure caritative et respectée à Kouta, offrant de la viande aux pauvres chaque jour. Son frère de case, Solo, est suspicieux et cherche à découvrir comment Namori parvient à une telle prospérité et pourquoi l'imam semble le tenir à l'écart. Aussi, l'œuvre aborde l'humour et la fraternité de case, tout en explorant la coexistence entre les pratiques de l'Islam et les croyances ancestrales. Ce roman fait partie de la trilogie de Kouta de Massa Makan Diabaté, qui comprend également *Le Lieutenant de Kouta* et *Le Coiffeur de Kouta*.

- Problèmes liés à la spiritualité

Le Boucher de Kouta

Le Boucher de Kouta met en exergue les problèmes des croyances traditionnelles et les nouvelles religions adoptées par les citoyens. Ces religions vont créer des conflits entre les adhérents même dans la spiritualité ou il est différent aux choses humaines.

Le syncrétisme religieux

“*Le Boucher de Kouta*” de Massa Makan Diabaté est une œuvre qui met en évidence une cohabitation de l'Islam avec les croyances ancestrales. Diabaté situe son récit dans un Mali en pleine mutation, marqué par le choc entre l'Islam en expansion et les croyances animistes traditionnelles. Ainsi, le personnage de Daouda symbolise cette crise spirituelle: « *Il avait consulté marabouts et féticheurs...* » (M. M. Diabaté, 1980:38). À travers cette citation, nous voyons la croyance de Daouda en ces deux pratiques religieuses. En effet, la cohabitation de deux différentes pratiques religieuses, (c'est-à-dire l'Islam et l'animisme) dans *Le Boucher de Kouta*, peut être vue comme une résolution d'un problème urgent. Comme l'illustre bien le passage suivant :

Il avait consulté marabouts et féticheurs, demandé aux premiers de faire des retraites de quarante jours, tous payés, pour implorer Allah; les autres lui conseillèrent des sacrifices, et même un morceau de linceul enduit de beurre de Karité qu'il brûla un jeudi, quand le muezzin cria la prière de l'aube (M.M. Diabaté, 1980 : 38).

Il fait appel à des figures religieuses islamiques pour qu'ils intercèdent en sa faveur auprès d'Allah et en finançant aussi des retraites de quarante jours. Ainsi, il se tourne vers des pratiques animistes, représentées par des féticheurs qui lui conseillent des sacrifices et des rituels.

La vengeance

L'Islam prône la tolérance, même si la liberté d'agir a des limites pour ne pas nuire à autrui. Le pardon est une valeur fondamentale, qui peut montrer l'honneur pour celui qui pardonne. Aussi, un bon musulman doit s'abstenir de toute vengeance. Cette attitude est liée à la confiance en la justice ultime de Dieu. A cet effet, l'imam cite en exemple: « *le Prophète qui, alors qu'il priait, reçut un fétus de brebis sur la tête, se retourna et dit à son agresseur : "Je te pardonne."* » (M.M. Diabaté, 1980:62). À travers ce passage, l'auteur met en lumière la confiance en Dieu, à travers l'attitude du Prophète Mohamed (S.A.W) qui indique que tout individu doit s'en remettre à Dieu pour régler les torts subis, ce qui suppose que l'on ne doit pas chercher à se faire justice soi-même, mais plutôt laisser le jugement à la puissance divine.

L'imam poursuit et « ... demande aux fidèles de réciter sept fois la Fatiha pour que Dieu, dans sa clémence, guide les nouveaux maîtres du pays vers les chemins de la lumière. » (M.M. Diabaté, 1980:63). Dans ce passage, l'auteur souligne l'importance de la prière. L'imam demande aux fidèles de réciter sept fois « la Fatiha » pour demander la guidance divine. La Fatiha est la sourate d'ouverture du Coran, la mère du Livre. Elle met l'accent sur la souveraineté et la miséricorde de Dieu et est considérée comme une prière essentielle dans l'Islam.

2. L'étranger d'Albert Camus

Biographie de l'auteur

Albert Camus est un écrivain et philosophe français. Il est né le 7 novembre 1913 à Mondovi, en Algérie française. Il est élevé par sa mère après la mort de son père pendant la Première Guerre mondiale.

Marqué par la pauvreté, il reçoit un soutien de son instituteur qui encourage sa passion pour la lecture et l'écriture. Il contracte la tuberculose à 17 ans, ce qui met fin à ses rêves de devenir footballeur professionnel mais influence profondément sa pensée. Après avoir obtenu une licence de philosophie, il devient journaliste à Alger et s'engage politiquement.

Il accède à la notoriété avec son roman "L'étranger" en 1942 et son essai philosophique *Le Mythe de Sisyphe*, la même année. Il est actif dans la Résistance française et écrit pour le journal *Combat*. Ses œuvres explorent l'absurdité de la condition humaine et prônent la révolte, la solidarité et le refus des idéologies totalitaires. Parmi ses autres œuvres majeures, on trouve *La Peste* (1947) et *L'Homme révolté* (1951). Il se brouille avec Jean-Paul Sartre et d'autres intellectuels communistes suite à sa critique du totalitarisme soviétique dans *L'Homme révolté*.

Il reçoit le prix Nobel de littérature en 1957 pour l'ensemble de son œuvre mettant en lumière les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes. Le 4 janvier 1960, il meurt tragiquement à l'âge de 46 ans dans un accident de voiture près de Sens.

Résumé de L'étranger

L'Étranger d'Albert Camus est un récit qui va conter l'histoire d'un jeune employé de bureau, Meursault. Le roman est marqué par l'incipit célèbre : "Aujourd'hui, maman est morte". Meursault apprend le décès de sa mère et part pour la veillée, restant insensible et distant pendant les préparatifs de l'enterrement. À son retour à Alger, il fréquente Marie, accepte de l'épouser avec enthousiasme, et se lie d'amitié avec son voisin Raymond. Lors d'une sortie sur la plage, Meursault tue un Arabe sous le feu du soleil écrasant, un

événement qu'il considère comme absurde et inévitable. Meursault est emprisonné et son procès devient une condamnation de son caractère apathique et de son indifférence émotionnelle, notamment lors de l'enterrement de sa mère. Le procureur utilise son comportement comme preuve de son manque de culpabilité pour le meurtre, le décrivant comme un criminel sans cœur. Face à la mort, Meursault finit par accepter l'absurdité de l'existence et embrasse l'indifférence du monde, trouvant une forme de libération dans son acceptation de sa propre fin.

Problèmes liés à la spiritualité

Dans *L'étranger*, Camus présente un héros, Meursault, en rupture totale avec la spiritualité institutionnalisée: « *Il me restait peu de temps. Je ne voulais pas le perdre avec Dieu* » (P.130). Ce rejet choque une société où la religion catholique reste une norme sociale. En effet, le protagoniste, Meursault, peut être considéré comme un étranger à la société où il vit. Il mène une vie privée, solitaire et sensuelle. Il ne joue pas le jeu qu'un homme censé devrait jouer dans une société où il vit.

L'Absurdité

Meursault refuse de mentir, dit ce qu'il est et refuse de majorer ses sentiments. En un mot, Meursault est indifférent à la société. Ainsi, cette indifférence peut être vue à travers l'aumônier et Meursault :

« Il voulait encore me parler de Dieu, mais je me suis avancé vers lui et j'ai tenté de lui expliquer une dernière fois qu'il me restait peu de temps. Je ne voulais pas le perdre avec Dieu. Il a essayé de changer de sujet en me demandant pourquoi je l'appelais "monsieur" et non pas "mon père". Cela m'a énervé et je lui ai répondu qu'il n'était pas mon père : il était avec les autres. "Non, mon fils, a-t-il dit en mettant la main sur mon épaule. Je suis avec vous. Mais vous ne pouvez pas le savoir parce que vous avez un cœur aveugle. Je prierais pour vous." » (p. 130–131).

A travers ce passage, le narrateur montre que le personnage de Meursault voit le discours de l'aumônier comme une perte de temps, car il est focalisé sur sa propre mortalité. D'ailleurs, l'œuvre analysée ici exprime une vision absurde de l'existence, vidée de sens transcendantal: « Rien, rien n'avait d'importance et je savais bien pourquoi. » (p.131).

Cette posture existentialiste entre en tension avec les conceptions africaines de la vie comme destinée, partagée et reliée au divin. En fait, Meursault ne sait pas que l'aumônier n'est pas un homme ordinaire. C'est un homme qui peut être son intermédiaire auprès de Dieu pour sauver son âme perdue. C'est d'ailleurs pourquoi il dit à Meursault qu'il a un cœur aveugle.

C'est dans cette logique que le Coran nous rappelle le type de croyants que nous avons: Q 64:2 "He is who created you; then some of you are disbelievers and some of you are believers and Allah is all-seer of what you do."

<< C'est Lui qui vous a créés; parmi vous, il y a des mécréants et des croyants. Et Allah voit parfaitement ce que vous faites (SourahAt-Taghabun, 64:2)>>.

Albert Camus offre une réponse philosophique à cette crise spirituelle dans son œuvre *L'Étranger* : l'acceptation lucide de l'absurde et la liberté intérieure. L'auteur le suggère à travers les propos de Meursault : « ...j'ai senti que j'avais été heureux, et que je l'étais encore. » (p.133). Cette lucidité face à la mort devient une forme de transcendance laïque. Ainsi, il propose une spiritualité personnelle et intime, libérée des dogmes, une foi en la vie elle-même, sans recours au divin. Le protagoniste incarne une existence centrée

sur l'instant présent, une conception qui pourrait s'apparenter à une forme de spiritualité, non pas religieuse, mais existentielle.

Au fil du récit, le procès de Meursault devient une métaphore de la lutte entre l'individu et la société qui cherche à imposer une morale. La société le juge non seulement pour le meurtre qu'il a commis, mais surtout pour son incapacité à se soumettre aux normes émotionnelles, comme faire son deuil. Ce jugement souligne l'absurdité de la condition humaine et la quête de sens dans un monde indifférent.

Camus introduit également la notion de révolte face à l'absurde. Au moment de son incarcération, Meursault prend conscience de l'absurdité de sa condition et de l'indifférence de l'univers. Cette révolte, loin d'être une solution spirituelle, devient un acte de lucidité. Il accepte l'absence de sens et trouve une forme de paix intérieure en se confrontant aux réalités de l'existence.

3. L'Ombre d'Imana de Véronique Tadjo

Biographie de l'auteur

Véronique Tadjo est une écrivaine franco-ivoirienne. Elle est née en 1955 à Paris de parents français et ivoirien. Elle a passé son enfance et fait la majeure partie de ses études à Abidjan. Elle a obtenu un doctorat en Civilisation Noire Américaine à et pour la jeunesse, qu'elle considère comme un public prioritaire pour le développement de la littérature africaine. Son roman *Reine Pokou, concerté pour un sacrifice* (2005) lui a valu le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire.

Ses œuvres abordent des thèmes variés, tels que le génocide rwandais (*L'Ombre d'Imana*), l'épidémie d'Ebola (*En compagnie des hommes*), ou encore l'histoire et la culture africaine à travers les contes traditionnels pour la jeunesse (*Mamy Wata et le monstre*).

Son travail est marqué par de nombreux voyages en Afrique, en Europe et aux États-Unis, La Sorbonne, Paris IV. Après avoir vécu et enseigné à Johannesburg pendant plusieurs années, elle partage son temps entre Londres et Abidjan. Elle anime des ateliers d'écriture et d'illustration pour les enfants dans différents pays. Aussi, elle a enseigné la littérature à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire et a dirigé le département de français de l'université du Witwatersrand à Johannesburg pendant 14 ans. Auteure, poétesse, peintre et illustratrice, elle écrit pour adultes.

Résumé de *L'Ombre d'Imana*

L'Ombre d'Imana est une œuvre de l'auteure ivoirienne Véronique Tadjo qui retrace son expérience au Rwanda après le génocide de 1994. En 1998, Véronique Tadjo est invitée à participer à une résidence d'écrivains au Rwanda, un pays encore marqué par le génocide de 1994. Cette œuvre est le résultat de cette expérience, mêlant ses propres réflexions à des témoignages recueillis sur place.

Ce livre donne la parole à diverses personnes rencontrées, comme des prisonniers, des victimes, des femmes, des enfants et des réfugiés ; leurs récits racontent la douleur et la peur. L'auteure crée une mosaïque de destins individuels, offrant des portraits intimes et généreux des survivants. Tadjo y partage ses interrogations sur le sens de la vie, les limites de l'humanité et la façon dont un tel événement nous concerne tous. *L'Ombre d'Imana* se situe entre le témoignage personnel et la fiction, explorant la relation entre l'expérience vécue et son expression littéraire.

- Problèmes liés à la spiritualité

L'œuvre de Tadjou est une série de portraits, de témoignages et d'observations intimes. Cette œuvre rend hommage aux survivants du génocide rwandais et donne une voix à ceux qui en ont souffert. Inspirée de témoignages post-génocide, ce roman met en lumière une crise spirituelle profonde: « Où était Dieu pendant le massacre? » demande une survivante. (Tadjou, 2000). Cette question de la survivante résume le désarroi spirituel d'un peuple traumatisé. En effet, l'auteure exprime une profonde humilité et un désir de réconciliation face à la violence humaine. Tadjou indique une soif de compréhension et de sens face à la souffrance, rejetant les certitudes absolues au profit de la recherche. Comme le montre l'extrait suivant: « Je suis le mendiant en quête de quelques vérités. Je suis l'homme perdu dans l'abîme de notre violence. Je suis celui qui vous demande d'accepter de donner une autre chance aux vivants. » (p.58)

Dans cet extrait, le locuteur se positionne comme un humble «mendiant» en quête de «quelques vérités». Ainsi, il se décrit comme «l'homme perdu dans l'abîme de notre violence»; il ne se place pas en marge, mais au cœur du problème : il reconnaît que cette violence est «notre», partagée et collective, dont il est à la fois victime et acteur. De plus, ce passage se termine par un appel direct: «donner une autre chance aux vivants». C'est un plaidoyer pour le pardon, la compassion et la capacité à surmonter le passé. Il ne s'agit pas d'effacer les erreurs, mais de croire en la possibilité de reconstruire un avenir en évitant de répéter les mêmes crimes.

Outre cela, Véronique Tadjou interroge l'hypocrisie religieuse suite après le témoignage d'un survivant: « Certains priaient le dimanche, puis tuaient le lundi » (Tadjou, 2000). Nous voyons à travers cette citation que la foi, qui est censée unir et guider, n'a pas empêché les pires crimes. La vengeance est une affaire qui doit être laissée à des entités supérieures, divines ou du destin, plutôt qu'aux individus. Comme l'illustre le passage ci-dessous :

« Néanmoins, nous demandons aux morts de ne point se venger. De ne point nous maltraiter en envoyant un essaim de démons sur nos têtes. De ne pas faire venir une sécheresse terrible qui dévastera nos champs. De ne pas manger nos entrailles, de ne pas nous arracher les yeux ou avaler ce qui fait notre devenir. Nous leur demandons de ne pas laisser brûler nos cœurs dans le feu de notre existence » (p.61)

Dans ce passage, l'auteur suggère que la vengeance n'est pas le rôle des morts, mais qu'elle sera finalement prise en compte par un pouvoir supérieur, comme Dieu, qui jugera les vivants et les morts. La demande de ne pas se venger montre une foi en la justice divine. Elle traduit aussi une acceptation de la souffrance, une confiance que Dieu est le seul à pouvoir rétablir l'équilibre et punir les méchants.

Enfin, elle souligne la difficulté de retrouver une cohésion spirituelle après un tel chaos: «les mots des ancêtres ne résonnaient plus dans les collines», affirme un survivant (Tadjou, 2000). Le passage montre que la mémoire spirituelle semble est détruite.

- Solutions proposées

Au terme de son analyse sur la quête de la spiritualité en contexte africain dans son œuvre *Le Boucher de Kouta*, Massa Makan Diabaté propose comme solution une réconciliation des croyances. Il évoque la possibilité d'un syncrétisme spirituel : Dieu est grand, disent les musulmans. Mais les ancêtres aussi veillent. Cette approche proposée par Diabaté vise à rétablir l'équilibre entre passé et présent, tradition et modernité.

Diabaté propose une vision où la religion musulmane et les croyances traditionnelles ne sont pas incompatibles, mais peuvent coexister et s'enrichir mutuellement. Cette hybridation permet de créer une spiritualité plus personnelle. Aussi, présente-t-il, par opposition, des modèles de foi ouverte et tolérante, suggérant ainsi que la véritable essence de l'islam est l'amour et la compréhension, et non la division. En favorisant le dialogue entre les différentes croyances, Diabaté ouvre la voie à une coexistence pacifique. Les interactions entre les personnages musulmans et ceux ancrés dans les coutumes traditionnelles montrent que le respect mutuel et l'écoute peuvent mener à une meilleure compréhension.

Albert Camus offre une réponse philosophique à cette crise spirituelle dans son œuvre *L'Étranger*: l'acceptation lucide de l'absurde et la liberté intérieure. L'auteur suggère à travers les propos de Meursault : « ...j'ai senti que j'avais été heureux, et que je l'étais encore. » (p.133). Cette lucidité face à la mort devient une forme de transcendance laïque. Ainsi, il propose une spiritualité personnelle et intime, libérée des dogmes, une foi en la vie elle-même, sans recours au divin. Le protagoniste incarne une existence centrée sur l'instant présent, une conception qui pourrait s'apparenter à une forme de spiritualité, non pas religieuse, mais existentielle.

Au fil du récit, le procès de Meursault devient une métaphore de la lutte entre l'individu et la société qui cherche à imposer une morale. La société le juge non seulement pour le meurtre qu'il a commis, mais surtout pour son incapacité à se soumettre aux normes émotionnelles, comme faire son deuil. Ce jugement souligne l'absurdité de la condition humaine et la quête de sens dans un monde indifférent.

Camus introduit également la notion de révolte face à l'absurde. Au moment de son incarcération, Meursault prend conscience de l'absurdité de sa condition et de l'indifférence de l'univers. Cette révolte, loin d'être une solution spirituelle, devient un acte de lucidité. Il accepte l'absence de sens et trouve une forme de paix intérieure en se confrontant aux réalités de l'existence.

Dans *L'Ombre d'Imana*, Tadjou insiste sur la puissance des rituels de deuil : "Enterrer les morts dignement, c'est aussi guérir les vivants." (Tadjou, 2000). Elle met en avant les cérémonies communautaires comme outils de reconstruction. Elle suggère que pour trouver une certaine sérénité spirituelle, il est essentiel de renouer avec ses origines culturelles et spirituelles. Cela implique un dialogue avec les ancêtres et une redécouverte des traditions africaines. En revalorisant ces éléments, les personnages peuvent surmonter les ruptures causées par la colonisation et génocide.

Véronique Tadjou met en avant la coexistence de différentes croyances et pratiques spirituelles. Ses personnages naviguent entre le christianisme, les traditions africaines et d'autres philosophies spirituelles. Cette approche pluraliste valide la richesse des expériences vécues et ouvre la voie à une spiritualité inclusive, permettant à chacun de trouver un sens à son existence.

La nature est aussi investie d'une dimension spirituelle : "L'arbre parlait mieux que les hommes. Il portait la mémoire." (Tadjou, 2000). Le retour à la terre et à l'environnement permet une résilience silencieuse.

La Quête d'identité

La spiritualité chez Tadjou est également liée à la quête d'identité. Les personnages sont souvent en proie à des conflits intérieurs et à des doutes existentiels. Par la réflexion personnelle et l'auto-exploration, ils sont encouragés à se poser des questions profondes

sur eux-mêmes et sur leur place dans le monde. Cette introspection est présentée comme un chemin vers une spiritualité authentique.

Elle souligne l'importance des liens communautaires dans le processus spirituel. Elle montre que le soutien mutuel, l'écoute et l'entraide au sein de la communauté permettent de construire une spiritualité collective renforcée.

Enfin, Véronique Tadjou présente le pardon comme un acte spirituel nécessaire : "Pardonnez, ce n'est pas oublier, c'est réhumaniser." (Tadjou, 2000). La spiritualité devient ici un moteur d'humanité retrouvée.

3. Regards croisés des auteurs sur la spiritualité

Au terme de l'analyse, il est remarqué que chacune des trois œuvres explore une facette unique de la crise spirituelle : le choc des croyances chez (Diabaté, 1980), le nihilisme et le rejet du divin chez (Camus, 1942) et la perte de foi et la quête de guérison chez (Tadjou, 2000). Dans *Le Boucher de Kouta*, le problème central est la criminalité et la violence, mais à travers un prisme spirituel. À travers *L'étranger*, l'œuvre aborde l'absurdité de l'existence et la solitude de l'individu. Dans *L'Ombre d'Imana*, l'œuvre traite du poids de l'histoire et de la difficulté à surmonter le passé.

La spiritualité dans *Le Boucher de Kouta* est vue comme une voie pour la justice et la guérison, mais elle est corrompue par le mal. La solution n'est pas seulement sociale ou légale, mais elle est aussi spirituelle. En revanche, dans *L'étranger*, la spiritualité n'est pas une solution. L'indifférence du protagoniste aux normes sociales est le seul "sens" qu'il trouve dans la vie. La solution est donc l'acceptation du non-sens et de l'absurdité, et la capacité de l'homme à y trouver sa propre voie, malgré l'isolement. Dans *L'Ombre d'Imana*, l'œuvre propose une solution spirituelle axée sur la réconciliation et le pardon. C'est la rédemption par le passé, la capacité à surmonter la culpabilité et de se réconcilier avec soi-même et les autres. La spiritualité est une voie pour la guérison, que ce soit à travers une quête personnelle ou l'acceptation d'un destin plus grand.

Les solutions proposées sont tout aussi diverses. Par exemple, le retour aux traditions et le syncrétisme chez Diabaté, la spiritualité existentielle chez Camus et la mémoire rituelle et la nature réconciliatrice chez Tadjou. Cependant, elles convergent toutes vers une même finalité, c'est-à-dire reconstruire un lien avec soi, avec les autres et avec le monde et l'au-delà.

Conclusion

La spiritualité dans ces trois récits apparaît comme une force ambivalente. Elle peut nourrir la sagesse ou justifier la violence. Mais, elle offre aussi des chemins de réconciliation et de résilience. Tandis que l'Europe moderne tend à marginaliser la spiritualité, l'Afrique continue de croire en sa capacité à infléchir le destin : la prière, la mémoire des ancêtres, le lien à la nature, autant de formes d'expression spirituelle qui permettent à l'individu de survivre, de comprendre et de se reconstruire. Ces œuvres nous rappellent que la spiritualité, loin d'être archaïque, est une ressource essentielle pour penser l'humain dans toute sa complexité. C'est d'ailleurs pourquoi les films africains et asiatiques font souvent appel à la spiritualité pour une voie de sortie dans leurs problèmes sociopolitiques.

Références bibliographiques

Camus, A. (1942). *L'Étranger*. Paris : Gallimard.

Diabaté, M. M. (1980). *Le boucher de Kouta*. Paris : Présence Africaine.

Tadjo, V. (2000). *L'ombre d'Imana: Voyages jusqu'au bout du Rwanda*. Addis-Abeba : Actes Sud.

DISCOURS DE CAMPAGNE (MAROUA, CAMEROUN) DE S. E. PAUL BIYA : L'ETHOS PRESIDENTIEL, STRATEGIES ENONCIATIVES ET ARGUMENTATIVES

NDOMBI Désiré
NOUKIO Germaine Bienvenue
Centre National de l'Education
nouvenue@yahoo.fr
&
TIRGA Albert
Université de Maroua

Résumé

Cette étude de cas démontre que le discours électoral possède des caractéristiques propres en lien avec le locuteur et le destinataire. Il s'agit précisément du discours prononcé par S.E. Paul Biya à l'occasion de sa campagne électorale à Maroua, au Cameroun le 07 octobre 2025. Le discours électoral est plus ancré socialement et pose le problème de la prise en charge du discours puis l'usage des stratégies argumentatives dans le but de convaincre l'auditoire. C'est aussi un discours qui valorise le collectif national : le locuteur privilégie l'emploi du « je », du « nous » et leurs variantes plutôt que de se présenter comme principal responsable des choix collectifs. L'analyse s'appuie sur les théories énonciative et inférentielle en pragmatique. Comparativement aux discours gouvernementaux, le discours électoral est moins abstrait et plus orienté vers l'action, comme l'atteste la prédominance des modalisations.

Mots-clés : argumentation, auditoire, discours, locuteur, pragmatique.

Abstract

This case study demonstrates that electoral discourse possesses unique characteristics related to both the speaker and the audience. Specifically, it examines the speech delivered by His Excellency Paul Biya during his election campaign in Maroua, Cameroon, on October 7, 2025. Electoral discourse is more socially embedded and raises the issue of how the discourse is managed and then used argumentative strategies to convince the audience. It is also a discourse that emphasizes the nation's value: the speaker favors the use of "I," "we," and their variants rather than presenting himself as primarily responsible for collective choices. The analysis draws on enunciative and inferential theories in pragmatics. Compared to governmental discourse, electoral discourse is less abstract and more action-oriented, as evidenced by the predominance of modalisations.

Keywords : argumentation, hearer, speaker, speech, pragmatic.

Introduction

Le discours est un ingrédient indispensable de la vie politique en ce sens qu'il est l'instrument privilégié des acteurs politiques tant pour conquérir le pouvoir que pour l'exercer. Les partis politiques et les candidats aux élections présidentielles, communales et législatives s'en servent pour définir leurs offres en politique, consolider leur base électorale et attirer de nouveaux électeurs. Une fois élus, ces derniers gouvernent en utilisant une fois de plus le discours. Notons cependant que le style discursif déployé en période de campagne électorale pour convaincre devient tout autre lorsqu'on l'emploie pour gouverner. La différence observée n'est pas si évidente, car peu d'études ont traité des propos tenus en pré et post-campagne électorale.

Pour comparer les discours électoraux et les discours gouvernementaux, il faut neutraliser les effets du temps, des locuteurs et des idéologies. Cela implique que la comparaison s'effectue sur des messages émis par les mêmes personnes et dans une séquence temporelle restreinte qui inclut une période électorale et les mois qui suivent ou qui précèdent l'élection. En sémiotique, et plus particulièrement en analyse de discours, les notions qui articulent les pratiques discursives du sujet communicant aux entités psychologiques et sociales sous-jacentes (rôles, statuts, personnalité, identités) sont complexes et problématiques et, de façon plus générale, l'emploi des termes d'identité et de sujet, ou même de locuteur interrogé, surtout lorsqu'ils sont censés fusionner « le social et le discursif ».

Charaudeau (2002 : 351), affirme que « c'est par le langage que l'homme se constitue comme sujet parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'Ego ». Mais de quel sujet est-il question : celui de la syntaxe et de la sémantique de l'énoncé linguistique défini par son mode de signification sémiotique, ou celui de la parole en discours et de son énonciation, ou de la communication interactionnelle, doté d'intentionnalité et lié à un mode de signification sémantique ? Si l'on veut donner sens à une réponse positive sur tous ces plans et envisager, comme Benveniste, les interrelations entre les dimensions langagières et psycho-sociales ou même philosophiques d'une subjectivité qui les réunisse enfin tous, il faudrait en définir de façon précise les conditions théoriques et de méthodes.

Dans quelle mesure la dynamique électorale induit-elle des comportements discursifs et des stratégies spécifiques de communication ? Le vocabulaire utilisé en campagne électorale est-il plus redondant ou plus stéréotypé que celui qui est employé par les politiciens en temps ordinaire ? Quelles sont les particularités du langage électoral ? L'analyse énonciative et argumentative appliquée au langage permet d'apporter des réponses à ces questions.

Au centre de cette analyse, nous nous posons plusieurs questions. Paul Biya utilise-t-il des déictiques et des modalisateurs pour s'inscrire dans son discours et le prendre en main ? L'adaptation à l'auditoire et l'ethos peuvent-ils permettre à Paul Biya d'agir sur son auditoire ? En nous fondant sur la littérature disponible de l'analyse du discours, nous pouvons entrevoir respectivement des réponses à ces questions. Au moyen des éléments que nous détenons en pragmatique, c'est-à-dire l'énonciation qui vise à comprendre comment l'énonciateur à travers ses variantes s'inscrit dans le discours et prend en charge l'auditoire, nous parlerons aussi des stratégies argumentatives qui sont d'une grande importance pour le locuteur ; ce dernier a besoin de convaincre, de persuader et faire accepter son idée, son projet à son auditoire. Le cadre théorique et méthodologique détaillera les approches énonciatives et argumentatives antérieures aux résultats et à la discussion.

1. Cadres théorique et méthodologique de l'étude

Il s'agit ici, d'avoir un espace théorique bi-disciplinaire capable d'articuler des domaines et démarches différents quant à leur principe de pertinence originel (*cf.* sociolinguistique, psycholinguistique et socio-sémiotique...) et permettre de donner sens à une orientation en évitant les exclusions, réductions ou leurre des solutions mono-disciplinaires antiques ou modernes. Il s'agira d'une psychologie sociale du langage car les dimensions personnelles et sociales, souvent évoquées à propos de l'identité du sujet en

analyse de discours, y sont bien élaborées conceptuellement et surtout méthodologiquement.

L'analyse de discours est une approche multidisciplinaire qualitative et quantitative qui permet d'étudier un discours de façon précise. À travers l'analyse du contenu d'un discours écrit ou oral, et de son contexte, l'apprenant peut collecter des informations utiles pour ses recherches. Cette analyse doit permettre de faire émerger les éléments clés d'un discours, ou de révéler des points de comparaison ou de divergences entre plusieurs discours ou entretiens réalisés par l'apprenant.

Selon Adam, Bourdieu, Ducrot, Ghiglione, Kerbrat-Orecchioni, un discours ne se contente pas de décrire un réel qui lui préexiste mais construit la représentation du réel que le locuteur souhaite faire partager par son allocutaire. Il en résulte que pour la plupart des spécialistes du langage, énoncer un discours, c'est vouloir agir sur autrui. Le discours a ainsi un objectif performatif : c'est un acte volontariste d'influence. La plupart des discours, notamment politiques, publicitaires et managériaux, sont alors considérés comme appartenant à la classe des énoncés argumentatifs, dont la finalité réside dans la recherche d'adhésion du destinataire. (Seignour, 2011)

1.1 L'analyse du discours : un problème terminologique

L'analyse du discours ne traite ni du texte ni de l'intertextualité. En plus de son acception usuelle « développement oratoire », la notion de « discours » donne lieu, dans le domaine du langage, à de nombreuses acceptions :

- Le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. Équivalent de « parole », le mot discours s'applique ici aux réalisations écrites ou orales de la langue, en opposition à celle-ci.
- Tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Cette acception est relative aux recherches en grammaire de texte.
- Selon Benveniste (1966 : 259), le discours désigne l'instance de l'énonciation (le « moi, ici et maintenant ») du sujet parlant. Le discours désigne, dans son sens restreint, tout énoncé dans sa dimension interactive ; il s'oppose ainsi au « récit » où tout se passe comme si aucun sujet ne parlait, les événements semblant se raconter d'eux-mêmes.
- Le discours peut désigner simplement la conversation, ce qui concerne généralement l'analyse conversationnelle.
- Maingueneau (1991) dans son ouvrage définit le discours comme un système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique (par exemple, le « discours féministe »). Cette acception est caractéristique de celle qu'admet l'École française d'analyse du discours.
- Dans une perspective sémiologique, la notion de discours réfère également aux réseaux de signification (ou de signifiance) qui ne se réduisent pas au verbal. Cette acception met l'analyse du discours sur la voie d'une sémiotique des cultures (F. Rastier).

Le terme « discours » de nos jours est confondu à plusieurs autres vocables parmi lesquels :

- Le langage qui est une faculté de symbolisation propre à l'espèce humaine ;

- La langue qui est un mécanisme systématique, objet de la linguistique structurale, étudié du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique ;
- La parole, qui est la réalisation individuelle du système linguistique (Saussure) ;
- L'énoncé : C'est le résultat d'un acte d'énonciation (Benveniste), selon lui, le locuteur « s'approprie la langue » et par là même se pose comme sujet ;
- Le texte : c'est un objet empirique de l'analyse de discours, un ensemble suivi d'énoncés qui constituent un propos prenant en compte les normes culturelles et historiques ;
- L'œuvre, qui est une production littéraire ou artistique, organisée selon les genres définis par la tradition ;
- Le genre qui est une catégorie de classification permettant traditionnellement de répertorier les textes littéraires.

L'analyse de discours a étendu la problématique de l'appartenance générique des textes au-delà du seul discours littéraire (l'analyse du discours journalistique propre : reportage, interview, chronique, etc.). Comment pouvons-nous définir le discours ? L'objet de connaissance de l'analyse de discours désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production. Les critères caractérisant un discours sont entre autres : l'intertextualité, l'inscription et le positionnement.

Le positionnement est la situation sociologique relative à un groupe social donné, l'inscription quant à elle se réfère à la qualité du support médiatique et l'intertextualité est le régime de relations qui règlent les rapports que les textes qui en procèdent entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours. L'analyse de discours a donc un caractère dynamique, de ce fait, il n'y a pas « une » mais « des » analyses de discours. Sur le plan méthodologique, l'analyse de discours tient compte de plusieurs niveaux d'approche:

- Le niveau sémiotique qui se concentre sur l'analyse des contenus textuels dans leur rapport avec les marques de la société, tel qu'accordé par les théories du discours ;
- Le niveau rhétorico-stylistique qui privilégie l'examen des formes de l'hétérogénéité du texte ;
- Le niveau typologique qui se focalise sur l'examen des relations entre texte et discours et
- Le niveau élémentaire qui concerne l'ancrage énonciatif du texte ainsi que les relations transphrastiques qui s'y nouent.

En somme, il est difficile de délimiter l'objet et la nature de l'analyse de discours. Maingueneau avance les raisons suivantes : « Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse de discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique..., la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre ».

Charaudeau (2002 : 350-351) illustre le problème d'analyse de discours avec son modèle de la communication à deux espaces, interne et externe, où « le Locuteur est posé comme un participant externe à l'acte d'énonciation », doté de qualités cognitives et sociales. Il est distingué du sujet communiquant à qui est attribué le projet de parole, tandis

que l'Énonciateur n'est défini qu'en tant qu'être de parole. Charaudeau élabore un espace théorique sémio-linguistique beaucoup plus ouvert vers une psychologie sociale en tentant de prévoir toutes les conséquences de l'articulation entre les deux espaces : externe (social-psychologique) et interne. Il reprend des dimensions psychologiques fondamentales, telle « l'individuation », en leur prévoyant une redéfinition conceptuelle et processuelle pour un « sujet du discours » qu'il va ainsi doter progressivement d'une identité discursive personnelle et sociale de « positionnement ». En effet, ce sujet sera situé dans un champ discursif (défini par l'interdiscursivité historique) et se positionnera à partir de ce préconstruit et du contrat de communication, localement activé par la situation de communication, en déployant des stratégies de discours plus ou moins conformes à travers des rôles énonciatifs, des modes de prises de parole et des actes énonciatifs.

Claude Chabrol et Marcel Bromberg (1999 : 296-297) affirment « qu'au-delà de l'actualisation d'un système de signes, la parole constitue avant tout une activité éminemment sociale. C'est-à-dire qu'un *acte de parole*, au-delà de sa fonction de dire... quelque chose, constitue un acte social au moyen duquel les acteurs sociaux interagissent ». Pour ce qui concerne Chabrol (2004 : 198-201), les actes de paroles sont des moyens d'action pour résoudre, dans et par l'interaction, des problèmes posés aux acteurs sociaux dans leur environnement matériel et social. Un tel acte réunit bien un projet d'action communicationnelle et une énonciation langagière, mais celle-ci sert de support interlocutoire à une visée intentionnelle d'action que les pragmaticiens, comme les sémioticiens, maintiennent hors-champ. Pour eux, comme pour Patrick Charaudeau, l'interaction sera aussi un processus « par lequel les acteurs sociaux se constituent comme sujets » et construisent « leur identité par des jeux complexes de rôles et d'attentes réciproques ».

L'environnement cognitif et affectif du public, mutuellement manifeste, induit ou déduit à partir des échanges analysés ne suffit plus ; il faut avoir accès à ses corrélats psychiques privés dans l'esprit de chacun des participants. Il faudrait pouvoir produire et travailler des indices fiables quant aux liens entre identités discursives personnelles, positionnements et identités psychologiques, personnelles et sociales. Or, de tels indices ne sont pas constituables par le seul recours au texte ou au protocole enregistré, même audiovisuel, des interactions qui forment le support traditionnel de l'analyse de discours. Le détour fréquent des recherches contemporaines sur l'*ethos* à partir de la rhétorique antique ne paraît pas plus résoudre ces difficultés.

Notre corpus est constitué du discours de campagne à l'élection présidentielle de S.E. Paul BIYA, discours prononcé le 07 Octobre 2025 à Maroua, dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Le texte se trouve en ligne sur les sites lebledparle.com, prc.cm et actucameroun.info. Ce texte a été doté d'un en-tête indiquant l'identité du locuteur, la date du discours et le lieu où il a été prononcé.

Grice (1989) dégage les éléments de sens absents qu'implique un énoncé. Il y ajoute les maximes conversationnelles selon lesquelles la contribution doit être quantitative c'est-à-dire elle doit contenir le maximum d'information ; elle doit être qualitative (commenter avec preuve à l'appui) ; la contribution doit avoir une relation et une modalité. A travers les approches de Grice qui portent sur les implicatures conversationnelles et conventionnelles, nous analyserons le corpus en élaborant une analyse basée sur les éléments propres à l'énonciation et l'argumentation.

2. Présentation et analyse des résultats

L'énonciation est un concept clé en linguistique qui désigne l'acte de produire un énoncé, c'est-à-dire un message verbal ou écrit. Benveniste (1966) définit l'énonciation comme une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Pour Jakobson (1963), c'est l'acte de produire un message dans une situation de communication donnée. Orrechioni (1980) dit de l'énonciation qu'elle est un acte, un message adressé à un destinataire dans un contexte donné. Toutes ces définitions mettent en avant les aspects suivants : l'acte de production du message, la situation de communication, le contexte, le locuteur et le destinataire. Étudier l'énonciation consiste à étudier la deixis qui regroupe les déictiques personnels, spatiaux, temporels et la modalisation du discours.

2.1 Utilisation des déictiques personnels

L'énonciateur utilise dans son discours la première personne du singulier et du pluriel. L'usage de la première personne « je » (trente et quatre occurrences) lui permet de prendre en charge son discours, de l'assumer.

Par exemple : *Je remercie du fond du cœur, je suis profondément touché, je n'en suis pas surpris, je connais votre courage et votre engagement, je connais votre sincérité, je connais votre loyauté, je me sens bien parmi vous, je suis venu vous parler, je connais bien les problèmes qui vous préoccupent, je connais les attentes, je puis vous assurer, je m'y engage, au moment où je vous parle, les équipes que j'ai mises sur pied travaillent, je ne me résignerai jamais à la situation actuelle, je ne prendrai aucun repos, je puis vous assurer que le meilleur reste à venir*

Cet usage s'accompagne de différentes variantes : « ma » (quatre occurrences : *ma rencontre, ma sensibilité, ma franchise et ma sincérité...*) et « moi » (deux occurrences). Ces variantes sont une fois de plus la preuve que le locuteur s'inscrit explicitement dans l'énoncé. Le locuteur recourt aussi aux adjectifs possessifs de la première personne : « mon » (neuf occurrences : *mon endroit, mon épouse, mon objectif, mon autorité ...*), et « mes » (quatre occurrences). Ces adjectifs possessifs participent de l'inscription du locuteur dans son discours. L'utilisation de la première personne du pluriel « nous » (22 fois) par l'énonciateur réfère à S.E. Paul BIYA,

d'une part, (Nous ne devons pas pour autant nous y résigner, nous allons faire preuve de plus d'inventivité, nous allons davantage professionnaliser les formations, nous allons optimiser les nombreux programmes, nous allons également, par la même occasion, développer des mécanismes spécifiques, nous allons résolument poursuivre ces efforts, nous devons intensifier nos efforts, Il nous faut davantage de femmes à tous les niveaux de responsabilité. Nous veillerons mieux que par le passé au respect de leurs droits et à leur protection contre les violences de toute nature, nous nous sommes battus au cours des dernières années, nous allons mettre en œuvre un programme spécial de réhabilitation...)

et d'autre part à lui et l'auditoire (Ensemble, nous avons accompli des progrès significatifs, nous avons ensemble su relever les nombreux défis qui se sont dressés sur notre chemin, nous continuerons, d'un pas ferme et assuré, notre marche vers le progrès, nous le ferons comme par le passé, ensemble, unis, solidaires et déterminés, nous avons commencé ensemble...)

Dans ce second cas, le locuteur inscrit non seulement son propre être dans le discours, mais aussi le destinataire du message. Par ailleurs, l'énonciateur inscrit de manière explicite le destinataire dans son discours en utilisant :

le pronom « vous » (trente occurrences) : *Je vous invite à vous joindre, la confiance que vous n'avez cessé de m'accorder, j'ai eu l'occasion de vous dire que ma détermination à vous servir demeure intacte, je sais que votre région, vous êtes confrontés au phénomène récurrent des inondations, vous le voyez bien, votre calvaire tire à sa fin, je vous demande de bien vouloir, une fois de plus, m'apporter votre précieux*

soutien...). On note dans le discours la présence des adjectifs : « votre » (quinze occurrences) participant de ce fait de l'inscription du destinataire dans le discours.

2.2 Les déictiques spatio-temporels

Le locuteur utilise dans son discours des éléments renvoyant à l'espace. Il s'agit entre autres de l'espace dans lequel l'énoncé se situe. Nous avons :

« la région de l'Extrême-Nord », le Maire de la « Ville de Maroua », notre cher et beau pays « le Cameroun », votre région, ces efforts vont se poursuivre, notamment pour ce qui est des axes routiers stratégiques, à l'instar de « Mora - Dabanga - Kousséri, Ngaoundéré-Garoua ou Eboloma-Akom II-Krib », populations de « cette région », comme à celles des « autres régions », que nous allons mettre en œuvre un programme spécial de réhabilitation des axes routiers dégradés et de constructions de nouvelles routes, le barrage hydro-électrique de « Nachtigal » est désormais en fonctionnement, d'autres projets énergétiques tels que le « barrage de Bini à Warak » et celui de « Kikot-Mbebe » vont démarrer incessamment, la carte sanitaire s'est étoffée, grâce à l'ouverture de nouveaux centres hospitaliers régionaux à « Maroua, Garoua, Ngaoundéré et Bertoua »...

On note également dans le corpus la présence de certains éléments qui montre comment l'énonciateur se situe dans le temps en prononçant son discours : voici quelques exemples (*Ce jour, au moment où je vous parle, situation actuelle, ici et ailleurs, au fil des années, à date, depuis plusieurs années, nous le ferons comme par le passé, ces dernières années*). Le temps verbal dominant utilisé est le présent de l'indicatif, le locuteur l'utilise 75 fois dans le texte ce qui montre son adhésion et son implication totales dans son discours. En dehors du présent de l'indicatif, il utilise aussi le passé composé (46 occurrences) et le futur de l'indicatif (17 fois).

2.3 La modalisation

La modalisation est un concept qui désigne l'expression de la subjectivité, de l'attitude ou du point de vue de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé. Elle permet de nuancer, de préciser ou de renforcer le sens d'un message.

La modalisation peut s'exprimer de différentes manières : modalisateurs lexicaux, modalisateurs grammaticaux, modalisateurs prosodiques et c. Les fonctions de la modalisation sont d'exprimer une opinion ou un point de vue, nuancer le sens d'un énoncé, renforcer ou atténuer la force d'un message, créer une distance entre l'énonciateur et le contenu de l'énoncé. Dans le corpus étudié, la modalisation la plus utilisée est portée par les modalisateurs lexicaux à savoir les adverbes et les adjectifs qualificatifs : (*résolument, profondément, assurément, beaucoup, fermement, substantiellement, vigoureusement, chaleureusement, propos « aimables », « grand » nombre, « cher » amis, notre « cher » et « beau » pays, les attentes « insatisfaites », les problèmes « insurmontables », problèmes « aigus », des efforts « méritoires », des succès « notables », les idées « novatrices », des efforts « substantiels », les domaines « innovants », objectif « ambitieux », « précieux » soutien, progrès « significatifs », « nombreux progrès », soutien « massif », « incontestables » succès, amélioration « significative », peuple « courageux, ingénieux, travailleur et solidaire », un pays « uni, paisible, moderne et prospère », Cameroun « uni, prospère, démocratique et stable »*).

Dans le corpus étudié, l'utilisation des modalisations lexicales par l'énonciateur marque son appréciation et sa satisfaction vis-à-vis de son auditoire qui l'a chaleureusement accueilli et a tenu envers lui des propos aimables. C'est pourquoi le locuteur satisfait de l'accueil à lui réservé utilise l'adjectif « mes chers » amis pour exprimer son affection profonde, son amour pour les populations de l'Extrême-Nord. Il continue plus loin

lorsqu'il dit « je suis profondément touché » pour davantage montrer sa totale adhésion à la souffrance que vit les populations c'est pourquoi il continue « résolument, je m'y engage » pour leur témoigner une fois de plus sa volonté incontestable de leur venir en aide.

Le locuteur utilise aussi la modalisation grammaticale dans son énoncé à travers les exemples suivants : *je connais, je me soucie de vous, je puis vous assurer, je ne prendrai aucun repos, je n'en doute pas, je tiendrai parole, je sais, je voudrais vous réaffirmer aujourd'hui, je vous invite à vous joindre à moi...* L'énonciateur à travers cette modalisation témoigne de sa connaissance vis à vis des difficultés des populations de l'Extrême -Nord, c'est pourquoi il tient à les rassurer de son soutien en disant « je voudrais vous réaffirmer aujourd'hui... »

2.4 L'argumentation

L'argumentation est un processus de communication qui consiste à présenter des arguments (des raisons, des preuves, des exemples, etc) pour convaincre un auditoire ou un lecteur de la validité d'une thèse, d'une opinion ou d'une idée. L'argumentation peut prendre différentes formes :

- L'argumentation logique basée sur des raisonnements logiques et des preuves factuelles,
- L'argumentation rhétorique, basée sur des procédés de persuasion et des effets de style,
- L'argumentation émotionnelle, basée sur des appels aux émotions et aux valeurs.

Notre corpus s'inscrit dans le second qui est l'argumentation rhétorique. Il s'agit pour le locuteur de prendre en compte dans son discours l'auditoire en le désignant nommément.

2.4.1 Prise en compte du destinataire

Il s'agit pour nous de montrer dans le discours les termes renvoyant à l'auditoire. Benveniste (1974) parle de désignations nominales explicites et les pronoms personnels de l'auditoire. Dans le corpus, l'énonciateur utilise les expressions suivantes qui désignent et associent l'auditoire dans sa prise de parole : *(autorités administratives, traditionnelles et religieuses, mesdames et messieurs, chers amis, populations de la Région de l'Extrême -Nord, merci pour la chaleur de votre accueil, merci pour votre affection, oui, chers amis, vous êtes restés fidèles..., vous êtes restés solides comme des rocs, vous êtes restés constants, je me sens bien parmi vous, vous connaissez mon attachement à votre belle Région, je suis venu vous parler, à cœur ouvert, pour vous redire, les yeux dans les yeux, pour vous dire à quel point vous comptez pour moi et à quel point je me soucie de vous, je connais bien les problèmes qui vous préoccupent, je puis vous assurer que ces problèmes ne sont pas insurmontables.*

À côté de cette marque de reconnaissance de l'auditoire dans son discours, le locuteur identifie de manière spécifique certaines autorités « *Monsieur le Gouverneur de l'Extrême-Nord, Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Monsieur le Maire de la Ville de Maroua, Monsieur le Président de la Coordination régionale de campagne dans l'Extrême-Nord, et Président de l'Assemblée Nationale* » pour leur témoigner une attention plus profonde. À cela s'ajoute comme nous l'avons mentionné plus haut l'utilisation de la personne du pluriel « vous » (30 occurrences) par le locuteur pour inscrire ce dernier dans son discours.

2.4.2 L'éthos

L'éthos est un concept qui désigne l'image ou la personnalité que l'on projette dans une situation de communication. Aristote dans son ouvrage « rhétorique » définit l'éthos comme l'une des trois preuves techniques de la persuasion, avec le logos (la raison) et le

pathos (l'émotion). Bourdieu (1979) quant à lui le décrit comme des dispositions et habitudes qui caractérisent les individus et les groupes sociaux. Pour Amoissy (2010), l'éthos est important dans la construction de l'identité et la crédibilité.

L'orateur dans son discours, exprime sa reconnaissance et sa gratitude aux populations du Grand Nord : *Je remercie du fond de cœur, le Maire de la Ville de Maroua et les autres orateurs qui se sont exprimés en ce jour, pour leurs propos aimables à mon endroit, à celui de mon épouse et de la délégation qui m'accompagne, merci pour la chaleur de votre accueil, merci pour votre affection...* Ces éléments utilisés par le locuteur nous amènent à identifier un élément récurrent : le « remerciement » et les mots de la même famille « remercie », « merci ». Le remerciement, la reconnaissance sont d'abord exprimés à l'égard du Maire de la Ville de Maroua, les différents orateurs qui se sont succédés à la tribune et enfin aux populations du Grand Nord.

L'éthos du rapprochement est un concept qui désigne l'attitude ou la posture d'une personne ou d'un groupe qui cherche à se rapprocher de l'autre, à créer un lien, à établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle. Cela peut se manifester par l'empathie, l'écoute active, la bienveillance et la flexibilité. Le locuteur dans son discours exprime ce rapprochement de manière claire et explicite à travers des exemples suivants : *Je remercie du fond de cœur, le Maire de la Ville de Maroua et les autres orateurs qui se sont exprimés en ce jour, pour leurs propos aimables à mon endroit, à celui de mon épouse et de la délégation qui m'accompagne, merci pour la chaleur de votre accueil, merci pour votre affection, je suis profondément touchés de voir que vous vous êtes déplacés en aussi grand nombre pour venir à ma rencontre, malgré les augures mensongers, les calomnies, les affabulations, vous êtes restés fidèles aux institutions depuis mon accession à la magistrature suprême. Vous êtes restés constants dans votre soutien à mes efforts pour faire de notre cher et beau pays le Cameroun, une terre de paix et de prospérité, je connais votre courage et votre engagement, je connais votre sincérité, je connais votre loyauté, je me sens bien parmi vous, vous connaissez mon attachement à votre région, vous connaissez ma sensibilité aux problèmes auxquels vous êtes confrontés*

Nous remarquons que dans l'éthos de rapprochement se trouvent les exemples de l'éthos de la reconnaissance et des remerciements, ceci est une suite pour marquer son empathie face aux populations ; le locuteur pour se rapprocher davantage commence par la formule générique des remerciements, poursuit en montrant les efforts et l'engagement constant de ces populations avant de montrer sa solidarité face à leurs difficultés.

La personnalité est l'ensemble des traits de caractère, des attitudes, des valeurs et des comportements qui définissent un individu et le rendent unique. La personnalité influence la façon dont une personne interagit avec les autres, prend des décisions et réagit aux situations. Dans notre corpus, le locuteur a besoin d'être crédible pour se faire écouter et surtout de convaincre son électorat. La crédibilité pourra être la qualité d'une personne, d'une source d'information qui inspire confiance et est perçue comme fiable, compétente et honnête. La crédibilité est essentielle pour établir des relations de confiance, influencer les autres et communiquer efficacement.

Le locuteur, dans son discours affirme sa personnalité en montrant aussi sa crédibilité à travers les éléments suivants : *nous ne devons pas pour autant nous résigner, des efforts méritoires ont été accomplis ces dernières années pour offrir à notre jeunesse plus d'emplois, au moment où je vous parle, les équipes que j'ai mises sur pied travaillent avec acharnement à des idées novatrices, je ne me résignerai jamais à la situation actuelle, je ne prendrai aucun repos tant que des progrès significatifs n'auront pas été réalisés en la matière, nous allons faire preuve de plus d'inventivité et d'ingéniosité, nous allons davantage professionnaliser les formations dans tous les ordres d'enseignement, nous allons optimiser les nombreux programmes dédiés aux jeunes, mon objectif, est que chaque jeune, où qu'il soit, puisse disposer*

d'opportunités, c'est un objectif ambitieux, mais il est à notre portée, je n'en doute pas, vous devez y croire, fermement, je tiendrai parole, vous le voyez bien, votre calvaire tire à sa fin, les programmes mis en place bénéficient de mon attention personnelle et devraient bientôt aboutir à des résultats significatifs, je sais que votre Région continue à être confrontée à des problèmes aigus de sécurité, sous mon autorité, les forces de défense (...), les efforts en la matière vont se poursuivre, vigoureusement, j'ai instruit le déploiement de nos unités d'élites, je continuerai à agir avec la même détermination dans les autres régions de notre pays...

L'auteur à travers l'ethos de la personnalité et de la crédibilité développe l'argument le plus efficace pour persuader son auditoire qui doit participer à l'élection présidentielle. Le locuteur montre sa détermination à servir comme il l'a fait par le passé et annonce des grands chantiers en ce qui concerne les infrastructures sanitaires, l'électricité, le bitumage des routes, la professionnalisation de l'enseignement, les défis sécuritaires et autres.

3. Discussions

Dans tout le discours, le locuteur utilise le « je » et ses différentes variantes à savoir : « mon » (9 occurrences), « m' » (4 occurrences), « ma » (4 occurrences), « me » (3 occurrences), « mes » (4 occurrences), « moi » (2 occurrences), « mienne » (1 occurrence) pour se mettre au centre de son discours et s'affirmer. L'énonciateur prend également en charge l'auditoire dans son énoncé en utilisant le « vous » (30 occurrences) et ses variantes « votre » (15 occurrences).

L'usage de « nous » est fait sous deux formes : il renvoie d'une part au locuteur et son épouse, et d'autre part au destinataire et au locuteur lui-même. Ces deux formes viennent soutenir le point de vue de Benveniste (1966) qui indiquait que le pronom « nous » pouvait correspondre à plusieurs cas que nous pouvons résumer comme suit :

Un ensemble de personnes qui assument collectivement une même énonciation ; L'énonciateur et un co-énonciateur ; L'énonciateur et une troisième personne ; Un énonciateur unique : le « nous » de majesté ou de modestie ou d'auteur. L'usage des déictiques spatio-temporels par le locuteur inscrit le discours dans la situation d'énonciation partagée par l'auditoire et lui-même. Ce rôle assigné aux éléments d'énonciation a été déjà relevé par des auteurs comme Benveniste (1966) et Culioli (1990).

Dans le texte que nous avons étudié, l'évaluation a permis de déceler les modalisateurs lexicaux (adjectifs et adverbes) et grammaticaux ; ce qui permet au locuteur de se situer par rapport à ses affirmations. Cette modalisation soutient celles de Kerbrat Orecchioni (1980) et Maingueneau (1991).

S'agissant de l'argumentation, il s'est agi pour nous de montrer comment le locuteur s'adapte à son auditoire et la considération qu'il a pour ce dernier dans son énoncé. Nous avons relevé des mots, groupes nominaux et des pronoms personnels renvoyant à l'auditoire. Ces éléments rendent réel ce que plusieurs auteurs nomment auditoire, rappelant ainsi l'avis de Kerbrat-Orecchioni (1991 : 87), selon lequel la réalisation concrète de l'auditoire (ou de l'allocutaire) suppose qu'elle devient une instance manifeste qui possède des marques linguistiques, des « indices d'allocation ». Ils nous permettent, par ailleurs de concevoir l'auditoire comme l'ensemble de ceux sur lesquels le locuteur veut agir, confirmant le point de vue de Perelman (1970 : 25) qui conçoit l'auditoire comme « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » et ajoute aussi que « chaque orateur pense d'une manière plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours ».

Par la suite, nous avons recensé l'éthos du rapprochement, de la reconnaissance et celui de la personnalité. La notion d'éthos met sur la sellette l'épineux problème de la personnalité extrinsèque et intrinsèque du locuteur. A ce propos, Aristote est pour « l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole » (Amossy, 2000). Pour Cicéron (1924), le bon orateur est celui qui associe vertu et talent oratoire.

Maingueneau (1993) analyse l'éthos comme une stratégie discursive qui construit l'autorité et la crédibilité de l'orateur. Pour Bourdieu, il relie l'éthos à l'habitus soulignant comment les dispositions sociales influencent la présentation de soi. Accordant l'importance à l'autorité préalable de l'orateur, Bourdieu reprend à sa manière la conception d'Isocrate. Selon lui, le pouvoir des mots réside dans l'adéquation entre la fonction sociale du locuteur et son discours, au sein d'un rituel dûment réglé, pour parler comme (Amossy, 2000 : 69). Bourdieu donne un sens différent à la notion d'éthos telle que conçue en rhétorique ordinaire : en tant que composante de l'habitus, l'éthos désigne les principes intériorisés guidant notre conduite à notre insu.

Ducrot (1984 : 193) pense que c'est l'énoncé lui-même qui renseigne sur « le(s) auteur(s) éventuel(s) de l'énonciation ». Pour lui, analyser le locuteur « L » (fiction discursive) dans le discours ne consiste pas à voir ce qu'il dit de lui-même, mais plutôt l'apparence que lui confèrent les modalités de son discours. C'est à ce niveau qu'il a recours à la notion d'éthos en se référant à Aristote. Selon Ducrot (1984 : 201), « l'éthos est rattaché à « L », le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante ».

En somme le locuteur dans la production de son énoncé ne peut se défaire de son éthos qui l'inculpe ou non. Par contre, l'énonciateur crédible ou persuasif est celui qui harangue les foules en les amenant à adhérer massivement à son idéologie. L'éthos peut aussi signifier l'image préalable et l'image que l'orateur laisse entendre de lui. Nous retenons globalement que l'adaptation à l'auditoire et l'éthos peuvent être des moyens efficaces d'argumentation dans la mesure où le locuteur de notre corpus, interpelle directement son auditoire et lui laisse entendre qu'il est un président proche de son peuple, toujours à l'écoute et bien informé de la situation.

Conclusion

Nous avons analysé pour ce travail le discours du Président de la République Paul Biya à l'occasion de la campagne électorale présidentielle d'octobre 2025 dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Nous avons, au-delà des analyses, montré comment le locuteur utilise les déictiques personnels, spatio-temporels et les modalisations pour s'inscrire dans son discours et prendre en charge l'auditoire. L'étude s'est appesantie sur l'éthos du locuteur qui, pour persuader et convaincre doit tenir compte de son rapprochement, sa crédibilité et de sa personnalité à l'égard du destinataire.

Au moyen des éléments obtenus en pragmatique, nous avons analysé le discours sur le plan de l'énonciation, qui mettait en exergue l'inscription et la prise en compte de l'énonciateur dans son discours, et sur le plan des stratégies argumentatives qui est un atout impératif pour le locuteur de faire adhérer son ou ses idée(s) à l'auditoire en un seul mot la persuasion. A travers l'utilisation des déictiques, le locuteur prend en charge son discours et y inscrit aussi l'auditoire. Il analyse, évalue et envisage les nouvelles stratégies à mettre en place dans le but de satisfaire les populations de l'Extrême-Nord (auditoire) à travers les modalisations. Quant aux stratégies argumentatives, l'orateur utilisent les moyens

nécessaires pour capter et séduire l'auditoire à savoir l'éthos. L'étude a permis au locuteur d'identifier son destinataire, de se rapprocher de lui par les termes et expressions afin de lui montrer sa fidélité et sa crédibilité en vue de gagner sa confiance. Une telle attitude discursive peut susciter la question suivante : La personnalité et les actes du locuteur militent-ils réellement en sa faveur, plutôt qu'un simple discours ?

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- Aristote, (1991). *Rhétorique*. Paris : le livre de poche.
- Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale*. Tome 1. Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problème de linguistique générale*. Tome 2. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Chabrol, Cl., Bromberg, M. (1999). « Préalables à une classification des actes de parole », *Psychologie française* : 291-306.
- Chabrol, Cl., Camus O. (1994). « Un discours politique en réception, mémorisation et compréhension », *Mots. Les langages du politique* : 7-24.
- Charaudeau, P. (2002). « Locuteur » in Charaudeau P., Maingueneau D., eds, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil.
- Charaudeau, P. (2008). *L'argumentation dans une problématique d'influence. Argumentation et Analyse du discours*. Paris : Les Belles Lettres.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris : Ophrys.
- Ducrot O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris : Minuit.
- Grice, H. P. (1989). « Logic and conversation. Studies in the way of words ». Cambridge : Harvard University Press : 22-40.
- Isocrate (1967). *Extraits des Orateurs attiques*. Paris : Hachette.
- Kerbrat- Oreccioni, C. (1980). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat- Oreccioni, C. (1990). *Les Interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- Jacobs, S. (2015). *Pragmatic Principles of Communication in Argumentation*. Tel Aviv : University of Tel-Aviv.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1970). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Université de Bruxelles :19-59.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995). *Relevance : communication and cognition*. Oxford : Blackwell.

LA CYBERCRIMINALITE AU BENIN ENTRE TOLERANCE SOCIALE ET REPRESSION NUMERIQUE : ETUDE DE CAS A ABOMEY-CALAVI

Géraud AHOUCHE

Université d'Abomey-Calavi
geraud.ahouandjinou@gmail.com

&

M. Maurice A. B. SINHA

Doctorant, Université d'Abomey-Calavi
azemadou@gmail.com

Résumé

Cet article s'intéresse aux perceptions et aux réactions communautaires face à la cybercriminalité au Bénin, particulièrement à Abomey-Calavi. L'objectif de cette recherche est d'analyser comment la perception des valeurs éthiques et les réactions communautaires influencent la cybercriminalité au Bénin. De manière spécifique, il s'agit de comprendre les facteurs socioculturels et économiques qui expliquent l'ambivalence des perceptions communautaires vis-à-vis de la cybercriminalité, d'analyser les formes de réactions sociales (condamnation, tolérance, valorisation) face aux pratiques cybercriminelles, d'examiner le degré de confiance des populations dans les mécanismes de répression étatique et les raisons du scepticisme observé et d'identifier les implications de ces perceptions et réactions sur la dynamique de la cybercriminalité, afin de proposer des pistes de prévention et de régulation adaptées. L'approche méthodologique est qualitative. Elle est basée sur des entretiens semi-directifs avec un échantillon de 36 individus. Les résultats révèlent que dans la commune d'Abomey-Calavi, la cybercriminalité fait l'objet d'une perception ambivalente, marquée par un dilemme communautaire entre sa condamnation morale et sa valorisation sociale. Il y a de plus, un scepticisme collectif persistant quant à l'attitude à tenir face à la répression. Le scepticisme s'adosse sur la situation endémique du sous-emploi qui a pour effets l'excroissance cybercriminelle. Les résultats ont permis de proposer des stratégies de prévention et de répression, tout en prenant en compte les réalités socioculturelles locales.

Mots-clés : Cybercriminalité, perceptions communautaires, Répression numérique, Abomey-Calavi, Bénin.

Abstract

This article focuses on community perceptions and responses to cybercrime in Benin, particularly in Abomey-Calavi. The aim of this research is to analyze how the perception of ethical values and community responses influence cybercrime in Benin. Specifically, it seeks to understand the socio-cultural and economic factors underlying the ambivalence of community perceptions toward cybercrime, to examine the forms of social responses (condemnation, tolerance, valorization) to cybercriminal practices, to assess the degree of public trust in state repression mechanisms and the reasons for the observed skepticism, and to identify the implications of these perceptions and responses on the dynamics of cybercrime, in order to propose tailored prevention and regulation strategies. The methodological approach is qualitative, based on semi-structured interviews conducted with a sample of 36 individuals. The results reveal that, in the municipality of Abomey-Calavi, cybercrime is subject to ambivalent perceptions, characterized by a community dilemma between moral condemnation and social valorization. Furthermore, there is a persistent collective skepticism regarding the appropriate stance to adopt toward state repression. This skepticism is grounded in the endemic underemployment situation, which contributes to the proliferation of

cybercrime. The findings have enabled the formulation of prevention and repression strategies while taking into account the local socio-cultural realities.

Keywords: Cybercrime, Community Perceptions, Digital Repression, Abomey-Calavi, Benin.

Introduction

Au cours de la dernière décennie, la cybercriminalité s'est imposée comme l'une des formes les plus visibles et les plus préoccupantes de la criminalité contemporaine, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. En Afrique de l'Ouest, et particulièrement au Bénin, ce phénomène connaît une progression notable, touchant majoritairement les jeunes urbains (Tasso, 2015). Loin d'être un simple problème technique lié à l'usage frauduleux des technologies numériques, la cybercriminalité apparaît comme le produit d'un ensemble de déterminants structurels, combinant facteurs économiques, éducatifs, sociaux et culturels. À ce titre, elle constitue un objet d'analyse privilégié pour les sciences sociales, dans la mesure où elle révèle les tensions profondes qui traversent les sociétés africaines contemporaines face à la mondialisation numérique.

D'un point de vue conceptuel, la cybercriminalité renvoie à l'ensemble des infractions commises à l'aide ou contre les systèmes informatiques et les réseaux numériques, incluant notamment les escroqueries en ligne, l'hameçonnage, l'usurpation d'identité, le piratage et les fraudes financières (Alterman & Bloch, 1988 ; Cahen, 2014). Ces formes de criminalité s'inscrivent dans une continuité historique des pratiques frauduleuses, tout en se distinguant par leur caractère transnational, leur rapidité d'exécution et la relative invisibilité sociale de leurs auteurs. Alterman et Bloch (1988) soulignent à cet égard que la fraude informatique constitue moins une rupture qu'une mutation des formes classiques de la délinquance, rendue possible par l'accessibilité croissante des technologies numériques et par la faiblesse des mécanismes de contrôle social dans certains contextes.

Au Bénin, et plus particulièrement dans la commune d'Abomey-Calavi, la cybercriminalité se développe dans un environnement socioéconomique caractérisé par un chômage structurel élevé, un sous-emploi massif des jeunes et une précarité persistante, y compris parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation alimente un sentiment de frustration sociale, de déclassement et de marginalisation, notamment chez une jeunesse confrontée à l'écart croissant entre les promesses de l'école et les réalités du marché du travail. Comme le montre Bogui (2010) dans son analyse de la cybercriminalité en Côte d'Ivoire, les escroqueries numériques prospèrent dans des contextes où les opportunités économiques licites sont rares, transformant la fraude en ligne en une stratégie informelle de subsistance et d'ascension sociale. Cette lecture économique du phénomène est également partagée par Fofana (2013), qui observe que de nombreux jeunes abandonnent les parcours de formation classiques au profit de la cybercriminalité, perçue comme plus rentable et socialement valorisante à court terme.

À ces facteurs économiques s'ajoutent des déterminants éducatifs majeurs. La crise des systèmes éducatifs, marquée par l'insuffisance des infrastructures, l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché du travail, ainsi que la faiblesse de l'éducation civique et morale, contribue à fragiliser les trajectoires des jeunes. Biaka Zasseli (2014), lors d'une conférence-débat consacrée à la cybercriminalité et à la crise de l'éducation, souligne que l'absence d'une formation solide à l'éthique, à la citoyenneté numérique et à la motivation favorise l'émergence de comportements déviants chez des élèves, étudiants et diplômés en quête de reconnaissance sociale. Dans cette perspective,

l'école, loin de jouer pleinement son rôle d'ascenseur social, devient parfois un espace de désillusion, accentuant la tentation de solutions alternatives, y compris illégales.

Cette crise éducative est étroitement liée à une crise de la motivation, telle que mise en évidence par Chappaz (1992), qui montre que l'absence de perspectives claires d'insertion professionnelle affaiblit l'engagement scolaire et favorise le décrochage. Lorsque les jeunes ne perçoivent plus l'effort académique comme un moyen crédible de mobilité sociale, ils sont davantage enclins à adopter des stratégies de contournement des normes, parmi lesquelles la cybercriminalité. Ainsi, le phénomène ne peut être compris sans une analyse fine des parcours scolaires marqués par l'échec, la désorientation et la perte de repères.

Les transformations socioculturelles constituent un autre facteur explicatif central. La diffusion massive des technologies numériques, combinée à la valorisation sociale de la réussite matérielle rapide, contribue à une recomposition des normes et des valeurs sociales. Dans certains milieux urbains, la réussite est désormais évaluée à partir des signes extérieurs de richesse plutôt qu'à l'aune des moyens employés pour y parvenir. Cette logique favorise une banalisation progressive de la cybercriminalité, parfois tolérée, voire implicitement légitimée, lorsqu'elle permet de satisfaire des obligations familiales ou communautaires telles que la prise en charge des parents, la scolarisation des cadets ou la construction d'un logement. Cahen (2014) souligne que cette tolérance sociale affaiblit les mécanismes traditionnels de contrôle moral et rend plus complexe la lutte contre la cybercriminalité.

Dans ce contexte, la réponse institutionnelle, principalement axée sur la répression, apparaît insuffisante. Les autorités béninoises ont certes renforcé l'arsenal juridique à travers l'adoption du Code du numérique en 2017 et la mise en place de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Toutefois, comme l'ont souligné les travaux du Dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, la répression ne peut produire des effets durables si elle n'est pas accompagnée de politiques de prévention, d'éducation et d'insertion socioéconomique adaptées (Nations Unies, 2000). Les forums internationaux sur la cybercriminalité insistent également sur la nécessité d'une approche globale intégrant les dimensions sociales et culturelles du phénomène.

Ainsi, la cybercriminalité au Bénin se caractérise par un paradoxe central : alors que l'État intensifie la répression d'un délit juridiquement sanctionné, une partie de la population continue de manifester de la tolérance, voire de l'admiration, envers les cybercriminels. Cette ambivalence s'explique par l'ancrage profond du phénomène dans des réalités socioéconomiques et éducatives défavorables. Comme le résume Diarra (2025), « la répression seule ne suffit pas à endiguer un phénomène qui s'enracine dans le chômage, l'échec scolaire et la quête de reconnaissance sociale ».

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui vise à mettre en évidence les causes socioculturelles et économiques de la cybercriminalité à Abomey-Calavi, avant d'analyser les perceptions sociales, les réactions communautaires et l'efficacité des dispositifs de répression numérique. En adoptant une approche qualitative fondée sur l'analyse des discours et des pratiques sociales, cette recherche entend contribuer à une compréhension plus nuancée de la cybercriminalité comme fait social total, au croisement des logiques économiques, éducatives, culturelles et institutionnelles. L'article est structuré en deux grandes parties : la première est consacrée à la démarche méthodologique, tandis que la seconde présente et discute les résultats empiriques de l'étude.

1. Démarche méthodologique

Cette étude adopte une approche qualitative combinant plusieurs techniques de collecte et d'analyse des données afin de comprendre les perceptions sociales, éthiques et communautaires liées à la cybercriminalité au Bénin, à partir du cas d'Abomey-Calavi. Le choix de cette commune s'explique par son dynamisme urbain, sa forte concentration de jeunes, d'institutions d'enseignement supérieur et d'activités numériques, ainsi que par sa diversité sociolinguistique et culturelle, offrant un terrain propice à l'analyse des représentations communautaires face à la cybercriminalité. La recherche s'appuie sur une analyse documentaire constituée d'ouvrages, rapports, articles et travaux universitaires et sur 36 entretiens semi-directifs menés en français et en langues nationales (fɔn, tɔfin, ayizo) auprès de :

- 12 jeunes impliqués ou ex-impliqués dans la cybercriminalité ;
- 8 membres de leurs familles ;
- 6 responsables des forces de l'ordre ;
- 5 juristes ;
- 5 leaders religieux ou communautaires.

Les participants ont été sélectionnés selon des critères de pertinence (implication, rôle social, lien familial, etc.) en combinant l'échantillonnage raisonné et la méthode de boule de neige, notamment pour atteindre les jeunes cybercriminels. Trois études de cas locales ont également été approfondies. L'analyse des données, fondée sur une approche thématique inductive inspirée de Braun et Clarke (2006), a permis de dégager des catégories significatives autour des discours recueillis. En complément, une observation non participante sur Facebook, TikTok et WhatsApp a servi à étudier les représentations sociales des cybercriminels. Ces analyses ont fait ressortir des thématiques majeures relatives aux perceptions de la cybercriminalité, aux tensions entre valeurs morales et reconnaissance sociale, ainsi qu'aux limites des dispositifs de répression numérique au Bénin.

2. Résultats et discussions

L'analyse des résultats issus du corpus de données recueillies à Abomey-Calavi nécessite, en amont, une mise en perspective des conditions socioculturelles et économiques qui structurent l'émergence et la diffusion de la cybercriminalité. En effet, les perceptions sociales, les réactions communautaires, les trajectoires individuelles et l'évaluation de la répression numérique analysées dans cette section constituent des effets sociaux dont la compréhension suppose une identification préalable des causes structurelles. Comme le rappellent les approches sociologiques de la déviance et de la criminalité, les pratiques illicites ne peuvent être analysées indépendamment des contextes sociaux qui les rendent possibles, tolérables ou condamnables. À Abomey-Calavi, la cybercriminalité s'inscrit dans un environnement marqué par un chômage structurel élevé, un sous-emploi massif des jeunes, une inadéquation entre formation et marché du travail, ainsi qu'une précarité économique persistante. Ces contraintes matérielles alimentent un sentiment de frustration, de déclassement et d'exclusion sociale, particulièrement chez les jeunes urbains exposés à des modèles de réussite fondés sur l'accumulation rapide de richesses et la visibilité sociale. Dans ce contexte, la cybercriminalité apparaît pour certains comme une stratégie d'adaptation, de survie économique et de quête de reconnaissance statutaire.

Sur le plan socioculturel, ces réalités économiques se combinent à une recomposition des normes et valeurs sociales, où l'efficacité matérielle tend à primer sur les considérations éthiques et légales. La réussite sociale est ainsi de plus en plus évaluée à partir des résultats obtenus plutôt que des moyens employés, contribuant à une banalisation progressive des pratiques cybercriminelles dans certains milieux. Cette dynamique favorise l'émergence de perceptions ambivalentes, oscillant entre condamnation morale, tolérance implicite et valorisation sociale.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les résultats présentés dans cette section. La sous-section 2.1 analyse d'abord les perceptions sociales de la cybercriminalité, en mettant en évidence la diversité des représentations selon l'âge, le niveau d'instruction et la position sociale des enquêtés. La sous-section 2.2 s'intéresse ensuite aux réactions communautaires, en montrant comment les familles, les leaders religieux et les communautés locales oscillent entre rejet éthique, neutralité passive et acceptation utilitariste du phénomène. La sous-section 2.3 approfondit l'analyse à travers des études de cas emblématiques, révélant des trajectoires individuelles façonnées par l'échec scolaire, le chômage et la pression sociale à la réussite. Enfin, la sous-section 2.4 évalue l'efficacité des dispositifs de répression numérique, en soulignant leurs limites dans un contexte marqué par l'absence de mécanismes solides de prévention et de réinsertion socioéconomique. Ainsi structurée, l'analyse permet de montrer que la cybercriminalité à Abomey-Calavi ne peut être réduite à une simple transgression juridique. Elle apparaît plutôt comme un fait social total, résultant de l'interaction entre contraintes économiques, recompositions normatives et réponses institutionnelles incomplètes. Cette approche intégrée offre une lecture plus nuancée du phénomène et éclaire les défis auxquels sont confrontées les politiques publiques de lutte contre la cybercriminalité au Bénin.

2.1. Causes socioéconomiques et socioculturelles de la cybercriminalité à Abomey-Calavi

L'analyse des données issues des entretiens semi-directifs et des observations de terrain révèle que la cybercriminalité à Abomey-Calavi s'enracine dans un ensemble de causes structurelles interdépendantes, principalement économiques, éducatives et socioculturelles. Ces facteurs constituent le socle explicatif fondamental permettant de comprendre les perceptions sociales, les réactions communautaires et les limites de la répression numérique analysées dans les sous-sections suivantes. Loin d'être un phénomène isolé ou purement déviant, la cybercriminalité apparaît ici comme une réponse sociale à des vulnérabilités structurelles persistantes.

2.1.1. Démographie et espérance de vie

L'étude de la démographie et de l'espérance de vie permet de comprendre la composition, la structure et la vulnérabilité de la population béninoise, éléments clés pour analyser ses défis sociaux et économiques. Elle est représentée par les données suivantes :

Tableau n°1 : Indicateurs démographiques clés du Bénin

Indicateurs	Valeurs estimées (2025)	Lecture sociologique
Population totale	≈ 14,8 millions	Forte pression sur les services sociaux
Population < 15 ans	≈ 43 %	Jeunesse structurelle, dépendance économique élevée
Espérance de vie	60–61 ans	Vulnérabilité sanitaire persistante
Ratio de dépendance	Très élevé	Faible base productive active

Source: INSTaD, Projections démographiques de 2014 à 2063 et perspectives de la demande sociale de 2014 à 2030 au Bénin.

La structure démographique du Bénin correspond à ce que Gérard Calvès (2011) et Philippe Antoine (2014) décrivent comme une jeunesse structurelle contrainte, caractéristique des pays africains à transition démographique inachevée. La forte proportion de jeunes crée une pression systémique sur l'éducation, l'emploi et la santé, sans que les capacités économiques de l'État ne suivent le même rythme. Dans la sociologie du développement, Meillassoux (1975) et plus récemment Razafindrakoto et Roubaud (2013) montrent que ce déséquilibre entre croissance démographique et capacités économiques produit une fragilisation des trajectoires sociales, notamment chez les jeunes urbains diplômés. L'espérance de vie relativement basse renforce cette lecture : elle traduit des inégalités structurelles d'accès aux soins, mais aussi une précarité matérielle durable qui réduit les capacités d'investissement des ménages dans le capital humain.

Le tableau 2 montre les indicateurs de santé publique caractérisant la population béninoise en général.

Tableau n°2 : Indicateurs de santé publique

Indicateurs	Situation au Bénin	Interprétation
Dépenses publiques de santé	Faibles (% PIB) jusqu'en 2020	Insuffisance de l'investissement social
Personnel de santé	En dessous des normes OMS	Accès inégal aux soins
Paludisme	Forte prévalence	Charge économique et sociale élevée

Source : Rapport annuel OMS Bénin, 2020

Selon Amartya Sen (1999), la santé constitue une capacité fondamentale conditionnant l'exercice des autres libertés sociales. Au Bénin, la persistance des maladies endémiques comme le paludisme renforce la vulnérabilité économique des ménages, notamment urbains précaires, où les dépenses de santé absorbent une part importante des revenus. Les travaux de Olivier de Sardan (2008) sur les systèmes de santé en Afrique montrent que l'insuffisance des services publics favorise des stratégies individuelles de survie, parfois en rupture avec les normes légales, lorsque les besoins vitaux ne peuvent être satisfaits par les revenus licites.

Dans le contexte actuel où la jeunesse est numériquement dominante et la faible espérance de vie exposent les limites structurelles du système sanitaire béninois, et face à la pression économique sur les familles, les jeunes sont poussés vers des stratégies illégales telles que la cybercriminalité, phénomène interprétable comme une recomposition normative des règles sociales (Durkheim, 1897), une manifestation d'anomie structurelle face aux objectifs socialement valorisés mais inaccessibles (Merton, 1938), une forme de désaffiliation sociale généralisée (Castel, 1995) et la conséquence d'un État pénal prenant le relais d'un État social défaillant (Wacquant, 2009). Ces données démographiques sont accompagnées des facteurs économiques qui contraignent la jeunesse à la cybercriminalité.

2.1.2. Facteurs économiques : chômage, sous-emploi et précarité

Sur le plan économique, la cybercriminalité à Abomey-Calavi est fortement corrélée au chômage des jeunes, au sous-emploi massif et à la précarité des revenus, y compris parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Selon les données nationales, le Bénin présente un taux de sous-emploi largement supérieur au taux de chômage, ce dernier masquant une réalité de travail informel faiblement rémunéré et instable. Les jeunes de 15 à 35 ans constituent la catégorie la plus touchée par cette situation, en particulier en milieu urbain (INSAE). Les enquêtés soulignent de manière récurrent l'absence d'opportunités professionnelles crédibles, la lenteur de l'insertion socioprofessionnelle après les études et l'écart entre les aspirations sociales et les possibilités économiques réelles. Cette situation engendre un sentiment de frustration, de déclassement social et d'injustice, renforcé par la visibilité quotidienne de formes de réussite matérielle rapide obtenues par des moyens illicites. Les données empiriques issues de l'enquête confirment ce constat :

Tableau n°3 : Facteurs économiques à l'origine de la cybercriminalité

Facteur économique dominant	Effectif	Pourcentage
Chômage prolongé	15	42 %
Sous-emploi / emploi précaire	11	31 %
Insuffisance de revenus malgré un diplôme	6	17 %
Absence totale de perspectives économiques	4	10 %
Total	36	100 %

Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

Ces résultats rejoignent les analyses de Djogbénu (2021) et de Banégas (2015), qui montrent que dans les sociétés africaines contemporaines, la précarité économique chronique favorise l'émergence de rationalités alternatives de survie, dans lesquelles l'illégalité est relativisée au profit de la nécessité économique. Dans cette perspective, la cybercriminalité s'inscrit dans une économie morale de la débrouillardise, où l'urgence de subvenir aux besoins prime sur la conformité aux normes juridiques formelles.

2.1.3. Facteurs éducatifs : échec scolaire et crise de la motivation

Aux déterminants économiques s'ajoutent des facteurs éducatifs structurels qui jouent un rôle central dans les trajectoires d'entrée dans la cybercriminalité. Ceux-ci concernent principalement l'échec scolaire ou universitaire, l'inadéquation persistante entre les formations offertes et les exigences du marché du travail, ainsi que l'absence d'une éducation systématique à l'éthique et à la citoyenneté numériques, pourtant essentielle dans

un contexte de numérisation accélérée des pratiques sociales. Au Bénin, comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'augmentation quantitative de l'accès à l'enseignement supérieur ne s'est pas accompagnée d'une amélioration proportionnelle des débouchés professionnels. Cette situation engendre ce que Marie (1997) qualifie de désenchantement scolaire, caractérisé par une rupture entre l'investissement éducatif et la promesse de mobilité sociale. L'université cesse alors d'apparaître comme un instrument fiable d'intégration socio-économique.

Les données issues de l'enquête confirment cette dynamique :

Tableau n°4 : Facteurs éducatifs associés à l'engagement cybercriminel

Facteur éducatif identifié	Effectif	Pourcentage
Échec scolaire ou universitaire	13	36 %
Formation jugée non rentable économiquement	10	28 %
Abandon volontaire des études	8	22 %
Absence d'éducation à l'éthique numérique	5	14 %
Total	36	100 %

Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

Ces résultats mettent en évidence une crise de la motivation scolaire, déjà analysée par Biaka Zasseli (2014), qui montre que le chômage et le sous-emploi des diplômés favorisent un désengagement progressif vis-à-vis de l'école. L'échec éducatif ne se limite donc pas à une incapacité individuelle, mais s'inscrit dans une logique structurelle de désajustement formation-emploi, largement documentée dans les sociétés africaines contemporaines. La sociologie du travail en Afrique souligne que le principal problème n'est pas uniquement le chômage, mais surtout le sous-emploi qualifié, caractérisé par l'occupation d'emplois précaires, informels ou sans rapport avec la formation reçue (Beauchemin, 2012 ; Kouamé, 2018). Cette situation crée un sentiment d'inutilité sociale du capital scolaire et contribue à la perte de sens de l'effort éducatif. Dans ce contexte, les jeunes développent des stratégies alternatives d'insertion, souvent en dehors des cadres institutionnels formels. La cybercriminalité apparaît alors comme une forme d'auto-emploi numérique déviant, mobilisant des compétences acquises de manière informelle (maîtrise des TIC, réseaux sociaux, langues étrangères), mais détournées à des fins illégales. Cette logique rejoint l'analyse de Castel (1995) sur la désaffiliation, où l'exclusion durable du marché du travail formel favorise des formes d'intégration marginales.

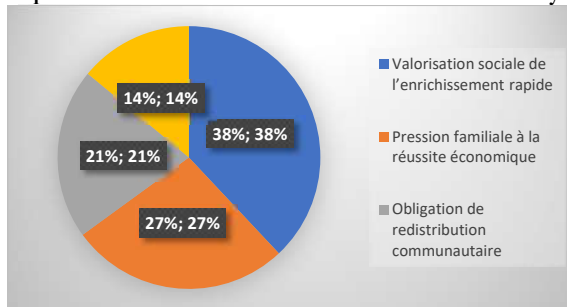
Par ailleurs, l'absence d'une éducation explicite à l'éthique numérique accentue cette dynamique. Les institutions éducatives, tout en diffusant des compétences techniques, peinent à inculquer des normes claires de responsabilité numérique. Ce vide normatif contribue à la banalisation des pratiques cybercriminelles, perçues par certains étudiants comme des usages « intelligents » ou « opportunistes » des technologies. Selon Merton (1968), lorsqu'une société valorise fortement la réussite matérielle sans offrir des moyens légitimes accessibles pour y parvenir, les individus sont enclins à adopter des modes d'adaptation déviant. Dans le cas présent, l'échec du système éducatif à garantir l'employabilité renforce cette tension anémique, en particulier chez les jeunes diplômés confrontés au sous-emploi chronique. Ainsi, l'échec éducatif ne constitue pas seulement une rupture individuelle ou un accident de parcours, mais un facteur structurel de désaffiliation sociale, tel que décrit par Castel (1995). Il fragilise les mécanismes

traditionnels de socialisation normative (école, travail, reconnaissance sociale) et ouvre la voie à des stratégies d'adaptation illégales, parmi lesquelles la cybercriminalité occupe une place croissante dans les milieux urbains universitaires. Cette analyse confirme que la lutte contre la cybercriminalité ne peut se limiter à des réponses répressives. Elle nécessite une réforme structurelle du système éducatif, une meilleure articulation entre formation et emploi, ainsi qu'une intégration effective de l'éthique numérique dans les curricula universitaires.

2.1.5. Facteurs socioculturels : normes sociales et pression communautaire

Sur le plan socioculturel, la recomposition des normes sociales joue un rôle déterminant dans la banalisation de la cybercriminalité. La valorisation croissante de la réussite matérielle, indépendamment des moyens employés, contribue à une tolérance implicite des pratiques cybercriminelles dans certains milieux urbains. La pression familiale et communautaire à la réussite, combinée à l'obligation de redistribution sociale, favorise l'acceptation de ces pratiques lorsqu'elles permettent de répondre à des besoins collectifs tels que le logement, la scolarisation ou les soins de santé.

Figure n°1 : Répartition des facteurs socioculturels favorisant la cybercriminalité



Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

Au-delà des facteurs économiques et éducatifs, la dynamique socioculturelle constitue un vecteur fondamental pour comprendre la cybercriminalité à Abomey-Calavi. Loin d'être un phénomène isolé ou marginal, celle-ci s'inscrit dans des conditions qui affectent les normes de réussite, les formes de solidarité et les mécanismes de reconnaissance sociale dans les contextes urbains africains contemporains. Dans de nombreux espaces urbains d'Afrique subsaharienne, les normes sociales évoluent vers une valorisation accrue de la réussite matérielle, souvent détachée des moyens légitimes traditionnellement prescrits. Comme le soulignent Bayart, Ellis et Hibou (1997) dans leur analyse de la politique du ventre, la réussite économique devient un marqueur central du statut social, indépendamment de l'origine des ressources. À Abomey-Calavi, à l'instar d'autres métropoles africaines, cette représentation est renforcée par la visibilité des réussites ostentatoires, parfois issues de l'économie informelle ou d'activités illicites, qui redéfinissent les imaginaires de la réussite juvénile. Cette centralité de l'argent transforme la hiérarchie des valeurs sociales : la capacité à consommer, à redistribuer et à afficher une réussite visible tend à primer sur le respect des normes légales. Comme l'observe Mbembe (2000), les sociétés africaines urbaines contemporaines connaissent une recomposition morale, où les frontières entre le licite et l'illicite deviennent plus floues dans un contexte

de précarité généralisée. Les moyens illégitimes ne sont plus systématiquement stigmatisés lorsqu'ils permettent d'atteindre des objectifs socialement valorisés. Cette recomposition morale s'explique largement par la vulnérabilité structurelle des jeunes face au chômage et au sous-emploi. La sociologie africaine du travail montre que les taux de chômage officiels masquent une réalité plus profonde de précarité massive, d'emplois informels et de sous-emploi chronique, notamment chez les jeunes diplômés (Lange, 2011 ; Kabbanji, 2013). Chigunta (2002) parle à ce sujet de *waithood*, une période prolongée d'attente sociale marquée par l'incapacité à accéder à un emploi stable, à l'autonomie économique et à la reconnaissance adulte. Cette situation nourrit une redéfinition des normes de réussite sociale : la reconnaissance ne repose plus sur l'insertion professionnelle formelle, mais sur la capacité à satisfaire les attentes familiales et communautaires. Dans des sociétés où les systèmes de protection sociale sont faibles, la réussite individuelle est indissociable de l'aptitude à assurer la redistribution familiale (prise en charge des parents, scolarisation des cadets, financement des soins de santé). Comme le montre Honwana (2012), cette pression sociale transforme les jeunes en « adultes sociaux sans statut économique stable », contraints d'inventer des stratégies alternatives d'accès aux ressources.

La prescription sociale de réussite matérielle se double ainsi d'une obligation communautaire de redistribution, propre aux sociétés africaines. Cette solidarité, analysée par Diouf (2003) comme une ressource sociale ambivalente, devient une contrainte lorsque les opportunités économiques formelles sont insuffisantes. Dans ce contexte, les stratégies d'obtention rapide de revenus — y compris par des moyens illégitimes — peuvent être perçues non seulement comme socialement compréhensibles, mais parfois comme socialement nécessaires. Les travaux de Thioub et Boone (2010) montrent que le sous-emploi et l'informalité constituent des cadres d'action quasi obligés pour les jeunes urbains africains, confrontés à l'échec des politiques d'emploi et à la saturation du marché du travail formel. La cybercriminalité s'inscrit alors dans cette logique comme une économie numérique informelle, mobilisant des compétences technologiques dans un environnement où l'État peine à offrir des alternatives viables. Cette recomposition morale urbaine contribue également à un affaiblissement des mécanismes traditionnels de contrôle social et moral. Alors que dans des contextes socio-économiques plus stables, la transgression est sanctionnée socialement autant que légalement, dans des environnements marqués par une forte vulnérabilité structurelle, la ligne de démarcation entre légitimité et illégitimité devient poreuse. La cybercriminalité peut dès lors être perçue non comme une déviance marginalisante, mais comme une réponse adaptative aux contraintes sociales, socialement tolérée lorsqu'elle remplit des fonctions économiques et communautaires. Cette dynamique est renforcée par ce que Diouf (2013) qualifie de « compression sociale des jeunes africaines » : les systèmes éducatifs produisent un nombre croissant de diplômés que le marché du travail ne peut absorber, générant une frustration collective et une quête de reconnaissance accélérée. La réussite économique rapide devient alors un vecteur central de statut social et de légitimation personnelle. Enfin, les mécanismes répressifs étatiques, même lorsqu'ils existent, se révèlent largement insuffisants pour endiguer ces pratiques, notamment lorsque l'État ne parvient pas à offrir une alternative socioprofessionnelle crédible. La faiblesse des politiques d'emploi des jeunes, la précarité persistante du marché du travail et l'absence de protections sociales renforcent la perception que la sanction pénale n'apporte aucune réponse aux causes structurelles de la cybercriminalité. Ainsi, la cybercriminalité n'apparaît pas uniquement comme un ensemble d'actes déviant individuels, mais comme une réponse socialement construite à un environnement

structurellement contraignant, où s'entrelacent recomposition des normes sociales, pression communautaire et quête de reconnaissance sociale, en l'absence d'alternatives socialement valorisées et économiquement viables.

2.2- Perceptions sociales de la cybercriminalité

Les perceptions de la cybercriminalité varient selon les générations, les niveaux d'éducation, et les positions sociales. Chez les jeunes interrogés, plusieurs discours émergent : « Ce n'est pas un crime si tu n'agresses personne. Moi je prends l'argent des blancs riches. C'est comme une revanche. » (Témoignage d'un jeune de 24 ans, Arrondissement d'Abomey-Calavi centre) Cette perception rejoint l'analyse de Djogbénu (2021) qui souligne que « de nombreux jeunes, confrontés à un chômage massif et à la dégradation des conditions économiques, considèrent la cybercriminalité comme une stratégie de survie, sinon de réussite ». Pour Djogbénu, cette posture relève d'un « pragmatisme délinquant » inscrit dans une logique de revanche sociale. Ces jeunes rallient leur crime à une sorte de vengeance sociale en se basant sur un discours de la "légitimation morale" de la fraude, souvent appuyé sur une idée de victimisation historique (colonisation, domination économique). Tasso Boni (2016) a observé que ces jeunes plongés dans la cybercriminalité vivent dans une communauté qui a une multiple perception de la cybercriminalité.

En effet, la majorité des personnes enquêtées (surtout les jeunes, 45%) perçoivent la cybercriminalité comme un moyen d'ascension sociale rapide qui confère une certaine légitimité sociale, un statut d'enrichissement et un respect social. De même, 30% des personnes enquêtées perçoivent la cybercriminalité comme une activité immorale mais tolérée par la communauté. Seulement 25% la perçoivent comme un acte purement criminel puni. Cette multitude de perceptions est représentée dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Typologie des perceptions

Perception dominante	Effectif	Pourcentage	Raisons
Ascension sociale rapide	16	45%	Enrichissement, statut, respect local
Activité immorale mais tolérée	11	30%	Crise économique, défaut d'alternative
Acte purement criminel	9	25%	Référence aux valeurs religieuses ou civiques
Total	36	100%	-

Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

À l'analyse du tableau n°1, on se rend compte que la cybercriminalité suscite, en effet, des perceptions sociales contrastées, oscillant entre admiration, tolérance et condamnation. Une part importante de la jeunesse, confrontée à un chômage structurel et à une précarité économique persistante, perçoit la cybercriminalité non comme une déviance mais comme un véritable levier d'ascension sociale. Cette vision est largement partagée dans les milieux urbains où l'enrichissement rapide par des moyens numériques frauduleux confère prestige et respect local. Pour ces jeunes, « le cybercriminel devient un modèle de réussite, valorisé par sa capacité à redistribuer ses gains dans la communauté, participant ainsi à une forme de légitimation sociale implicite » (Aiyede, 2021). Cette reconnaissance s'accompagne d'une tolérance culturelle grandissante, au point où certaines

communautés en viennent à considérer la cybercriminalité comme une activité certes immorale, mais justifiable face aux inégalités sociales.

Toutefois, nos enquêtes ont montré qu'une minorité de la population, souvent plus éduquée ou intégrée dans les institutions étatiques, continue de percevoir la cybercriminalité comme un acte criminel puni par la loi, insistant sur les dangers éthiques, économiques et sécuritaires qu'elle représente. La cybercriminalité dans ces sociétés ne se réduit pas à une simple transgression légale, elle devient un miroir des tensions sociales, économiques et morales qui traversent les jeunes africaines contemporaines (Tano-Bian, 2015).

2.3- Réactions communautaires

Les réactions communautaires face à la cybercriminalité à Abomey-Calavi révèlent une véritable fracture morale au sein de la société, oscillant entre rejet catégorique et tolérance intéressée. Dans certains foyers fortement ancrés dans des valeurs religieuses et éthiques, la cybercriminalité est perçue comme une déviance inacceptable, entraînant parfois des dénonciations par les membres de la famille eux-mêmes, soucieux de préserver une certaine intégrité morale. À l'inverse, dans les milieux populaires où la précarité économique pèse lourdement, cette activité illégale est parfois admise, voire valorisée, lorsqu'elle permet à un jeune d'assurer des responsabilités sociales comme la construction d'une maison, la prise en charge scolaire de ses cadets ou la dot d'une épouse. Boyer, (2014) parle alors de « tolérance circonstancielle de la cybercriminalité en Afrique », soulignant que « cette acceptation repose moins sur une adhésion éthique que sur l'utilité concrète des gains issus de la fraude numérique ». Ce glissement de l'éthique vers un utilitarisme communautaire en Afrique traduit un affaiblissement des repères moraux traditionnels de l'Afrique, au profit d'une logique de résultats, où l'origine des ressources importe parfois moins que leur usage social (Diagne, 2025). Cela se traduit, dans le cas de notre étude par les données du tableau n°2 ci-dessous, qui montrent que 39% des personnes enquêtées (jeunes, parents) acceptent de façon implicite la cybercriminalité et la justifie par la précarité et/les bénéfices obtenus ; 28% la rejette totalement et la dénonce sous prétexte qu'elle constitue un acte contraire à l'éthique religieuse et à la morale, 23% des personnes enquêtées observent une neutralité passive manifestée par une indifférence apparente et 10% apportent de soutien actif de façon directe ou indirecte.

Tableau n°6 : Typologie de réactions communautaires

Le **tableau n°6** présente la typologie des réactions communautaires observées dans le cadre de l'étude, sur un **effectif total de 36 enquêtés (n = 36)**. Ces 36 participants incluent **12 jeunes cybercriminels ou ex-cybercriminels**, **08 membres de leurs familles**, **11 responsables institutionnels** et **05 leaders religieux et communautaires**.

Type de réaction	Effectif	Fréquence	Description
Acceptation implicite	14	39%	Justifiée par la précarité ou les bénéfices
Rejet et dénonciation	10	28%	Fondée sur l'éthique religieuse/morale
Neutralité passive	08	23%	Indifférence apparente
Soutien actif	04	10%	Participation indirecte ou directe
Total	36	100%	-

Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

2.4- Études de cas emblématiques

Les cas analysés révèlent des trajectoires sociales différenciées, montrant que la cybercriminalité ne résulte pas d'une cause unique, mais d'un faisceau de facteurs tels que l'échec scolaire ou universitaire, le chômage structurel, la pression sociale à la réussite et la quête de reconnaissance statutaire. Ces déterminants ont été soulignés par Baudin (2014, p. 4), pour qui « le rôle fondamental des normes sociales non-écrites dans la construction de l'identité du jeune débrouillard » est déterminant dans ces parcours.

Trois cas recensés illustrent cette réalité :

- Cas 1 : « Le système ne nous veut pas. Il faut se débrouiller. »
- Cas 2 : « Il a tout gâché. Je ne reconnais plus mon fils. » (Sa mère)
- Cas 3 : « Je ne pouvais pas rester les bras croisés. J'avais besoin d'avancer. »
- Ces situations confirment les analyses de Diarra (2025) qui soutient que « la cybercriminalité, au-delà de son aspect technique, est aussi une quête de sens et d'autonomie, en rupture avec les attentes institutionnelles ». Il s'agit d'un phénomène non homogène, mais plutôt d'une réponse à des vulnérabilités sociales cumulées. Les récits recueillis traduisent un sentiment d'abandon institutionnel et un besoin impérieux de reconnaissance sociale, souvent dans des contextes marqués par l'échec scolaire, le chômage prolongé et une pression familiale intense à réussir.

Comme le souligne Tano-Bian, (2015), « ces trajectoires s'inscrivent dans un cadre de normes sociales non écrites où la débrouillardise devient une valeur en soi, façonnant l'identité du jeune en marge des circuits traditionnels ». Cette dynamique rejoint les analyses de Avocanh (2022) pour qui « la cybercriminalité est une forme de quête existentielle par laquelle les jeunes cherchent à affirmer leur autonomie et à donner un sens à leur trajectoire ». À cela s'ajoute l'observation de Adebayo (2021) selon laquelle « la cybercriminalité s'enracine aussi dans une logique de frustration relative : la comparaison constante avec ceux qui réussissent alimente un sentiment d'exclusion et pousse certains à emprunter des voies illicites pour combler un déficit de statut ». Enfin, ces trajectoires illustrent un décalage croissant entre les modèles institutionnels de réussite et les pratiques réelles d'ascension dans des sociétés en crise, où les jeunes se voient contraints d'inventer leurs propres stratégies de survie et de légitimation. Dans ce contexte, il reste prévisible que la répression numérique, sans actions réelles adaptées à la situation du pays, demeure inefficace.

2.6 Criminalité et système pénitentiaire

L'analyse du système pénitentiaire et de la criminalité au Bénin permet de mettre en lumière à la fois les défis de sécurité et les limites institutionnelles dans la gestion des infractions. Les indicateurs relatifs à la population carcérale, au taux d'occupation des prisons et à la criminalité offrent un aperçu des tensions sociales et économiques qui influencent les comportements déviants, y compris la cybercriminalité, et reflètent l'efficacité relative des dispositifs étatiques de prévention et de répression. Les données sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau n°7 : Criminalité et sécurité

Indicateurs	Situation	Lecture sociologique
Taux d'homicides	≈ 1,1 /100 000	Faible violence physique
Cybercriminalité	Données partielles	Criminalité émergente
Perception de sécurité	Faible (en matière numérique)	Déficit de confiance numérique

Source : Données recueillies au Centre National d'Investigation Numérique, Juin 2025

Le tableau montre que si le taux d'homicides reste faible, la cybercriminalité émerge comme un phénomène moins encadré et moins surveillé, révélant un déficit de confiance des citoyens dans la protection numérique de l'État. Sociologiquement, cette situation traduit une recomposition normative (Durkheim, 1897), une anomie structurelle (Merton, 1938) et une désaffiliation sociale des jeunes vulnérables, amplifiée par l'insuffisance des dispositifs de prévention et de soutien (Castel, 1995 ; Wacquant, 2009).

Selon Durkheim (1897), la criminalité est un phénomène social normal lorsque les normes se recomposent. Au Bénin, la faible criminalité violente contraste avec la montée des crimes économiques et numériques, analysés par Loader et Sparks (2011) comme des formes de criminalité liées à la modernité et à l'économie numérique. La cybercriminalité apparaît ainsi comme une déviance d'adaptation, moins stigmatisée socialement que la violence physique. Le phénomène de la cybercriminalité évolue ainsi et concomitamment, la répression de l'Etat se renforce. Les incarcérations se multiplient mettant de plus en plus en difficulté le système pénitentiaire. Les indicateurs carcéraux du système pénitentiaire se présentent comme suit :

Tableau n°8 : Indicateurs carcéraux du système pénitentiaire

Indicateurs	Valeurs	Interprétation
Population carcérale	≈ 19 500	Explosion pénale
Capacité des prisons	Très insuffisante	Saturation
Taux d'occupation	280–300 %	Crise carcérale
Centres pénitentiaires	≈ 11	Sous-équipement
Détention préventive	≈ 55 %	Dysfonctionnement judiciaire

Source : Données recueillies à l'agence pénitentiaire du Bénin, Juin 2025

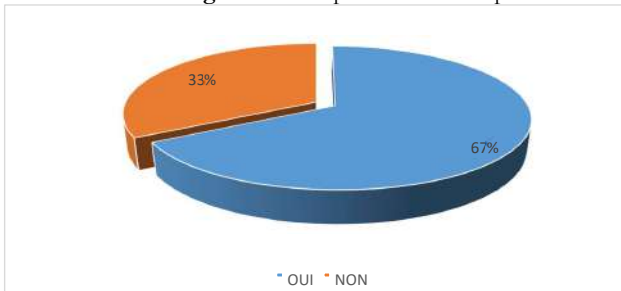
Le tableau révèle une situation alarmante du système pénitentiaire béninois, caractérisée par une population carcérale d'environ 19 500 détenus pour une capacité largement insuffisante, ce qui se traduit par un taux d'occupation extrêmement élevé (280–300 %). Cette surpopulation traduit non seulement une saturation structurelle et un sous-équipement des établissements (≈ 11 centres pénitentiaires), mais aussi des dysfonctionnements judiciaires importants, avec près de 55 % de détenus en détention

préventive, illustrant des lenteurs et des inefficacités dans l'accès à la justice. Sociologiquement, cette crise carcérale peut être interprétée comme une manifestation de la fragilité des institutions étatiques, où l'État pénal prend le relais d'un État social insuffisant (Wacquant, 2009), contribuant à la désaffiliation sociale et à l'émergence de pratiques déviantes, y compris la cybercriminalité, parmi les populations jeunes et vulnérables (Castel, 1995).

2.7 Évaluation de la répression numérique

L'action répressive de l'État s'est intensifiée avec la mise en place du Code du numérique (2017) et le renforcement de l'ANSSI. Toutefois, comme le souligne Koudjo (2021), « la répression seule ne suffit pas dans un environnement où les jeunes sont laissés sans perspectives réelles ». Du côté des jeunes interrogés, la répression est décrite comme « inégale » (certains bénéficiant de protections liées à des réseaux), parfois « brutale » et « inefficace sur le long terme » (Entretien, p. 12). Les données recueillies (figure n° 1) révèlent que 67 % des jeunes interrogés ayant déjà été incarcérés ont repris leurs activités après leur libération, contre 33 % qui ont cessé. Ces derniers justifient cette reprise par « l'absence d'insertion professionnelle après l'incarcération ». Ils se considèrent comme des « abandonnés sociaux » et affirment ne voir « que la cybercriminalité comme moyen de survie ».

Figure n°2 : Reprise d'activités après incarcération



Source : enquêtes de terrain, janvier 2025

Malgré l'adoption du Code du numérique en 2017 et le renforcement institutionnel de l'ANSSI, les résultats demeurent mitigés, notamment en raison du manque d'alternatives crédibles offertes aux jeunes à leur sortie de prison. Ainsi, l'efficacité de la répression est entravée dans un contexte où les politiques publiques peinent à offrir des perspectives socioéconomiques viables. Cela renforce la récurrence, qui reste élevée (67 % des anciens détenus reprennent leurs activités), souvent motivée par l'exclusion du marché du travail et le stigmate social postcarcéral. Cette observation rejoint l'analyse de Agboton (2020), qui montre que l'absence de mécanismes de réinsertion renforce la vulnérabilité des jeunes à retomber dans les circuits de fraude numérique. De plus, Hounghédji (2022) insiste sur la nécessité d'associer à la répression des dispositifs éducatifs et économiques qui ciblent les causes profondes de l'engagement des jeunes dans la cybercriminalité. En somme, il est à noter que sans une approche holistique alliant prévention, accompagnement social et justice équitable, la répression demeure inefficace, voire contre-productive.

Conclusion

L'analyse conduite sur la cybercriminalité à Abomey-Calavi révèle un phénomène profondément ancré dans les réalités socioéconomiques, éducatives et culturelles locales, tout en mettant en lumière les limites des réponses institutionnelles existantes. Les résultats obtenus confirment que la cybercriminalité ne peut être réduite à une simple transgression juridique, mais constitue un fait social total, dans lequel se combinent des dynamiques économiques, éducatives, normatives et communautaires. Cette étude souligne ainsi l'importance d'adopter une perspective multidimensionnelle pour comprendre et agir sur ce phénomène émergent. Sur le plan socioéconomique, la jeunesse d'Abomey-Calavi est confrontée à : 1- un chômage structurel élevé ; 2- un sous-emploi massif ; 3- une précarité persistante, même parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Ces contraintes économiques, lorsqu'elles se conjuguent avec des ambitions de mobilité sociale rapide et avec la pression communautaire à la redistribution des ressources, produisent des rationalités alternatives où la cybercriminalité apparaît comme une stratégie de survie et de légitimation sociale. Le recours à la fraude numérique ne constitue donc pas seulement une recherche de profit individuel, mais s'inscrit dans une logique de débrouillardise collective et de satisfaction des obligations familiales et communautaires.

Les facteurs éducatifs renforcent cette dynamique. L'étude montre que l'échec scolaire, l'inadéquation entre formation et emploi, ainsi que l'absence d'éducation à l'éthique numérique contribuent à fragiliser la jeunesse et à favoriser son engagement dans des pratiques cybercriminelles. Les parcours de jeunes cybercriminels analysés révèlent que l'école, loin de constituer un ascenseur social effectif, devient parfois un espace de désillusion. L'investissement académique, lorsque les perspectives professionnelles sont limitées, perd son sens, ouvrant la voie à des stratégies alternatives d'insertion. L'approche qualitative adoptée dans cette étude permet de comprendre que ces trajectoires ne résultent pas d'une incapacité individuelle, mais d'un désajustement structurel entre aspirations et opportunités. Les transformations socioculturelles constituent un troisième vecteur explicatif majeur. La valorisation sociale de la réussite matérielle rapide et la recomposition des normes morales favorisent la banalisation progressive de la cybercriminalité. Les jeunes, confrontés à la nécessité de répondre à des attentes familiales et communautaires dans un contexte de précarité, développent une légitimation sociale implicite de leurs pratiques. Les perceptions ambivalentes de la population (oscillant entre tolérance, admiration et condamnation morale) témoignent de cette recomposition normative.

Enfin, l'évaluation de la répression numérique au Bénin met en évidence des limites structurelles et pratiques. Malgré l'adoption du Code du numérique (2017) et le renforcement institutionnel de l'ANSSI, l'efficacité des dispositifs répressifs est entravée par l'absence de mesures complémentaires de prévention, d'insertion professionnelle et de soutien socioéconomique. La forte récidive observée parmi les anciens détenus illustre que la sanction pénale seule ne peut répondre aux causes profondes de la cybercriminalité. Cette situation reflète une tension persistante entre l'État pénal et l'État social, où la répression prend le relais d'un accompagnement structurel insuffisant, conformément aux analyses de Wacquant (2009). La cybercriminalité à Abomey-Calavi apparaît donc comme un phénomène complexe, résultant de l'interaction de facteurs économiques, éducatifs, socioculturels et institutionnels. Elle traduit à la fois des vulnérabilités structurelles et des recompositions normatives propres aux sociétés urbaines africaines contemporaines. Ces constats invitent à repenser les stratégies de lutte contre la cybercriminalité au-delà de la seule répression, en intégrant des mesures d'accompagnement social, d'éducation

numérique, de création d'opportunités économiques et de renforcement des mécanismes de prévention communautaire. Une approche holistique, combinant régulation, éducation et inclusion sociale, apparaît indispensable pour réduire durablement la cybercriminalité et favoriser une meilleure intégration des jeunes dans la société béninoise.

Références bibliographiques

- Adebayo, K. A. (2021). *Frustration relative et cybercriminalité chez les jeunes : Une analyse socio-économique*. Lagos : Presses Universitaires Africaines.
- Agboton, M. (2020). *Facteurs socioéconomiques et cybercriminalité au Bénin : Enjeux et perspectives*. Cotonou : Presses Universitaires du Bénin.
- Aiyede, E. O. (2021). *The political economy of cybercrime in West Africa: Actors, networks and responses*. Ibadan : University of Ibadan Press.
- Antoine, P. (2014). *Démographie et développement en Afrique subsaharienne*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Avocanh, S. (2022). *Cybersécurité et criminalité numérique : Les nouveaux défis africains*. Dakar : L'Harmattan.
- Baudin, M. (2014). « Normes sociales et débrouillardise juvénile en Afrique de l'Ouest ». *Revue Africaine de Sociologie*, 18(2) : 1–15.
- Banégas, R. (2015). *Afrique : Les paradoxes de l'État*. Paris : Karthala.
- Bayart, J.-F., Ellis, S. & Hibou, B. (1997). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Paris : Complexe.
- Biaka Zasseli, J. (2014). *Jennesse, chômage et économie informelle en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, P. (1980). « Le capital social : Notes provisoires ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (31) : (2–3).
- Braun, V. & Clarke, V. (2006). « Using thematic analysis in psychology ». *Qualitative Research in Psychology*, 3(2) : 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp0630a>
- Boyer, J.-F. (2014). *Tolérance sociale et criminalité numérique en Afrique : Une analyse comparative*. Paris : L'Harmattan.
- Calvès, G. (2011). *Jennesse et transition démographique en Afrique*. Paris : Karthala.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Chigunta, F. (2002). *The socio-economic situation of youth in Africa*. Geneva : International Labour Organization (ILO).
- Diagne, B. S. (2025). Nous avons besoin d'une politique d'humanité. Propos recueillis par Mikaël Faujour. Entretien avec Souleymane Bachir Diagne, 52–55.
- Diouf, M. (2003). « Engaging postcolonial cultures : African youth and public space ». *African Studies Review*, 46(2) : 1–12.
- Diouf, M. (2013). *Les jeunesses africaines entre marginalisation et recomposition sociale*. Dakar : Codesria.
- Diarra, M. (2025). *Jennesse et criminalité numérique au Sahel : Dynamiques et enjeux*. Bamako : Presses Universitaires du Mali.
- Djogbénou, F. (2021). *Les jeunes et l'argent facile : Sociologie de la cybercriminalité à Cotonou*. Porto-Novo : Presses Universitaires.
- Durkheim, É. (2004). *De la division du travail social* (3^e éd., H. & R. Mauss, Trad.). Paris : Presses Universitaires de France. (Œuvre originale publiée en 1897)
- Honwana, A. (2012). *The time of youth: Work, social change, and politics in Africa*. Sterling, VA : Kumarian Press.

- Houngbédji, R. (2022). *Cybercriminalité et politiques publiques en Afrique de l'Ouest*. Lomé : Presses Universitaires du Togo.
- Kabbanji, L. (2013). *Travail informel et mobilités juvéniles en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- Khouloud, B. (2022). « Problématique de la cybercriminalité et respect de l'éthique de liberté ». *Journal of Social Sciences*, (12), ISSN 2568-6739.
- Koudjo, T. (2021). « La lutte contre la cybercriminalité en Afrique francophone : Entre droit et réalité ». *Revue Juridique du Numérique Africain*, 5(1) : 67–89.
- Kouamé, A. (2018). *Sous-emploi et précarité des diplômés en Afrique de l'Ouest*. Abidjan : Presses Universitaires Africaines.
- Lange, M.-F. (2011). *L'école et la question sociale en Afrique*. Paris : Karthala.
- Marie, A. (1997). *L'Afrique des individus*. Paris : Karthala.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie*. Paris : Karthala.
- Meillassoux, C. (1975). *Anthropologie économique des Gens du Foncier*. Paris : Maspéro.
- Merton, R. K. (1938). « Social structure and anomie ». *American Sociological Review*, 3(5) : 672–682. <https://doi.org/10.2307/2084686>
- Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. New York, NY : Free Press.
- Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2013). *La pauvreté en Afrique : Diagnostics et perspectives*. Paris : Karthala.
- Tano-Bian, L. (2015). *Jeunesse et ascension sociale en Afrique contemporaine : Entre précarité et déviance*. Abidjan : Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Tasso Boni, F. (2016). *La cybercriminalité au Bénin : Une étude sociologique à partir des usages intelligents des technologies de l'information et de la communication*. Cotonou : Université d'Abomey-Calavi.
- Wacquand, L. (2009). *Punir les pauvres : Le nouvel esprit de la loi*. Paris : Éditions La Découverte.
- Zongo, D. (2020). « Cyberfraude et société au Burkina Faso : Entre informalité et illégalité ». *Revue des Sciences Sociales Africaines*, 18(1) : 91–112.

LANGUES NATIONALES ET COMMUNICATION NUMERIQUE CONTEXTUALISEE COMME LEVIERS D'INCLUSION DES PUBLICS ET DE DEVELOPPEMENT DU E-COMMERCE AU BENIN

Patrick J-C AFFOGNON

Université d'Abomey-Calavi
affognonpatrickjc@gmail.com

&

Kpèdétyn Ange Hermann ADJADOGBEDJI

Doctorant Université d'Abomey-Calavi
angedjadogbedji2015@gmail.com

Résumé

Le e-commerce en Afrique, et particulièrement au Bénin, se heurte à de multiples défis liés entre autres à l'inclusion numérique. L'article analyse dans quelle mesure les langues nationales et la communication numérique contextualisée peuvent constituer des leviers d'inclusion des publics et de développement du e-commerce au Bénin. Grâce à une enquête menée auprès de 250 utilisateurs représentatifs, combinant méthodes quantitatives et qualitatives, nous mettons en évidence les barrières linguistiques, sociales et culturelles qui freinent l'appropriation du e-commerce. En s'appuyant sur la théorie de la Communication Numérique Contextualisée (CNC) et le modèle CLIC (Communication – Linguistique – Inclusive – Contextualisée), l'article propose un cadre innovant pour repenser la stratégie de communication digitale en intégrant la diversité culturelle, linguistique et sociale du Bénin. Les résultats démontrent que les approches centrées uniquement sur l'infrastructure ou la traduction sont insuffisantes. Une communication claire linguistiquement adaptée, socialement inclusive et culturellement ancrée est indispensable pour créer un environnement numérique favorable à la confiance et au développement du e-commerce. Enfin nous recommandons, des stratégies adaptées de localisation des contenus, de personnalisation linguistique et d'intégration des codes culturels locaux afin de renforcer l'inclusion numérique et contribuer ainsi au développement durable du e-commerce au Bénin.

Mots-clés : Langues nationales, Communication numérique contextualisée, E-commerce, Bénin.

Abstract

E-commerce in Africa, and particularly in Benin, faces multiple challenges related, among other things, to digital inclusion. This article analyzes the role of national languages and contextualized digital communication as levers for public inclusion in the development of e-commerce in Benin. Thanks to a survey of 250 representative users, combining quantitative and qualitative methods, we highlight the linguistic, social, and cultural barriers that hinder the adoption of e-commerce. Drawing on the theory of Contextualized Digital Communication (CNC) and the CLIC (Communication – Linguistics – Inclusive – Contextualized) model, the article proposes an innovative framework for rethinking digital communication strategy by integrating Benin's cultural, linguistic, and social diversity. The results show that approaches focused solely on infrastructure or translation are insufficient. Clear communication that is linguistically adapted, socially inclusive, and culturally anchored is essential to creating a digital environment conducive to trust and the development of e-commerce. Finally, we recommend strategies tailored to content localization, linguistic personalization, and the integration of local cultural codes in order to strengthen digital inclusion and thus contribute to the sustainable development of e-commerce in Benin.

Keywords : National languages, Contextualized digital communication, E-commerce, Benin.

Introduction

Le commerce électronique, ou e-commerce, apparaît aujourd'hui comme un moteur incontournable de la transformation numérique et du développement économique à l'échelle mondiale (Laudon & Traver, 2021). En Afrique, cette dynamique particulièrement sensible, favorise une croissance rapide de l'accès à Internet et une diffusion croissante des technologies mobiles (International Télécommunication Union [ITU], 2022). Au Bénin, bien que le secteur du numérique se développe, le e-commerce reste encore à ses débuts et fait face à des freins liés notamment à l'inclusion numérique et à la confiance des utilisateurs (Mpinganjira, 2017). L'un des obstacles majeurs dans ce contexte est la barrière linguistique. En effet, il suffit d'observer l'écosystème pour se convaincre que, la plupart des plateformes et services numériques au Bénin sont conçus en français, langue étrangère occultant donc les réalités béninoises. En se référant à Werschauer (2003), la maîtrise de la langue est un facteur déterminant dans l'accès aux technologies et dans l'utilisation efficace des outils numériques. De ce fait, lorsque les contenus et communications digitales ne sont pas adaptés aux langues locales, cela peut engendrer une exclusion numérique.

Les langues nationales, riches et diversifiées, sont un levier essentiel pour favoriser l'inclusion numérique. Crystal (2000) rappelle que la langue est bien plus qu'un simple moyen de communication : elle véhicule une identité, des valeurs et constitue un vecteur de confiance, indispensable dans les échanges commerciaux. Valoriser les langues nationales dans la communication digitale peut ainsi donc accroître l'adoption des technologies numériques, renforcer la confiance des consommateurs et stimuler le développement du e-commerce. Dans ce cadre, l'idée d'une théorie innovante de Communication Numérique Contextualisée (CNC), développée par Adjadogbédji (2025), propose une approche qui articule la clarté, l'accessibilité linguistique, l'inclusion sociale et la contextualisation culturelle dans les stratégies de communication digitale. Ainsi, le modèle suivant que nous proposons d'appeler : CLIC (Communication – Linguistique – Inclusive – Contextualisée), issu de cette théorie, met en lumière l'importance d'intégrer ces quatre dimensions pour créer un climat de confiance numérique favorable à l'adoption des services en ligne et conduit donc au développement.

Cette recherche, s'intéresse à la question suivante : dans quelle mesure les langues nationales et la communication numérique contextualisée peuvent-elles favoriser l'inclusion des publics et le développement du e-commerce au Bénin ? ainsi, comme principale hypothèse l'usage des langues nationale et la communication numérique contextualisée favorise l'inclusion des publics tout en contribuant au développement du e-commerce au Bénin. L'article a pour objectif d'analyser dans quelle mesure l'intégration des langues nationales et d'une communication numérique contextualisée favorise l'inclusion des publics et le développement du e-commerce au Bénin. Ainsi, il vise donc à enrichir la compréhension des liens entre langue, communication digitale et adoption des technologies, tout en proposant des recommandations pratiques pour renforcer l'inclusion numérique dans le secteur du e-commerce au Bénin. Cette approche contribue à promouvoir un développement numérique plus équitable et à soutenir la transformation digitale en phase avec les spécificités locales. Le travail est organisé en deux parties., nous abordons en premier point la méthodologie de recherche puis en second point présenter les résultats et discussions de ce travail de recherche.

1. Méthodologie

Cette recherche adopte une démarche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, dans une logique de complémentarité. L'objectif est de comprendre non seulement *ce que pensent et font les usagers face au e-commerce en langues nationales*, mais aussi *pourquoi et dans quelles conditions* ces pratiques se construisent ou échouent. L'épistémologie mobilisée repose sur une posture compréhensive et analytique, attentive aux contextes sociaux, linguistiques et culturels, en cohérence avec la Théorie de la Communication Numérique Contextualisée (CNC). L'enquête a été menée au Bénin, pays à forte diversité linguistique, où le développement du e-commerce se fait observer, mais inégalement répartie. Le terrain inclut : des zones urbaines : Cotonou, Porto-Novo et Parakou (forte connectivité, marchés numériques dynamiques) ; des zones périurbaines et rurales : Sèmè-Kpodji, Zè, Bohicon (accès plus limité aux services numériques, usages informels, importance des langues nationales). Le choix de ces terrains vise à capter les écarts d'appropriation entre différents profils sociolinguistiques et niveaux d'accès au numérique.

L'échantillon global comprend 250 personnes enquêtées (vendeurs, acheteurs, commerçants, professionnels du numérique), réparties de manière équilibrée entre les zones couvertes. L'étude qualitative prend en compte les éléments suivants : (5) responsables de plateformes de e-commerce ; (5) agents publics ou ONG œuvrant dans l'inclusion numérique ; (40) entretiens qualitatifs approfondis avec des usagers en situation d'exclusion numérique partielle (femmes rurales, personnes analphabètes, jeunes déscolarisés). L'échantillonnage est en grappes. Le critère de sélection repose sur la diversité linguistique, le genre, le niveau de scolarisation et l'usage du numérique. Plusieurs outils ont été mobilisés : nous avons le questionnaire structuré (variables : langue de préférence numérique, confiance envers les plateformes, compréhension des messages, fréquence d'usage, obstacles perçus) ; puis, les guides d'entretien (centrés sur les pratiques linguistiques, les perceptions culturelles, la confiance numérique, et les éléments facilitateurs ou bloquants du e-commerce) ; l'observation directe sur des plateformes locales, marchés numériques, interactions WhatsApp, Facebook ou TikTok, souvent en langues locales ; et l'analyse documentaire (sites web, messages promotionnels, campagnes d'État sur l'inclusion numérique).

1.2. Intégration du modèle CLIC dans l'analyse

Le modèle CLIC a été utilisé comme grille d'analyse structurante, selon ses quatre axes :

Axe CLIC	Application dans l'enquête
Communication	Clarté des messages, compréhension des interfaces, interaction avec les plateformes.
Linguistique	Langue d'usage préférée, impact de l'usage du fon, mina, yoruba, bariba, etc. sur l'adoption des services.
Inclusive	Accès différencié selon le genre, l'alphabétisation, les revenus, l'espace (rural/urbain).
Contextualisée	Pertinence culturelle des messages, références locales, canaux traditionnels de communication.

Source : Adjadogbéji, (2025)

Chaque entretien, observation ou item du questionnaire a été codé et interprété selon ces quatre dimensions. Cela permet de faire émerger des tendances croisées entre la langue, la communication, la confiance et l'inclusion numérique dans le contexte du e-commerce.

1.3. Difficultés rencontrées

L'enquête a rencontré certaines limites, notamment : la difficulté à traduire fidèlement les questions dans certaines langues nationales sans déformation ; en plus des biais liés à la représentativité des plateformes analysées, certaines étant peu disposées à partager leurs données internes ; enfin l'absence d'une plateforme de e-commerce pleinement opérationnelle en langue nationale au moment de l'étude, ce qui limite la comparaison. Cependant, ces limites confirment justement la pertinence de la problématique : l'absence d'ancrage linguistique et culturel dans les outils numériques freine l'inclusion.

2. Résultats et discussions

Cette partie présente les résultats, et discussions

2.1 Présentation des résultats

2.1.1 Axe Communication : lisibilité, clarté et interaction numérique

Une vendeuse à Bohicon explique : « *Quand c'est écrit avec des mots compliqués, je laisse. Il faut qu'on m'explique simplement.* » (femme, 39 ans, commerçante)

Un jeune utilisateur à Parakou précise : « *Même si c'est en français, je ne comprends pas tout. Si c'était dit en fon ou avec des vidéos, on comprendrait plus vite.* » (homme, 25 ans, étudiant)

Les entretiens révèlent que la clarté des messages est perçue comme un élément fondamental de confiance.

Tableau 1. Niveau de compréhension perçue des messages des plateformes

Niveau de compréhension	Nombre	Pourcentage
Très bonne compréhension	32	12,8 %
Moyenne compréhension	45	18 %
Compréhension partielle	107	42,8 %
Faible compréhension	66	26,4 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Tableau 2 : Accès à des dispositifs d'interaction directe

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	97	38,8 %
Non	153	61,2 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Les résultats quantitatifs indiquent que 69,2 % des répondants ont une compréhension partielle ou faible des messages des plateformes. De plus, 61,2 % déclarent l'absence de moyens d'interaction directe, limitant la possibilité de poser des questions ou d'obtenir des clarifications.

2.1.2. Axe Linguistique : langues utilisées et préférences d'usage

« Même si je suis allé à l'école, je comprends mieux quand on m'explique en mina. Les messages écrits sur les sites, je lis mal où je saute. » (homme, 40 ans, menuisier, Sèmè-Kpodji)

« J'ai déjà vu une publicité sur WhatsApp en fon, j'ai bien compris. Mais c'est rare. Si on met ça sur les sites, les gens vont acheter plus. » (femme, 28 ans, vendeuse, Abomey-Calavi)

« Ce sont les jeunes qui lisent les messages. Mais nos mamans là, elles ne vont jamais comprendre sans la langue. » (étudiant, 23 ans, Porto-Novo).

Des témoignages illustrent la forte attente d'une communication numérique en langues nationales, en particulier pour les usagers les moins à l'aise avec l'écrit.

Tableau 3. Langue préférée pour accéder aux contenus e-commerce

Langue de préférence	Nombre	Pourcentage
Français uniquement	55	22 %
Langue nationale uniquement	88	35,2 %
Combinaison (français + LN)	107	42,8 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Tableau 4 : Expérience d'un contenu en langue nationale

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	33	13,2 %
Non	217	86,8 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Lorsqu'on observe les préférences spécifiques, les langues les plus citées sont : le **Fon** : 29,6 % des réponses, le **Yoruba** : 17,2 %, le **Bariba** : 12,4 % et le (**goun, dendi, mina, etc.**) : 16,8 %

Les résultats montrent que 78 % des répondants préfèrent recevoir au moins partiellement les contenus dans une langue nationale. Pourtant, seuls 13,2 % déclarent avoir déjà vu un contenu e-commerce localisé dans une langue béninoise.

2.1.3. Axe Inclusive : inclusion sociale, linguistique et culturelle dans le e-commerce

« Tout est en français, avec des images de gens qui ne nous ressemblent pas. Ce n'est pas fait pour nous. » (Femme, 38 ans, zone rurale, Bobicon)

« Sur les sites, on ne voit jamais les femmes comme celles de chez nous, ni les habits de chez nous. Même les produits, parfois, on ne comprend pas. » (homme, 45 ans, commerçant, Dassa-Zoumè)

« J'ai confiance quand je vois une vidéo avec des mots de chez nous, ou des proverbes. Là, je me dis que ce n'est pas juste pour les gens des grandes écoles. » (étudiant, 20 ans, Parakou)

Les entretiens révèlent un sentiment d'invisibilité ou de non-prise en compte de l'identité culturelle dans la communication des plateformes.

Tableau 5. Taux d’usage régulier du e-commerce par profil

Profil	Nombre (sur profil)	Usage régulier (%)
Femmes (n = 130)	130	35,4 %
Hommes (n = 120)	120	52,5 %
Alphabétisés (n = 170)	170	60,0 %
Faiblement alphabétisés (n = 80)	80	18,7 %
Urbains (n = 140)	140	58,6 %
Ruraux/périurbains (n = 110)	110	23,6 %
Se sentant culturellement « concernés »	142	62,0 %
Ne se sentant pas concernés	108	19,4 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Tableau 6 : Sentiment de reconnaissance culturelle dans les contenus

Réponse	Nombre	Pourcentage
Se sentent concernés	142	62,0 %
Ne se sentent pas concernés	108	38,0 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Les données révèlent des fractures d’accès au e-commerce selon le genre, le niveau d’alphabétisation et la localisation géographique : les femmes, les ruraux et les non-scolarisés adoptent moins les plateformes. Ceux qui ne se sentent pas culturellement inclus sont aussi moins utilisateurs.

2.1.4. Axe Contextualisée : pertinence culturelle, ancrage local et reconnaissance sociale

« Quand je vois un message avec des gens comme moi, avec les habits de chez nous, je me sens visé. Là, je regarde jusqu’au bout. » (femme, 29 ans, commerçante, Porto-Novo)

« Il faut parler comme on parle ici. Même une publicité, si c’est trop européen, les gens pensent que ce n’est pas pour eux. » (homme, 44 ans, commerçant, Zogbodomey)

« Une plateforme qui met un proverbe fon, ou une petite chanson de chez nous, c’est sûr que les gens vont écouter. » (jeune vendeur, 21 ans, Calavi)

Les entretiens renforcent ce constat. Plusieurs enquêtés expriment leur frustration de ne pas se sentir « concernés » par les messages numériques. Ils insistent sur la valeur de reconnaissance culturelle dans la communication.

L’analyse des données montre que le manque de contextualisation est perçu comme un obstacle majeur par une majorité des répondants. Sur les 250 enquêtés, 163 personnes (65,2 %) estiment que les contenus, visuels, textes et supports diffusés par les plateformes de e-commerce au Bénin sont mal adaptés à leur réalité quotidienne.

Les éléments les plus souvent cités comme facteurs de déconnexion sont : Esthétique trop “internationale” ou occidentalisée (photos, graphisme, slogans) ; avec une absence de références culturelles locales (proverbes, habitudes de consommation, fêtes ou rythmes communautaires) ; et des canaux de diffusion éloignés des pratiques locales (sites internet non utilisés, absence de relais WhatsApp, radio, bouche-à-oreille).

Tableau 7 : Perception d'adéquation culturelle des contenus e-commerce (n = 250)

Réponse	Nombre	Pourcentage
Contenus bien adaptés	52	20,8 %
Peu adaptés	107	42,8 %
Pas du tout adaptés	94	37,6 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

Tableau 8. Attentes exprimées en matière de contextualisation culturelle

Type de contenu attendu	Taux d'adhésion
Présence de visuels africains	76,4 %
Intégration de proverbes locaux	64,8 %
Mise en scène de la vie quotidienne	72,0 %
Usage de langues nationales locales	78,0 %
Canal de diffusion via WhatsApp/audio	69,2 %

Source : enquêtes, juin - juillet 2025

201 personnes (80,4 %) jugent les contenus peu ou pas adaptés à leur culture. Les résultats montrent une déconnexion forte entre les contenus des plateformes et la réalité culturelle locale : Esthétique trop « internationale », absence de symboles familiers, langages standardisés. 80 % des usagers ne s'y reconnaissent pas culturellement.

2.2 Discussion

Les résultats de cette étude montrent que la communication numérique dans le e-commerce au Bénin reste largement dominée par des formats, des langues et des codes culturels qui ne correspondent ni aux attentes ni aux réalités socioculturelles des populations locales. La fracture numérique ne se limite plus à l'accès technique, mais s'étend à une fracture communicationnelle, linguistique, inclusive et contextuelle.

Le modèle CLIC, développé ici, propose une réponse intégrée à ces défis, en articulant les dimensions Communication, Linguistique, Inclusive et Contextualisée. Ce cadre favorise une compréhension élargie des conditions de succès du e-commerce, en insistant sur l'importance de la confiance numérique, conditionnée par une communication claire, adaptée linguistiquement, socialement inclusive et culturellement ancrée.

Les verbatims corroborent cette difficulté, en montrant que le style du message (jargon, langage technique, ton commercial) constitue un obstacle à la lisibilité. L'analyse des données montre que la communication est un obstacle majeur à l'inclusion numérique dans le e-commerce. La clarté, l'adaptation linguistique et la capacité d'interagir sont des facteurs décisifs. Le modèle CLIC confirme ici que la qualité communicationnelle est liée à la confiance numérique et à l'adhésion au service.

Les verbatims confirment cette attente forte des usagers, notamment ceux peu alphabétisés ou dans des zones rurales. Ils associent langue locale, proximité culturelle, clarté et engagement. Les résultats montrent que la langue est une clé de compréhension,

d'adhésion et de confiance dans le e-commerce. Le français reste dominant dans les interfaces numériques, mais il n'est pas majoritairement préféré. Les langues nationales sont perçues comme des vecteurs de clarté, de proximité culturelle, et de crédibilité.

Le modèle CLIC, par sa dimension « Linguistique », offre un cadre pour penser une localisation linguistique stratégique : utiliser les langues dominantes localement, combiner texte et audio, intégrer des expressions culturelles reconnaissables. Ne pas intégrer les langues nationales dans les stratégies de communication numérique revient à exclure une part importante des usagers potentiels, notamment les plus vulnérables.

Les données confirment que l'inclusion ne se limite pas à l'accès matériel ou à l'alphabétisation numérique. Elle doit aussi être : linguistique c'est-à-dire comprendre, s'exprimer, interagir dans sa langue ; cognitive et identitaire : se reconnaître dans les images, les mots, les codes culturels ; et symbolique : ne pas se sentir inférieur, oublié ou marginalisé dans l'espace numérique.

Le modèle CLIC, en intégrant les notions de langue, communication, contexte et identité, propose une vision élargie, systémique de l'inclusion. Il met en évidence l'exclusion numérique qui, peut-être sociale, linguistique, mais aussi symbolique, et qu'y répondre suppose : une meilleure représentation des groupes marginalisés dans les contenus numériques ; une accessibilité culturelle des interfaces (esthétique, références, récits) ; et une stratégie de localisation inclusive des plateformes (contenus audio, visuels adaptés, personnalisation par langue ou zone).

Les résultats montrent clairement que le manque de contextualisation produit une distance symbolique entre les publics béninois et les plateformes numériques. Il ne suffit pas d'« africaniser » le design : il faut intégrer les codes, récits et pratiques locales dans toute la chaîne de communication. Les attentes sont claires : intégrer des éléments locaux (langues, récits, proverbes, visages familiers, canaux populaires comme WhatsApp).

Le modèle CLIC, en plaçant la dimension « Contextualisée » au cœur de la stratégie numérique, défend une approche où : la culture locale est un vecteur de proximité et de légitimité ; les pratiques sociales (oralité, réseaux de confiance, traditions) guident la conception des outils numériques ; le numérique n'est pas neutre : il doit s'ancrer dans un contexte pour être compris, accepté et utilisé.

La Théorie CNC soutient que la communication numérique doit trouver ses codes dans le réel des usagers, et non s'imposer depuis des logiques étrangères ou standardisées. Une plateforme de e-commerce conçue selon cette approche renforce la confiance, l'engagement, et l'appropriation locale.

Les résultats confirment que l'usage des langues nationales est un levier majeur pour réduire l'exclusion numérique, comme le défendent Poushter & Bishop (2019) et Adeyanju et al. (2020). Cependant, la simple traduction ne suffit pas : il faut une localisation culturelle profonde (Ndlovu, 2021), ce que le modèle CLIC intègre explicitement dans son axe Contextualisée. Les inégalités d'accès et d'usage liées au genre, à l'éducation et au milieu géographique observées dans cette étude sont également documentées par Buskens et Webb (2009) et Minges (2015), qui soulignent la nécessité des politiques publiques favorable à l'inclusion numérique au-delà de la seule infrastructure.

Dans cette même logique Adjeran (2021), faire prendre conscience que la politique linguistique au Bénin devrait être envisagée comme un volet central du développement national, non pas une entité distincte, mais une stratégie intégrée qui associe les langues locales aux processus économiques, sociaux et culturels.

Enfin, le lien fort entre qualité de la communication et confiance numérique corrobore les travaux de Gefen et al. (2003), qui identifient la clarté et la transparence comme facteurs essentiels à l'adoption des plateformes en ligne.

3. Recommandations pratiques

Sur la base de ces résultats et du modèle CLIC, plusieurs recommandations concrètes émergent pour les acteurs du e-commerce au Bénin :

- **Adapter les contenus linguistiques**
 - Proposer des interfaces et contenus multilingues, intégrant les langues nationales majeures, langues officielles et en combinant texte, audio et vidéo.
 - Permettre à l'utilisateur de choisir facilement sa langue, avec des traductions et expressions culturellement pertinentes.
- **Améliorer la qualité communicationnelle**
 - Simplifier les messages, éviter le jargon technique, favoriser des formats interactifs (chat, FAQ, tutoriels vidéo).
 - Renforcer la possibilité d'échanges directs pour résoudre les incompréhensions.
- **Promouvoir l'inclusion sociale et culturelle**
 - Intégrer dans les plateformes des contenus représentatifs des divers groupes sociaux (genre, rural/urbain, jeunes/personnes âgées).
 - Utiliser des visuels, histoires et symboles locaux qui renforcent l'identification et la confiance.
- **Contextualiser les stratégies numériques**
 - Concevoir des campagnes de marketing avec des codes culturels locaux (proverbes, fêtes, musiques) et des relais communautaires (radios, leaders d'opinion).
 - Exploiter les canaux de communication les plus utilisés localement, notamment WhatsApp, SMS, radios communautaires.
- **Développer une gouvernance participative**
 - Impliquer les communautés locales dans la conception, la gestion et la mise à jour des contenus numériques.
 - Former des médiateurs numériques locaux capables d'accompagner les populations dans l'appropriation des plateformes.

Conclusion

Cette étude a mis en lumière le rôle central que peuvent jouer les langues nationales et la communication numérique contextualisée dans le développement du e-commerce au Bénin. En s'appuyant sur le modèle CLIC, elle a souligné que l'inclusion numérique ne saurait se réduire à l'accès technique ou à la simple traduction des contenus. Au contraire, une communication claire, linguistiquement accessible, socialement inclusive et culturellement ancrée est indispensable pour créer les conditions favorables à la confiance des utilisateurs et à l'adoption durable des plateformes numériques. Les résultats révèlent que les barrières linguistiques, sociales et culturelles continuent d'exclure une partie significative des populations, notamment les femmes, les ruraux et les personnes peu alphabétisées. Par ailleurs, la diversité culturelle béninoise exige une approche flexible, capable d'intégrer les particularismes locaux sans fragmenter les offres numériques. Nous

soutenons que la principale hypothèse selon laquelle, l'usage des langues nationale et la communication numérique contextualisée favorise l'inclusion des publics tout en contribuant au développement du e-commerce au Bénin.

Les perspectives ouvertes par ce travail sont multiples. Il serait pertinent de conduire des études expérimentales testant l'impact concret d'interfaces linguistiquement et culturellement adaptées sur les taux d'adoption et de fidélisation. De même, la collaboration entre acteurs publics, privés et communautaires doit être renforcée pour co-construire des solutions numériques inclusives et contextuelles. Enfin, l'intégration des langues nationales dans le numérique pourrait s'étendre à d'autres secteurs, contribuant ainsi à une inclusion numérique plus large et à un développement socio-économique durable au Bénin.

Références bibliographiques et webographiques

- Adeyanju, O. D., Abimbola, O. S., & Olanrewaju, O. S. (2020). « Digital inclusion and the role of language in e-commerce adoption in Sub-Saharan Africa ». *Journal of African Business*, 21(3) : 245–262.
- Adjeran M. (2021). « Politique linguistique au Bénin pour une contribution au développement national. In Agresti G. et Le Lièvre F, *Langues, linguistique et développement en milieu francophone*. Des terrains africains, Repères-Dorif, (21), : 1-11. <https://www.dorif.it/reperes/moufoutaou-adjeran-politique-linguistique-au-benin-pour-une-contribution-au-developpement-national>
- Buskens, I., & Webb, A. (2009). *African women and ICTs: Investigating technology, gender and empowerment*. Zed Books.
- Creswell, J. W. (2014). *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches (4th ed.)*. SAGE Publications.
- Crystal, D. (2000). *Language and the Internet*. Cambridge : University Press.
- Gefen, D., Karahanna, E., & Straub, D., W. (2003). « Trust and TAM in online shopping: An integrated model ». *MIS Quarterly*, 27(1) : 51–90.
- International Telecommunication Union. (2022). Measuring digital development: Facts and figures 2022. ITU Publications. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>
- Laudon, K. C., & Traver, C., G. (2021). *E-commerce 2021. Business, technology, society* (16th ed.). Pearson Education.
- Minges, M. (2015). *Exploring the relationship between broadband and economic growth*. World Bank Group. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/322141467988935819>
- Mpinganjira, M. (2017). « Understanding online trust and e-loyalty in e-commerce: Perspectives from Africa ». *African Journal of Business Management*, 11(9) :185–194.
- Ndlovu, S. (2021). « Contextual communication and trust in African digital markets : African Communication Research », 14(1) : 45–66.
- Poushter, J., & Bishop, C. (2019). *Internet connectivity seen as having positive impact on life in sub-Saharan Africa*. Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org/global/2019/10/09/internet-connectivity-seen-as-having-positive-impact-on-life-in-sub-saharan-africa/>
- Werschauer, M. (2003). « Language, culture, and digital inclusion. The overlooked connection ». *Journal of Language and Social Psychology*, 22(3) : 264–283.